

Seasteading

Generated September 28, 2017

Contents (125 articles from 13. Sep 2016 to 11. Sep 2017)

“La Polynésie est bien dotée en ressources énergétiques renouvelables” (<i>Tahiti Infos – Accueil</i>) . . .	5
L’urbanisme de demain en préparation (<i>La Depeche – Faits divers</i>)	7
Des libertariens ont pour objectif de créer une ville flottante en Polynésie française pour réaliser de grandes avancées scientifiques (<i>Demotivateur – Science</i>)	8
[VIDEO] Des îles flottantes artificielles pour répondre à la montée des eaux (<i>Novethic – Climat</i>) . .	9
Un projet de cité flottante veut devenir un laboratoire de recherche géant (<i>Hitek – Actualités</i>) . . .	9
Le magazine Journal Nature s’intéresse à nos îles. . . (<i>TahitineWS</i>)	10
Habiter sur l’eau, de l’utopie à la réalité. . . (<i>Maison a Part – Front Page</i>)	10
First Floating on Water Cities are Coming par fubiz (<i>Hellocoton – Culture</i>)	13
First Floating on Water Cities Project (<i>Fubiz – Design</i>)	13
Le 198e Etat sera une île artificielle (<i>Paris Match – High-Tech</i>)	14
Îles flottante en Polynésie : rêve ou réalité ? (<i>Je pars.ch</i>)	14
Conférence sur les océans : Îles marquises : la question des océans “on la vit tout simplement” (<i>La Minute – Accueil</i>)	15
Bientôt une île flottante et utopique au large de Tahiti ? (<i>Les Affaires – Blogues</i>)	16
Faced with rising seas, French Polynesia ponders floating islands (<i>Magzter – News</i>)	18
En Polynésie, les libertariens à la conquête de l’océan (<i>Sur la Plage – Actualités</i>)	20
Les îles flottantes sont-elles une solution pour lutter contre la montée des eaux ? (<i>La Croix VIP – Actualité</i>)	20
Quatre questions pour comprendre le projet fou de créations d’îles artificielles en Polynésie (<i>Glowbi Italia – Judo</i>)	22
Quatre questions pour comprendre le projet fou de créations d’îles artificielles en Polynésie (<i>Francetvinfo – Santé</i>)	22
Floating island off Tahiti won’t harm says environmentalist (<i>Radionz – Home</i>)	23
Îles flottantes : une lectrice inquiète nous écrit (<i>DomTom News</i>)	24
Première Conférence Internationale sur les Îles Flottantes à Tahiti du 15 au 18 mai. (<i>Mediapart Blog – Jean pierre thibaudat</i>)	25
Bilan – Îles flottantes : encore beaucoup de questions (<i>LaDepeche</i>)	28
The Seasteading Institute veut bâtir des îles artificielles (<i>Fredzone – Logiciels</i>)	29
Des îles artificielles pourraient pousser en Polynésie (<i>Metro – News</i>)	30
Et si des îles artificielles voyaient bientôt le jour ? (<i>La Dernière Heure – Infos</i>)	30
Vidéo – Les îles flottantes font débat (<i>DomTom News – Accueil</i>)	31
Bientôt des îles artificielles en Polynésie française ? (<i>Glowbi Italia – Boxe</i>)	32
Actualités (<i>Niooz.fr - Actualités</i>)	32
Un projet d’îles artificielles en Polynésie française (<i>Dernieres nouvelles – Sciences</i>)	32
Des îles artificielles pourraient être construites en Polynésie française (<i>Dernieres nouvelles – Dernieres nouvelles</i>)	32
Conférence Internationale sur les îles flottantes : place au bilan (<i>DomTom News – Accueil</i>)	33

Bientôt des nations flottantes en Polynésie française ? (<i>Portail Orange – Société</i>)	34
Bientôt des nations flottantes en Polynésie française ? (<i>Yahoo! France – Flux RSS</i>)	34
Les îles flottantes nous sauveront-elles de la montée des eaux ? (<i>DomTom News</i>)	35
Iles flottantes : remise de deux rapports sur la faisabilité du projet (<i>TahitineWS</i>)	37
Une ville flottante autonome au large de la Polynésie ? (<i>Mer et Marine – Accueil</i>)	37
Les seasteaders persuadés de travailler à un monde meilleur (<i>LaDepeche</i>)	38
Les îles flottantes en conférence cette semaine (<i>DomTom News – Accueil</i>)	40
Vidéo – Îles flottantes : entre enthousiasme et circonspection (<i>DomTom News – Accueil</i>)	42
Tahiti accueille la 1ère conférence internationale sur les îles flottantes (<i>La1ere – Polynesie</i>)	43
Vidéo – Les îles flottantes : altruisme, utopie ou affairisme ? (<i>DomTom News – Accueil</i>)	43
La Polynésie veut rendre ses îles flottantes (<i>Mediapart Blog – Jean pierre thibaudat</i>)	44
Des îles flottantes en Polynésie, le projet fou des libertariens de la Silicon Valley (<i>Le Monde – International</i>)	45
Tahiti accueille la première conférence sur les îles flottantes (<i>Radio 1 – Accueil</i>)	46
Le projet d'île artificielle en question (<i>DomTom News – Accueil</i>)	47
Îles flottantes – Les aquapreneurs ont rendez-vous à Tahiti (<i>LaDepeche</i>)	48
Tout savoir sur les Îles flottantes (<i>Les Nouvelles Caledoniennes – Wallis-et-Futuna</i>)	49
Tahiti accueille la première conférence internationale sur les îles flottantes (<i>Tahiti Infos – Accueil</i>)	50
Iles flottantes : Première rencontre internationale Seasteading au Méridien du 15 au 18 mai (<i>Tahiti Infos – Accueil</i>)	50
Iles flottantes : Première rencontre internationale Seasteading au Méridien du 15 au 18 mai (<i>DomTom News</i>)	51
Polynésie : îles artificielles, l'utopie prend l'eau (<i>Libération – Futurs</i>)	52
Des investisseurs de la Silicon Valley veulent construire la première ville flottante (<i>Urban Attitude</i>)	54
Tahiti Pacifique : enquête sur le trafic d'ice en Polynésie (<i>Tahiti Infos – Polynésie</i>)	55
Tahiti Pacifique : enquête sur le trafic d'ice en Polynésie (<i>DomTom News – Accueil</i>)	56
François Fillon : « Je souhaite que l'État reprenne toute sa place en outre-mer » (<i>La Depeche – Faits divers</i>)	57
Emmanuel Macron : « L'exercice par l'État de ses missions régaliennes ne fait pas débat » (<i>La Depeche – Culture</i>)	59
La Polynésie française souhaite construire la première ville flottante au monde dès 2019 (<i>Daily Geek Show</i>)	62
Jean-Luc Mélenchon : « Il faut lutter contre la privatisation du patrimoine culturel des Polynésiens » (<i>LaDepeche</i>)	63
François Asselineau : « Le 'Frexit' permettra de réaliser des économies considérables » (<i>La Depeche – Culture</i>)	67
Présidentielle – Nathalie Arthaud : « La jeunesse doit pouvoir se former à l'égal de celle de l'Hexagone » (<i>La Depeche – Culture</i>)	70
Victimes du nucléaire : « ce combat est loin d'être terminé » (Nathalie Arthaud) (<i>Tahiti Infos</i>)	73
Présidentielle – Philippe Poutou « clairement pour l'indépendance » (<i>La Depeche – Société</i>)	76
Qu'est-ce que le projet de cité flottante en Polynésie ? (<i>Tahiti Infos – Polynésie</i>)	78
La Polynésie envisage des îles artificielles contre la montée des eaux (<i>Science & Vie – Technos Futur</i>)	80
Le isole artificiali che potrebbero tenere a galla la Polinesia Francese (<i>Internazionale – Opinioni</i>)	80
Faced with rising seas, French Polynesia ponders floating islands (<i>GMANetwork.com - Science</i>)	82
FEATURE-Faced with rising seas, French Polynesia ponders floating islands (<i>DNA India – World</i>)	84
Des îles flottantes refuges pour riches (<i>Neoplanete – Accueil</i>)	86
Seasteading Institute : des utopies flottantes (<i>Glowbi Italia – Sante</i>)	87
La première ville flottante du monde devrait être prête en 2020 (<i>Konbini</i>)	87
Projet d'île flottante : Seasteading cherche son chargé de com (<i>Tahiti Infos – Accueil</i>)	88

Projet d'île flottante : Seasteading cherche son chargé de com (<i>DomTom News</i>)	88
Floating island city project set to go in French Polynesia (<i>Irish Times Online – Innovation</i>)	89
Marre de l'Etat ? Cette île est faite pour vous (<i>Les Echos – A la Une</i>)	90
En Polynésie, la première ville flottante du monde devrait voir le jour en 2020 (<i>Tuxboard – Insolites</i>)	92
As climate takes a turn, these cities float off the page (<i>The Economic Times – Latest News</i>)	93
En Polynésie, bientôt la première ville flottante au monde (<i>BFM TV – Rmc</i>)	94
La Polynésie pourrait accueillir la première ville flottante au monde (<i>RTL.fr - Actualités</i>)	95
Floating islands: humanity's next frontier? (<i>The Register-Guard – Home</i>)	95
Floating cities look less like a pipe dream now (<i>Business Standard – International</i>)	97
As climate change increases, floating cities look like less of a dream (<i>Brisbane Times – Breaking news</i>)	98
As Climate Change Accelerates, Floating Cities Look Like Less of a Pipe Dream (<i>New York Times – Front Page</i>)	99
Le protocole d'accord entre le Pays et le Seasteading Institute dévoilé (<i>La Depeche – Politique</i>) . . .	101
Des villes flottantes en Polynésie française ? (<i>GEO.fr - Reportages GEO</i>)	103
Vidéo – Projet de cité flottante : ce que vous en pensez (<i>DomTom News</i>)	103
La première ville flottante au monde pourrait voir le jour en 2019 (<i>Accueil – SciencePost – cielespace</i>)	104
Une ville flottante pour tester de nouvelles formes de gouvernance (<i>Nieuws – Home Page</i>)	105
Seasteading : création d'une ville flottante au large de la Polynésie française (<i>Europe1 – Tennis</i>) . .	105
Une cité flottante en Polynésie : quel apport pour le fenua ? (<i>DomTom News – L'info en continu</i>) . .	106
Projet d'île flottante : mise à l'eau prévue en 2018 (<i>DomTom News – L'info en continu</i>)	107
Déjà des entreprises américaines associées au projet de l'île flottante à Tahiti (<i>DomTom News</i>) . .	108
Projet d'île flottante : mise à l'eau prévue en 2018 (<i>Tahiti Infos – Polynésie</i>)	109
Premier accord signé entre le Pays et le Seasteading Institute (<i>LaDepeche</i>)	110
Toutes les problématiques liées à une base de vie flottante en discussion (<i>TahitineWS</i>)	111
Projet d'île flottante au fenua : un séminaire sur la question à San Francisco (<i>DomTom News – L'info en continu</i>)	112
World's first custom-built floating city to rise off French Polynesian waters (<i>ABC Online – News</i>) . .	113
Le projet de l'île flottante suscite des critiques (<i>La1ere – Polynesie</i>)	115
Projet d'île flottante : Jean-Christophe Buisson signe un accord avec le Seasteading Institute pour des études – DomTomNews (<i>DomTom News – L'info en continu</i>)	115
Projet d'île flottante : un accord est signé (<i>DomTom News – L'info en continu</i>)	116
Polynésie française : Vers la première ville flottante au Monde ? (<i>Outremers 360</i>)	116
« Îles flottantes » : premier accord signé entre le Seasteading Institute et le Pays (<i>La Depeche – Faits divers</i>)	117
L'argent à l'assaut du lagon (<i>Le Télégramme – Monde</i>)	117
Une Atlantide pour les riches pourrait sortir de l'eau en Polynésie française (<i>France 24 fr – Mashable</i>)	118
La Polynésie s'apprête à accueillir la première ville flottante au monde (<i>La Tribune</i>)	118
Seasteading souhaite construire une cité flottante en Polynésie française (<i>Fredzone – Logiciels</i>) . .	120
La Polynésie va-t-elle accueillir la première ville flottante du monde ? (<i>La1ere</i>)	121
Villes du futur : bientôt une cité flottante dans un lagon polynésien ? (<i>Archipel des Sciences – Home</i>)	121
Cité flottante : Seasteading annonce une date de signature, pas de confirmation du Pays – DomTomNews (<i>DomTom News – L'info en continu</i>)	122
Floating Island Project : Edouard Fritch attendu à San Francisco (<i>DomTom News – L'info en continu</i>)	123
La première ville flottante du monde sera-t-elle française ? (<i>Les Petits Frenchies – A la Une</i>)	123
La première ville flottante sera-t-elle en France ? (<i>Le Point – Tech & Net</i>)	124
Rétrospective 2016 : les temps forts de novembre – DomTomNews (<i>DomTom News – L'info en continu</i>)	125
La Polynésie rêve d'une île flottante (<i>Ouest-France – Jactiv</i>)	128
Seasteading: tech leaders' plans for floating city trouble French Polynesians (<i>Equities – News</i>) . . .	129
Une île artificielle pour milliardaires anti-fisc bientôt au Fenua – EDITO 01/12/2016 (<i>Radio 1</i>) . .	130

La Polynésie accueillera-t-elle la première cité-état flottante ? (<i>DomTom News</i>)	131
Floating Island Project : "ce projet ne coûtera rien au Pays", assure Bouissou (<i>DomTom News – L'info en continu</i>)	132
Des investisseurs de la Silicon Valley veulent construire la première ville flottante (<i>Hellocoton – Culture</i>)	133
Au conseil des ministres du 30 novembre 2016 (<i>La 1ere – Polynesie</i>)	133
Communiqué officiel du conseil des ministres (<i>TahitineWS</i>)	140
"seasteading", construire (<i>Sputnik France – Lu dans la presse</i>)	144
La ville flottante imaginée par la Silicon Valley pourrait bientôt passer du rêve à la réalité (<i>Atlantico – Pépites</i>)	145
"L'ère aquatique" débutera-t-elle au fenua ? (<i>La Depeche – Société</i>)	147
Un projet de «cité flottante» présenté au Pays (<i>DomTom News</i>)	148
L'Institut Seasteading a choisi la Polynésie Française pour lancer son projet (<i>TahitineWS – Société</i>) .	148

“La Polynésie est bien dotée en ressources énergétiques renouvelables”

Tahiti Infos – Accueil – 11. Sep 09 :08

Le secrétaire d’État Sébastien Lecornu, ici à côté d’Annick Girardin, ministre des Outre-mer, arrive en Polynésie aujourd’hui.

PAPEETE, le 11 septembre 2017 – Le secrétaire d’État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, Sébastien Lecornu arrive en Polynésie aujourd’hui pour une visite de quatre jours. Transition énergétique, écologie, environnement et conséquences des essais nucléaires seront les principaux thèmes abordés avec les autorités. Avant son marathon polynésien, l’homme de 31 ans s’est prêté au jeu des questions réponses avec la rédaction.

Quel était l’enjeu de la présence du Secrétaire d’Etat au Forum ?

Sébastien Lecornu : Je suis allé à Samoa pour dire à toutes les îles du pacifique que l’intégration pleine et entière, dans le Forum, de la Polynésie française et de la Nouvelle Calédonie est une chance pour le Pacifique Sud et l’Océanie toute entière. Par ailleurs, il faut aussi préparer le sommet du 12 décembre prochain voulu par le Président Emmanuel Macron pour traduire en actes l’accord de Paris. Les îles du Pacifique sont les premières victimes du réchauffement climatique. Sur place, j’ai pu constater une réelle “envie de France” suite aux nombreuses initiatives prises par le Président de la République et le Gouvernement depuis le mois de mai dernier. Nos voisins voient la présence française dans le Pacifique Sud comme une chance pour que la voix de cette région soit entendue au niveau mondial sur le climat et le Président Fritch s’est particulièrement illustré dans ce rôle lors de la COP 21.

Le désastre humain et matériel causé par le cyclone Irma, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy, montre bien qu’il y a désormais urgence à agir. Permettez-moi, à ce titre, d’adresser à nos compatriotes qui ont tout perdu dans cet événement un message de solidarité et de soutien.

Vous êtes attendus en Polynésie française du 11 au 15 septembre prochains. Environnement, énergie et économie sont des compétences du

Pays. Quel est l’objet de votre visite en Polynésie française ?

Les Assises de l’Outre-Mer, promises par Emmanuel Macron pendant sa campagne, vont débiter. Beaucoup de sujet évoqués concernent la transition écologique, domaine dans lequel la Polynésie française est en pointe. Chacun sait également toute l’influence que le gouvernement d’Edouard Fritch a eue dans les débats lors de la COP 21. Ce sera ma première visite en Polynésie et je me réjouis de participer aux projets de développement de l’archipel.

Pourquoi avoir choisi de visiter les stations d’épuration de Papeete, les sites de production d’hydroélectricité de la Papenoo et différentes installations sur Bora Bora ?

Tout simplement parce que ces lieux sont des exemples ! La transition écologique — peut être plus encore dans les Outre-mer — concerne aussi bien la question énergétique, la biodiversité que le traitement des eaux. J’ai bien perçu que l’eau potable et le traitement des eaux usées sont des sujets majeurs et prioritaires dans les investissements publics qui s’imposent en Polynésie française.

Le pays a annoncé en 2015, vouloir 50% d’énergies renouvelables dans la production électrique à 2020 et 75% à 2030. Que pensez-vous de ces objectifs ? Comment l’Etat pourrait accompagner cette transition énergétique ?

Ces objectifs sont à la hauteur de l’enjeu. Entre le soleil, la mer et le vent, la Polynésie est particulièrement bien dotée en ressources énergétiques renouvelables. Le Président Fritch s’est fixé un cap ambitieux et nous l’accompagnerons. Ces objectifs sont à la hauteur de l’enjeu. Entre l’hydroélectricité, le soleil, la mer et le vent, la Polynésie est particulièrement bien dotée en ressources énergétiques renouvelables. La Polynésie est déjà deux fois plus avancée sur sa conversion au renouvelable que la métropole. Le Président Édouard Fritch s’est désormais fixé un cap ambitieux, que les énergies renouvelables fournissent plus de la moitié des besoins électriques en 2020 et nous l’accompagnerons

dans cette belle ambition. Concernant l'État : nous avons fixé des objectifs ambitieux également à l'échelle nationale, notamment à travers le Plan Climat présenté par Nicolas Hulot en juillet dernier. Par ailleurs, l'État accompagnera les territoires concernés par la transition écologique avec la mise en place de Contrats spécifiques, sur lesquels je travaille et que nous présenterons d'ici la fin de l'année.

En juillet dernier, la Ministre des Outre-mer a annoncé que l'équivalent Fonds vert allait débloquer 835 millions de francs pour la Polynésie. Ces fonds sont destinés à aider la collectivité à faire face aux changements climatiques. Quelles pourraient être les projets polynésiens financés par ce fonds ? Quand pourraient-ils être financés ?

L'équivalent Fonds vert permet à la Polynésie et toutes les autres collectivités françaises du Pacifique d'anticiper les conséquences du changement climatique et de s'adapter. Le Président Fritch y a déjà eu recours, ce dont je me félicite. Le Pays a d'ores et déjà identifié une liste de ses investissements prioritaires éligibles à cet équivalent Fonds vert et des réalisations concrètes, au bénéfice de tous les Polynésiens. Avec ma collègue Annick Girardin, nous sommes à l'écoute des acteurs sur l'utilisation de ce fonds.

Dernièrement à Paris, vous avez rencontré le président Edouard Fritch, où vous avez abordé le sujet des conséquences environnementales des essais nucléaires. Est-ce que l'Etat prévoit de nouvelles actions pour dépolluer ou de nouvelles aides pour dépolluer les sites ? Ou pour réparer les dégâts causés par les essais ?

Le nouveau gouvernement français tiendra les engagements de l'accord de l'Elysée pour le développement de la Polynésie française que l'Assemblée de Polynésie vient d'adopter en juillet dernier. Reconnaître et assumer le fait nucléaire, c'est indemniser les victimes. C'est effectivement aussi traiter les conséquences environnementales. C'est dans l'accord. L'Etat poursuivra la surveillance des conséquences radiologiques et physico-chimiques des essais nucléaires. Comme vous le savez, les résultats sont régulièrement présentés à une commission d'information qui est présidée par le Haut-Commissaire et le Président du Pays et où sont représentées les institutions du Pays, mais aussi les associations attachées à la cause.

En 2012, une étude a prouvé que le lagon de Hao, base arrière du CEP, était pollué aux métaux lourds. Aujourd'hui, l'atoll prévoit d'accueillir une ferme aquacole. Qu'en pensez-vous ?

Pour ce qui concerne l'atoll de Hao, l'Etat achèvera rapidement sa dépollution : 88% des installations du Centre d'Expérimentation du Pacifique à Hao a d'ores et déjà été démantelées. L'implantation que vous évoquez est soumise au code de l'environnement local. Les administrations du Pays veillent à son respect. Je sais toute la rigueur qu'elles mettent dans l'exercice de ces autorisations.

Le 16 août dernier, vous avez dit dans une interview au journal Paris Normandie : "Il y a une nouvelle économie verte et bleue à imaginer créatrice d'emplois et de richesse." La Polynésie a déjà engagé plusieurs chantiers, sont-ils suffisants selon vous ?

La Polynésie est un territoire emblématique en matière d'économie bleue et verte. Ces secteurs présentent de réels potentiels d'emplois pour tout le territoire. C'est bien pour cela qu'au nom du gouvernement, je me déplace à la rencontre des acteurs.

Un investisseur australien souhaite relancer l'exploitation de phosphate sur l'atoll soulevé de Makatea, aux Tuamotu. Beaucoup de personnes s'y opposent dont le député Moetai Brotherson et le naturaliste et réalisateur Michel Huet. Ces deux derniers ont prévu d'interpeller Nicolas Hulot sur la question. Ont-ils été reçus au ministère ?

Nicolas Hulot a effectivement été saisi très récemment par le député Moetai Brotherson à propos de l'exploitation de phosphate. Ce dossier relève de la compétence du Pays qui aura à décider et à arbitrer sur le sujet. L'Etat n'interviendra pas, dès lors que les lois de la République, applicables en Polynésie françaises, sont respectées.

Le Seasteading institute a pour projet de construire des îles flottantes en Polynésie. Est-ce que ce projet est écologiquement responsable selon vous ?

Une étude de faisabilité est actuellement en cours. C'est un projet de long terme et le respect de l'environnement sera évidemment au cœur des exigences. Je sais toute la rigueur que mettra le gouvernement polynésien dans l'exercice de ces autorisations.

L'urbanisme de demain en préparation

La Depeche – Faits divers – 06. Sep 14 :09

“Cela doit donner des pistes d’orientation à la Polynésie française”, explique Jean-Christophe Bouissou. (© Bertrand Prévost)

Les élus étaient invités, hier, à la présidence, pour découvrir le diagnostic du Pays, qui lancera les bases du futur Sage. Ce schéma d’aménagement du territoire prévoit de fixer les grandes lignes de l’urbanisme du Pays jusqu’en 2035. Un gros travail reste encore à fournir, mais cette obligation du statut de 2004 va enfin pouvoir voir le jour.

Hier s’est ouvert un séminaire de trois jours pour étudier le schéma d’aménagement général de la Polynésie française (Sage), en présence de nombreux élus.

Promis dans le statut depuis 2011, ce schéma voit enfin le jour après moult péripéties. Ce n’est qu’en mai 2016 qu’une première réunion d’un comité de pilotage se met enfin en place pour jeter les bases de sa préparation.

En février, le cabinet d’expert était choisi pour recueillir les premiers éléments menant à sa constitution et, depuis hier, les élus des cinq archipels sont invités à réfléchir en ateliers pour en finaliser les grandes lignes.

Hier, face aux élus, Jean-Christophe Bouissou, ministre du Logement, de l’Aménagement et de l’Urbanisme, ne cachait pas son sourire de voir enfin sortir de terre les premières conclusions.

“Le Sage dépasse les enjeux électoraux pour les vingt prochaines années, assurait-il. Aujourd’hui, nous devons trouver ce qui nous rassemble. Il nous faut être certains d’être d’accord sur le diagnostic. (...) Nous construisons le Sage tous ensemble.”

Ce document a pour vocation, en effet, de dépasser le cadre des promesses électorales et les effets d’annonces de fin d’année à l’heure de présenter le budget du Pays.

“Quelle Polynésie voulons-nous en 2035 ?”

Les travaux doivent poser sur deux prochaines décennies les fondations de ce que seront les règles d’urbanisme en Polynésie française et quels seront les projets phares que les élus souhaitent voir se développer.

Trois thématiques ont été retenues, en plus des ateliers spécifiques à chacun des archipels : l’économie et l’emploi, la société polynésienne et enfin l’environnement.

“Cela doit donner des pistes d’orientation à la Polynésie française”, expliquait Jean-Christophe Bouissou, hier. “Nous devons regarder ensemble, au-delà de ce que nous sommes, quels sont les défis que nous devons relever.”

Le texte une fois validé par les élus, retravaillé en comité de pilotage, sera soumis au vote à l’assemblée de la Polynésie française.

Hier, point encore de grands projets ou de grandes manœuvres à l’échelle de la Polynésie, mais des pistes de réflexions, et surtout un inventaire, une sorte d’état des lieux avant travaux.

“La question est simple, quelle Polynésie voulons-nous en 2035 ?”, expliquait hier Marc Tschiggfrey, secrétaire général du haut-commissariat.

Bernard Amigues, chef du service de l’urbanisme, le rappelait d’ailleurs : “Le Sage détermine la destination générale de chaque archipel de la Polynésie française.”

Déjà, quelques projets étaient hier présentés comme de grand intérêt dans l’avenir, comme la ferme aquacole de Hao, le village tahitien de Punaauia, l’exploitation du phosphate à Makatea et le projet de cité flottante de Seasteading Institute.

Pour les autres projets, il faudra que la Polynésie française et les Polynésiens aient le courage de regarder ses propres chiffres avec lucidité pour ne pas tomber dans les travers d’annonces impossibles à mettre en œuvre, comme l’était le projet Mahana Beach.

Regarder sa croissance en baisse, sa forte hausse de l’émigration de ses jeunes de 20–29 ans vers l’étranger, regarder son besoin de 24 000 logements nouveaux d’ici 2035.

Regarder aussi sa balance commerciale largement déficitaire (36 000 tonnes exportées contre 825 000 tonnes importées) ou encore son tourisme, qui a chuté de 25 % depuis 2000 et

qui peine à redresser la barre (selon les premières études, les 300 000 touristes ne peuvent pas être atteints en 2018).

Le Sage, s'il est bien fait, sera un document essentiel dans le développement économique et sociétal du Pays.

Des libertariens ont pour objectif de créer une ville flottante en Polynésie française pour réaliser de grandes avancées scientifiques

Demotivateur – Science – 31. Jul 11 :12

Alors que dans les décennies à venir, le réchauffement climatique va menacer de nombreuses villes avec la montée des eaux. Patri Friedman et Peter Thiel (fondateur de Paypal) ont pour but de construire une ville flottante à Tahiti, en Polynésie française avec leur projet commencé en 2008 : le Seastading Institute.

L'idée peut avoir l'air utopique, mais l'objectif principal est de : « promouvoir l'innovation dans les technologies digitales et de la mer, en créant un pôle d'attractivité dans un cadre unique » grâce à cette île.

Crédit photo : [Seasteading](#)

L'idée principale est d'avoir plusieurs plateformes en béton armé (le choix des matériaux n'est pour le moment pas sûr à 100 %) d'environ 50 mètres sur 50 mètres en mer. Celles-ci pourront supporter trois bâtiments de trois étages, des parcs, des bureaux et des appartements où des gens pourront vivre, alimentés par les énergies renouvelables. Le projet accueillera au début 250 résidents et permettra de grandes avancées et recherches en matière de technologie et de science : « Seasteading créera des opportunités uniques pour l'aquaculture, la recherche scientifique sur l'écologie, l'énergie

des vagues, la médecine, la nanotechnologie, les structures marines » peut-on lire sur le site web.

Crédit photo : [Seasteading](#)

Concernant la réglementation mise en œuvre sur cette île, celle-ci devra suivre les lois internationales, mais l'institut espère pouvoir se démarquer des autres en ayant une plus grande liberté. Notamment en ce qui concerne la recherche scientifique et l'esprit d'entreprise, afin de ne pas être gêné.

Le Seastading Institute a déjà mis en place un accord avec le gouvernement polynésien le 12 janvier 2017 avec le Memorandum of Understanding. Ils doivent d'ici la fin de l'année fournir au gouvernement des études concernant l'environnement, l'impact sur l'économie locale. Les Polynésiens ont de leur côté vivement critiqué cette idée et attendent de nombreuses réponses du gouvernement et de ces études.

Crédit photo : [Seasteading](#)

Cependant, ce projet a un coût énorme et personne ne sait pour le moment si celui-ci va devenir réalité ou bien s'il va être réduit à une simple utopie. Il faudra attendre la fin de l'année et voir si les études menées ont convaincu le gouvernement. Si c'est le cas, il faudra alors que l'institut lève entre 30 et 50 millions de dollars pour poursuivre le projet.

[VIDEO] Des îles flottantes artificielles pour répondre à la montée des eaux

Novethic – Climat – 29. Jul 02 :39

By : Marina Fabre

Une équipe de scientifiques néerlandais est en train de tester une île artificielle flottante qui permettrait de répondre à la montée des eaux et à la surpopulation. En Polynésie française, une entreprise de la Silicon Valley, vient d'obtenir l'autorisation de réaliser un projet d'île flottante artificielle.

Pour répondre au défi de la montée des eaux et la surpopulation à venir, les chercheurs du Maritime Research Institute Netherlands (MARIN), situé aux Pays-Bas, sont en train de tester un concept de gigantesque île flottante composée de 87 grands triangles reliés entre eux. À taille réelle, ces plateformes pourraient atteindre cinq kilomètres de diamètre.

“Avec l'augmentation de la population dans le monde, il n'y a pas assez d'espace dans les villes, ni près des côtes où beaucoup de personnes vivent et travaillent. Ce sont également des zones susceptibles d'être inondées par la mer”, explique à Digital Trends, Olaf Waals, responsable du projet. “Nous avons pensé qu'il serait intéressant d'examiner la faisabilité technique de construire ces îles flottantes géantes. De nombreux concepts futuristes existent, pour des ports, des fermes ou des villes. Nous avons voulu vérifier si une telle proposition était réaliste et viable”.

Bientôt une île flottante en Polynésie française

Les tests devraient durer 3 ans et les chercheurs estiment que leurs îles flottantes pourraient être construites d'ici 10 à 20 ans. Mais ils pourraient se faire damner le pion par la Silicon Valley. Le Seasteading Institute, lancé par le millionnaire Peter Thiel, fondateur de PayPal, a signé en janvier un pré-accord avec le gouvernement autonome de Polynésie française pour construire une île flottante aux larges de ses côtes. Un premier projet pilote devrait voir le jour dès 2020. Il comporterait trois plateformes de 2500 mètres carrés capables d'héberger 200 habitants.

“Le projet consiste à construire des plateformes flottantes écologiques dans un lagon de la Polynésie française, qui pourrait offrir une réponse aux défis liés à la montée des eaux et au développement durable”, explique Seasteading.

Un enjeu environnemental donc, mais pas seulement. Seasteading regroupe surtout des libertaires, désireux de créer leur propre système de gouvernement dans ces îles flottantes. “Pourquoi vouloir coloniser Mars et pas la Terre ? La moitié de la surface du globe n'appartient à aucun État”, expliquait au Monde Joe Quirk, un des avocates de la colonisation des mers ou “seasteading”. Le but : ne pas entraver la recherche scientifique et l'esprit d'entreprise cher à la Silicon Valley.

Un projet de cité flottante veut devenir un laboratoire de recherche géant

Hitek – Actualités – 28. Jul 04 :57

By : Posté Le Juillet

Un groupe de libertariens fortunés de la Silicon Valley a entamé, il y a quelques années, un

projet de création d'une ville flottante à Tahiti, en Polynésie Française, dans le but de créer une société nouvelle qui ne serait pas régie par les lois “terrestres.” Cette idée ressemble à un scénario de

film de science-fiction, mais les personnalités à la tête de ce projet se veulent ambitieuses pour leur “ communauté techno-libertarienne. ”

Un paradis de l'innovation scientifique et technologique

Débuté en 2008 sous la direction de Peter Thiel, fondateur de PayPal, et Patri Friedman, théoricien politico-économique, The Seasteading

Institute se présente avec un objectif bien précis : “créer des communautés océaniques permanentes et autonomes pour permettre l'expérimentation et l'innovation avec divers systèmes sociaux, politiques et juridiques.”

Sur le site web du projet, on peut voir que le projet a de nombreuses ambitions de recherches scientifiques et technologiques dans différents domaines

Le magazine Journal Nature s'intéresse à nos îles...

TahitineWS -21. Jul 22 :52

By : Redaction TahitineWS

Le président du Conseil économique, social et culturel (CESC), Winiki Sage, a reçu Emma Marris hier en fin de journée.

Installée aux États-Unis, cette jeune écrivaine a publié en 2011, son premier livre « Rambunctious Garden » salué par la critique. Passionnée d'écologie, elle est également auteure free-lance pour de grands médias tels que le National Geographic, le New York Times, Slate, Orion, ou encore Discover.

De passage à Tahiti, elle n'a pas manqué de s'intéresser au projet des îles flottantes présenté il y a quelques mois à Tahiti par Marc Collins,

collaborateur associé de la « Seasteading Institute ».

Dans le cadre d'un article qui sera publié par le magazine Journal Nature (www.nature.com), elle a souhaité rencontrer le président du CESC suite à la conférence « Quelle Polynésie en 2050 ? » qui s'est tenue à l'hôtel Le Méridien le 11 juillet dernier. C'est également en sa qualité de président de la fédération des associations de protection de l'environnement (FAPE) « Te Ora Naho », et de représentant des associations « Moruroa E Tatou » et « Tamarii Moruroa » que Winiki Sage s'est exprimé.

Communiqué CESC

Habiter sur l'eau, de l'utopie à la réalité...

Maison a Part - Front Page -18. Jul 05 :09

Produits et guides conseils pour parties communes, résidences et immeubles. Partagez vos articles avec vos amis sur Facebook Inspirations, tendances et nouveautés produits pour accompagner le particulier dans ses travaux

Brise lames

Un vaste système de brise-lames doit entourer la cité lacustre afin de la protéger des assauts de l'océan. Cette structure amovible pourra

l'accompagner dans ses déplacements à travers les mers du globe. Une solution plus compliquée toutefois que le Freedom Ship, sorte de méga-paquebot, qui se déplace par ses propres moyens et qui offre moins de résistance hydrodynamique.

Partagez vos articles avec vos amis sur Facebook Inspirations, tendances et nouveautés produits pour accompagner le particulier dans ses travaux Produits et guides conseils pour parties communes, résidences et immeubles.

Panneaux solaires et serres hydroponiques

La première ville, devrait, selon le cabinet DeltaSync, se composer de onze modules différents pour pouvoir accueillir 225 à 300 résidents à plein temps, plus une capacité hôtelière de 50 lits. L'investissement à consentir sera donc élevé, avec 144 M€ nécessaires à cette phase pilote. Mais les promoteurs espèrent que l'adoption d'un mode de vie libertaire, non soumis à des réglementations pesantes, séduira suffisamment de (riches) investisseurs. Du côté de l'énergie, des panneaux solaires associés à un système de stockage par batterie seront embarqués, ainsi que des turbines exploitant la force des courants. Des espaces verts couvriront 20% de l'ensemble et des modules de culture hydroponique ("hors sol") sous serre apporteront une partie des vivres nécessaire à la communauté, tandis que l'eau de mer sera désalinisée pour la rendre potable. Il est également prévu qu'une gigantesque digue flottante puisse venir protéger la ville des assauts d'une mer déchaînée. Elle s'enroulerait autour, ne laissant qu'un étroit chenal pour les bateaux. Chaque module pourra échanger de place avec n'importe quel autre par le biais de remorqueurs et s'interfacera avec ses voisins afin de constituer une plateforme cohérente et stable.

Partagez vos articles avec vos amis sur Facebook Inspirations, tendances et nouveautés produits pour accompagner le particulier dans ses travaux Produits et guides conseils pour parties communes, résidences et immeubles.

Un coût au m² comparable à celui de Londres

D'après le Seasteading Institute, la première ville flottante jouissant d'une certaine autonomie politique pourrait être inaugurée en 2020. Les études menées par le cabinet d'ingénierie DeltaSync démontrent la faisabilité d'une cité composée de carrés et pentagones flottants de 50 mètres de côté. Ces deux formes autoriseraient de multiples combinaisons similaires à des organismes marins coloniaux tels les coraux et constitueraient le meilleur compromis entre stabilité, maniabilité, utilisation des ressources et coût. Les structures flottantes en caissons de béton étanches pourraient supporter des superstructures de trois étages de haut. Il a été calculé que le prix unitaire d'un bloc carré avoisinerait les 13 millions

d'euros : un montant finalement pas exorbitant puisqu'il amène le mètre carré habitable à environ 4.675 €, soit un tarif équivalent à celui d'une capitale comme Londres, bien inférieur au coût du mètre carré parisien.

La colonisation des espaces océaniques n'en finit pas de stimuler l'ingéniosité humaine : le Seasteading Institute, soutenu par le milliardaire Peter Thiel, cherche à développer de véritables villes flottantes à partir de modules préfabriqués. Ces cités lacustres ne se contenteraient pas d'être côtières mais pourraient être installées au large, dans les eaux internationales, afin de devenir de véritables sociétés utopiques miniatures. Découverte. Produits et guides conseils pour parties communes, résidences et immeubles. Partagez vos articles avec vos amis sur Facebook Inspirations, tendances et nouveautés produits pour accompagner le particulier dans ses travaux

L'avenir de l'homme est-il sur l'eau ?

L'urbanisation galopante sur les littoraux et le manque d'espace qui en résulte donnent des idées à ceux qui deviendront – peut-être – des visionnaires. Outre Jacques Rougerie, architecte français spécialiste de la colonisation des océans, d'autres ingénieurs se penchent sur la question depuis des années. En 2008, Patri Friedman, petit-fils d'un prix Nobel d'économie, lance le "Seasteading Institute" qui se destine à bâtir des villes marines. Diplômé de Stanford et cadre chez Google, il n'a rien d'un doux rêveur mais il est au contraire un homme d'affaires averti qui obtient le soutien financier du milliardaire Peter Thiel, co-fondateur de PayPal. Ensemble, ils souhaitent larguer les amarres et se libérer de toutes les contraintes en développant des communautés "libertariennes" autogérées, dans les eaux internationales situées à 370 km des côtes.

Et leur projet, bénéficiant de fonds importants, s'appuie sur divers travaux d'ingénierie, d'économie, d'écologie et même de droit international. Les premières expérimentations devront, toutefois, se faire avec l'accord d'un pays hôte, afin que l'assemblage des modules se fasse à l'abri d'une baie et non en pleine mer. Selon les documents rendus publics, les zones les plus propices, en termes de courants, de hauteur de vague, de température moyenne ou de sécurité,

se situeraient au large de la Californie, au sud-est du Japon, en face de Sydney (Australie), en mer Baltique ou au nord du Portugal.

Inspirations, tendances et nouveautés produits pour accompagner le particulier dans ses travaux Partagez vos articles avec vos amis sur Facebook Produits et guides conseils pour parties communes, résidences et immeubles.

Résidence de vacances ?

Les schémas proposés évoquent des résidences de vacances ordinaires, bardées de capteurs photovoltaïques.

Produits et guides conseils pour parties communes, résidences et immeubles. Inspirations, tendances et nouveautés produits pour accompagner le particulier dans ses travaux Partagez vos articles avec vos amis sur Facebook

Centre ville

Le centre de la colonie est symbolisé par cette structure en forme d'étoile de mer munie de cinq bras (et non de poulpe à huit tentacules...). Elle est en fait composée de six modules basiques (un pentagone central sur les faces duquel sont attachés des carrés). L'ensemble définit un agora abrité où peut se dérouler la démocratie directe revendiquée par les porteurs du projet.

Partagez vos articles avec vos amis sur Facebook Produits et guides conseils pour parties communes, résidences et immeubles. Inspirations, tendances et nouveautés produits pour accompagner le particulier dans ses travaux

Pentagone flottant

Un des éléments de base de la cité lacustre, le pentagone de 50 mètres de côté, construit sur trois étages. De quoi loger plusieurs dizaines de résidents dans des conditions de confort équivalentes aux meilleures stations balnéaires.

Inspirations, tendances et nouveautés produits pour accompagner le particulier dans ses travaux Produits et guides conseils pour parties communes, résidences et immeubles. Partagez vos articles avec vos amis sur Facebook

Utopie florissante ou future Atlantide ?

La vie sera-t-elle vraiment idyllique sur ces îlots artificiels? Seul l'avenir dira si cette utopie libertarienne ne se transformera pas en funeste Atlantide engloutie...

Quitte à créer des îles artificielles pour y vivre, autant choisir un environnement paradisiaque. Le Seasteading Institute, qui promeut la colonisation des océans, s'est rapproché d'un archipel francophone, célèbre dans le monde entier pour la beauté de ses lagons. Mais en quoi consiste exactement ce projet? Eléments de réponse. Partagez vos articles avec vos amis sur Facebook Inspirations, tendances et nouveautés produits pour accompagner le particulier dans ses travaux Produits et guides conseils pour parties communes, résidences et immeubles. Alors que le Seasteading Institute semblait intéressé par les eaux situées au large de la Californie ou de l'Australie pour implanter ses utopiques villes flottantes, c'est finalement en Polynésie française que le projet libertarien pourrait finalement voir le jour. Les autorités locales, qui jouissent d'une grande autonomie, ont en effet signé un protocole d'accord avec l'institut qui promeut "le développement de l'humanité sur les océans". Ce dernier a été fondé en 2008 dans la Silicon Valley et porte l'ambition de mettre au point des technologies permettant à des communautés de s'établir sur des îles artificielles pour y vivre, y travailler et y mener des travaux scientifiques.

Mais que contient vraiment le projet polynésien? Selon un document du Seasteading Institute, il s'agira de "construire des plateformes flottantes écologiques dans un lagon

(...) qui pourraient offrir une réponse aux défis liés à la montée des eaux et au développement durable ". Ces îles artificielles constitueraient des bases rassemblant habitations, bureaux et infrastructures, où seraient explorées "de nouvelles manières de vivre ensemble "et des innovations dans les technologies digitales ou marines" en créant un pôle d'attractivité bénéficiant d'un cadre unique ". Car l'archipel du Pacifique sud rassemble en effet toutes les conditions requises : climat idéal, eaux protégées et peu profondes dans certains lagons, activité cyclonique et de tsunamis limitée, infrastructures locales de qualité avec liaisons aérienne et maritime fréquentes et directes... Autre

avantage pointé par l'institut californien : une "grande stabilité institutionnelle et un état de droit moderne". Des remarques cocasses lorsque l'on sait que l'idéal libertarien consiste justement à se libérer des institutions classiques en s'établissant loin des côtes, dans les eaux internationales !

Beaucoup de promesses mais pour quel impact

réel ?

Autre question : le coût. Les porteurs du projet l'assurent, le gouvernement polynésien ne financera ni les études, ni la réalisation, et les contribuables ne verseront rien. " Il n'y aura pas non plus de défiscalisation locale", malgré un investissement de 30 à 50 M

First Floating on Water Cities are Coming par fubiz

Hellocoton - Culture - 07. Jul 08 :10

By : Synthwave Playlist

Lancé à San Fransisco en 2008, le **Seasteading Institute** a été conçu par les patrons de la Silicon Valley pour créer des îles ex nihilo. L'idée est de donner vie à des micro-nations dans lesquelles ces géants de l'innovations pourraient appliquer leurs lois en fonction de leurs exigences. Projet qui donne à réfléchir, ces îles seront habitées par des laboratoires de recherches flottants sur des radeaux interconnectés. La **Polynésie française** sera le premier pays à...

Lire la suite sur le blog >

Cet article provient du blog Fubiz. Romain

Colin habite à Paris et est également auteur de *Reilly Turns Luxury Brands into Mass Consumption*.

Jetez aussi un oeil à cet article de *Culture Match* sur son blog, Visiter une exposition sur internet est dorénavant possible : Grâce à la chaine «Expo in the city», vous allez pouvoir visiter plusieurs expositions à...

Rebondissons sur la thématique grace à l'article de *Le Rewind Club* qui s'en préoccupe dans *Synthwave Playlist*. : Quoi de mieux pour commencer le week-end qu'une petite playlist de chansons au son très 80s....

First Floating on Water Cities Project

Fubiz - Design - 07. Jul 08 :01

Lancé à San Fransisco en 2008, le **Seasteading Institute** a été conçu par les patrons de la Silicon Valley pour créer des îles ex nihilo. L'idée est de donner vie à des micro-nations dans lesquelles ces géants de l'innovations pourraient appliquer leurs lois en fonction de leurs exigences. Projet qui donne à réfléchir,

ces îles seront habitées par des laboratoires de recherches flottants sur des radeaux interconnectés. La **Polynésie française** sera le premier pays à accueillir ce projet, dont le début devrait être 2019.

Le 198e Etat sera une île artificielle

Paris Match – High-Tech – 20. Jun 06 :08

By : Claire Lefebvre, Thierry Carpentier

Pour s'affranchir des règles des nations, une seule solution : installer des plateformes dans des eaux internationales. Cela pourrait devenir réalité en 2022. Grâce à un accord négocié par The Seasteading Institute, un think tank spécialisé dans la création d'îles artificielles, et les autorités de Tahiti.

Au départ, une idée folle : mettre en concurrence les Etats comme s'il s'agissait d'entreprises comme les autres. Car, pour ceux qu'on appelle les libertariens, il est un constat implacable : le système fonctionne mal. Et les gouvernements sont des entreprises inefficaces. Les consommateurs – c'est-à-dire les citoyens – sont insatisfaits. Il faut donc innover. Et envisager l'inimaginable : se passer des Etats et de leurs impôts. Comment? En créant une multitude de micronations indépendantes sur des plateformes dans des eaux internationales où la législation des gouvernements ne s'applique pas.

Un pays dirigé par Starbucks ou Apple?

Situées en pleine mer, soumises à aucune juridiction, elles proposeraient chacune une forme

de gouvernance différente. Les citoyens n'auraient qu'à choisir le système qui leur conviendrait le mieux, et en changer s'ils sont déçus. Dans ce contexte, tout devient envisageable. Y compris renoncer à la démocratie. « Imaginez un pays dirigé par Starbucks ou Apple, qui vous proposerait des services aussi satisfaisants que leurs produits. Les gens se ficheraient bien de ne pas avoir le droit de vote! » explique l'homme à l'origine de ce projet, Patri Friedman. Dix ans après avoir fondé The Seasteading Institute, cet ex-ingénieur de Google et petit-fils de l'économiste ultralibéral Milton Friedman est prêt à créer sa première île. La Polynésie française a signé le 13 janvier dernier un « protocole d'accord » allant dans ce sens.

Reste à définir un cadre qui convienne aux deux parties, car derrière cette volonté de « disrupter » la politique se trouve une philosophie profondément libertarienne. Un courant dont Patri Friedman est l'un des plus fervents défenseurs et qui vise à limiter le rôle de l'Etat au niveau fiscal, en matière de droit du travail ou en ce qui concerne le développement des technologies et de la biomédecine.

L'idéologie libertarienne, un marxisme de droite

Iles flottante en Polynésie : rêve ou réalité ?

Je pars.ch – 10. Jun 06 :49

La colonisation des mers est un sujet en vogue dans la Silicon Valley. Joe Quirk, directeur de l'institut à but non lucratif Seasteading, lance le mot en déclarant : « Vous en avez assez de la politique et des politiciens? Lancez votre propre pays! ».

Son idée part d'un principe d'appropriation de la surface des océans pour créer des pays sans taxe et sans gouvernement. Assez utopique tout cela, mais, pourtant, Edouard Fritch, président de la Polynésie française et Marc Collins, ambassadeur

du Seasteading Institute en Polynésie, ont signé, le 13 janvier selon la Dépêche de Tahiti, un protocole d'accord prévoyant que les signataires mettent en commun leurs efforts en vue de la réalisation d'un projet pilote d'îles flottantes en Polynésie française. Le coût seul des études à mener dans l'année est de l'ordre d'environ deux millions de dollars et la construction ultérieure d'un prototype flottant de 7 500 m2 est estimée par le Seasteading Institute à 50 millions de dollars. Financée notamment par le fondateur de Paypal Peter Thiel, le Seasteading Institute

est, en effet, perçu comme un conglomérat de riches libertariens qui souhaitent s'exonérer de la pression fiscale et, parfois, des règles établies par les Etats. Selon la presse quotidienne française, le projet pilote porte sur trois plates-formes de 2 500 m², qui hébergeront quelque 200 habitants, des magasins et des bureaux, à l'horizon 2020. Il reste néanmoins plusieurs zones d'ombre. Le gouvernement polynésien s'attendait à des discussions concrètes et un projet architectural défini, mais, pour l'instant, la démarche reste politique et commerciale. Or, le Seasteading Institute n'a produit jusqu'alors qu'une esquisse,

et les habitants de la Polynésie française ne se montrent pas très enthousiaste, sentiment partagé par l'océanographe Jacques Rougerie qui a l'impression que le projet de Seasteading ne se préoccupe pas du patrimoine architectural de l'archipel et ne s'intègre pas à la culture polynésienne. Affaire à suivre. Nom (obligatoire)

Courriel (ne sera pas publié) (obligatoire)

Site Web

VERIFICATION (CAPTCHA) : Compléter l'addition pour valider le commentaire

9 + = 17

Conférence sur les océans : Iles marquises : la question des océans “on la vit tout simplement”

La Minute – Accueil – 09. Jun 06 :01

Le sort des petits états insulaires en développement était parmi les sujets clefs au cœur des discussions mercredi, au troisième jour de la Conférence sur les océans qui se déroule cette semaine au Siège de l'ONU à New York.

Délégations gouvernementales, experts et membres de la société civile ont participé aux assises axées sur des thématiques se penchant sur les collectivités durables ou encore l'accès aux débouchés pour les produits marins. L'occasion pour ONU Info d'aller à la rencontre de Pascal Erhel Hatuuku, directeur de l'ONG Motu Haka, Fédération culturelle et environnementale des Iles Marquise.

Selon lui, l'archipel des Iles Marquises constituent un écosystème naturel remarquable. Leur grand isolement géographique et leur diversité géomorphologique associée à une topographie accidentée, est à l'origine de la diversification d'une flore et d'une faune terrestre et marine uniques et originales.

« La question des océans, on ne se la pose

même pas parce qu'on la vit tout simplement », a affirmé le directeur de l'ONG Motu Haka, lors de l'interview.

Il a expliqué que la Polynésie française une très grande étendue d'eau de 5 millions de kilomètres carré, la taille de l'Europe, avec 270.000 habitants qui se répartissent sur un peu moins de 118 îles, dont l'archipel des Marquises. Ce dernier est composé de 6 îles habitées et de 6 îles non habitées avec une population de 10,000 habitants.

Les marquises ressentent déjà les effets du changement climatique, à l'instar des cocotiers qui souffrent de la salinisation de l'eau douce des îles. Aussi les huîtres souffrent de l'acidification des océans, ce qui pourrait poser un problème économique à l'industrie de la perle dans le pays dans quelques années.

Pascal Erhel Hatuuku revient sur le projet d'îles flottantes du Seasteading Institute qui consiste à construire des plateformes flottantes écologiques dans un lagon de la Polynésie française, qui pourrait offrir une réponse aux défis liés à la montée des eaux et au développement durable.

Other source references

Média Terre – Archives 09. Jun – 05 :09

Bientôt une île flottante et utopique au large de Tahiti?

Les Affaires – Blogues – 07. Jun 13 :02

Oui, la mer est émeraude, le sable fin et l'ombre des palmiers bienfaisante. Ce n'est pas un cliché, c'est bel et bien la réalité. Une réalité qu'on apprécie d'autant plus lorsqu'on a dû passer une vingtaine d'heures enfermé dans différents avions pour arriver jusqu'ici, de l'autre côté de la planète.

Curiosité de journaliste oblige, je me suis vite informé, ici et là, de l'actualité des lieux, des nouvelles qui font jaser les Tahitiens, ces temps-ci. Et c'est comme ça que je suis tombé sur une histoire fabuleuse...

Imaginez l'incroyable : la Silicon Valley qui s'installerait dans un paradis terrestre, comme Tahiti... Allons plus loin encore, et imaginez maintenant que la Silicon Valley en profite pour créer une toute nouvelle forme de société, où la démocratie aurait un tout autre visage, où le travail ne ressemblerait à rien de ce qu'on connaît, où même la façon de vivre serait inédite... Rêvez-vous éveillé? Eh bien non! Mille fois non! Ce que je viens de vous évoquer est bel et bien en train de voir le jour. Explication.

L'organisme californien **Seasteading Institute** a signé en janvier dernier une lettre d'intention exceptionnelle avec Édouard Fritch, le président de la Polynésie française, la collectivité d'outre-mer de la République française composée de cinq archipels regroupant 118 îles, dont Tahiti. Dans cette lettre, il est déclaré que le **Seasteading Institute** a la ferme intention de bâtir une île flottante au large de Tahiti. Celle-ci serait a priori formée d'une quinzaine de plateformes modulaires (10 d'une superficie de 6.250 mètres carrés et 5 de 1.000 mètres carrés), ancrées aux fonds marins et reliées à la côte. Elle serait capable d'héberger quelque 200 personnes en mesure de vivre en autarcie grâce, notamment, à l'aquaculture, à l'agriculture verticale et aux énergies solaire, éolienne et marémotrice.

L'idée est simple... Il y aurait des logements, des bureaux, des centres de recherche scientifique ainsi que des incubateurs de start-ups. Cette communauté à nulle autre pareille adopterait

«l'économie bleue», un concept forgé par l'industriel belge Gunter Pauli – souvent surnommé le «Steve Jobs du développement durable» – qui préconise l'exploitation des ressources des mers et océans pour parvenir à une autonomie totale, sans aucun impact négatif sur l'environnement.

Cette dimension utopique du projet – pour mémoire, l'utopie est un terme inventé en 1516 par le penseur britannique Thomas More, désignant une société imaginaire idéale – est fondamentale. Elle est même soulignée à plusieurs reprises dans la lettre d'intention : «Les parties signataires comprennent qu'elles doivent agir dans le cadre d'une réglementation spéciale (...), l'Île Flottante devant être située dans une zone économique spéciale innovante», est-il notamment stipulé.

Une zone économique spéciale (ZES)? Il s'agit d'un territoire géographique où les lois économiques sont plus libérales, la plupart du temps plus avantageuses pour les entreprises (incitations fiscales, droits de douane allégés,...), que celles en vigueur dans le reste du pays ; et ce, en général dans le but d'attirer des investissements étrangers, ou encore de créer des emplois. Il y en a aujourd'hui plusieurs milliers de par le monde, par exemple en Chine et en Inde.

Mais là, il est question d'une ZES «innovante». Qu'est-ce à dire? Mystère. Pour s'en faire une idée, il convient, je pense, de regarder qui est à la tête du **Seasteading Institute**...

L'organisme sans but lucratif a été fondé en 2008 par Wayne Gramlich, un consultant en informatique bien connu de la Silicon Valley, et Patri Friedman, un ex-ingénieur de Google qui se trouve être le petit-fils de Milton Friedman, l'un des économistes les plus influents du 20e siècle, dans le but de créer, un beau jour, une communauté vivant de manière autonome sur une plateforme marine située en-dehors des eaux internationales. Très vite, il a bénéficié du soutien financier du milliardaire Peter Thiel, cofondateur du système de paiement en ligne PayPal et investisseur précoce de Facebook.

Or, les trois s'affichent ouvertement comme des libertariens, c'est-à-dire comme des adeptes

du libertarianisme, cette philosophie politique qui prône la liberté individuelle en tant que droit naturel. D'après celle-ci, l'État doit être réduit à sa plus simple expression, voire à sa disparition totale en tant que système fondé sur la coercition, pour laisser place à une coopération libre et volontaire entre les individus. Autrement dit, chacun est libre de faire ce qu'il entend, tant que cela ne nuit en rien à autrui. La liberté est ainsi la clé de voûte des rapports sociaux, des échanges économiques et du système politique.

On le voit, bien, l'objectif est ici éminemment politique. Il est ni plus ni moins de créer une toute nouvelle sorte de société, voire de nation. Et ce, en droite ligne avec l'esprit libertaire de la Silicon Valley.

Est-ce là un bien? Un mal? Difficile à dire. À Tahiti, cela soulève autant l'enthousiasme que l'inquiétude...

John Hawkins, un consultant américain en recrutement établi à Shanghai (Chine), a été mandaté pour analyser l'impact économique potentiel de l'Île Flottante, à partir des maigres données actuellement disponibles. Il en a récemment dévoilé les faits saillants :

- > Phase de construction : un impact de 100 à 150 millions de dollars et la création de 200 à 300 emplois ;

- > Phase d'opérations préliminaires : création de 150 à 200 emplois ;

- > À terme : création de 400 emplois directs ou induits (services aux entreprises, comme la comptabilité, le conseil et la gestion immobilière ; recherche technique et scientifique ; maintenance ; restauration ; hôtellerie ; etc.).

- > Revenus fiscaux générés par le surcroît d'activité pour les entreprises locales : entre 20 et 30 millions de dollars par an.

En conséquence, nombre d'acteurs économiques locaux applaudissent à tout rompre l'arrivée d'un projet aussi novateur qu'audacieux. Il faut savoir que le taux de chômage à Tahiti est de 21,8%, selon les données de l'Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF)...

Mais quelques voix s'élèvent tout de même, terriblement inquiètes. À l'image de celle de Jacques Rougerie, un architecte océanographe membre de l'Institut de France : «Je ne cerne pas bien le projet du Seasteading Institute.

Surtout, je ne suis pas sûr qu'il tienne compte de la complexité de la Polynésie, à ses spécificités économiques, culturelles, humaines et environnementales. Je m'inquiète notamment d'un risque de "communauté fermée", coupée de la culture polynésienne», a-t-il récemment confié à France Info.

Même son de cloche chez Cécile Gaspar, une vétérinaire spécialisée en écologie marine : «Pour l'instant, ce projet n'est pas encore assez clair pour que nous puissions le comprendre. Sans parler du fait que la population polynésienne semble très critique à son égard», a-t-elle ajoutée.

Voilà pourquoi le Seasteading Institute ne cesse de dépêcher sur place ses membres, leur but étant de rassurer la population. Ainsi, on peut aisément y croiser : Joe Quirk, qui se présente comme un "seavangelist" et agit comme porte-parole du Seasteading Institute ; Greg Delaune, un expert en développement durable qui agit, lui aussi, comme porte-parole de l'organisme californien ; ou encore Karina Czapiewska, la vice-présidente, développement, de Blue Frontiers, la société créée par l'organisme pour concrétiser le projet d'île flottante.

Ce n'est pas tout. Il y a deux semaines de cela, le Seasteading Institute a organisé à Tahiti une série de conférences, avec pléthore de vedettes internationales comme Rachel Murch (une consultante en changement organisationnel établie à Las Vegas), Tom Bell (un expert en législation des ZES) et Tony Hsieh (PDG de Zappos et star de la Silicon Valley). Mission : faire passer le message comme quoi il n'y a pas matière à inquiétude, mais plutôt à enthousiasme.

Le message passera-t-il auprès de la population? Cela reste à voir. Pour l'heure, chacun doit se contenter des minces informations divulguées à droite et à gauche, comme, entre autres, les esquisses d'architectes effectuées dans le cadre d'un concours international. Ces dernières donnent une vague idée de ce à quoi pourrait ressembler l'île flottante, à l'image du 1er prix, Artisanopolis, signé par Gabriel Sheare, Luke et Lourdes Crowley ainsi que Patrick White (voir la vidéo ci-dessous).

L'île flottante verra-t-elle, donc, le jour? Il est trop tôt pour le savoir. Les Tahitiens devraient en avoir une idée un peu plus juste d'ici la fin

de l'année : la lettre d'intention indique que le Seasteading Institute s'est engagé à prouver avant le 31 décembre la faisabilité et la viabilité du projet, études à l'appui.

À suivre, donc...

Espressonomie

Un rendez-vous hebdomadaire dans Les

affaires et Lesaffaires.com,, dans lequel Olivier Schmouker éclaire l'actualité économique à la lumière des grands penseurs d'hier et d'aujourd'hui, quitte à renverser quelques idées reçues.

Découvrez les précédents billets d'Espressonomie

Et la page Facebook d'Espressonomie

Faced with rising seas, French Polynesia ponders floating islands

Magzter - News -02. Jun 02:10

By: Tnm Marquee

Environment

The Pacific nation of French Polynesia, looking for a potential lifeline as global warming takes hold.

floating island_pixabay.jpg

Image for representation

By Sebastien Malo When former Google software engineer Patri Friedman came up with the idea of building floating islands, he had in mind an unusual buyer: Libertarians, seeking freedom to live beyond the reach of governments. But his futuristic plan has now found a new, motivated and very different audience – small islands halfway around the world that are slowly being submerged by sea level rise. The Pacific nation of French Polynesia, looking for a potential lifeline as global warming takes hold, in January became the first country to sign an agreement to deploy the floating islands off its coast. “Dreams belong to those who want to move forward and make them happen,” said Jean-Christophe Bouissou, the country’s housing minister, at a San Francisco ceremony where he inked a memorandum of understanding with The Seasteading Institute. The institute – the name combines “sea” and “homesteading” – is the brainchild of Friedman and Silicon Valley investor Peter Thiel, who helped found it and initially pumped more than \$1 million into the floating islands project. He is now no longer involved in the institute, but Friedman is taking forward the

project. With its possibility of creating new floating nation states, it has won converts among libertarians, whose ideology argues that greater freedom makes people thrive, said Doug Bandow, a senior fellow at the Cato Institute, a Washington D.C.-based libertarian thinktank. But the possibility of keeping a sinking nation afloat clearly presents another opportunity for the technology, he said. “If (island nations) feel threatened by the rising sea... they might view this as being the best option for their people,” Bandow said. “Obviously, living on a seastead is very different from even living on an island. Nevertheless, if you figure there’s going to be relocation, maybe this is a better option to stay in the region as opposed to having to literally move en masse to another country,” he said. Rising risk Low-lying, small islands of the Pacific are disproportionately at risk of losing land as sea level climbs by an expected 10 inches to 32 inches (26–82 cm) by the late 21st century, according to the U.N.’s Intergovernmental Panel on Climate Change. In a 2013 study of more than 1,200 French-controlled islands, researchers at the Paris-Sud University found that French Polynesia and the territory of New Caledonia, also in the South Pacific, were most at risk of seeing their islands entirely submerged. Bouissou, of French Polynesia, says he sees in floating cities the kind of outside-the-box thinking that could solve such a problem. “There are very few people that have this kind of ability to be forward looking,” said Bouissou in a telephone interview. Many among

his country's 270,000 residents have in the last two decades already begun seeing their houses more frequently flooded, he said. A look at the islands Under the terms of the deal with French Polynesia, The Seasteading Institute will first study the project's economic and environmental impact, at the institute's own cost, said Joe Quirk, a project's spokesman. If the study looks positive, the institute will try to raise investment to put in place three solar-powered pilot platforms, each roughly 165 by 165 feet (50 by 50 meters), Quirk said. Under the plan, the islands – likely to be located inside a lagoon near French Polynesia's Tahiti – would be made a "special economic zone", in the hope of attracting tech companies, he said. "I expect French Polynesian and foreign people to live there and commute there for work, and schoolchildren to take class trips there," Quirk said. One rendering shows a floating island dotted with palm trees and supporting a multi-story building designed to resemble French Polynesia's national flower, the Tahitian gardenia, said Quirk. Sailing ships are docked in calm waters, just footsteps from an inviting beach, the drawings by Dutch engineering firm Blue21 show. The islands' engineering details remain to be developed, Quirk said. But in a 2013 study commissioned by the institute, Dutch design firm DeltaSync concluded that the artificial islands could best withstand the ocean's elements as modular platforms that can be connected and arranged in branch-like structures. Construction of the islands, which the institute hopes to fund with investor cash, could cost between \$10 and \$50 million and begin as early as 2018, Quirk said. The institute is in the process of recruiting investors, he said. "We're not going ask for any money (from French Polynesia). We're just going to ask for permission, legislation. And if it fails, we absorb the risks. We'll disassemble and move on," Quirk said. Skeptical voices The vision of floating cities has drawn some skepticism. Michael Gerrard, director of the Sabin Center for

Climate Change Law at Columbia University in New York City, warned that such technological initiatives could divert attention from dealing with the root causes of climate change. "The caution I have is that sometimes people advance futuristic ideas of this sort as a way of saying climate change isn't so bad because if it happens we'll find a way around it," he told the Thomson Reuters Foundation in a telephone interview. "Clearly, the most important thing that can be done is to control greenhouse gas emissions so that these islands are not submerged." Alexandre Le Quéré, a radio host for station Polynésie 1ère in French Polynesia, said that in his view the floating island project had yet to get most citizens fired up. The repeated scaling back of another mammoth project – the holiday resort Mahana Beach, aimed at spurring the tourism industry – has left a bitter taste in the mouths of French Polynesians, he said in an online interview. An initiative by The Seasteading Institute to establish a floating island community off the coast of Honduras was delayed in 2015 due to political unrest in the country, Quirk said. But the institute remains optimistic about resuming its project there, he said. The French Polynesian initiative is in a stronger position to succeed, he said, in that the institute has for the first time secured an agreement with a host nation. That one factor could be key, said the Cato Institute's Bandow. "If you can start finding governments that are willing to at least contemplate an arrangement – if you get one of them working somewhere – then suddenly it makes the whole enterprise look a lot more practical," he said. (This story was first published on May 20, 2017 in Thomson Reuters Foundation, the charitable arm of Thomson Reuters, that covers humanitarian news, women's rights, trafficking, corruption and climate change.)

Enable Notification:

No

TNM Marquee:

No

Other source references

The News Minute – News 26. Apr – 13:30

En Polynésie, les libertariens à la conquête de l'océan

Sur la Plage – Actualités – 31. May 03 :44

Vous pensiez que le réchauffement climatique était dû, ou pour le moins lié aux règles économiques actuellement en vigueur ? Et bien des libertariens de la Silicon Valley affirment faire cohabiter la liberté économique et la lutte contre le réchauffement climatique et ses effets.

Comment ? Ils envisagent la construction de plate-formes flottantes modulaires avec des bureaux et des habitations, sur lesquelles les entrepreneurs pourraient mener à bien leurs projets sans entrave réglementaire ou fiscale. Autonomes en énergie, elles auraient par ailleurs l'avantage de s'accommoder fort bien de la montée des eaux, contrairement à certains états insulaires comme les Tuamotu qui sont condamnés à plus ou moins long terme. Les concepteurs affirment de plus que leur présence à la surface permettrait de réduire la température des eaux environnantes et ainsi limiter le blanchiment des coraux qui ceignent le lagon. Les projets sont déjà bien avancés et la construction du premier prototype pourrait démarrer très bientôt, dès 2018 s'il vous plaît ! L'inauguration pourrait avoir lieu dès 2020.

Mais attention, si ce projet est porté par des libertariens, c'est qu'il y a un autre objectif que la protection de l'environnement. Les libertariens (à ne pas confondre avec les libertaires) sont un courant de l'anarchisme classé à droite. Ils prônent une liberté totale, notamment en matières économique et sociétale, et visent, pour les plus

radicaux d'entre eux, à éradiquer toute forme d'État.

Ces îles flottantes pourraient donc devenir une concrétisation de leur idéologie politique en devenant des cités autonomes, indépendantes de tout état existant. Parmi les financeurs de ce projet, on retrouve notamment Peter Thiel, l'un des fondateurs de PayPal, et Patri Friedman, petit-fils de Milton Friedman, théoricien bien connu du modèle néolibéral, à la tête du [Seasteading Institute](#), l'association qui porte ce projet.

Pourquoi une cité flottante plutôt qu'une cité terrestre ? Parce que, selon les promoteurs du projet, les états dominant déjà toutes les terres émergées alors que les océans, dans leur majorité n'appartiennent à personne. Et pourquoi la [Polynésie Française](#) pour établir le prototype ? Notamment parce que ce Territoire d'Outre-Mer possède des infrastructures intéressantes en termes de connexion numérique et de services disponibles. Et, d'un point de vue juridique, la [Polynésie](#) dispose d'une grande autonomie vis-à-vis de la Métropole, ce qui permet de passer plus facilement des accords pour régler les nombreux problèmes juridiques posés par un tel objectif.

Il s'agit pour le moment d'un prototype. L'objectif déclaré du [Seasteading Institute](#) est bien, à plus ou moins long terme, de créer des cités de grande taille indépendantes de tout État. Ce projet n'est pas sans rappeler le projet japonais de cité sous-marine Ocean Spiral, ce dernier n'ayant toutefois pas de visée politique déclarée.

Les îles flottantes sont-elles une solution pour lutter contre la montée des eaux ?

La Croix VIP – Actualité – 28. May 23 :57

By : Denis Sergent

Plusieurs spécialistes analysent, pour La Croix, le projet de construction d'îles flottantes près de

Tahiti, en [Polynésie française](#), pour faire face à la montée des eaux.

Vue d'artiste du projet de The [Seasteading Institute](#).

Quel est le principe des îles flottantes ?

Il existe deux grands types d'îles flottantes, tous deux inspirés des plates-formes pétrolières. Les premières reposent directement à la surface de l'eau, telles de grandes barges plates modulaires, ancrées au fond marin au moyen de câbles. Très sensibles à la houle et aux vagues lors des tempêtes, elles ne peuvent être implantées qu'en bordure de côte ou, mieux encore, dans des baies protégées des vents dominants ou dans des lagons comme il en existe tant en Polynésie française.

Les autres, en mer un peu plus profonde, sont plus sophistiquées. Elles consistent en plates-formes modulaires sur lesquelles sont élevés les habitations, commerces, hôtels... Celles-ci reposent sur des jambes en treillis tubulaire métallique ou en béton, lesquels s'appuient sur des flotteurs immergés à mi-eau.

Dans ce cas, la plate-forme ne repose pas directement à la surface de l'eau et est donc moins sensible à la houle. L'ensemble est également arrimé au fond marin pour ne pas partir à la dérive en cas de vent violent.

À Lire : Xynthia, la tempête la plus dévastatrice depuis 1999

– Quels en sont les avantages et les limites ?

Le projet initial de The Seasteading Institute, une entreprise californienne spécialisée qui vient de signer un pré-accord avec le gouvernement autonome de Polynésie française, serait du premier type et porterait sur 2 à 3 plates-formes de 50 mètres de côté, hébergeant chacune environ 30 personnes, pour un prix de 14,2 millions d'euros, soit environ 5 000 € le m² ! Les plates-formes modulaires devraient fabriquer leur énergie (éolienne et solaire produisant de l'électricité) et traiter leurs déchets, produire de l'eau potable, faire de l'élevage (algues, coquillages, poissons).

Côté limites, on ne sait encore rien à propos de l'impact sur l'environnement naturel. Le prix de revient, très élevé, ne pourra pas permettre de reloger des « réfugiés climatiques ».

À Lire : Changement climatique, les combats des peuples indigènes

Quelle efficacité pour contrer la montée des eaux ?

« La pertinence de ce projet en Polynésie française me semble très contestable, indique Rafaël Almar, océanographe à l'IRD, spécialiste des côtes africaines, chiliennes et vietnamiennes. On sait que le risque de submersion, bien qu'amplifié par le réchauffement climatique, reste dépendant de deux facteurs essentiels : la montée du niveau de la mer – du fait de la dilatation de l'eau et de la fonte des glaciers – d'une part, le nombre et la force des vagues d'autre part. Or, les îles volcaniques de la Polynésie française sont justement souvent dotées de lagons formés par une couronne de coraux, c'est-à-dire d'un espace relativement calme où les grosses vagues n'arrivent pas », explique le chercheur.

« En Polynésie, la situation est bien différente de celle des îles particulièrement basses de Kiribati, Tuvalu et Nauru, où une majorité des insulaires ont déjà subi une hausse du niveau de la mer avec intrusion d'eau salée détruisant les cultures vivrières, suivie d'une sécheresse », poursuit Laurent Labeyrie (1), paléo-océanographe émérite (CNRS-Université Paris-Sud).

Alors que des habitants ont déjà migré dans une autre île (10 % des 10 000 habitants de Nauru entre 2005 et 2015, selon la COP 21), il existerait un projet à Kiribati, un archipel qui comporte 33 atolls. « Touchés par l'érosion maritime et la submersion, les Kiribati étudient la construction d'une structure flottante de 3 km de long sur laquelle on pourrait déposer de la terre organique de façon à assurer des cultures vivrières », indique Christian Buchet, directeur du Centre d'études de la mer à l'Institut catholique de Paris.

En 2050, l'ONU prévoit 150 millions de « réfugiés climatiques », chassés de leurs terres par des submersions marines, des inondations, des tempêtes et des séismes.

À Lire : Les « réfugiés climatiques » à la recherche d'une protection

(1) Auteur de : « Submersion, comment gérer la montée du niveau des mers », Odile Jacob, 2015.

Publicité Vue d'artiste du projet de The Seasteading Institute.

Quatre questions pour comprendre le projet fou de créations d'îles artificielles en Polynésie

Glowbi Italia – Judo – 26. May 02 :04

Pour le [Seasteading Institute](#), cet ambitieux projet, démarré en 2008, a pour objectif de lutter contre la montée des eaux. Mais c'est aussi un moyen de créer des sites où les règles des gouvernements, notamment fiscales, ne seront pas appliquées.... [Lire la suite]

Quatre questions pour comprendre le projet fou de créations d'îles artificielles en Polynésie

Francetvinfo – Santé – 25. May 23 :51

Fondée en 2008 dans la Silicon Valley par des entrepreneurs fortunés, l'entreprise a mis le cap sur la mer pour tenter de faire tomber ce qu'ils considèrent comme la "dernières frontières de l'humanité". Pour le [Seasteading Institute](#), cet ambitieux projet, démarré en 2008, a pour objectif de lutter contre la montée des eaux. De quoi convaincre le gouvernement polynésien, qui a signé en janvier un protocole d'entente avec le [Seasteading Institute](#). Franceinfo revient en quatre questions sur ce projet d'îles artificielles, qui pourraient aussi permettre aux libertariens d'accomplir un vieux rêve.

Pourquoi un groupe californien veut construire des îles en Polynésie ?

Les partisans des îles flottantes, rassemblés dans le [Seasteading Institute](#), mettent en avant deux objectifs. Ils estiment, d'abord, que les systèmes actuels de gouvernements sont "incapables de s'adapter aux sociétés technologiques", rappelle Le Monde. Il faut démanteler "le monopole géographique de la gouvernance" et mettre les Etats en concurrence pour attirer les citoyens, plaide Patri Friedman, le cofondateur de l'institut, qui revendique l'héritage intellectuel de son grand-père, l'économiste ultralibéral Milton Friedman.

Financée notamment par le fondateur de Paypal Peter Thiel, le [Seasteading Institute](#) est, en effet, perçu comme un conglomérat de

riches libertariens qui souhaitent s'exonérer de la pression fiscale et, parfois, des règles établies par les Etats. Sur son site (en anglais), Patri Friedman affiche la couleur.

Un bon moyen aussi de créer une zone économique spéciale, propice à l'investissement étranger.

L'autre objectif mis en avant par le [Seasteading Institute](#) est la lutte contre la montée des eaux. Les îles artificielles permettraient ainsi de reloger les réfugiés climatiques. Une problématique d'actualité pour Papeete : 30% de la superficie polynésienne se trouve aujourd'hui au niveau de la mer et risque de disparaître sous l'effet de la montée des eaux d'ici quelques dizaines d'années, explique à franceinfo Jacques Rougerie, architecte spécialiste des milieux marins à l'Institut de France.

"Les effets du changement climatique ne sont pas, pour nous, une vue de l'esprit ou un futur hypothétique, c'est une réalité à laquelle notre gouvernement doit dès à présent faire face", assure à franceinfo Jean-Christophe Bouissou, porte-parole du gouvernement polynésien. Le [Seasteading Institute](#), qui avait étudié d'autres sites, des Maldives aux îles Marshall ou au Honduras, a fini par choisir la Polynésie pour des raisons pratiques : le site est à huit heures de vol de Los Angeles et est épargné par les cyclones et les tsunamis. Sans oublier que des connexions à haut débit, grâce à un câble sous-marin relié à Hawaï, sont disponibles.

A quoi doivent-elles ressembler ?

Le projet pilote porte sur trois plates-formes de 2 500 m², qui hébergeront quelque 200 habitants, des magasins et des bureaux à l'horizon 2020, avance Le Monde. Mais de nombreuses zones de flou persistent. Le choix du matériau de construction reste en suspens, la superficie finale et le lieu de la construction ne font pas consensus.

Le projet part de zéro, ou presque, confie Jacques Rougerie. "Je pensais que les discussions étaient plus concrètes et je m'attendais à voir un projet architectural défini. Mais on est encore dans une démarche politique et commerciale. Le Seasteading Institute nous a montré une esquisse qui ne correspondait pas du tout à leur projet de départ." Il est vrai que lorsque le projet a été annoncé, en 2008, l'institut voyait les choses en plus grand, avec une installation à 200 milles nautiques des côtes de San Francisco.

Le Seasteading Institute tient toutefois à préciser qu'il exige que ces plates-formes flottantes, interconnectées entre elles, produisent de l'énergie

pour devenir autonomes et ne rejettent aucun déchet. L'ONG californienne veut y développer

"l'aquaculture, l'agriculture verticale, les recherches en science et ingénierie écologique, l'énergie marémotrice, la médecine, les nanotechnologies..."

Le projet est-il réaliste ?

Edouard Fritch, président de la Polynésie française et Marc Collins, ambassadeur du Seasteading Institute en Polynésie, ont signé le 13 janvier un protocole d'entente. L'accord prévoit que les signataires

"mettent en commun leurs efforts, en vue de la réalisation d'un projet pilote d'îles flottantes en Polynésie française". Pour le moment, le coût des études à mener dans l'année est de l'ordre d'environ deux millions de dollars et la construction ultérieure d'un prototype flottant de 7 500 m² (la taille de la zone terrestre requise n'est pas encore définie) est estimée par le Seasteading Institute à 50 millions de dollars, avance

Other source references

<i>Planet.fr – Accueil</i>	25. May – 23 :56
<i>Portail Free – France</i>	25. May – 23 :45
<i>Fr Yahoo.com – News</i>	26. May – 00 :01
<i>Yahoo! France – Flux RSS</i>	26. May – 00 :01
<i>Portail Orange – Société</i>	26. May – 01 :24

Floating island off Tahiti won't harm says environmentalist

Radionz – Home – 24. May 17:33

A French Polynesian environmentalist helping proponents of a floating island in the territory says there's likely to be little harm to the environment.

Pauline Sillinger is assisting with community outreach for the experiment which involves designing and building a floating sustainable community off Tahiti.

She said the most reassuring thing was that the team involved was eco-friendly.

"Everything is already being thought of and really when we say this is an ecological project,

it's also showing there are technologies that exist that are better than fossil fuels and that are better than all the technologies that we're using now that are environmentally destructive," Pauline Sillinger said.

Ms Sillinger said a floating island was better for the marine environment than reclamation.

She said the impact on things like marine animals, currents, and micro organisms would be minimal.

Ms Sillinger has studied the impact of the territory's alluring over-water hotel bungalows which can deplete the sunlight necessary for micro-or-

ganisms in the water.

“From what I have heard from the environmental impact assessment of the floating island project it seems that it should not be that much of an issue because they’ve actually found a way to have little platforms that are going to let the sunlight penetrate,” explained Ms Sillinger.

She said the project was like a high tech “ecovillage” which tried to close the loop environmentally and economically.

“It doesn’t mean that they live by themselves and they’re completely secluded from the rest of society. It means that they’re making the maximum amount of effort in order to have their own energy production in order to deal with their own waste, in order to deal with their grey water, to collect it, to treat it so everything is already being thought,” she said.

Ms Sillinger said many locals were sceptical

about the project but more information could convince them of its benefits.

“We’re a country that has undergone colonialism so hearing about a bunch of Western people coming from Silicon Valley, they might be rich and they might be libertarian... it’s threatening to us,” Ms Sillinger explained.

She said once people got more details from those behind the pilot, the Silicon Valley-based group, the Seasteading Institute, they would realise the threats are minimal.

“We are having a negative reaction from the population which I completely understand but the truth is if the Polynesian people really really do not want the project after really learning all the components of it, so after making an informed decision, let’s say, then the Seasteading Institute will decide to go somewhere else because they’re not invaders right?”

Îles flottantes : une lectrice inquiète nous écrit

DomTom News –23. May 21 :17

PAPEETE, 22 mai 2017–Une lectrice nous fait part de son inquiétude face au projet d’îles flottantes promu par l’organisation non gouvernementale Seasteading Institute et dont une installation pilote pourrait être réalisée en Polynésie française.

Dans un courrier adressé à la rédaction de Tahiti Infos, avant de songer à l’installation d’un prototype d’île flottante et d’un partenariat entre le Pays et le Seasteading Institute, cette lectrice estime nécessaire de recueillir l’accord préalable de la population polynésienne, par le biais d’un référendum local.

Elle dit avoir assisté aux conférences de présentation organisées du 15 au 17 mai derniers à Tahiti. Visiblement, elle n’en revient pas convaincue : “(...) J’ai entendu beaucoup d’intervenants dire « les polynésiens sont prêts », « on retrouve l’identité polynésienne », « on va enrichir l’identité polynésienne », « ceci est pour nos générations futures » (...). Mais, est-ce qu’à un

seul moment quelqu’un a pensé demander l’avis du principal intéressé : le Peuple ? Est-ce que ce projet d’une envergure si importante, réalisé dans les eaux polynésienne ne mérite pas un référendum local ? Ce serait la moindre des choses ; c’est le respect que les élus doivent au Peuple.

Selon un chercheur américain, les inquiets vis à vis du projet doivent se rassurer car je cite : « ce projet ne sera pas fait dans notre jardin, mais dans le lagon ». Oui, donc notre chère pirogue Hokule’a qui prône le respect des océans est tombée aux oubliettes et Vaiana servi aux jeunes générations depuis des mois, trouvera finalement sur son beau lagon une île artificielle bien loin de Te Fiti.

La culture polynésienne ne relève pas du folklore, elle est vivante et bien réelle, le lagon est notre jardin et fait partie de notre patrimoine. Alors avant d’y toucher peut-être faudrait-il demander l’accord de la population.

La protection des coraux, des mammifères marins, les pêcheurs, les stocks de poissons seront mis à mal par les infrastructures que ce projet va engendrer car forcément il faudra des navettes

pour approvisionner toute l'île et ne parlons pas de la pollution engendrée par tous les bateaux qui viendront chercher les stocks de marchandises.

Ce sont encore les associations qui vont devoir faire le boulot et lutter pour protéger le patrimoine foncier et maritime. Et que fait le Parti vert du Fenua qui se veut le plus respectueux de l'environnement ?

Par respect pour le peuple polynésien un référendum local – mécanisme démocratique prévu par la loi organique du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française – devrait être organisé.

Et la véritable justification est que le lagon appartient au peuple et non pas à un petit nombre d'élus, ni d'intervenants qui préjugent de l'avis des Polynésiens et parlent en leur nom. C'est dans ce vote que ce projet trouvera sa légitimité et non dans des propos visant à se servir de l'identité et de la culture polynésienne pour justifier la réalisation de ce projet notamment aux yeux des investisseurs. Ces derniers trouveront également leur intérêt dans ce référendum local puisqu'il leur permettra

d'avoir une vision concrète de la faisabilité du projet.

Certes, créer des richesses est nécessaire pour générer des recettes pour le Pays mais c'est la manière de le faire qui fautive, selon moi. Ce projet nécessite des études plus poussées au sujet de ses conséquences environnementales, juridiques et socio-économiques ».

Par ce courrier, je souhaite uniquement préciser quelques points et rendre les informations recueillies durant la conférence accessibles à tous. Et donner l'information, selon moi, ce n'est pas uniquement la transmettre à haute voix, c'est surtout faire en sorte que la compréhension de celle-ci soit accessible à tous y compris aux moins aguerris afin qu'ils puissent mesurer les enjeux que le projet suscite. C'est cela, le véritable accès à l'information et j'espère que certains élus entendront cet appel, informeront concrètement la population et organiseront un référendum local “.

Tahiti-Infos, le site N°1 de l'information à Tahiti

Other source references

Tahiti Infos – Polynésie 22. May – 19 :01

Première Conférence Internationale sur les Îles Flottantes à Tahiti du 15 au 18 mai.

Mediapart Blog – Jean pierre thibaudat – 23. May 16 :32

By : Pierre Carpentier, Poétique Attaquante

L'humanité est à pied sec sur moins de 30% de la planète. Et ce n'est pas près de s'améliorer à cause de l'érosion côtière due au changement climatique. Poussés à assurer notre survie, c'est à dire à nous nourrir, à gérer nos ressources et à nous abriter, nous voici contraints d'observer et d'apprendre les usages savants des civilisations nautiles premières, preuves de leur capacité d'innovation.

C'est à l'hôtel Le Méridien de Punaauia (Tahiti) qu'a trouvé refuge le pèlerinage océanique transverse des cerveaux en provenance des Îles

Cook, des Îles Marquises, des États-Unis (Hawaï, Nevada), d'Europe occidentale (Hollande, France) et des moyens financiers les plus avancés sur la question de l'adaptation de l'habitat humain aux mutations bioclimatiques marines dans le Pacifique sud.

En effet, le projet du Seasteading Institute (1) est emmené depuis 2012 par l'étasunien Randy Henckens (2), son pour le moins pragmatique Directeur Exécutif et aujourd'hui PDG de sa société dérivée Blue Frontier. Randy dirige le projet de Ville Flottante depuis 2013 et l'a co-fondé avec son Directeur de campagne trans-océanique mondiale Joe Quirk (3), le conférencier Seavangelist.

Il s'est donné, accompagné d'industriels et des investisseurs, les moyens de convaincre le gouvernement de la Polynésie Française par ses ambitions bio-économiques. Voir sur Tahiti Infos : "Projet d'Îles Flottante : mise à l'eau prévue en 2018" ici :

Inspirée du mouvement Libertarien issu des quêtes historiques utopistes de la philosophie des Thomas Moore et Charles Fourier, qui est intéressante à suivre, la branche nord-américaine est beaucoup plus récente et provient de dissidents du parti politique démocrate : s'auto-poudre, le tout sociétal "Techno-Révolutionnaire" en pleine

"Siliconisation du monde", le cocktail prendra assurément.

"L'Océanie, la Polynésie sont et ont toujours été des océans d'innovation" concluait Pascal Erhel Hatuuku (4), le robuste et subtilement facétieux Consultant en Tourisme, Culture et Environnement de descendance marquisienne après qu'il eût rappelé à son auditoire composite (des intellectuels, des ingénieurs, des architectes, des experts en développement durable, en traitement des déchets en autonomie énergétique, en design etc.) les éléments de la tradition polynésienne qui étaient simplement liés au bon sens et à l'observation : le lien entre l'homme et la nature que nous tentons de retisser à la hâte de nos jours. Et de nous rappeler que les terminologies occidentales modernes comme la le catatamaran, le multicoque, la permaculture, l'hydroponie, le bouturage, le marcottage, la mise en jachère, la dessication, l'habitat bio-climatique, en un mot le biomimétisme sont issus des traditions autochtones océaniques :

"Les polynésiens sont les premiers "Seasteaders". (...) Durant leur installation dans les îles rencontrées, nos ancêtres ont fait preuve à maintes reprises d'innovation. Je souhaite simplement rappeler que des terminologies profondément modernes, que l'on utilise aujourd'hui, s'appliquaient déjà à l'époque de nos aïeux. Ils furent d'ailleurs confrontés à des problèmes de grande actualité : croissance démographique, pression sur les ressources écologiques, changement climatique... Ils réussirent à les surmonter grâce à leur capacité d'adaptation, une discipline rigoureuse au sein de la communauté, leur permettant de développer

des visions spécifiques de la gestion du temps et de l'espace." (In : " Les Traditions Polynésiennes faisant face au changement climatique". (Voir la suite sur le document vidéo ci-dessous)

Tua Pittman (5), Maître Navigateur émérite sur l'habitat des eaux, fils des Îles Cook, orateur de l'Oracle de ses Tupuna (ancêtres), pêcheur d'astres marins et Compagnon du savoir nautique qui ne se départit pas non plus d'un certain humour, nous offrait l'Opus d'ouverture sur les Eaux en ces termes :

"Me voici devant vous en ce jour, fils de la Polynésie. Je me tiens ici comme un homme qui appartient au genre humain auquel nous appartenons tous. Et la raison pour laquelle je suis là est que je suis un insulaire (Islander). J'appartiens à la même île à laquelle appartient chacun d'entre vous : cette Île qu'est la Terre! Pendant des années j'ai vécu dans cet endroit... ici...c'est ma maison... l'Océan Pacifique! Observez bien que là, il n'y a pas de frontières... Tout cet océan ici, appartient à la famille d'un peuple très fier et puissant qui vivait sans frontières. Quelqu'un vint d'Europe il y bien longtemps et nous sépara en délimitant les frontières qui séparent la Micronésie, la Polynésie et de la Mélanésie"... In : " Ma pirogue est mon île, mon île est ma pirogue."(Voir la suite au début du document vidéo ci-dessous)

L'événement recueillait aussi les contributions d'un futur proche grâce aux travaux des jeunes chercheurs polynésien(ne)s tels : Lenick Perennou, Doctorante en Architecture, Chercheuse sur l'Architecture Flottante en Polynésie. École Nationale d'Architecture et de Paysage de Bordeaux : "Architecture Flottante en Polynésie Française" (Voir sur le document vidéo à 55mn et 17 sec)

Pauline Sillinger, Spécialiste en Éco-conception et Développement Durable étudiante en développement durable, permaculture et sociétés autochtones et son intervention sur la beauté, le design de la nature et le biomimétisme : "La nature comme référence de base pour concevoir : une introduction à l'éco-conception et comment créer des communautés florissantes" (Voir sur le document vidéo à 1h09 min 37 sec)

Alexandrine Wan, Étudiante en développement durable et en économie avec

sa présentation sur le Tourisme Durable en Polynésie française une connaissance approfondie du tourisme et est spécialiste du tourisme durable. Elle a complété un Certificat d'Etudes Supérieures sur la durabilité de l'Université de Harvard :

“ Développement d'un Tourisme Durable : nous croyons au MANA”

Et Marc Collins, ancien Ministre du tourisme du gouvernement de Polynésie Française de 2007 à 2008. En 2010, il a lancé le premier fournisseur alternatif de services Internet de la Polynésie française, Viti, offrant le premier réseau sans fil 4G sur l'île de Tahiti. De mars 2012 à mars 2013, Marc a occupé le poste de directeur de zone, îles du Pacifique, pour le câble sous-marin Hawaiki, qui reliera bientôt la Nouvelle-Zélande à Hawaï. et son intervention : “Pourquoi Tahiti?”

Cette jeunesse Polynésienne, en participant activement à ce brainstorming d'envergure aquasphérique, a retrouvé son héritage d'ingénierie riche de deux millénaires, ainsi a-t-elle repris naturellement sa place en matière de recherches et de sciences innovantes appliquées, mais aussi de développement de Start-ups' qui susciteront de l'intérêt, avec ce type de projet qui crée de l'émulation et de la dynamique auprès de ses cadets.

La Grand-Messe pour notre salut sur l'amniotique urbanité du Nouveau-Monde qui nous tend les bras, enfin libres sur les Eaux, continuera de faire des adeptes, et je dois confesser qu'en l'état des lieux où nous sommes alarmés, nous n'avons plus d'autre choix que celui de nous jeter à l'eau.

La Seastanding conférence nous a certes permis de voir les limites des porteurs du projet, et nous a aussi permis des les découvrir en tant que business-men... Néanmoins, je suis persuadé que la Polynésie doit réussir à en tirer le meilleur pour viser ce qu'elle a à y gagner.

Soley'!

(1) À la fois ONG, think-tank non lucratif et projection du lieu d'ou émergera la meilleure solution de gouvernance alternative par la création de nano-nations flottantes et indépendantes (dont le projet prévoit qu'elles soient reconnues à terme par l'ONU) sur l'autre moitié de la surface des

eaux disponibles de notre aquasphère libres de toute revendication territoriale et géo-politique. Le Seastanding Institute engagera quelques 66 millions de dollars dans le “petit” projet pilote de Tahiti sur deux ou trois plateformes accompagné des technologies hollandaises existantes. Vaste comme l'Europe, la Polynésie Française serait le point de départ d'un âge nouveau, d'une nouvelle ère aquatique.

(2) Randy Henken (californien diplômé de la San Diego Business Administration University) décida que fusionner les objectifs de l'Institut et les méthodes des villes-start-ups était la première étape la plus pratique pour développer le mouvement de Seasteading. Au nom du Seasteading Institute, Randy a signé le protocole d'entente avec la Polynésie française le 13 janvier 2017.

(3) “How floating nations will restore the environment, enrich the poor, cure the sick, and liberate humanity from politicians” in “Seasteading” by Joe Quirk : Seavangelist et Auteur au Sein du Seastanding Institute ; Co-Fondateur de Blue Frontiers “ Emplois bleus sur la frontière bleue”. Il est l'auteur, avec le soutien de Patri Friedman, de “Seasteading : How Floating Nations Will Restore The Environment, Enrich The Poor, Cure The Sick, and Liberate Humanity from Politicians”. Joe est profondément impliqué dans le seasteading et fait passer le mot depuis qu'il a découvert l'idée en 2011.

(4) Pascal Erhel Hatuuku : A passé son enfance en France et est revenu à Tahiti il y a plus de 20 ans pour se plonger à nouveau dans sa culture natale. Il a créé OATEA en 2001, une société de conseil en tourisme, environnement, arts et culture. De la création d'un centre culturel à la mise en place d'une piste de randonnée, de guide-conférencier à l'apprentissage professionnel, autodidacte et touchant à tout, Pascal Erhel Hatuuku a été conseiller technique des gouvernements de Polynésie Française sur les thèmes qui lui sont chers : la Culture, le Tourisme et l'Environnement. Il est également responsable du projet Îles Marquises – Unesco, ainsi que le secrétaire général de la fédération culturelle de Motu Haka depuis 1999. Il est un membre actif des associations polynésiennes et des ONG à caractère patrimonial (culture-nature). Pascal a été la force motrice

de l'innovateur « Marine Educational Protected Areas » (Aires Marines Éducatives Protégées) qui a débuté dans les Marquises, qui est maintenant exporté à travers le monde.

(5) Tua Pittman est l'un des deux maîtres navigateurs traditionnels des îles Cook, il a reçu le titre de navigateur Pwo en 2008. Pwo est un rituel d'initiation sacré, dans lequel les étudiants de la navigation traditionnelle dans les îles deviennent des navigateurs maîtres et sont initiés aux secrets de cet art ancien. Tua a navigué en pirogue depuis plus de trente ans et a

parcouru de nombreux milles marins, naviguant sans utiliser d'instruments modernes, en utilisant un système de navigation traditionnelle basé sur les observations des étoiles, du soleil, de la lune, de la houle océanique, du déplacement des oiseaux et d'autres indicateurs naturels. Il est membre du conseil d'administration de la Cook Islands Voyaging Society et est associé à la Polynesian Voyaging Society de Hawaii. Il est également sous-chef dans le district de Takitumu de Rarotonga, titulaire du titre de Teia Mataiapo.

Bilan – Îles flottantes : encore beaucoup de questions

LaDepeche -22. May 14 :03

Il n'existe pas encore d'images du projet architectural réel, ce qui est un handicap pour la compréhension de la démarche. Ici, un projet développé par l'architecte Simon Nummy pour Dubai. Une réunion d'information où la population pourra poser ses questions se tiendra lundi à 17 heures, à la CCISM. (Illustration : Simon Nummy)

La première conférence internationale sur les îles flottantes s'est achevée jeudi soir par une réception à la présidence. Plusieurs conférenciers ont traité des aspects juridiques, et les premiers chiffres sur la taille et le coût du projet ont été donnés. Deux invités de marque, Jacques Rougerie et Francis Vallat, ont tempéré les ardeurs des Américains.

Jeudi après-midi, la fin du cycle de présentations sur le projet d'îles flottantes en Polynésie française a été principalement consacré aux aspects économiques et juridiques. Si l'aspect technique ne semble pas poser de problème insoluble, en revanche le chantier de l'innovation juridique suppose que ce projet apparait assez important, d'autant qu'il ne reste que six mois pour le finaliser, selon le protocole d'accord signé en janvier. De plus, c'est là que se trouveront en grande partie les garanties nécessaires pour gagner l'assentiment de la population.

Car si finalement peu de membres du grand

public ont assisté à la conférence qui leur était pourtant ouverte gratuitement, le "buzz" sur les réseaux sociaux n'est pas franchement positif. Francis Vallat, président du réseau européen des clusters maritimes, et l'architecte Jacques Rougerie ont insisté dans leurs présentations respectives sur la nécessité pour Seasteading de recueillir l'adhésion des Polynésiens. Ce déficit d'information au plus grand nombre pourra être en partie comblé lundi prochain : les membres de Seasteading donnent rendez-vous à la population à 17 heures à la CCISM, à Papeete, pour une séance de questions-réponses.

Le Seasteading Institute ne dispose pas encore d'images d'architecte pour mieux aider à visualiser le projet, et le public se réfère à des images très futuristes conçues pour Dubaï ou Singapour, qui font plus peur qu'envie à la majorité : il faudra y remédier rapidement pour que la population puisse se faire une idée plus précise.

Le gouvernement toujours enthousiaste

L'approche ultralibérale du Seasteading Institute, et du capitalisme à l'américaine en général, reste à des années-lumière de la tradition politique européenne pour qui l'aspect social est une préoccupation majeure.

Les membres du Seasteading Institute, et les orateurs qu'ils avaient invités, étaient peu enclins à la conversation sur ce point, au motif qu' "on

n'en est pas encore là.”

Autre inconnue, la position de l'État français. Le remplacement d'un gouvernement socialiste par un gouvernement libéral est sans doute un atout pour les promoteurs du projet, et malgré les déclarations de l'ambassadeur Christian Lechervy comme quoi rien dans ce projet n'empiète sur les compétences régaliennes de la France, on imagine mal Paris rester totalement muet devant l'idée d'une enclave “hors sol” sur un territoire français, fût-ce un lagon d'une collectivité autonome.

Malgré les réserves exprimées par les uns

et les autres, la centaine d'amis du Seasteading Institute qui étaient venus à la conférence sont repartis contents dans leurs froides contrées. Jeudi soir, à la réception donnée par Édouard Fritch à la présidence, le directeur Randy Hencken s'est déclaré “très heureux. La conférence s'est terminée aussi bien qu'elle avait commencé, avec le président Fritch qui a confirmé le soutien du gouvernement, du moment que nous remplissons nos engagements. Beaucoup de travail nous attend encore, mais je suis confiant.”

The Seasteading Institute veut bâtir des îles artificielles

Fredzone – Logiciels – 21. May 11 :05

The Seasteading Institute est une association des libertariens de la Silicon Valley. Elle a été fondée en 2008 par deux Américains : Wayne Gramlich et Patri Friedman. Soutenue par le milliardaire Peter Thiel, cofondateur de Paypal et de Facebook, son objectif est de s'émanciper des règlements des États. Elle collabore alors avec le gouvernement de la Polynésie française pour construire des îles artificielles.

L'association est attirée par la marge d'autonomie dont dispose la Polynésie française. Cette zone a également accès au haut débit. Le 13 janvier 2017, l'institut a conclu une entente avec le gouvernement polynésien, dans un document rédigé à San Francisco. Cette semaine, un séminaire de quatre jours consacré à ces îles s'est tenu à Tahiti.

The Seasteading Institute affiche sa volonté de respecter le droit qui s'applique sur le territoire polynésien. Elle compte également se plier aux sensibilités politiques.

Une étude du terrain, du droit et des lois

De lundi à jeudi, des experts venus du monde entier sont intervenus lors des conférences. Leur objectif était d'expliquer le concept de ces cités artificielles. C'était pour The Seasteading Institute une occasion de mieux expliquer aux Polynésiens le projet. Les spécialistes ont élucidé les questions sur la construction et le fonctionnement de ces

îles flottantes. L'idée serait d'y bâtir des centres de recherches ainsi que des habitations.

« Nous devons encore faire une étude de terrain, une étude du droit et des lois, obtenir l'approbation finale de la France, mais nous n'avons jamais été aussi proches d'une concrétisation [...] L'idée est d'arriver très rapidement à un test grandeur nature, à l'installation d'une première plateforme. » a avancé Patri Friedman, le président de The Seasteading Institute.

Une autonomie énergétique totale

Le mérite de l'ingéniosité de ce concept revient à Gunter Pauli, un industriel belge. Son idée est d'utiliser les ressources maritimes et océaniques afin d'aboutir à une autonomie absolue des sites. « Nous sommes la frontière bleue du grand Pacifique », s'est enthousiasmé Christophe Bouissou, le ministre polynésien du Logement, lors de la signature du protocole d'accord.

« Notre point de vue, c'est que la gouvernance est une industrie comme une autre, et une industrie défailante. D'après les consommateurs [les citoyens, ndlr] sont mécontents, le système fonctionne mal. Il faut donc innover. L'idée est d'expérimenter d'autres formes de gouvernements sur nos plateformes puis de permettre à chacun de choisir celle qui lui convient le mieux. » a expliqué le président de l'association.

Des îles artificielles pourraient pousser en Polynésie

Metro-News -21. May 10 :00

Bâtir des cités flottantes en Polynésie française, c'est le pari de l'association The Seasteading Institute, qui a tenté de convaincre les Polynésiens, pendant quatre jours de séminaire à Tahiti, consacrés à ces îles artificielles.

Des spécialistes venus du monde entier ont enchaîné les conférences pour expliquer la construction, le fonctionnement et l'intérêt de ces cités flottantes, qui abriteraient à la fois des centres de recherches et des habitations.

The Seasteading Institute a été fondé par des libertariens dans la Silicon Valley. Ils souhaitent se libérer des pesanteurs des Etats en créant des îles indépendantes. Mais aujourd'hui, l'association assure accueillir toutes les sensibilités politiques, et l'île artificielle « respectera le droit polynésien », a déclaré Marc Collins, ambassadeur de Seasteading en Polynésie. Elles pourraient en revanche bénéficier d'un système apparenté aux zones franches.

Sur des plateformes modulables

Ces îles artificielles seraient bâties à partir de plateformes modulables, qui pourraient à terme s'adapter aux vagues en haute mer. Pour le moment, The Seasteading Institute souhaite construire dans le lagon, moins exposé, « un projet pilote de la taille d'un terrain de football, pour environ 50 millions de dollars ».

Plusieurs sites ont été visités au sud de l'île de Tahiti, mais Seasteading souhaite « obtenir l'adhésion de la population », loin d'être acquise, avant de s'y implanter.

Dès janvier, le gouvernement de la Polynésie française avait autorisé Seasteading à lancer des études d'impact environnementales et économiques, dont les premières conclusions ont été présentées cette semaine. Le ministre de l'Economie local, Teva Rohfritsch, s'est déclaré particulièrement « intéressé par le projet scientifique »

Other source references

Grasse.maville.com	19. May - 10 :54
Nice Maville	19. May - 10 :52
Béthune Maville - Info en continu	19. May - 10 :36
Maville - Accueil Info	19. May - 10 :34

Et si des îles artificielles voyaient bientôt le jour?

La Dernière Heure - Infos -21. May 02 :28

Monde Et si la Polynésie française était encerclée d'îles artificielles ?

C'est le pari de l'association The Seasteading Institute, qui s'est évertuée à convaincre les Polynésiens d'accepter ce projet pendant un séminaire qui s'est tenu à Tahiti. Ces îles artificielles seraient bâties à partir de plateformes modulables et pourraient s'adapter aux vagues en haute mer.

Pour le moment, The Seasteading Institute

souhaite construire dans le lagon, moins exposé, «un projet pilote de la taille d'un terrain de football, pour environ 50 millions de dollars». Plusieurs sites ont été visités au sud de l'île de Tahiti, mais Seasteading souhaite «obtenir l'adhésion de la population», loin d'être acquise, avant de s'y implanter. Le projet a visiblement du succès.

En effet, dès janvier, le gouvernement de la Polynésie française avait autorisé l'association à lancer des études d'impacts environnemental et économique. Le ministre de l'Économie,

Teva Rohfritsch, s'est déclaré particulièrement "intéressé par le projet scientifique".

S.F.

Vidéo – Les îles flottantes font débat

DomTom News – Accueil – 20. May 20 :34

EDITO – Vous avez été nombreux à répondre à notre question de la semaine, à savoir, "Etes-vous favorable à la création d'îles flottantes en Polynésie et pourquoi ?". Parmi les 470 réponses, peu ce sont déclarées favorables à ce projet. Si certains, ont estimé que "c'est bon pour l'emploi" ou "bien pour lutter contre la montée des eaux", ces avis favorables ont été noyés dans la masse des commentaires négatifs.

Entre, "Très mauvais pour l'écosystème", et d'autres qui estiment qu'il y a d'autres priorités comme "les routes, les écoles, les dossiers OPH etc.", certains ont dénoncé des ghettos de riches, estimant que "c'est un projet pour multi-millionnaires".

Certes, au départ l'idée de ces îles flottantes, émane de la Silicon Valley, et d'un courant libertarien désireux de s'affranchir des Etats, des taxes, de la politique. Bref, une liberté totale.

Si le Seasteading Institute envisage d'implanter ces îlots de liberté dans les eaux internationales, les concepteurs du projet veulent tout d'abord faire des essais de construction dans un des lagons polynésiens. Et donc, ce prototype de la taille d'un terrain de football, serait soumis au droit polynésien.

Toutefois, cela ne veut pas dire qu'une fois au point, une pléthore d'îles flottantes seraient ancrées en Polynésie. Non, l'intérêt des concepteurs est de les essayer en pleine mer, dans les eaux internationales et par la suite, on peut parier sans trop se tromper, de les déclarer en tant qu'Etat. Retour au postulat de départ.

Au-delà de la philosophie du projet, ce qui interpelle les Polynésiens ce sont les conséquences

environnementales néfastes qui pourraient en découler.

Bien que le Seasteading Institute déclare ne vouloir utiliser, exclusivement, des matériaux recyclables et que ceux-ci auront zéro émission de carbone, que les eaux usées seront traitées, difficile de convaincre la population. Même si rien ne se fera sans une étude d'impact qui sera présentée au gouvernement, les Polynésiens restent sceptiques dans leur ensemble.

Pourtant, ce ballon d'essai ne coûterait rien au Pays, puisque ce sont des investissements privés et que tout au plus, s'ils réclamaient quelques privautés, ce serait que l'île soit déclarée "zone franche" et bénéficier ainsi de la détaxe.

L'intérêt pour le Pays, il faut le voir par les avancées techniques et scientifiques qu'apporterait ce projet : de nouvelles pistes pour des énergies renouvelables, un nouvel habitat qui serait utile en cas de montée des eaux, la création de laboratoires scientifiques, et un tas de cerveaux œuvrant ensemble pour un futur maîtrisé.

Quoiqu'il en soit, c'est un sacré défi technique auquel s'attaque le Seasteading Institute, et, sur le papier, la Polynésie a tout à gagner en favorisant l'implantation du projet dans ses eaux. A condition qu'elle bénéficie des technologies mises en place pour que le projet soit viable et que des Polynésiens puissent participer à l'élaboration de cet habitat du futur. Le tout bien entendu soumis au regard du territoire et de l'Etat.

Si vous voulez en savoir plus, sachez qu'une réunion d'informations ouverte au public se tiendra à la CCISM, lundi 22 mai à 17 heures.

◆ Rédaction Web

L'édito de Mike Leyral

Other source references

Tntv - 20. May – 20 :16

Bientôt des îles artificielles en Polynésie française?

Glowbi Italia – Boxe –19. May 14 :13

Bâtir des cités flottantes en Polynésie française, c'est le pari de l'association The Seasteading Institute, qui a tenté de convaincre les Polynésiens cette semaine.AFP... [Lire la suite]

Actualités

Niooz.fr - Actualités –19. May 10 :40

By : Javier Bardem, Marin Kourask, Colin Firth

Bâtir des cités flottantes en Polynésie française, c'est le pari de l'association The Seasteading Institute, qui a tenté de convaincre les Polynésiens cette semaine, pendant quatre jours de séminaire à Tahiti, consacrés à ces îles artificielles.Des spécialistes venus du monde entier ont enchaîné les conférences, de lundi à jeudi, pour expliquer la construction, le fonctionnement et l'intérêt de...

Un projet d'îles artificielles en Polynésie française

Dernieres nouvelles – Sciences –19. May 09 :56

Des spécialistes venus du monde entier ont enchaîné les conférences, de lundi à jeudi, pour expliquer la construction, le fonctionnement et l'intérêt de ces cités flottantes, qui abriteraient à la fois des centres de recherches et des habitations.The Seasteading Institute a été fondé par des.....

Des îles artificielles pourraient être construites en Polynésie française

Dernieres nouvelles – Dernières nouvelles –19. May 09 :50

Bâtir des cités flottantes en Polynésie française, c'est le pari de l'association The Seasteading Institute, qui a tenté de convaincre les Polynésiens cette semaine, pendant quatre jours de séminaire à Tahiti, consacrés à ces îles artificielles. Des

spécialistes venus du monde entier ont enchaîné les conférences, de lundi à jeudi, pour expliquer la construction, le fonctionnement et l'intérêt de ces cités flottantes, qui abriteraient à la fois des centres de recherches et des habitations.The Seasteading Institute a été fondé par des libertariens dans la Silicon Valley. Ils souhaitaient se libérer..

Other source references

Le Parisien – Tous Les Articles 19. May – 09 :57

NordNet – Environnement 19. May – 10 :01

Accueil – Home 26. May – 02 :55

<i>MSN Fr – Idees De Voyage</i>	25. May – 00 :05
<i>Journal Metro – +plus</i>	22. May – 15 :55
<i>nautisme.meteoconsult</i>	22. May – 10 :10
<i>Le progres</i>	21. May – 00 :02
<i>La 1ere</i>	20. May – 04 :40
<i>L'Yonne – Voyages</i>	19. May – 13 :14
<i>L'Echo Républicain – Voyages</i>	19. May – 13 :07
<i>Le Berry – Voyages</i>	19. May – 13 :06
<i>100% Nancy – Tourisme</i>	19. May – 12 :48
<i>L'Entreprise – L'Express</i>	19. May – 12 :30
<i>Canoe.ca – Environnement</i>	19. May – 12 :26
<i>Portail Orange – Société</i>	19. May – 10 :02
<i>RTL info</i>	19. May – 10 :01
<i>MSN FR-BE – Tech & Science</i>	19. May – 09 :59
<i>Boursorama – Science/Environnement</i>	19. May – 09 :59
<i>Sciences Etavenir – Actualite</i>	19. May – 09 :58
<i>AFP – Home</i>	19. May – 09 :57
<i>Bluewin Fr – Voyage</i>	19. May – 09 :56
<i>Ouest-France – L'info en continu</i>	19. May – 09 :55
<i>La Croix VIP</i>	19. May – 09 :52
<i>Le Figaro – Flash Eco</i>	19. May – 09 :47
<i>Le Populaire – Voyages</i>	18. May – 17 :00
<i>Glowbi Italia – Terre</i>	26. May – 05 :12
<i>Memento – Home</i>	22. May – 01 :00
<i>Glowbi Italia</i>	20. May – 05 :45

Conférence Internationale sur les îles flottantes : place au bilan

DomTom News – Accueil – 18. May 23 :46

AMÉNAGEMENT – Le séminaire relatif au projet de construction d'îles flottantes en Polynésie vient de s'achever après quatre jours de débats. Aujourd'hui, les discussions étaient consacrées au volet environnemental de cette conception de taille. Plus de 300 personnes ont participé à la Conférence Internationale sur les îles flottantes au Méridien. Parmi eux, une centaine venue de 15 pays différents ont abordé de nombreuses thématiques. Ces spécialistes se sont penchés tous les volets du projet : ingénierie, technologies, législation ... Aujourd'hui, ils se sont concentré sur le sujet qui divise le plus : l'environnement.

Pour Pascal Érhel, fervent défenseur de l'environnement, les îles flottantes n'auront pas d'impact négatif sur la nature tant que tous les acteurs polynésiens restent associés au

projet. «Lorsque nous accueillons de personnes qui ont ce haut niveau de technicité sur le développement durable, les problématiques environnementales c'est juste un bonheur de se dire qu'il existe des solutions pour protéger notre environnement.» affirme-t-il au sujet de deux sociétés d'experts Hollandais recrutés pour la partie environnementale.

L'institut Seasteading, porteur du projet, rassure. «Nous travaillons avec des sociétés spécialisées dans les structures flottantes en Hollande et leur principale expertise est justement la protection de l'environnement. C'est le point primordial du projet. Je constate que les Polynésiens sont très attachés à la protection de leur fenua, mais il faut qu'ils comprennent que nous aussi, nous sommes sensibles à la protection de l'environnement», explique le conseiller stratégique Nicolas Germineau.

Le gouvernement a déjà signé un protocole d'entente pour l'élaboration de ces îles flottantes. L'institut américain Seasteading réalise des études d'impacts environnementaux et économiques qui seront transmises au Pays.

Rappelons que le site d'installation des

plateformes flottantes et leur structure exacte n'ont pas été définis.

Nicolas Germain, conseiller stratégique de l'Institut Seasteading :

Rédaction web avec Sophie Guébel

Other source references

Tntv - News 18. May - 23 :34

Bientôt des nations flottantes en Polynésie française ?

Portail Orange - Société - 18. May 09 :22

Des îles flottantes verront-elles le jour d'ici une dizaine d'années en Polynésie française ? C'est l'objectif que s'est fixé le Seasteading Institute, un rassemblement de libertariens venus de la Silicon Valley aux États-Unis.

Outre l'aspect architectural, le but du projet est de créer des nations flottantes indépendantes des États actuels et qui pourraient être autosuffisantes.

Patri Friedman, le petit-fils de l'économiste ultralibéral Milton Friedman, défend ce projet : "nous avons besoin de nouveaux espaces pour tester de nouvelles règles". En bon libertarien, cet ingénieur chez Google prône la liberté maximale dans tous les domaines. Ce projet de nations flottantes mettrait en oeuvre alors cet idéal.

La Polynésie française intéressée

Teva Rohfritsch, le vice-...

Lire la suite sur Franceinfo

Bientôt des nations flottantes en Polynésie française?

Yahoo! France - Flux RSS - 18. May 07 :54

Des îles flottantes verront-elles le jour d'ici une dizaine d'années en Polynésie française ? C'est l'objectif que s'est fixé le Seasteading Institute, un rassemblement de libertariens venus de la Silicon Valley aux États-Unis.

Outre l'aspect architectural, le but du projet est de créer des nations flottantes indépendantes des États actuels et qui pourraient être autosuffisantes.

Patri Friedman, le petit-fils de l'économiste ultralibéral Milton Friedman, défend ce projet :

"nous avons besoin de nouveaux espaces pour tester de nouvelles règles". En bon libertarien, cet ingénieur chez Google prône la liberté maximale dans tous les domaines. Ce projet de nations flottantes mettrait en oeuvre alors cet idéal.

La Polynésie française intéressée

Teva Rohfritsch, le vice-président de la Polynésie française avance qu'un "prototype pourrait voir le jour dans les cinq années qui suivront".

Il leur reste néanmoins à finaliser l'accord.

Other source references

MSN Fr - Actualité 18. May - 07 :34

Francetvinfo - Monde 18. May - 07 :20

<i>Glowbi Italia – Bande dessinée</i>	18. May – 08 :46
<i>Dernières nouvelles – International</i>	18. May – 07 :23
<i>Glowbi Italia – Volley</i>	18. May – 08 :55

Les îles flottantes nous sauveront-elles de la montée des eaux?

DomTom News – 18. May 02 :26

PUNAAUIA, le 16 mai 2017 – Les experts qui s’expriment aux conférences sur les îles flottantes organisées par [Seasteading](#) nous donnent une meilleure compréhension du projet et des problèmes qu’il espère résoudre. Entre le plan de secours face à la montée des eaux, l’expérience sociale et d’ingénierie avancée et les promesses de lendemains technologiques qui chantent, les spectateurs sont repartis avec beaucoup de sujets de réflexion.

Les présentations de la deuxième journée des “Conférences internationales sur les Îles flottantes” organisées à Punaauia par The [Seasteading Institute](#) (qui aimerait construire une île flottante dans l’archipel de la Société) sont entrées dans le vif du sujet. Les présentations les plus intéressantes sont résumées dans les encadrés ci-dessous, mais des experts de grande qualité ont aussi présenté les nouveaux matériaux qui sont développés avec les nano-technologies et qui pourront être utilisés pour le projet de [Seasteading](#), les drones volants qui permettront un jour de se déplacer rapidement et à moindre coût sur nos îles, les leçons politiques à tirer de la biologie, ou comment la prochaine génération d’activistes pour l’océan pourra imposer le changement au niveau mondial. . .

La dernière journée de conférences aura lieu jeudi toute la journée à l’hôtel Le Méridien. Elles sont toutes gratuites, et elles sont enregistrées et disponibles sur la chaîne YouTube de [Seasteading](#).

Pour les ingénieurs, construire l’île flottante est la partie la plus facile du projet

Egor Ryjnikov est le vice-président ingénierie à [Blue Frontiers](#) (la société créée par [Seasteading Institute](#)) et fondateur de nombreuses start-up créant des robots, appareils médicaux et autres produits électroniques de pointe, a présenté la faisabilité technique du projet. Il assure que des

structures flottantes sont nombreuses, incluant des ponts, des navires, des ports, des stations pétrolières. . . Et très anciennes, comme Venise. Les problèmes que nous rencontrons, électricité chère, difficulté de traiter nos déchets, dépendances ont importations, ont des solutions qui existent déjà, mais les îles ont peu de fonds disponibles ni les connections pour obtenir ces nouvelles technologies.

Parmi plusieurs solutions existantes pour exploiter les énergies renouvelables, il a présenté des fermes solaires flottantes. Refroidies dans l’eau elles sont 20 % plus efficaces, dans l’océan elles sont très ensoleillées, et elles produiraient selon lui une des électricités les moins chères au monde. Une énergie abondante venant d’espaces non utilisés (comme l’océan) ouvre d’immenses possibilités, comme une eau potable abondante, la possibilité de créer des fermes flottantes (qui pourraient être robotisées), de produire des matériaux de construction sur place (le processus demande beaucoup d’énergie)... L’économie circulaire et des changements de mode de vie plus respectueux de l’environnement nous permettent alors de nous passer de la plupart des importations. A écouter ce spécialiste à la pointe de l’ingénierie contemporaine, avec des technologies qui existent déjà et deviennent de plus en plus accessibles, plus un peu de bon sens écologique, nos îles deviendront une terre d’abondance.

L’ingénieur aussi présenté les concepts d’îles flottantes développées par [Seasteading](#). Les plateformes modulaires ont sa préférence. Elles devront être abordable, très fiables, connectées à Internet, belles, faciles à déplacer, 0 émissions et recyclables. Une vision très ambitieuse. Il se donne maintenant deux ans pour se plonger dans l’ingénierie de ce projet.

Une vision partagée par le professeur Chien Ming Wang, spécialiste des très larges structures

flottantes. “Je rêve d’une île flottante depuis des décennies” assure cet enseignant-chercheur de l’université du Queensland. Il explique comment ces structures flottantes s’adaptent aux vagues en flottant avec elles via différentes solutions techniques (dont des “caissons dauphin”). Comment toutes les formes sont possibles, les temps de fabrication sont courts, ces structures respectent les courants et la qualité de l’eau, sont compatibles avec la haute mer (à un coût supplémentaire), peuvent être déplacés à un coût minime... Il a montré surtout quantité d’exemples prouvant que ça a déjà été fait de nombreuses fois! Des aéroports entiers flottent déjà au bord des côtes américaines... Il a aussi abordé plus en détails les exemples existants de fermes solaires flottantes au Japon et en Angleterre, et les projets indiens et chinois.

Le sénateur J. Kalani English parle des îles flottantes dans la culture polynésienne

L’élu démocrate au sénat de Hawaïi a parlé de l’histoire et des anciennes technologies polynésiennes, ainsi que des mythes hawaïiens, en particulier ceux concernant les îles flottantes, “mokulana” dans la langue de nos voisins du nord. Il a commencé par rappeler la conception du temps très particulière aux peuples de nos îles : le futur nous est invisible et est donc derrière nous. Le passé, que l’on peut voir dans ses souvenirs, est devant nous. Un événement neuf est du coup “mythique” car on ne l’a jamais vu et on n’a pas de repère pour l’identifier : il ne devient la réalité que la deuxième fois qu’il se produit.

De ce point de vue, nos cultures ont déjà de nombreux exemples, mythique ou réels, d’îles flottantes, d’îles qui apparaissent et disparaissent (Ana’a aux Tuamotu selon le sénateur), d’îles d’égalité et de paix ou d’îles d’abondance. “Les Polynésiens ont toujours réussi à s’emparer des nouveaux outils pour améliorer leurs anciennes techniques, nous nous adaptons. Dans le monde moderne, saviez-vous que les Tonga ont le plus grand nombre de doctorants par habitant au monde? Ce petit royaume est peuplé de gens très intelligents. On s’adapte. Donc pour ces îles flottantes, il y en a déjà dans nos cultures. Nous les avons conçues comme des refuges en cas de guerre ou de famine. Et l’idée présentée par Randy (NDLR : Randolph Hencken, directeur de

The Seasteading Institute) est exactement ça. Vous cherchez juste une île comme refuge, un endroit où il y aura la paix et l’égalité pour tous. Et ce sont des concepts très anciens pour nous.”

Selon lui, nos populations peuvent accueillir ces prototypes d’îles flottantes à bras ouverts si elles s’intègrent à cette conception traditionnelle : que ces technologies de “mokulana” nous soient accessibles et deviennent un outil à notre disposition, un refuge où aller quand les eaux auront englouti nos atolls. Il conclut que les îles qui ont le plus besoin de ces technologies en Polynésie française sont les Tuamotu.

Selon nos chercheurs nous aurons besoin d’une solution de repli face à la montée des eaux

Neil Davies, directeur de la Gump Station de Moorea opérée par l’université de Berkeley en Californie, et Serge Planes directeur du Criobe qui a également une station de recherche sur l’île-soeur, ont éclairé l’aspect écologique et scientifique du projet.

Neil Davies commence par rappeler l’étude poussée des écosystème de Moorea que mène sa station de recherche, et explique que la recherche contemporaine examine la Terre comme une gigantesque île, où tout est connecté. Les changements rapides que nous observons à l’échelle globale requièrent encore plus de recherches pour trouver rapidement des réponses aux problèmes qui émergent. Pour lui, un projet comme Seasteading permettra de tester in situ les solutions durables inventées par les scientifiques qui essaient de sauver notre environnement.

Serge Planes dirige lui-aussi un laboratoire de recherche, cette fois opéré par l’état français. Les chercheurs y étudient les écosystèmes coralliens avec passion : “les récifs coralliens représentent 0,2 % des océans, mais 30 % de leur biodiversité. Les sauver est une priorité”. Il explique que les coraux abondent ou meurent selon un cycle naturel, et que il y a deux ans encore il était très optimiste sur leur vitalité. Mais les changements drastiques qui ont commencé à s’opérer lui ont fait perdre le sourire : “nous assistons à Moorea à deux ans de blanchiments intenses. A Rimatara, 95 % du corail a blanchi. 50 à 60 % des coraux de la Grande Barrière de Corail ont disparu en moins de deux ans! J’aimerais que ceux qui nient le réchauffement climatique aille plonger là-bas.”

L'expérience éco-responsable de Seasteading lui semble donc intéressante, et les infrastructures du Seasteading lui seraient utiles pour poursuivre ces recherches sur nos systèmes coralliens et pour

sensibiliser le public international à la réalité très immédiate des changements climatiques...

Tahiti-Infos, le site N°1 de l'information à Tahiti

Other source references

Tahiti Infos – Polynésie 16. May – 22 :14

Iles flottantes: remise de deux rapports sur la faisabilité du projet

TahitineWS –17. May 18 :07

By : Redaction TahitineWS

L'institut Seasteading organise une conférence internationale sur le thème des structures flottantes et des innovations technologiques en la matière, toute cette semaine jusqu'au jeudi 18 mai.

Dans ce cadre, Seasteading a remis mardi après-midi au gouvernement de la Polynésie française deux rapports d'étape sur la faisabilité du projet en s'appuyant sur des résultats d'expertises environnementales ainsi que sur l'impact économique engendré par celui-ci.

En effet, suite au protocole d'entente signé le 13 janvier dernier entre l'Institut Seasteading et la Polynésie française, une attention particulière du Pays a été portée sur les aspects environnementaux

du projet. Seasteading est à ce titre précurseur sur beaucoup de points et entend travailler avec des énergies renouvelables et des technologies propres afin d'assurer au milieu environnant une qualité de vie irréprochable.

D'autre part, le rapport sur l'étude d'impact économique rendu par l'Institut permet au gouvernement d'entrevoir des possibilités intéressantes notamment en termes de création d'emplois.

Le gouvernement de la Polynésie française a pris acte des premières analyses rendues par l'Institut Seasteading et a insisté sur l'association des jeunes diplômés polynésiens au projet dans les différents secteurs technologiques développés.

Communiqué du gouvernement

Une ville flottante autonome au large de la Polynésie?

Mer et Marine – Accueil –17. May 17 :56

Une ville flottante autonome au large de la Polynésie? © THE SEASTEADING INSTITUTE

Tahiti accueille en ce moment même la toute première conférence de l'association américaine The Seasteading sur son concept de villes flottantes auquel le gouvernement du territoire polynésien accorde désormais une grande attention. En début d'année, un mémorandum a ainsi été signé portant sur un projet de trois plateformes

énergétiquement autonomes de 2500 mètres carrés, destinées à accueillir, en plus de projets immobiliers, des start-ups innovantes notamment dans les biotechnologies. D'un coût estimé entre 30 à 50 millions de dollars, le projet serait installé en zone économique exclusive.

The Seasteading a été créé en 2008, par Patri Friedman, petit-fils de l'économiste libéral Milton Friedman, et Peter Thiel, cofondateur de Paypal, actuellement proche de Donald Trump.

Leur idée d'origine relevait à la fois d'une prouesse technologique mais également de la mise en œuvre d'un nouveau type de gouvernance, proche de l'idéal libertarien : créer une communauté sur une ville flottante hors de toute zone de souveraineté nationale permet de s'affranchir de la notion d'Etat.

Si l'idée de base a évolué et que certains membres fondateurs, dont Peter Thiel se sont quelque peu désengagés, l'association cultive toujours cette notion regroupant à la fois une autonomie politique couplée à un territoire dédié à l'entrepreneuriat.

« Nous sommes persuadés que la première étape est de rendre le concept de Seasteading non seulement possible mais également durable : technologiquement, légalement et financièrement », explique l'équipe. « Le coût de la vie sur l'océan

doit être suffisamment bas et les possibilités de faire des affaires suffisamment prometteuses pour qu'il y ait une incitation économique à vivre sur ces nouvelles plateformes. Actuellement, le coût élevé de l'ingénierie en haute mer est une barrière et y empêche l'entrepreneuriat. Cela nous a donc amené à nous intéresser à des solutions moins onéreuses, dans les eaux territoriales d'une nation hôte, mais en gardant toujours comme objectif l'obtention d'une économie politique pour de nouvelles expériences de gouvernance ».

Est-ce dans ce sens que le projet tahitien pourrait aller? S'il devait voir le jour, il serait nécessaire d'aménager un tout nouveau cadre juridique, réglementaire et fiscal puisqu'il n'y a pas réellement de précédent en la matière. Et il faudrait sans doute également un consensus politique à la fois local et depuis la métropole.

Les seasteaders persuadés de travailler à un monde meilleur

LaDepeche -17. May 14 :43

La deuxième journée de la Conférence internationale sur les îles flottantes, hier, était un peu moins fréquentée que la première, mais on notait la présence d'élèves du lycée de Taaone, attirés par les métiers modernes du bâtiment, qui ont pu s'entretenir avec l'architecte Jacques Rougerie. (© Caroline Perdrix)

La première Conférence internationale sur les îles flottantes s'est poursuivie hier, au Méridien Tahiti. Dix personnes ont expliqué en quoi le projet d'îles flottantes est, selon elles, intéressant. Demain, lors de la troisième journée, c'est la question du cadre légal de ces îles qui sera posée.

Dix orateurs ont pris la parole, hier, au Méridien Tahiti, pour expliquer en quoi le projet d'îles flottantes est intéressant pour leurs différentes activités, mais aussi pour la planète et pour l'humanité. Vaste programme, défendu avec plus ou moins de persuasion et de pertinence par les intervenants.

En ouverture de la journée, le sénateur hawaïen Kalani English (lire ci-dessous) a invoqué

la mythologie des mokulana, qu'il traduit à la fois par "îles flottantes" ou "îles de la pensée". Ces îles, qui ne se montraient qu'à certains moments, étaient vues comme des endroits à atteindre, où règnent la paix, l'égalité, l'abondance et le bonheur. Pour lui, le projet du Seasteading Institute rejoint ainsi le monde traditionnel polynésien.

Neil Davies de l'Université de Berkeley, puis Serge Planes du Centre de recherches insulaires et observatoire de l'environnement (Criobe), ont ensuite expliqué les travaux scientifiques qu'ils mènent et qui pourraient bénéficier d'un hébergement sur une île flottante. Tous deux ont insisté sur l'immense potentiel de recherche de la Polynésie française.

“Vous pouvez créer quelque chose de magique”

Egor Rijykov (lire ci-dessous), ambassadeur du Seasteading Institute et spécialiste de robotique, a expliqué en quoi les technologies adaptées des îles flottantes pourront, à terme, bénéficier aux états insulaires qui rencontrent de graves problèmes en matière de perte de terres habitables

et cultivables, d'énergie et de traitement des déchets : "La technologie existe, ce n'est qu'une question d'investissement".

C'est ensuite le professeur C.M. Wang, de l'Université du Queensland, qui a pris la parole. Ce spécialiste en génie civil a montré plusieurs exemples de grandes structures flottantes qui présentent, selon lui, de nombreux avantages : rapidité de construction, mobilité, isolation des tremblements de terre ou encore protection du littoral. Ponts, tunnels, habitations et sites industriels, et même aéroports et espaces agricoles, tout peut être construit en version flottante.

"Vous pouvez créer quelque chose de magique pour le monde", a-t-il encouragé l'assistance.

Jim von Ehr, fondateur de la première entreprise de nanotechnologie et membre du conseil d'administration du Seasteading Institute, a retracé les progrès de ses entreprises, dont les avancées technologiques ont déjà des applications toutes trouvées sur les îles flottantes, avec notamment des matériaux légers et ultra-résistants. Participer au projet, c'est, pour lui, "redonner à la communauté après avoir réussi".

La troisième journée de la conférence se tiendra demain, toujours ouverte au public et accessible en streaming (voir la page Facebook "Îles flottantes en Polynésie"). Il sera beaucoup question d'architecture et du cadre législatif des îles flottantes, à Tahiti et ailleurs.

C.P.

Egor Ryjikov, co-fondateur de Weber CoMechanics et de Blue Frontiers :

"Changer la donne du tout au tout"

Quelle était l'idée forte de votre présentation ?

Je fais le pari que les nouvelles technologies apporteront aux îles de nombreux changements positifs. Par exemple, je pense que nous disposerons bientôt de beaucoup d'énergie bon marché, que l'on va pouvoir stocker facilement, ce qui va changer la donne du tout au tout.

Pourriez-vous installer l'une de vos entreprises sur une île flottante à Tahiti ?

Il ne s'agit pour l'instant que de créer un prototype de petites dimensions, qui servira à rassembler des données pour étudier la faisabilité

de véritables cités flottantes ; mais à terme, lorsque de grandes structures seront installées en haute mer, oui, bien sûr. Et je compte y vivre avec ma famille.

Comment une zone économique spéciale non soumise à l'impôt contribue-t-elle à la communauté qui l'accueille ?

Indirectement et directement. Elles seront des vecteurs d'apprentissage pour les populations locales, puisqu'elles introduiront de nouvelles technologies. Les entreprises et les gens qui s'installeront dans les cités flottantes auront besoin de multiples services, ce qui va créer des emplois.

Kalani English, sénateur de l'État de Hawaii : "Nous avons besoin d'actions radicales,

Vous avez rappelé que le concept d'îles flottantes existe déjà dans la mythologie polynésienne...

"Flottantes" n'est sans doute pas le terme exact, il s'agit plutôt d'îles "spirituelles" qui apparaissent et disparaissent à certains moments. Les Polynésiens ont toujours beaucoup bougé et ils ont toujours incorporé de nouvelles techniques dans leur mode de vie. Le Seasteading peut changer des choses, mais je crois aussi que la vision polynésienne du monde va changer le Seasteading. Ça marche dans les deux sens.

Comment abordez-vous la problématique légale des îles flottantes ?

Je pense que le projet peut avoir une grande valeur pour la Polynésie dans les cinquante prochaines années. Le réchauffement climatique s'accélère, des îles vont disparaître, et quel sera alors leur statut légal ? Prenez Tuvalu, huit atolls qui vont disparaître : auront-ils toujours un siège à l'ONU ? Leur zone économique exclusive existe-t-elle encore ?

Ces questions n'ont pas encore de réponse en droit international. Tant que vous avez une présence au-dessus du niveau de la mer, vous avez une existence légale. Si Tuvalu se dote d'une île flottante, le pays maintient son statut de pays, garde son siège à l'ONU et sa ZEE. Donc c'est peut-être une façon de préserver son identité. Je pense qu'entre s'exiler pour toujours dans une autre île et s'installer sur

une île flottante, beaucoup d'îliens, aux Tuamotu par exemple, choisiraient l'île flottante. Nous avons besoin d'actions radicales, ceci en est une. Quand je vois des projets comme celui-ci, je suis très enthousiaste. Parce que quelle que soit la convergence des idées, la motivation, cela va aider beaucoup de gens à l'avenir.

Le fait que le projet sera réalisé par des entreprises privées est également un facteur d'inquiétude. Qu'en pensez-vous ?

Les meilleures innovations viennent habituellement du secteur privé, qui est

extrêmement motivé par le progrès technologique. Je suis content que le gouvernement polynésien ait signé un protocole d'accord, je suis globalement pour le projet et je serai attentif au texte qui sera présenté à l'assemblée. Nous avons quelques zones économiques spéciales à Hawaii, notamment pour les compagnies aériennes qui peuvent ainsi importer du carburant détaxé et créer des hubs chez nous. Elles ont également un but plus collectif : elles créent un environnement attractif pour les entreprises qui, à leur tour, créent des emplois.

Les îles flottantes en conférence cette semaine

DomTom News – Accueil – 15. May 23 :23

PUNAAUIA, le 15 mai 2017 – Les trois jours de conférences sur les îles flottantes organisées par The Seasteading Institute ont débuté ce lundi à l'hôtel Le Méridien. Le vice-président de la Polynésie, les promoteurs du projet d'île flottante en Polynésie ainsi qu'une pléthore d'invités internationaux ont enchaîné les présentations. Toutes les conférences sont gratuites pour le public et diffusées en direct sur Internet.

Pour convaincre les Polynésiens et les soutiens internationaux de la viabilité de son projet d'île flottante dans un de nos lagons, l'organisation non gouvernementale The Seasteading Institute organise cette semaine au Méridien une série de conférences rassemblant des grands noms de la recherche scientifique, de la politique du Pacifique, du développement durable ou des start-up américaines. 200 spectateurs locaux et une centaine de spectateurs internationaux ont assisté à la première journée de présentations ce lundi.

The Seasteading Institute veut créer un prototype d'île flottante en Polynésie. Les négociations avec notre gouvernement ont abouti à un "memorandum of understanding" en janvier posant les bases d'un accord : si les conditions satisfont tout le monde, la Polynésie acceptera de donner une concession maritime au projet et d'y créer une zone économique spéciale très large.

Les constructeurs, eux, s'engagent à respecter l'environnement, les populations locales et à favoriser les retombées pour notre économie. La Polynésie française espère ainsi profiter des technologies très innovantes développées pour le projet en matière de protection de l'environnement, d'adaptation au changement climatique ou pour la vie en autonomie.

"SI ÇA MARCHE TOUT LE MONDE Y GAGNERA"

La première étape de ce deal sera justement exécutée cette semaine par l'ONG américaine : la présentation à notre gouvernement de deux études d'impact, la première sur l'environnement, la deuxième sur l'économie locale. Ces documents devraient être rendus publics et sont essentiels à la prochaine étape, la négociation de la zone franche que les Américains espèrent aussi large que possible.

Teva Rohfritsch, vice-président du Pays, a inauguré ces conférences en rappelant les conditions du Pays pour sa collaboration "bienveillante" au projet : aucun franc public dépensé, des études de faisabilité, environnementales et économiques, et surtout le respect de l'environnement et le soutien de la population. Il a aussi relevé quelques doutes largement partagés en Polynésie : pourquoi construire une île de plus alors que nous en avons des désertes ; tous ces changements ne vont-ils pas

briser la tranquillité de nos modes de vie ?

Après lui, Randolph Hencke, directeur exécutif du Seasteading Institute, s'est exprimé. Il a assuré que le projet n'est pas américain, puisque son équipe est très internationale. S'il n'a pas présenté de vision concrète du projet, c'est que celui-ci n'est pas encore arrêté au niveau architectural, même s'il projette une construction

“élégante et intégrée au paysage et à la culture polynésienne”. La vision de l'ONG est à long terme : “je ne peux pas promettre le succès, mais si ça marche tout le monde y gagnera. Après ce prototype, la demande du marché conduira à la création de nouvelles îles flottantes ici ou ailleurs.” Il a consacré un long moment à présenter son parcours d'activiste, et surtout son expérience au Burning Man, un festival californien où les participants vivent en autonomie et s'auto-organisent pour laisser place à une créativité sans bornes : clin d'œil à la vision libertaire qui continue de porter le projet.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOCIÉTÉ SOLIDAIRE

Après ce rappel des origines de l'idée, ce sont les invités qui se sont exprimés, sur des thèmes très variés. Lelei Lelaulu, Samoan qui a travaillé à l'ONU et à la Banque mondiale, voit dans ce projet la rencontre entre deux peuples d'explorateurs : les Polynésiens qui ont navigué pendant des siècles à la découverte du Pacifique et les Américains qui ont poursuivi leur conquête de l'Ouest jusqu'à la Californie. “Ensemble nous construisons un nouvel âge d'exploration”. Pour lui, un projet comme Seasteading nous apportera l'indépendance technique et financière qu'il nous manque pour prendre le contrôle de notre océan.

Greg Delaune, architecte et expert en développement durable, ambassadeur de Seasteading Institute, a montré comment monter des partenariats public/privé pour puiser dans les meilleurs savoir-faire techniques. Ainsi, il travaille avec de très nombreuses start-up spécialistes des CleanTech, des GreenTech, des Smart Cities et tous ces mots qui font le buzz dans la Silicon Valley. “Il faut se diversifier du tourisme pour un développement durable, et nous pourrions apporter ces entreprises et ces technologies en Polynésie.”

Enfin l'invité star de la matinée était le

jeune entrepreneur Tony Hsieh, co-fondateur de Link Exchange (vendu 265 millions de dollars à Microsoft en 1999) puis de Zappos.com (le géant de la vente de chaussures en ligne vendu 1,2 milliard de dollars à Amazon en 2009). L'entrepreneur consacre désormais une grande partie de son temps à redynamiser le centre-ville de Las Vegas, où l'insalubrité et l'insécurité régnaient quand Zappos y a installé son siège. Avec Downtown Project, ce sont 350 millions de dollars qui ont été consacrés à améliorer la zone.

50 millions ont permis de financer des petites entreprises, de la boulangerie à la société de production vidéo, avec comme principal critère l'originalité (pas de Starbucks) et de favoriser les rencontres entre les résidents. Ces rencontres ou “collisions” seraient le cœur de la vie d'une ville et de la productivité d'une économie moderne. 50 millions de dollars de plus ont favorisé une explosion artistique et la création d'un énorme festival musical. 50 millions sont allés au financement des start-up, et enfin 200 millions ont permis un grand projet immobilier pour réhabiliter le quartier. Le tout avec des fonds privés, et le projet serait même rentable. Pour le jeune entrepreneur, “notre grand pari se base sur la favorisation des rencontres, la volonté d'apprendre les uns des autres et la création d'un esprit collectif. Cette recette simple a marché pour le centre-ville de Las Vegas, et on espère que maintenant ça va inspirer les autres villes du monde !” Encore une indication sur l'idéologie sociale derrière le projet d'île flottante.

Assister aux conférences

Les Polynésiens intéressés par les présentations internationales peuvent venir assister aux conférences à l'hôtel Le Méridien, à Punaauia. Elles continuent mardi matin puis jeudi toute la journée. Les inscriptions sont gratuites, via le site seasteading.org.

Les débats sont également diffusés en direct en vidéo. Vous les retrouverez en intégralité sur la page Facebook de l'organisation (<https://www.facebook.com/seasteading> ou sur sa chaîne YouTube.

Tahiti-Infos, le site N°1 de l'information à Tahiti

Other source references

Tahiti Infos – Polynésie 15. May – 22 :50

Vidéo – Îles flottantes : entre enthousiasme et circonspection

DomTom News – Accueil – 15. May 23 :00

HABITAT – La Première Conférence internationale sur les îles flottantes s’est ouverte ce matin au Méridien. Un projet qui est porté par le Seasteading Institute. Ils sont plus de 300 à participer à la Conférence Internationale sur les îles flottantes. Parmi eux, ♦ une centaine de personnes ♦ venus de 15 pays différents. Ingénierie, technologies, législation, sont autant de thématiques qui seront abordées jusqu’à jeudi.

♦ Le Pays a déjà signé un protocole d’entente avec le Seasteading Institute. Mais aucun site d’accueil pour le projet ♦ n’a encore été arrêté. Le gouvernement assure qu’il se montrera vigilant en matière de ♦ protection des lagons. Il tient à rassurer les polynésiens.

“Nous avons entre les mains ce projet qui veut réfléchir à la problématique suivante : Si un jour nous devons vivre sur l’eau, comment cette vie s’organiserait t-elle et quelles technologies seront déployées. Ce qui nous intéresse, c’est le projet scientifique” explique Teva Rohfritsch, ministre de l’Economie.

Si beaucoup ne voient pas l’intérêt de ce projet, estimant qu’il y a assez d’îles en Polynésie et qu’elles ne sont pas surpeuplées, pour le ministre, “il faut réfléchir à deux ou trois générations à venir. Ils nous a semblé intéressant d’être partie prenante dans ce projet, l’accueillir. (...) De toutes façons, si nous n’accueillons pas ce projet, celui-ci se fera ailleurs”. ♦

Pour autant, pas question de donner un blanc seing aux concepteurs du projet. “Nous serons particulièrement vigilants au regard de la protection de l’environnement, de nos lagons. Mais je crois que nous avons là l’occasion d’accueillir des sommités dans beaucoup de domaines, architecture navale, technologie du numérique etc.. Et nous sommes particulièrement fiers que cela se fasse ici.”

Si pour l’heure le site où sera implanté cette

première mondiale n’a pas encore été déterminé, pour Teva Rohfritsch, l’important c’est que cela se fasse en bonne concertation avec la population où sera installée cette île flottante. “Le maire de Makemo, par exemple, s’est déclaré prêt à accueillir l’expérience. Mais il y a plusieurs endroits où cela peut se faire en Polynésie”.

Plusieurs endroits certes, mais il faut toutefois, étant donné que c’est un projet scientifique, que les chercheurs et concepteurs puissent avoir un accès à l’Internet, et qu’il puisse bénéficier sur terre d’un terrain pour construire les unités et structures qui serviront à l’île flottante. Ce qui limite tout de même la zone d’implantation. On peut éliminer d’office les Tuamotu ou les Australes et parier que l’implantation se fera soit aux Îles-Du-Vent, soit aux Îles-Sous-Le-Vent.

Afin de rassurer la population le ministre insiste sur le fait que “il ne s’agit pas de faire n’importe quoi à n’importe quel prix, il n’y a pas d’investissement de la Polynésie française, pas d’argent public, ni défiscalisation ou subventions”. ♦ “Par contre”, poursuit le ministre, “Ce sont des scientifiques, des chefs d’entreprises qui viennent investir dans un projet qu’ils ont imaginé, et ils veulent le faire chez nous. J’ai demandé à ce que nos étudiants qui sont allés se former très loin, puissent être associés à ce projet pour qu’ils puissent enfin exprimer le savoir-faire qu’ils ont acquis à l’étranger.”

La conférence accueille plusieurs intervenants : des experts, chercheurs, ingénieurs et architectes. Mais elle est ouverte à tous.

Bien que novateur, le projet soulève certaines problématiques. Certains craignent qu’il ait des répercussions sur la société et la culture polynésienne. Des interrogations auxquelles ♦ tenteront de répondre le navigateur Tua Pittman et le Sénateur hawaïien, J. Kalani English.

♦ Rédaction Web avec Evaina Teinaore et Tauhiti Tauniua Mu San

Other source references

Tntv - 15. May – 22 :42

Tahiti accueille la 1ère conférence internationale sur les îles flottantes

La1ere – Polynesie – 15. May 22 :20

POLYNÉSIE 1ÈRE

Le séminaire consacré au projet d'îles flottantes de l'Institut Américain "Seasteading" a débuté au Méridien pendant 4 jours, des scientifiques de renom dans le domaine de l'environnement et des nouvelles technologies vont s'y intéresser de près.

Ce n'est pas une île mais trois îles habitées qui pourraient flotter d'ici 10 ans dans les eaux Polynésiennes. Trois îles qui une fois réunies seraient de la taille d'un terrain de football. L'idée est de proposer une société libertaire et entièrement démocratique qui se gèrerait seule, sans les politiques. Les plateformes pilotes seraient totalement autonomes : énergie solaire, dessalinisateur d'eau de mer pour l'eau potable et traitement des eaux usées en cycle fermé.

Des technologies totalement innovantes, à la disposition d'une petite communauté composée d'incubateurs de start up innovantes. Des îles qui seraient financées par le fondateur de "Pay Pal", Peter Thiel qui mettrait 5 milliards sur la

table. Un refuge pour les populations concernées par la montée des eaux. Un moyen d'échapper aux impôts "qui seraient moins élevés" et d'un droit au travail "traditionnel". A Terme, ces communautés flottantes seraient entièrement libres des contraintes politiques et économiques de la terre ferme. Ce serait une première mondiale mais il faudra attendre encore 10 ans avant de voir apparaître ces îles artificielles si le gouvernement décide d'aller jusqu'au bout.

Du 15 au 18 mai prochain au Méridien, plus d'une vingtaine de conférenciers se succéderont pour partager leurs connaissances sur des thèmes liés à l'environnement, la recherche, les nouvelles technologies. Objectif du projet : construire des plateformes flottantes dans un des lagons de Polynésie. Une décision doit être prise par les deux parties à la fin de l'année. Le grand public est admis aux conférences.

Plus détails avec Teva Rofristch, ministre de l'économie et des finances en charge des gros projet d'investissements. Il est au micro de Titaua Doom

Vidéo – Les îles flottantes : altruisme, utopie ou affairisme?

DomTom News – Accueil – 15. May 16 :46

HABITAT – Nicolas Germineau, vice-président de Blue Frontiers était l'invité du Grand JT dimanche soir. Alors qu'une série de conférences portant sur les Îles Flottantes, débute ce lundi à Tahiti, Nicolas Germineau est venu nous expliquer les grands principes de cet habitat d'un futur, relativement proche. Pour Nicolas Germineau,

"L'une des premières raisons à la création de ce type d'habitat, c'est que la montée des eaux menace de plus en plus les populations côtières et îliennes (...) Pour l'heure nous n'avons pas de solution pour remédier à ce problème, et les îles flottantes en sont un début, pour permettre aux populations touchées par ce phénomène, de rester là où elles sont et ne pas avoir à se déplacer ailleurs."

A termes, ces îles ont donc à vocation d'accueillir des réfugiés climatiques. "Pour l'instant, nous ne sommes pas en mesure d'accueillir beaucoup de gens sur ces îles flottantes, qui à l'heure actuelle, coûtent relativement cher à produire, mais nous travaillons dessus pour les rendre abordables et les proposer aux habitants menacés par ce phénomène climatique."



Concernant le financement, venant tout droit de la Silicon Valley et de financiers plus intéressés par l'élévation du niveau de leur compte en banque plus que celui des eaux, l'on peut légitimement se poser des questions quant à l'altruisme des investisseurs.

"il y a beaucoup d'écolos convaincus parmi les investisseurs, tout le monde n'est pas financier assoiffé d'argent, même si c'est l'image que l'on a parfois, beaucoup sont motivés par l'idée de rendre le monde meilleur." explique Nicolas Germaine qui reconnaît toutefois, "qu'il y a un besoin de retour sur l'investissement et que les financiers ne souhaitent pas investir à fonds perdu sur ce type de projet."

Pour le vice-président de Blue Frontiers, les îles flottantes doivent répondre à la fois aux problématiques de la montée des eaux, et être à la fois rentables pour les investisseurs. "La façon de rendre cela possible, est d'accueillir des start-up sur ces îles de manière à ce que celles-ci, puissent justifier les investissements qui sont nécessaires pour produire ces îles flottantes."

Quant à savoir de quelle façon seront gérés et gouvernés ces "micro états", pour Nicolas Germaine il est important de distinguer deux

projets. "Le Seasteading Institute parle souvent de micro-état, mais c'est par rapport à la vision à très long terme. Sur les eaux internationales par exemple. En Polynésie, c'est un petit peu différent car les îles seront placées dans le lagon et donc dans les eaux polynésiennes et les lois françaises et polynésiennes s'y appliqueront de plein droit".

Pour l'heure, l'endroit où sera installé en Polynésie, le premier prototype de cet habitat d'un nouveau genre n'est pas encore arrêté. "Nous avons une idée des lagons potentiellement viables pour l'implantation de ces structures, mais quoiqu'il en soit, pour le moment elles ne seront pas très éloignées de Tahiti, car il nous faut l'accès au câble Honotua, pour justifier de l'implantation de start-up qui ont toutes besoin de l'accès à Internet, et les liaisons satellitaires étant ce qu'elles sont, pour le moment nous ne pouvons pas nous implanter aux Tuamotu."



Quoi qu'il en soit, que ces îles flottantes soient nées d'un désir de multi-millionnaires de vouloir s'émanciper des lois économiques en créant des micro-états, n'est pas le plus important. Ce qu'il faut voir dans ce projet, c'est que les technologies mises en place pour y vivre en autarcie, apporteront sûrement des solutions à des problèmes récurrents comme le traitement des déchets, les énergies durables etc...

Après tout la conquête spatiale qui ne concerne que très peu de monde, a changé pas mal de choses dans notre vie quotidienne au point de vue des matériaux et des avancées scientifiques, et il en sera de même avec les îles flottantes.

◆ Rédaction Web

Other source references

Tntv - News 15. May - 16 :35

La Polynésie veut rendre ses îles flottantes

Mediapart Blog - Jean pierre thibaudat -15. May 11 :04

Afin de ne plus dépendre de la montée des océans, la Polynésie envisage de rendre ses îles flottantes. Un premier essai est envisagé avec l'atoll de Mururoa après la longue campagne

de sape de 138 explosions menée depuis les années 60.

Ce n'est qu'à partir de 1975 que les scientifiques se sont aperçus par hasard (une pénurie de ballons captifs) de la plus grande efficacité des explosions souterraines. « C'est malheureusement bien moins spectaculaire ! » nous a-t-il été dit...

Un problème de droit sur la crème anglaise empêche pour l'instant la réalisation de ce projet. Mais le Seasteading Institute pense que le silicone valait bien la crème et pourrait résoudre le problème.

Des îles flottantes en Polynésie, le projet fou des libertariens de la Silicon Valley

Le Monde – International – 15. May 04 :13

By : Corine Lesnes

Tahiti est intéressé par les retombées économiques du projet du Seasteading Institute, qui veut créer des plate-formes sur l'océan dotées de leur propre gouvernement.

C'est l'une des utopies les plus folles qui soit sortie de la Silicon Valley. Des îles flottantes, qui édictent leur propre système de gouvernement. « Vous en avez assez de la politique et des politiciens ? Lancez votre propre pays ! », propose Joe Quirk, l'un des avocats à San Francisco de la colonisation des mers, ou

« seasteading », un terme qui a fait son entrée le 11 avril dans le dictionnaire Oxford. « Pourquoi vouloir coloniser Mars et pas la Terre ? La moitié de la surface du globe n'appartient à aucun Etat », poursuit Joe Quirk. Cette moitié en liberté, c'est l'océan, dernière frontière à échapper au peuplement humain. Aucune réglementation ne s'y applique. Ni taxes ni gouvernement, le rêve des libertariens.

« Vous en avez assez de la politique et des politiciens ? Lancez votre propre pays ! », propose Joe Quirk, partisan du projet.

Les partisans des îles flottantes, rassemblés dans une association à but non lucratif, le Seasteading Institute, estiment que les systèmes actuels de gouvernements sont « incapables de s'adapter aux sociétés technologiques ». Il faut démanteler « le monopole géographique de la gouvernance » et mettre les Etats en concurrence pour attirer les citoyens, plaide Patri Friedman, le cofondateur de l'institut, qui revendique l'héritage intellectuel de son grand-père l'économiste ultralibéral Milton Friedman. « Il n'y a pas deux solutions à un problème. Il y en a des milliards, ajoute Joe Quirk. Et il n'y a pas d'endroits où elles puissent être expérimentées. Notre but est de créer la technologie pour que les gens puissent édicter leurs propres règles de gouvernement ».

Un plaidoyer pour les nations flottantes

Joe Quirk vient de publier avec Patri Friedman, ingénieur chez Google, un plaidoyer pour les nations flottantes. Selon eux, c'est une réponse à la montée des eaux : elles permettraient de reloger les réfugiés climatiques et régleraient aussi les...

Other source references

Trader Workstation – Accueil 15. May – 06 :02
Glowbi Italia – Rugby 15. May – 05 :16
Dernieres nouvelles – International 15. May – 04 :24

Tahiti accueille la première conférence sur les îles flottantes

Radio 1 – Accueil – 14. Mai 17 :02

By : Valentine Bluet

Depuis janvier dernier, le Pays et le Seasteading Institute sont liés par un accord pour la mise en place d'études de faisabilité du projet d'îles flottantes au fenua. L'institut organise donc sa première conférence internationale sur le sujet à Tahiti. Du 15 au 18 mai prochain au Méridien, plus d'une vingtaine de conférenciers se succéderont pour évoquer les enjeux des îles flottantes.

C'est en septembre 2016, que la Polynésie a entendu parler pour la première fois des îles flottantes. Le Seasteading Institute de Californie était venu présenter son projet au gouvernement. En janvier dernier, un accord d'études de faisabilité a été signé et un premier séminaire a été organisé à San Francisco. Cette fois-ci c'est sur le fenua que le Seasteading Institute a décidé d'organiser la première conférence internationale sur les îles flottantes. Pour l'occasion, plus d'une vingtaine de chercheurs, scientifiques, juristes, ingénieurs et hommes politiques internationaux se succéderont durant trois jours de conférences du 15 au 18 mai prochain. Des invités étrangers seront présents tels que Wang Chien Ming, professeur de Génie Civil à l'Université de Queensland et Nathalie Mezza-Garcia, chercheur & doctorante au Centre de Méthodologies Interdisciplinaires à l'Université de Warwick. Mais il y aura aussi des intervenants locaux comme Lenick Perennou, chercheuse sur l'architecture flottante en Polynésie et Pascal Erhel Hatuuku, consultant en culture, tourisme et environnement. Durant les trois jours de conférences il sera notamment question d'environnement, de numérique, d'éducation, de recherche ou encore de législations et d'économie. L'occasion « d'ouvrir la voie à la création de la toute première communauté flottante en Polynésie française ». Et surtout un moyen pour les polynésiens de se faire une idée sur ce grand projet proposé à la Polynésie. L'ensemble des conférences est gratuit, il suffit de s'inscrire sur le site www.seasteading.org.

Voici le programme détaillé des trois jours de conférences :

Conférences du Lundi 15 Mai (8h30 – 12h00) :

Teva Rohfritsch : Vice-Président de la Polynésie Française

Randy Hencken : Directeur Exécutif du Seasteading Institute ; PDG de Blue Frontiers

Marc Collins : Co-Fondateur de Blue Frontiers ; Ambassadeur du Seasteading Institute en Polynésie Française

Pascal Erhel Hatuuku : Consultant en Culture, Tourisme et Environnement

Lelei Lelaulu : Membre du Groupe Consultatif de l'IFC (Banque Mondiale) sur les Entreprises et la Durabilité

Greg Delaune : PPP & Expert en Développement Economique Durable ; Vice-Président Partenariat à Blue Frontiers ; Ambassadeur du Seasteading Institute

Alexandrine Wan : Spécialiste en Tourisme Durable

Tony Hsieh : PDG de Zappos ; Fondateur de Downtown Project, Las Vegas

Joe Quirk : Seavangelist & Auteur au sein du Seasteading Institute ; Co-Fondateur de Blue Frontiers

Conférences du Mardi 16 Mai (8h00 – 12h00)

Sénateur J. Kalani English : Chef du Parti Majoritaire du Sénat de l'Etat de Hawaii

Neil Davies : Directeur de la Station UC Berkeley Gump, Moorea

Serge Planes : Expert International en Ecologie Marine

Egor Ryikov : Co-Fondateur et Directeur Associé de Weber CoMechanics ; Co-Fondateur et Vice-Président Ingénierie à Blue Frontiers

Wang Chien Ming : Professeur de Génie Civil, Université de Queensland

Jim Von Ehr : Expert en Nanotechnologie, Inventeur & Entrepreneur ; PDG de Zyvex Labs ; Membre du Conseil d'Administration du Seasteading Institute

Ari Eisenstat : Co-Directeur Exécutif à l'Institut de l'Indice Mondial de Durabilité de l'ONU ; Ambassadeur du Seasteading Institute

Zephani Smith : Membre du Conseil National à l'Association des Nations Unies

Nathalie Mezza-Garcia : Chercheur & Doctorante au Centre de Méthodologies Interdisciplinaires, Université de Warwick

Conférences du Jeudi 18 Mai (9h30 – 12h00)

Tua Pittman : Maître Navigateur

Randy Hencken : Directeur Exécutif du Seasteading Institute; PDG de Blue Frontiers

Marc Collins : Co-Fondateur de Blue Frontiers; Ambassadeur du Seasteading Institute en Polynésie Française

Bart Roeffen : Vice-Président Architecture à Blue Frontiers; Directeur de DeltaSync & Blue 21

Karina Czapiewska : Vice-Président Développement de Projet à Blue Frontiers; Directeur de DeltaSync & Blue 21

Lenick Perennou : Chercheuse sur l'Architecture Flottante en Polynésie, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux

Pauline Sillinger : Spécialiste en Eco-Conception et Développement Durable

Cécile Gaspar : Fondatrice et présidente de l'ONG Te Mana o te Moana

Hervé Bossin : Entomologiste Médical à l'Institut Louis Malardé, Tahiti

Conférences du Jeudi 18 Mai (13h00 – 17h00)

Susanna Dokupil : PDG de Paladin Strategies; Membre du Conseil Administratif du Seasteading Institute; Conseillère à Blue Frontiers

Philippe Lemonnier : Fondateur de Pacific Ventury; Expert en Droit Maritime; Master 2 en Droit International des Affaires et Droit Maritime,

Université de Nantes

John Hawkins : Directeur de Workforce Development, Emsi-Economic Modeling

Mark Lutter, PhD : Economiste en Chef à NeWAY Capital, Doctorat en Economie de l'Université George Mason

Robert Viglione : Co-Fondateur de Zencash and ZClassic; Co-Fondateur et PDG de Secure Blockchain Systems LLC; Chef des Ambassadeurs Américains et Canadiens pour BlockPay

Tom W. Bell : Expert en Législation des Zones Economiques Spéciales; Professeur à l'Université Chapman; Vice-Président Affaires Légales à Blue Frontiers

Olivier Archambaud : Fondateur de Human Underwater Society

Francis Vallat : Président du Réseau Européen des Clusters Maritimes

Jacques Rougerie : Architecte Visionnaire et Océanographe

Joe Quirk : Seavangelist & Auteur au sein du Seasteading Institute; Co-Fondateur de Blue Frontiers

Cliquez pour partager sur Facebook(ouvre dans une nouvelle fenêtre) Cliquez pour partager sur Twitter(ouvre dans une nouvelle fenêtre) Cliquez pour partager sur Google+(ouvre dans une nouvelle fenêtre) Cliquez pour partager sur LinkedIn(ouvre dans une nouvelle fenêtre) Cliquez pour envoyer par e-mail à un ami(ouvre dans une nouvelle fenêtre) Cliquer pour imprimer(ouvre dans une nouvelle fenêtre)

Le projet d'île artificielle en question

DomTom News – Accueil – 10. May 15 :23

HABITAT – Sous le titre, “Polynésie : îles artificielles, l'utopie prend l'eau“, le quotidien Libération, revient sur le projet d'îles flottantes initié par le Seasteading Institute. Pour le quotidien, “derrière le vernis utopique écolo, cette organisation californienne est guidée par l'idéologie libertarienne et souvent mercantile qui prospère dans la Silicon Valley“. Pour l'auteur

de l'article, Fabien Benoit, “ le gouvernement de Polynésie française s'est entendu avec The Seasteading Institute, entreprise californienne spécialisée dans les projets d'îles artificielles, pour poser les bases du développement de plateformes flottantes aux larges des rivages polynésiens“.

Reprenant l'historique du projet, “Une sorte de Silicon Valley-sur-mer. Des îles artificielles composées de plateformes modulaires, ancrées aux fonds marins, truffées de technologies,

et sur lesquelles pourront s'installer habitants, entreprises et centres de recherche. Des communautés flottantes qui fabriqueront leur énergie et traiteront leurs déchets“

Le quotidien indique que ”Le protocole d'accord précise que ces nouveaux territoires en mer devraient devenir des 'zones économiques spéciales', sortes de zones franches où les lois et la fiscalité seraient plus avantageuses qu'en métropole, en premier lieu pour les entreprises.“ Mais, ”Les ZES favorisent généralement l'investissement et l'activité économique mais oublient la plupart du temps les droits des travailleurs“ précise t-il.

Rappelant que le Seasteading Institute a été soutenu dès ses débuts par le milliardaire Peter Thiel, cofondateur de la solution de paiement en ligne Paypal, ouvertement libertarien, et conseiller de Donald Trump, Fabien Benoit explique que “l'idée de The Seasteading Institute n'est pas simplement de créer une zone d'activités économiques et de s'afficher comme pionniers de l'économie bleue et du développement durable, mais de créer de nouveaux pays, qui entreraient

en compétition avec les nations existantes“.

Citant, Patri Friedman, l'un des fondateurs de Seasteading Institute qui explique que “la gouvernance est une industrie comme une autre, et une industrie défaillante. (...) Il faut donc innover. L'idée est d'expérimenter d'autres formes de gouvernements sur nos plateformes puis de permettre à chacun de choisir celle qui lui convient le mieux.”, le journaliste estime que “On retrouve ici un des arguments maintes fois entendu dans la Silicon Valley : les gouvernements – et la démocratie en particulier – et leurs lois freinent l'innovation, le progrès. Pour avancer, il s'agirait donc de s'en affranchir, quitte, si besoin est, à renoncer à l'idée même de démocratie”.

Citant notre confrère Alexandre Talercio de Radio 1, qui craint que l'île flottante ne soit qu'une “arche de Noé pour les bénéfices de Wall Street”, Fabien Benoit conclut l'article indiquant que “ The Seasteading Institute devra prouver à ses frais, dans l'année, que les bénéfices attendus seront partagés par le plus grand nombre“.

◆ Rédaction Web

Other source references

Tntv – Société 10. May – 15 :13

Îles flottantes – Les aquapreneurs ont rendez-vous à Tahiti

LaDepeche –10. May 14 :57

De nouvelles propositions architecturales seront présentées lors de la conférence, comme cette vue imaginée par l'architecte Simon Nummy. (© DR)

La semaine prochaine, au Méridien Tahiti, aura lieu la première conférence sur les îles flottantes. Des entrepreneurs et des scientifiques se rencontrent pour échanger sur les infrastructures flottantes. La conférence rassemblera pas moins de 35 intervenants, qui expliqueront pourquoi et comment ils souhaitent voir ce projet aboutir.

“Mettez le cap sur la frontière bleue”, c'est le mot d'ordre de la première conférence sur les îles flottantes, qui se tiendra la semaine prochaine, au

Méridien Tahiti.

Ce sera la première fois que des entrepreneurs et des scientifiques se rencontrent pour échanger sur les infrastructures flottantes. Ce qui ne semblait encore qu'un rêve d'auteur de science-fiction, caressé depuis bientôt dix ans par quelques pionniers de la Silicon Valley, a pris corps en janvier, lorsque le gouvernement de la Polynésie française a signé un accord avec le Seasteading Institute sur une étude qui pourrait mener à la construction, dans les eaux polynésiennes, du premier prototype au monde de cité flottante. Une décision qui doit être prise par les deux parties à la fin de l'année 2017.

Le grand public également admis aux conférences

La Polynésie française aura rarement réuni autant de “grosses têtes” (et de gros portefeuilles). La conférence rassemblera pas moins de 35 intervenants, qui expliqueront pourquoi et comment ils souhaitent voir ce projet aboutir.

Certains ont d’ores et déjà investi dans la phase préparatoire du projet et sont prêts à investir plus si la décision finale est positive.

Le grand public peut également s’inscrire aux conférences, dans la limite des places disponibles.

C’est le vice-président du Pays, Teva Rohfritsch, qui prononcera l’allocution d’ouverture, tandis qu’Édouard Fritch clôturera l’événement.

Entre-temps, il sera possible d’entendre, entre autres, Francis Vallat, président du réseau européen des clusters maritimes; Jacques Rougerie, architecte océanographe et membre de l’Institut de France; Tua Pittmann, maître-navigateur des Îles Cook et membre de la fondation Pacific Voyagers; Tom W. Bell, professeur de droit, expert en législation des zones économiques spéciales; Ari Eisenstat, co-directeur de l’Institut de l’indice mondial de durabilité de l’ONU; ou encore Tony Hsieh, fondateur de Zappos, un géant du e-commerce américain qui

révolutionne la gouvernance de son entreprise. Sans compter chercheurs et thésards, ainsi que plusieurs

“capital-risqueurs” nouvelle génération qui misent sur les investissements éco-durables.

La semaine suivante, la Fédération des associations de protection de l’environnement (Fape) organisera au conseil économique, social et culturel CESC une rencontre, sous la forme d’une séance de questions-réponses, avec les fondateurs du Seasteading Institute, notamment son P-DG, Randy Hencken, et Joe Quirk, dont le livre paru en mars, *Seasteading*, est un succès de librairie aux États-unis.

“Ce sera l’occasion pour chaque Tahitien qui le souhaite de poser ses questions, dit Marc Collins, qui a orchestré la venue du projet au fenua. Encore une fois, nous tenons à être totalement transparents.”

Pratique

Seasteading

Du lundi 15 au jeudi 18 mai

Hôtel Le Méridien Tahiti, Punaauia

Présentation des intervenants, horaires des conférences et inscriptions sur

Tout savoir sur les Îles flottantes

Les Nouvelles Calédoniennes – Wallis-et-Futuna – 10. May 13 :52

La première conférence internationale sur les Îles flottantes organisée par le Seasteading Institute de Californie aura lieu en Polynésie française les 15, 16, et 18 mai. L’événement se déroulera à l’hôtel Le Méridien Tahiti.

Pour cette première édition, le Seasteading Institute réunira une trentaine d’experts locaux et internationaux qui partageront leurs connaissances sur des thèmes innovants tels que l’environnement, les nouvelles technologies, l’éducation et la recherche, la législation, ou

l’économie. Ces interventions permettront d’ouvrir la voie à la création de la toute première communauté flottante en Polynésie française.

De nombreux invités seront présents, à savoir Francis Vallat, président du Réseau Européen des Clusters Maritimes, Lelei Lelaulu, conseiller à la Banque Mondiale, Jacques Rougerie, architecte visionnaire, le sénateur J. Kalani English de Hawaï, Tony Hsieh, PDG de Zappos, ou encore Lenick Perennou, chercheuse sur l’architecture flottante en Polynésie.

Tahiti accueille la première conférence internationale sur les îles flottantes

Tahiti Infos – Accueil – 09. May 23 :02

PAPEETE, le 09 mai 2017 – Du 15 au 18 mai, la Polynésie accueillera la première conférence internationale sur les îles flottantes. Le Seasteading Institute, qui a récemment signé un protocole d'accord avec le gouvernement polynésien concernant un projet de cité flottante en Polynésie, est à l'origine de cette conférence. Des spécialistes du monde entier seront au rendez vous.

La première Conférence internationale sur les îles flottantes organisée par le Seasteading Institute de Californie aura lieu en Polynésie française les 15, 16, et 18 mai. L'événement se déroulera à l'hôtel Le Méridien Tahiti, dans la salle de conférence Matisse.

Pour cette première édition, le Seasteading Institute a réuni une trentaine d'experts locaux et internationaux qui partageront leurs connaissances sur des thèmes innovants tels

que l'environnement, les nouvelles technologies, l'éducation et la recherche, la législation, ou encore l'économie. "Ces interventions permettront d'ouvrir la voie à la création de la toute première communauté flottante en Polynésie française", indique le communiqué de presse.

De nombreux invités d'honneur seront présents : Francis Vallat, président du Réseau européen des clusters maritimes, Lelei Lelaulu, conseiller à la Banque mondiale, Jacques Rougerie, architecte, le sénateur hawaïen J. Kalani English, Tony Hsieh, P-dg de Zappos, ou encore Lenick Perennou, chercheuse sur l'architecture flottante en Polynésie.

L'intégralité des interventions sera disponible en streaming live sur YouTube. Les interventions auront lieu le lundi 15 mai de 8h30 à midi, le mardi 16 mai de 8 heures à midi, et le jeudi 18 mai de 9h30 à 17 heures.

Other source references

DomTom News 09. May – 23 :39

Iles flottantes: Première rencontre internationale Seasteading au Méridien du 15 au 18 mai

Tahiti Infos – Accueil – 09. May 19 :18

La Première Conférence Internationale sur les Îles Flottantes organisée par le Seasteading Institute de Californie aura lieu en Polynésie française les 15, 16, et 18 mai 2017. L'évènement se déroulera à l'hôtel Le Méridien Tahiti, dans la salle de conférence Matisse.

Pour cette première édition, le Seasteading Institute réunira une trentaine d'experts locaux et internationaux qui partageront leurs connaissances sur des thèmes innovants tels que l'environnement, les nouvelles technologies,

l'éducation et la recherche, la législation, ou l'économie. Ces interventions permettront d'ouvrir la voie à la création de la toute première communauté flottante en Polynésie française.

De nombreux invités d'honneur seront présents, à savoir Mr. Francis Vallat, Président du Réseau Européen des Clusters Maritimes, Mr. Lelei Lelaulu, conseiller à la Banque Mondiale, Mr. Jacques Rougerie, architecte visionnaire, le sénateur J. Kalani English de Hawaï'i, Mr. Tony Hsieh, PDG de

Zappos, ou encore Lenick Perennou,

chercheuse sur l'architecture flottante en Polynésie.

L'accès à la conférence est gratuit pour les résidents de Polynésie française et l'intégrité des interventions sera disponible en streaming live sur YouTube. Bien qu'ouverte gratuitement au public, les places sont limitées ; nous vous invitons à vous

inscrire au plus tôt.

Les interventions auront lieu le lundi 15 mai de 8h30 à 12h00, le mardi 16 mai de 8h00 à 12h00, et le jeudi 18 mai de 9h30 à 17h00.

Vous trouverez le programme détaillé de l'évènement et l'inscription en ligne à l'adresse suivante :

Other source references

DomTom News 04. May – 02 :14
Tntv – Société 02. May – 21 :14

Iles flottantes : Première rencontre internationale Seasteading au Méridien du 15 au 18 mai

DomTom News –08. May 17 :00

La Première Conférence Internationale sur les Îles Flottantes organisée par le Seasteading Institute de Californie aura lieu en Polynésie française les 15, 16, et 18 mai 2017. L'évènement se déroulera à l'hôtel Le Méridien Tahiti, dans la salle de conférence Matisse.

Pour cette première édition, le Seasteading Institute réunira une trentaine d'experts locaux et internationaux qui partageront leurs connaissances sur des thèmes innovants tels que l'environnement, les nouvelles technologies, l'éducation et la recherche, la législation, ou l'économie. Ces interventions permettront d'ouvrir la voie à la création de la toute première communauté flottante en Polynésie française.

De nombreux invités d'honneur seront présents, à savoir Mr. Francis Vallat, Président du Réseau Européen des Clusters Maritimes, Mr. Lelei Lelaulu, conseiller à la Banque Mondiale, Mr. Jacques Rougerie, architecte visionnaire, le

sénateur J. Kalani English de Hawai'i, Mr. Tony Hsieh, PDG de

Zappos, ou encore Lenick Perennou, chercheuse sur l'architecture flottante en Polynésie.

L'accès à la conférence est gratuit pour les résidents de Polynésie française et l'intégrité des interventions sera disponible en streaming live sur YouTube. Bien qu'ouverte gratuitement au public, les places sont limitées ; nous vous invitons à vous inscrire au plus tôt.

Les interventions auront lieu le lundi 15 mai de 8h30 à 12h00, le mardi 16 mai de 8h00 à 12h00, et le jeudi 18 mai de 9h30 à 17h00.

Vous trouverez le programme détaillé de l'évènement et l'inscription en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.seasteading.org/tahiti2017/>

Pour tout renseignements complémentaires, merci de contacter :

Tahiti-Infos, le site N°1 de l'information à Tahiti

Polynésie : îles artificielles, l'utopie prend l'eau

Libération – Futurs – 07. May 12 :17

By : Fabien Benoit

En quête de développement, Papeete s'est associé à The Seasteading Institute afin d'implanter des plateformes flottantes habitées. Mais derrière le vernis utopique écolo, cette organisation californienne est guidée par l'idéologie libertarienne et souvent mercantile qui prospère dans la Silicon Valley.

Rares sont ceux qui se souviennent encore de Waterworld, éminent et épique navet hollywoodien du milieu des années 90, emmené par l'acteur Kevin Costner. Dans ce film, gros blockbuster à l'époque, la Terre est totalement recouverte par les océans et les survivants ont investi des atolls flottants, construits par leurs soins, dans un esprit très do it yourself. Sans embrasser la dimension dystopique du film – catastrophe écologique et guerre sans merci entre communautés, entre autres délices –, le long métrage peut préfigurer un certain avenir, celui de plateformes en mer, autonomes et habitées.

Le 13 janvier, dans un document rédigé à San Francisco, un «recueil d'intentions réciproques» («memorandum of understanding» dans la version anglaise), le gouvernement de Polynésie française s'est en effet entendu avec The Seasteading Institute, entreprise californienne spécialisée dans les projets d'îles artificielles, pour poser les bases du développement de plateformes flottantes aux larges des rivages polynésiens. «Nous devons encore faire une étude de terrain, une étude du droit et des lois, obtenir l'approbation finale de la France, mais nous n'avons jamais été aussi proches d'une concrétisation [...] L'idée est d'arriver très rapidement à un test grandeur nature, à l'installation d'une première plateforme», s'enthousiasme Patri Friedman, président de The Seasteading Institute, et ingénieur chez... Google.

C'est un détail qui ne peut passer inaperçu et pour cause : le dénommé Seasteading Institute est une organisation bien américaine – à l'origine non lucrative – fermement ancrée dans la Silicon Valley, financée par ses acteurs. Et porteuse de ses vues politiques.

Entreprises et centres de recherche

Le texte paraphé par les deux parties est de l'ordre de la déclaration d'intention, encore peu engageant. Mais il doit déboucher sur un nouvel accord fin 2017. Et les deux signataires semblent décidés à avancer à grands pas. Au programme, une sorte de Silicon Valley-sur-mer. Des îles artificielles composées de plateformes modulaires, ancrées aux fonds marins, truffées de technologies, et sur lesquelles pourront s'installer habitants, entreprises et centres de recherche. Des communautés flottantes qui fabriqueront leur énergie et traiteront leurs déchets. La Polynésie française étant un territoire à statut particulier, elle bénéficie d'une grande autonomie par rapport à la métropole. Du côté du gouvernement polynésien, on se réjouit unanimement du projet. La montée des eaux menace gravement les archipels du Pacifique et une extension territoriale, habitable et habitée, apparaît bienvenue. De plus, le projet est présenté comme porteur d'activités économiques et supposé placer la Polynésie en tête de pont de l'«économie bleue». Ce concept, forgé par l'industriel belge Gunter Pauli, recouvre l'exploitation des ressources des mers et océans pour parvenir ainsi à une autonomie énergétique totale. «Nous sommes la frontière bleue du grand Pacifique», s'est ainsi exclamé Jean-Christophe Bouissou, ministre polynésien du Logement, au moment de la signature du protocole d'accord.

Ces plateformes flottantes, si elles devaient voir le jour, promettent également de fournir aux diplômés de l'archipel des débouchés et un vivier d'emplois high-tech, dans une région où le taux de chômage s'élève à 21 % de la population active, 56 % chez les moins de 25 ans. Les formations de haut niveau dans les technologies ont beau être inexistantes en Polynésie, Marc Collins, ancien ministre du Tourisme de la collectivité et désormais ambassadeur du projet, veut croire que cela pourra «créer un aimant pour les meilleurs et les plus intelligents».

Du côté de The Seasteading Institute, fondé en 2008 par les Américains Wayne Gramlich et Patri Friedman, on apprécie la marge d'autonomie dont bénéficie la Polynésie française ainsi que son

accès – indispensable – au haut débit.

Fiscalité avantageuse

Le protocole d'accord précise que ces nouveaux territoires en mer devraient devenir des «zones économiques spéciales», sortes de zones franches où les lois et la fiscalité seraient plus avantageuses qu'en métropole, en premier lieu pour les entreprises. C'est le concept, très libéral, de ces «ZES», inexistantes en France mais expérimentées ailleurs, notamment en Chine avec la ville de Shenzhen, village de pêcheurs devenu mégapole et hub commercial en une trentaine d'années. D'autres pays ont testé la formule, avec plus ou moins de succès, dont l'Inde, l'Iran, la Jordanie, la Russie, l'Afrique du Sud, la Corée du Nord. . .

Les ZES favorisent généralement l'investissement et l'activité économique mais oublient la plupart du temps les droits des travailleurs. Selon la Banque mondiale, plus de 4 000 ZES existent aujourd'hui dans le monde.

A l'origine, Wayne Gramlich et Patri Friedman, les deux fondateurs de The Seasteading Institute, ne pensaient d'ailleurs pas implanter leurs «seasteads» dans des eaux territoriales, au large d'une île ou d'un continent, et songeaient plutôt à la haute mer où aucune souveraineté nationale ne s'applique. Mais les difficultés pratiques, notamment, ont eu raison de ce rêve. L'esprit, lui, demeure. Car au-delà de l'indispensable discours sur l'environnement et l'autonomie énergétique, il y a une philosophie et un discours politique foncièrement libéraux.

L'idée de bâtir des communautés en mer n'est à vrai dire pas neuve, depuis la britannique Radio Caroline dans les années 60, qui émettait des eaux internationales pour échapper à la censure, jusqu'aux projets architecturaux du Français Vincent Callebaut ou au laboratoire flottant de Jacques Rougerie, son «SeaOrbiter». Mais ici, il s'agit d'une utopie profondément marquée du sceau de la Silicon Valley et surtout de ses valeurs.

The Seasteading Institute a en effet été soutenu dès ses débuts par le milliardaire Peter Thiel, cofondateur de la solution de paiement en ligne Paypal et investisseur précoce de Facebook. Thiel, qui se revendique ouvertement libertarien, est devenu depuis conseiller de... Donald Trump. «Il a été notre premier soutien, confirme Patri Friedman, mais l'idée séduit beaucoup de monde

dans la Silicon Valley. Larry Page, le cofondateur de Google, en a parlé, tout comme Elon Musk ou Richard Branson.» Patri Friedman, 40 ans, se présente lui aussi comme libertarien, et n'est autre que le petit-fils de Milton Friedman, chantre du libéralisme et grand opposant à John Maynard Keynes. Il n'y a parfois pas de hasard.

Car l'idée de The Seasteading Institute – qui a créé depuis une nouvelle entité commerciale baptisée Blue Frontiers – n'est pas simplement de créer une zone d'activités économiques et de s'afficher comme pionniers de l'économie bleue et du développement durable, mais de créer purement et simplement de nouveaux pays, ex nihilo, qui entreraient en compétition avec les nations existantes. «Dans la Silicon Valley, quand quelque chose ne fonctionne pas, on le change, on le “disrupte”, précise Patri Friedman. Notre point de vue, c'est que la gouvernance est une industrie comme une autre, et une industrie défailante. Les consommateurs [les citoyens, ndlr] sont mécontents, le système fonctionne mal. Il faut donc innover. L'idée est d'expérimenter d'autres formes de gouvernements sur nos plateformes puis de permettre à chacun de choisir celle qui lui convient le mieux.»

«Arche de Noé pour les bénéfices de Wall Street»

Si The Seasteading Institute avance prudemment, à pas de velours, là réside bien son objectif. Instaurer un «marché des gouvernements», une

«gouvernance compétitive», selon les termes de Friedman. Peter Thiel lui-même s'était déjà exprimé sur le sujet. «Tout ce qui peut favoriser l'émergence de nouvelles formes de gouvernements doit être encouragé, disait-il ainsi en 2009. La question n'est pas de savoir si les “seasteads” sont possibles ou désirables. Ils sont nécessaires. Point.» «Plus nous aurons d'autonomie, mieux ce sera, poursuit Patri Friedman. Nous ne sommes encore qu'au début de l'histoire mais à terme nous souhaitons décider de nos politiques migratoires, de notre système de visas, des lois concernant la technologie et l'expérimentation, ou bien encore de la monnaie.» On retrouve ici un des arguments maintes fois entendu dans la Silicon Valley : les gouvernements – et la démocratie en particulier – et leurs lois freinent l'innovation, le progrès.

Pour avancer, il s'agirait donc de s'en affranchir, quitte, si besoin est, à renoncer à l'idée même de démocratie. «Est-ce qu'Apple se soucie du désir de ses clients? Oui, évidemment. Mais la façon dont sont conçus les iPhones est-elle décidée par le vote des citoyens? Non, pas du tout. Pourtant cela n'empêche pas d'avoir de super iPhones», assène Patri Friedman.

Au ministère des Outre-Mer, on rappelle que le projet n'en est encore qu'à ses balbutiements, mais on reconnaît que la Polynésie française a les coudées franches pour avancer. «S'il y a des mesures d'exemption de taxes par exemple, cela fait partie des compétences constitutionnelles de la Polynésie, qui ont été récemment clarifiées avec les accords de l'Elysée, signés par François Hollande et Edouard Fritch en mars, explique Christian Lechervy, ambassadeur et secrétaire permanent auprès de la communauté du Pacifique pour le

ministère des Outre-Mer. Ce dossier est piloté de A à Z par le territoire de Polynésie française. Cela ne touche pas la souveraineté de l'Etat. Nous sommes toutefois conscients que des sociétés comme le Seasteading Institute sont traversées par différents courants philosophiques ou politiques, libertariens notamment.»

Les détracteurs de The Seasteading Institute, tel le journaliste Alexandre Talierno, installé en Polynésie et cité par le quotidien anglais The Guardian, craignent que le projet ne soit en réalité qu'un refuge pour les super-riches, désireux de s'émanciper des Etats et de leurs taxes, «une arche de Noé pour les bénéfices de Wall Street».

Pour l'heure, The Seasteading Institute devra prouver à ses frais, dans l'année, que les bénéfices attendus seront partagés par le plus grand nombre.

Fabien Benoit Correspondance à San Francisco

Other source references

Ad Hoc News – Sonstige 07. May – 13 :56
Fr Yahoo.com 07. May – 12 :11

Des investisseurs de la Silicon Valley veulent construire la première ville flottante

Urban Attitude – 21. Apr 06 :27

Est-ce que l'être humain vivra sur des villes flottantes dans un futur proche? Si l'idée semble sortir tout droit d'un roman de science-fiction, elle pourrait déboucher sur des réalisations concrètes d'ici quelques années pour accueillir des réfugiés climatiques ou à l'opposé une élite triée sur le volet. Le projet porté par le Seasteading Institute pourrait notamment voir le jour dans les eaux territoriales de la Polynésie française. La première pierre marine de la ville flottante pourrait être posée en 2020 et suivie de réalisations tout aussi audacieuses.

Le mémorandum liant le Seasteading Institute et la Polynésie française doit encore recevoir l'aval d'Édouard Fritch, président de la collectivité d'outre-mer (COM). Restera ensuite

au gouvernement polynésien à définir les lois nécessaires à l'encadrement du projet. Tout d'abord, la ville flottante, qui se veut auto-suffisante, sera constituée de deux à trois plateformes grandes comme un demi-terrain de football susceptibles d'accueillir 30 habitants et pour un coût de 30 millions de dollars. Si le projet test s'avère être concluant, alors d'autres plateformes seront ajoutées pour étendre la ville.

L'aspiration libertarienne

Fondé en 2008 par Patri Friedman et Peter Thiel, co-créateur de PayPal, le Seasteading Institute a pour objet de développer des villes flottantes et leurs institutions autonomes. Plus qu'une innovation technologique, le projet se veut être une expérimentation sociale, économique et politique. Patri Friedman, petit-fils de Milton Friedman, est un libertarien affirmé. La ville

flottante du **Seasteading** Institute n'est pas sans rappeler la principauté de Sealand, une utopie libertaire installée sur une ancienne plateforme militaire en mer du Nord et échappant à toute législation britannique.

Pour s'affranchir des lois nationales, la ville flottante doit s'installer dans des zones maritimes non revendiquées par un Etat, ce qui pose des nombreuses contraintes techniques, ou alors dans des zones territoriales prêtées. La **Polynésie** française voit un intérêt particulier dans le développement du projet du **Seasteading** Institute car son archipel est menacé par la montée des eaux liées au réchauffement climatique. Dans cette configuration, les villes flottantes seraient encore liées au droit pénal français. Toutefois, elles pourraient ainsi représenter l'avenir des populations polynésiennes.

L'accueil des réfugiés climatiques

À l'instar de la **Polynésie**, de nombreux littoraux sont menacés par la montée des eaux et les villes flottantes pourraient fournir une solution d'accueil pour les futurs éco-migrants. Ainsi, Vincent Callebaut, un architecte français a développé **Lilypad** une cité à même d'accueillir 50.000 personnes et proposant en plus des logements, des zones de travail, de commerce et de loisir. Un tel projet ne verrait pas le jour avant 2100 et devrait être construit en grand nombre pour abriter une partie des 250 millions de réfugiés climatiques.

De leur côté, les autorités chinoises ont donné leur accord pour le développement d'une ville flottante susceptible de répondre à l'explosion urbaine du pays. Dessiné par les architectes du

AT Design Office, l'ensemble comprendrait des zones économiques, des fermes, des lieux de divertissement, des parcs et des espaces verts ainsi que des unités de production électrique. Si le planning de construction de la « Floating City » n'est pas encore arrêté, la Chine est passée maître dans les projets d'ingénierie civile audacieux et d'envergure, ce qui rend le projet réaliste.

Une utopie réaliste ?

Habiter sur l'eau est loin d'être une nouveauté ; jusqu'au début des années 1980, Causeway Bay à Hong Kong avait son propre quartier flottant et à Amsterdam, des zones entières sont occupées avec des maisons flottantes. Par ailleurs, des membres du mouvement libertarien ont souvent développé des utopies politiques sur terre comme sur mer. Le « Freedom Ship » devait accueillir 50.000 habitants. Ce bateau aurait dû naviguer sur les mers depuis 2003 et ainsi s'affranchir des législations nationales. Ces initiatives sont parfois vivement critiquées au sein même du mouvement libertarien.

Le projet de villes flottantes du **Seasteading** Institute se présente comme une utopie pragmatique. Plus ouverte que ses devancières déçues, elle n'en revendique pas moins une certaine forme de gouvernance et une abolition de l'influence des Etats qui serait un frein à la créativité. Sans aide publique et au regard des coûts inhérents à l'entretien d'une telle structure, le ticket d'entrée risque d'être prohibitif et ne permettrait l'accès qu'à une seule élite mondialisée. Dans ces conditions, il n'est pas certain que la population polynésienne y trouve sa place.

Tahiti Pacifique: enquête sur le trafic d'ice en Polynésie

Tahiti Infos – Polynésie – 20. Apr 21 :46

PAPEETE, le 20 avril 2017 – L'enchaînement des affaires relatives au trafic et à la consommation d'ice en **Polynésie** française ayant pris un grand coup d'accélérateur ces derniers mois, Tahiti Pacifique a tenu à mener son enquête sur les raisons d'un tel trafic. Si en terme de consommation, le pakalolo reste la

première drogue consommée sur le territoire, l'ice, drogue de synthèse, prend doucement mais sûrement sa place sur le territoire, en raison notamment des profits qu'elle génère. Cependant et contrairement aux idées reçues, elle est loin de s'adresser uniquement aux couches aisées de la population, ce qui la

rend encore plus dangereuse et lourde de conséquences sur la délinquance au fenua.

Second dossier : Depuis l'année dernière, le projet du Seasteading Institute de créer des villes flottantes dans nos lagons n'a cessé de faire le buzz localement mais aussi internationalement dans la communauté scientifique. À ce jour on ne sait pas encore si le projet est faisable, rentable ou souhaitable même si le gouvernement local a signé un mémo en janvier dernier qui n'engage cependant aucune des deux parties.

Brèves : Se basant sur un rapport provisoire d'audit interne réalisé en 2015, le CHPF souhaite la création de 100 postes. L'arrêté du Conseil des ministres du 7 avril dernier a renvoyé en seconde lecture les délibérations du CHPF qui ne manquent

pas d'interpeller...

Culture : À la rencontre du CMAPF. Sis à Mama'o, le Centre des métiers d'art forme depuis 1980 les porteurs de la culture et du patrimoine polynésiens de demain. Alors que de nouvelles formations diplômantes, susceptibles d'être reconnues par l'État, seront ouvertes en septembre prochain, nous avons rencontré le directeur de l'établissement.

Le point avec Viri Taimana, qui considère que le développement de la culture au fenua est incohérent.

A retrouver dans votre magazine Tahiti Pacifique dès vendredi dans les principaux points de vente du fenua et en numérique dans votre application Tahiti kiosque

Tahiti Pacifique : enquête sur le trafic d'ice en Polynésie

DomTom News – Accueil – 20. Apr 17 :00

PAPEETE, le 20 avril 2017 – L'enchaînement des affaires relatives au trafic et à la consommation d'ice en Polynésie française ayant pris un grand coup d'accélérateur ces derniers mois, Tahiti Pacifique a tenu à mener son enquête sur les raisons d'un tel trafic. Si en terme de consommation, le pakalolo reste la première drogue consommée sur le territoire, l'ice, drogue de synthèse, prend doucement mais sûrement sa place sur le territoire, en raison notamment des profits qu'elle génère. Cependant et contrairement aux idées reçues, elle est loin de s'adresser uniquement aux couches aisées de la population, ce qui la rend encore plus dangereuse et lourde de conséquences sur la délinquance au fenua.

Second dossier : Depuis l'année dernière, le projet du Seasteading Institute de créer des villes flottantes dans nos lagons n'a cessé de faire le buzz localement mais aussi internationalement dans la communauté scientifique. À ce jour on ne sait pas encore si le projet est faisable, rentable ou souhaitable même si le gouvernement local a signé un mémo en janvier dernier qui n'engage

cependant aucune des deux parties.

Brèves : Se basant sur un rapport provisoire d'audit interne réalisé en 2015, le CHPF souhaite la création de 100 postes. L'arrêté du Conseil des ministres du 7 avril dernier a renvoyé en seconde lecture les délibérations du CHPF qui ne manquent pas d'interpeller...

Culture : À la rencontre du CMAPF. Sis à Mama'o, le Centre des métiers d'art forme depuis 1980 les porteurs de la culture et du patrimoine polynésiens de demain. Alors que de nouvelles formations diplômantes, susceptibles d'être reconnues par l'État, seront ouvertes en septembre prochain, nous avons rencontré le directeur de l'établissement.

Le point avec Viri Taimana, qui considère que le développement de la culture au fenua est incohérent.

A retrouver dans votre magazine Tahiti Pacifique dès vendredi dans les principaux points de vente du fenua et en numérique dans votre application Tahiti kiosque

Tahiti-Infos, le site N°1 de l'information à Tahiti

François Fillon : «Je souhaite que l'État reprenne toute sa place en outre-mer »

La Depeche – Faits divers – 20. Apr 13 :53

By : Bertrand Prévost

Dans le cadre de l'élection présidentielle, La Dépêche de Tahiti a fait parvenir un questionnaire à chacun des candidats déclarés dès le lendemain de la validation de leurs candidatures par le Conseil d'État. Onze candidats, dix questions. À chaque candidat qui aura pris le temps de répondre, deux pages seront ouvertes pour exposer son programme. Malheureusement, à deux jours du scrutin, et malgré plusieurs relances, ni Benoît Hamon ni Jean Lassalle n'ont répondu. Aujourd'hui, le dernier candidat que nous diffusons est François Fillon pour Les Républicains.

Le mandat présidentiel s'achève sur des promesses de François Hollande d'un Accord de Papeete qui pose les bases de nouvelles relations entre l'État et la Polynésie française (fixation de la nouvelle dotation globale d'autonomie, reconnaissance du fait nucléaire, appui financier au service d'oncologie de l'hôpital de Taaone, simplification des procédures d'indemnisation pour les victimes des essais. . .). Cet accord devra être signé par le futur président. Le signerez-vous en l'état ? Que souhaiteriez-vous y apporter ?

François Hollande avait beaucoup promis pour les outre-mer, mais il faut faire le constat objectif que les réalisations sont limitées ou bien tardives. C'est ce qui explique l'explosion sociale en Guyane et cela témoigne d'un manque cruel de suivi dans l'action des gouvernements depuis 2012.

L'Accord dit de Papeete arrive trop tardivement, mais il correspond effectivement dans ses grandes lignes aux attentes des Polynésiens. Je veux saluer le travail du président du gouvernement, Édouard Fritch, et de son équipe au service du Pays. J'ai rencontré Édouard Fritch à Paris au mois de février et le Tapura Huiraatira soutient ma candidature à l'élection présidentielle. Nous partageons la même vision et les mêmes objectifs pour la France et pour la Polynésie française. Mon programme, logiquement, en découle.

Dès l'élection acquise, je veillerai à ce que

les attentes des Polynésiens ne soient pas déçues, notamment pour ce qui est ma priorité : le développement économique et la création d'emplois.

Les conflits sociaux en Guyane sont le symbole de collectivités d'outre-mer toujours pas sur un pied d'égalité avec l'Hexagone. Quelles sont les mesures fortes que vous souhaitez impulser dans les départements et territoires d'outre-mer ?

Le mandat de François Hollande s'achève dans la confusion, avec une immense déception. Disons-le clairement : l'État a démissionné en outre-mer, avec pour conséquence une explosion de l'insécurité et de la délinquance. Sur les cinq départements les plus violents de France, trois sont en outre-mer.

La Polynésie n'est plus épargnée. Ensuite, l'État n'a pas agi ou pas suffisamment vite pour les outre-mer. Il n'y a qu'à voir les discussions sans fin autour du pacte d'avenir en Guyane, la départementalisation en panne à Mayotte, le processus institutionnel calédonien à l'arrêt, l'Accord de Papeete inachevé. . .

Enfin, même s'il faut constater une légère amélioration depuis quelques mois, le chômage, notamment des jeunes, reste à des niveaux insoutenables. Moi, je propose un objectif fort : je veux que dans dix ans, la France soit la première puissance européenne. Mais la France ne sera grande que si les outre-mer s'épanouissent pleinement dans la République.

C'est pourquoi je souhaite que l'État reprenne en outre-mer sa place, toute sa place, mais rien que sa place : garant de la sécurité et de la solidarité nationale, facilitateur des projets, accompagnateur du développement économique, garant des libertés locales et, pour la Polynésie, de son autonomie. Au fond, mon programme pour la France – autorité et liberté – est parfaitement en phase avec les attentes des Polynésiens.

Les blessures du nucléaire peinent à se refermer et la loi Morin n'a pas joué le jeu des indemnisations. Serez-vous vigilant à ce que les

indemnisations des victimes et de leurs ayants droit se fassent désormais dans la transparence ?

C'est mon gouvernement qui a fait voter la loi Morin en 2010 : c'était une première étape attendue depuis de nombreuses années, ouvrant enfin la voie à une indemnisation des victimes des essais nucléaires. Sa mise en œuvre a été dévoyée, créant un sentiment d'injustice bien compréhensible.

La correction apportée au texte de la loi Morin grâce à l'amendement de la sénatrice Lana Tetuanui, défendu à l'Assemblée nationale par Maina Sage, est une avancée importante que je salue, obtenue il faut le souligner malgré les tentatives indignes du gouvernement de s'y opposer.

L'isolement est un des maux de la vie insulaire. Une continuité territoriale a été mise en place mais n'a jamais trouvé son rythme. Détournée de son but dans un premier temps, elle a été resserrée pour ne bénéficier qu'à des ménages qui ne peuvent de toute façon pas en profiter, faute de moyens. Pensez-vous changer le système et en quoi ?

En 2015, le gouvernement socialiste a anéanti l'aide à la continuité territoriale en resserrant les critères d'éligibilité et en baissant lourdement les dotations du fonds de continuité territoriale. Le nombre de bénéficiaires est passé de 72 000 à 20 000. C'est une faute, car la continuité territoriale, c'est la traduction concrète du lien entre la métropole et les outre-mer.

Je veux pour ma part que l'État revienne dans le financement de la continuité territoriale et redonne à l'aide à la continuité territoriale toute sa portée.

À cause du statut d'autonomie polynésien qui confère la compétence fiscale au Pays, le nouveau régime de défiscalisation métropolitain basé sur le crédit d'impôt ne peut s'appliquer ici. L'ancien système a été prolongé de quelques années mais rien n'assure sa pérennité. Souhaitez-vous engager sa poursuite ou mènerez-vous une réflexion pour mettre en place un nouveau système spécifique ?

Pour créer des emplois, les opérateurs économiques ont besoin de visibilité et de stabilité. Je propose donc que les aides de l'État aux entreprises ne soient pas modifiées sur une durée de dix ans. Mon programme prévoit, dans ce cadre,

de prolonger la défiscalisation jusqu'en 2027 pour l'ensemble des collectivités ultramarines, donc pour la Polynésie. Je veux aussi simplifier la défiscalisation : il faut moins de bureaucratie, moins d'arbitraire et plus de souplesse dans l'instruction des dossiers par les services de l'État.

Le Tahoera'a propose une modification statutaire qui transformerait la Polynésie en Pays associé à la République. Y êtes-vous favorable ?

À la différence de M. Flosse et de Mme Le Pen, sa nouvelle amie politique, je vais être très clair : un Pays associé, c'est un État indépendant qui signe avec la France, en vertu de l'article 88 de la Constitution, un accord d'association. J'y suis très clairement opposé. Le modèle institutionnel polynésien, une forte autonomie dans la République garantie par la loi statutaire, est beaucoup plus favorable aux intérêts respectifs de la France et de la Polynésie et plus conforme à notre histoire commune.

Dans le monde instable qui nous entoure, je ne pense pas que les Polynésiens soient tentés par la dangereuse aventure que M. Flosse par dépit et Mme Le Pen par opportunisme électoral nous proposent.

Les addictions (alcool, drogue, sucre, tabac) pèsent lourd sur la facture santé des Polynésiens. Comment comptez-vous aider le Pays à venir à bout de ses problèmes, vecteurs par la suite de troubles sociaux ?

Je salue le travail des élus polynésiens qui ont adopté en février 2016 des orientations stratégiques en matière de santé puis le plan stratégique pour la mise en œuvre d'une politique de la famille en août 2016.

La prévention est au centre de ces politiques devant la part trop importante que tiennent les addictions. Dans le respect des compétences du Pays en matière de santé publique, je souhaite que l'État puisse mettre son expertise et ses campagnes de prévention aux services des Polynésiens et des Polynésiennes.

Un accord pour l'étude de faisabilité d'îles flottantes en Polynésie a été signé en janvier entre le Seasteading Institute et le gouvernement polynésien. Ce projet pose la question de l'impact écologique mais aussi sociologique (la population polynésienne est très attachée à sa terre et ses lagons). Quelle est votre position par rapport à ce

type de projet ?

La Polynésie se doit de travailler à toutes les opportunités de développement en vue de la création d'emploi, sans renoncer bien sûr à la responsabilité environnementale. Ce projet, aussi original soit-il, s'intègre bien dans ma vision d'une économie bleue pour l'outre-mer, et notamment la Polynésie. Il n'en est qu'à des pré-études dont la première porte sur l'intégration environnementale du projet. L'État, le moment venu, étudiera avec le Pays sa faisabilité.

Comment l'État va-t-il poursuivre l'exercice de ses compétences régaliennes en Polynésie française (maintien de l'armée, relations internationales, protection de sa zone économique exclusive) ? De plus, êtes-vous favorable au processus de réinscription sur la liste des Pays à décoloniser lancé à l'ONU sur demande du parti indépendantiste ?

Le retour de l'autorité de l'État que j'appelle de

mes vœux, c'est un État qui protège véritablement les outre-mer, ses frontières terrestres et maritimes et sa zone économique exclusive. La protection de nos espaces maritimes et de nos ressources exige de se doter de moyens – bateaux, avions, drones et satellites de surveillance nouvelle génération – mais aussi de développer la coopération avec les pays alliés, je pense notamment à l'Australie, la Nouvelle-Zélande et aux États-Unis.

Quant au processus de réinscription sur la liste des Pays à décoloniser lancé à l'ONU, mon gouvernement avait réussi à s'y opposer : je regrette profondément que le gouvernement socialiste n'ait pas su faire preuve de la même constance. Cette inscription est un non-sens politique et juridique : elle ne respecte ni la réalité du Pays, ni les choix exprimés démocratiquement par les Polynésiens.

Propos recueillis par Bertrand Prévost

Emmanuel Macron : “L'exercice par l'État de ses missions régaliennes ne fait pas débat”

La Depeche – Culture – 19. Apr 14 :45

By : Bertrand Prévost

Dans le cadre de l'élection présidentielle, La Dépêche de Tahiti a fait parvenir un questionnaire à chacun des candidats déclarés, dès le lendemain de la validation de leurs candidatures par le Conseil d'État. Onze candidats, dix questions. À chaque candidat qui aura pris le temps de répondre, deux pages seront ouvertes pour exposer son programme. À défaut, une page leur sera consacrée sur la base de leur programme pour l'outre-mer. Aujourd'hui, c'est Emmanuel Macron pour le mouvement En marche ! qui y répond.

Le mandat présidentiel s'achève sur des promesses de François Hollande d'un Accord de Papeete qui fonderait de nouvelles relations entre l'État et la Polynésie française (fixation de la nouvelle dotation globale d'autonomie, reconnaissance du fait nucléaire, appui financier au service d'oncologie de l'hôpital de Taaone,

simplification des procédures d'indemnisation pour les victimes des essais et autres mesures). Cet accord devrait être signé par le futur président. Le signerez-vous en l'état ? Que souhaitez-vous y apporter ?

À ce jour, l'Accord de Papeete pour le développement de la Polynésie française, promis par François Hollande lors de sa visite en février 2016, n'est pas signé. Il y a quelques semaines, le 17 mars, un accord a été signé à l'Élysée qui se contente de prendre acte de “convergences de vues” sur le projet d'accord de Papeete.

Beaucoup de thématiques, importantes pour la Polynésie française et pour la France, y sont abordées : la reconnaissance du fait nucléaire, en tout premier lieu, avec un appui au service d'oncologie de l'hôpital de Papeete, la continuité territoriale appliquée au désenclavement des archipels et des orientations qui sont développées dans mon programme, telles que la réussite

scolaire, la prévention face à l'obésité et au surpoids...

Ce ne sont là que quelques exemples.

Nous sommes donc loin d'une page blanche. Ce document me semble ainsi constituer une bonne base de départ pour une discussion approfondie, dans le respect des compétences respectives du Pays et de l'État et dans le souci, qui est le mien, de favoriser le développement de l'économie polynésienne.

Les conflits sociaux en Guyane sont le symbole de collectivités d'outre-mer toujours pas sur un pied d'égalité avec l'Hexagone. Quelles sont les mesures fortes que vous souhaitez impulser dans les départements et territoires d'outre-mer ?

Je considère que cette situation est aussi largement le fait d'une confiance perdue et de promesses non tenues. La pente, celle de la confiance retrouvée, ne sera pas facile à remonter, mais je m'y emploierai, non à coups de nouvelles promesses, mais dans le cadre d'un dialogue responsable avec le président de la collectivité, les élus et les forces vives de ce territoire. Il ne m'a pas échappé pour autant que de très importants retards se sont accumulés dans les infrastructures de base et l'accès aux services publics, de l'éducation ou de la santé notamment.

Les Assises de l'outre-mer que je réunirai dès l'été 2017, si je suis élu, permettront de décliner les priorités et les mesures d'urgence pour chaque territoire et de définir une feuille de route. Parmi les mesures fortes, je retiendrai la mise à niveau progressive des infrastructures et services publics de base à laquelle je consacrerai 1 milliard d'euros supplémentaires au travers de plans de rattrapage des territoires qui en ont le plus besoin.

Je retiens également la priorité à la sécurité, déclinée en fonction de la situation des territoires (forces de police et de gendarmerie supplémentaires, police de sécurité quotidienne, préfet délégué à la sécurité, structures d'accueil pour les mineurs).

En Polynésie française, les violences intrafamiliales constituent, pour moi, une préoccupation majeure.

Le tourisme en Polynésie française est une des principales forces économiques. Quelles mesures

pourriez-vous prendre pour accentuer l'aide à son développement ?

Le tourisme est un atout majeur pour l'économie polynésienne. Depuis la fin des essais nucléaires, malgré des succès en dents de scie, le tourisme constitue le principal vecteur de croissance pour La Polynésie : ce secteur représente aujourd'hui un chiffre d'affaires global d'un peu plus d'un milliard d'euros (125 milliards de francs) et fait vivre plus de 10 000 salariés, ce qui n'est pas rien dans un territoire qui cherche encore son modèle de développement. Même si le tourisme reste une compétence propre du fenua, l'État, comme l'Europe, doivent soutenir son développement. Je souhaite que l'on poursuive l'intervention de l'État, au travers du mécanisme de défiscalisation, dans le financement d'hôtels ou de moyens de transports indispensables à l'activité touristique (bateaux, avions).

L'Europe aussi peut agir : le Fonds européen de développement (FED) a réservé une aide substantielle (3,6 milliards de francs) au financement de projet dans ce secteur.

Enfin, je souhaite que l'État facilite la délivrance de visas aux marins des navires de croisières et aux touristes en provenance des marchés émergents, car aujourd'hui ils rencontrent des difficultés pointées par le projet d'Accord de Papeete.

Les blessures du nucléaire peinent à se refermer et la loi Morin n'a pas joué le jeu des indemnités. Serez-vous vigilant à ce que les indemnités des victimes et de leurs ayants droit se fassent désormais dans la transparence ?

Nous avons besoin de revenir à une certaine sérénité du débat sur le nucléaire. La loi Égalité réelle outre-mer (2017), en supprimant de la loi Morin relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français (2010) la référence au "risque négligeable", et rendant possible, sous certaines conditions, le réexamen d'un dossier ayant fait l'objet d'un rejet, contribue au retour de cette sérénité. Pour autant, et vous le savez bien, la question de l'indemnisation est plus large. Nous devons d'abord, dans le respect du secret médical, garantir une meilleure transparence dans l'instruction des dossiers.

Le Civen (comité d'indemnisation des victimes

des essais nucléaires) y travaille. Nous devons ensuite mettre en place une méthode d'instruction des dossiers d'indemnisation, selon des modalités faisant consensus, permettant d'assurer, dans la transparence, que la maladie est bien liée à une exposition à des rayonnements ionisants dus aux essais nucléaires français. Il revient à la commission, créée par la loi Égalité réelle de proposer ces modalités.

L'isolement est un des maux de la vie insulaire. Une continuité territoriale a été mise en place mais n'a jamais trouvé son rythme. Détournée de son but, dans un premier temps, elle a été resserrée pour ne bénéficier qu'à des ménages qui ne peuvent de toute façon pas en profiter, faute de moyens. Pensez-vous changer le système et en quoi ?

Oui, nous devons changer le système pour reconstruire une véritable politique de continuité territoriale. Je souhaite augmenter le nombre de billets qui bénéficieront de l'aide de l'État (200 000 par an à terme), afin d'abaisser le coût du voyage pour les ressortissants français vivant dans des territoires français éloignés de l'Hexagone.

Je souhaite aussi élargir le dispositif à des voyages non seulement vers l'Hexagone, mais également dans l'environnement géographique des différents territoires ultramarins.

Cette politique concernera les Polynésiennes et les Polynésiens dans les mêmes conditions que les ultramarins des autres territoires.

Par ailleurs, la continuité territoriale, c'est aussi la continuité territoriale intérieure avec la prise en compte de difficultés d'accès à certaines communes isolées.

C'est déjà le cas en Guyane avec une aide attribuée, dans le cadre d'obligations de service public, à la desserte aérienne de communes non desservies par la route.

Le projet d'Accord de Papeete fait état des préoccupations du gouvernement polynésien en matière de desserte aérienne ou maritime de plus de 70 îles habitées, réparties sur 5 millions km et de la volonté de l'État de faciliter leur désenclavement.

Je veillerai à ce que cette question ne soit pas ignorée dans la reprise de la discussion sur le projet d'Accord de Papeete, dès lors que la collectivité engagera des efforts en faveur des communes et

populations isolées.

À cause du statut d'autonomie polynésien, qui confère la compétence fiscale au Pays, le nouveau régime de défiscalisation métropolitain basé sur le crédit d'impôt ne peut s'appliquer ici. L'ancien système a été prolongé de quelques années mais rien n'assure sa pérennité. Souhaitez-vous engager sa poursuite ou mènerez-vous une réflexion pour mettre en place un nouveau système spécifique ?

Dans le programme que j'ai annoncé pour les outre-mer, je prévois une évaluation des dispositions existantes en faveur des entreprises ultramarines. Rien ne s'opposerait donc à ce que la question que vous soulevez soit examinée dans ce cadre. Mais je souhaite préciser que, d'ores et déjà, pour les territoires qui disposent de l'autonomie fiscale, les dispositifs de défiscalisation classiques (dits Girardin) ont été prolongés jusqu'en 2025, soit au-delà de 2022, terme du mandat du prochain président de la République. C'est donc le cas pour la Polynésie française, qui a, parallèlement, mis en place son propre dispositif de défiscalisation.

Le Tahoera'a propose une modification statutaire qui transformerait la Polynésie en Pays associé à la République. Y êtes-vous favorable ?

Effectivement, Gaston Flosse, soutenu par Marine Le Pen, revendique aujourd'hui un statut de pays associé. Cette proposition s'inscrit dans la suite des précédentes revendications, par ce leader polynésien, à chaque réforme statutaire, de davantage de pouvoir pour le gouvernement local, sous le vocable d'autonomie. Il franchit un cran avec le pays associé. Nous ne savons pas grand-chose de ce statut de pays associé, mais s'il devait se traduire par le passage de la magistrature dans la compétence du gouvernement local, comme j'ai pu le lire, je n'y suis pas favorable car je ne vois pas comment il serait possible, dans ces conditions, de garantir l'indépendance de la justice.

La Polynésie française bénéficie d'un régime d'autonomie dans la République. Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce que des améliorations soient recherchées, comme c'est envisagé dans le projet d'Accord de Papeete.

Les addictions (alcool, drogue, sucre, tabac) pèsent lourd sur la facture santé des Polynésiens. Comment comptez-vous aider le Pays à venir à bout de ces problèmes, vecteurs par la suite de

troubles sociaux ?

La priorité est que l'État exerce toutes ses responsabilités en ce qui concerne la répression des trafics illicites, que ce soit le trafic de drogues qui se développe actuellement très fortement au travers du Pacifique ou, dans certaines conditions, le trafic d'alcool.

Au-delà de ce qui relève de l'action régaliennne de l'État, la santé est une des grandes compétences exercées directement par le Pays (la collectivité de Polynésie). La prévention en fait partie, au même titre que la lutte contre les addictions et les dépendances. Je souhaite que l'État, si la collectivité le souhaite, puisse apporter son expertise au Pays et à l'accompagner dans la mise en place de structures adaptées, dans la mesure où l'ensemble des acteurs polynésiens se mobilisent dans cet objectif.

Au niveau national, nous devons réaliser de grandes campagnes de prévention contre les maladies chroniques telles que l'obésité, le surpoids ou le diabète. Ce sont des maladies très fréquentes en Polynésie française, notamment chez les jeunes. Je veillerai à ce que ce territoire soit intégré dans ces campagnes de prévention.

Un accord pour l'étude de faisabilité d'îles flottantes en Polynésie a été signé en janvier entre le Seasteading Institute et le gouvernement polynésien. Ce projet pose la question de l'impact écologique et mais aussi sociologique (la population polynésienne est très attachée à sa terre et ses lagons). Quelle est votre position par rapport à ce type de projet ?

Depuis quelques années, la Polynésie Française a vu beaucoup de projets portés par des investisseurs étrangers, prospérer puis se perdre dans les sables. Un accord a été signé à Noël dernier en vue de l'installation d'un prototype. Je

pense que nous devons laisser les études se faire avant de prendre une position définitive.

Comment l'État va-t-il poursuivre l'exercice de ses compétences régaliennes en Polynésie française ? Maintien de l'armée, relations internationales, protection de sa zone économique exclusive (ZEE) ? De plus, êtes-vous favorable au processus de réinscription sur la liste des pays à décoloniser lancée à l'ONU sur demande du parti indépendantiste ?

Soyons clair : l'exercice par l'État de ses missions régaliennes ne fait pas débat et ne fera pas débat, que ce soit la protection et la sécurité des populations, contre les événements climatiques –comme les pluies diluviennes qui ont récemment déferlé sur certaines îles de la Polynésie française – contre les effets du changement climatique ou la défense de la ZEE et de ses ressources halieutiques.

La réinscription de la Polynésie française sur la liste des territoires non autonomes selon l'ONU est chose faite depuis un vote de l'Assemblée générale des Nations unies, en mai 2013, à la suite d'une demande d'Oscar Temaru, quand celui-ci était président de la Polynésie française, et pour laquelle il a été soutenu par des États du Pacifique Sud.

Votre question est plutôt celle de l'attitude de l'État face à cette situation : doit-il coopérer, dialoguer avec la commission de l'ONU en charge de cette question ou pratiquer la politique de la chaise vide ? Beaucoup de passion, trop sans doute, a nui à une réflexion sereine sur un sujet hautement stratégique, qui est en fait celui de la présence de la France dans le Pacifique, marquée par la présence de grandes puissances, la Chine mais aussi l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. Nous devons retrouver de la sérénité sur ce sujet.

Propos recueillis par Bertrand Prévost

La Polynésie française souhaite construire la première ville flottante au monde dès 2019

Daily Geek Show –18. Apr 17 :00

Contrairement à ce qu'on peut entendre ces derniers temps, le réchauffement climatique a

de réelles conséquences sur l'environnement et la montée des eaux fait partie des

nombreuses catastrophes qui peuvent en découler. De nombreuses régions habitées vont être transformées dans les prochaines années : la Polynésie française est de celles-ci et travaille déjà à la réorganisation de son territoire.

D'ici 2050, si le niveau de la mer continue de monter à l'allure à laquelle il augmente actuellement, jusqu'à deux tiers de la Polynésie

Française pourraient être immergés. Pour se préparer à ce qui semble être inévitable, le porte parole polynésien a signé, en janvier 2017, un protocole d'accord permettant le développement de la toute première île flottante du monde. C'est the SeaSteadying Institute, une firme de design américaine, qui est chargée de développer ce projet dont le coût est estimé entre 30 et 50 millions de dollars.

Jean-Luc Mélenchon : "Il faut lutter contre la privatisation du patrimoine culturel des Polynésiens"

LaDepeche -18. Apr 15 :00

By : Bertrand Prévost

Jean-Luc Mélenchon, candidat de la France insoumise. (© DR)

a fait parvenir un questionnaire à chacun des candidats déclarés, dès le lendemain de la validation de leurs candidatures par le Conseil d'État. Onze candidats, dix questions. À chaque candidat qui aura pris le temps de répondre, deux pages seront ouvertes pour exposer son programme. Aujourd'hui, c'est Jean-Luc Mélenchon, pour la France insoumise, qui y répond.

Le mandat présidentiel s'achève sur des promesses de François Hollande d'un Accord de Papeete qui fonderait de nouvelles relations entre l'État et la Polynésie française (fixation de la nouvelle dotation globale d'autonomie, reconnaissance du fait nucléaire, appui financier au service d'oncologie de l'hôpital de Taaone, simplification des procédures d'indemnisation pour les victimes des essais et autres mesures). Cet accord devrait être signé par le futur président. Le signerez-vous en l'état ? Que souhaitez-vous y apporter ?

La France, entre 1960 et 1996, a réalisé plus de 200 essais nucléaires dans le Sahara algérien et en Polynésie française. Nous soutenons l'ensemble des victimes de ces essais qui se battent pour connaître la vérité sur leurs conséquences sanitaires, sociales et environnementales. Nous

souhaitons rendre hommage aux victimes des essais nucléaires. Beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants n'ayant rien demandé se retrouvent gravement malades. Il est bien du devoir de la France de présenter toutes ses excuses et de pérenniser la prise en charge des victimes et des ravages que cela a causés dans le Pacifique.

La levée du secret défense en 2013 sur près de 400 documents (voir "Le réseau sortir du nucléaire") a permis de constater que les différents services de la Défense et les présidents successifs étaient parfaitement informés, essai après essai, des risques sanitaires auxquels étaient exposés la population et les personnels des sites nucléaires.

L'impact de ces essais, que ce soit sur l'ensemble de l'océan Pacifique, de la biodiversité marine et terrestre et sur les populations, ce sont des conséquences "invisibles", telles que des risques d'atteintes génétiques affectant les générations suivantes. À l'image de l'orpaillage illégal en Guyane qui, avec l'utilisation du mercure, a pollué les nappes phréatiques et contaminé la population autochtone, ou alors l'utilisation massive du chlorldécone en Martinique et en Guadeloupe, qui a pollué les nappes phréatiques pour 600 ans, tout en ayant des répercussions graves sur la santé des populations. Comme vous le savez, nous sommes engagés plus largement pour l'arrêt programmé du nucléaire avec des propositions alternatives telles que

le développement de la filière des énergies renouvelables et la lutte contre les lobbies de l'énergie aux niveaux français, européen et international.

La présence de la République française sur les trois océans implique une responsabilité particulière tant pour le progrès humain des populations ultramarines que pour la préservation d'espaces naturels vitaux pour l'humanité entière. En ce qui concerne l'Accord de Papeete, nous le saluons. Nous aurions proposé, outre des mesures d'aides financières, d'aider au maximum la Polynésie française à obtenir une autonomie énergétique, alimentaire, sociale et environnementale.

Aider oui, mais former les générations futures nous semble encore plus important. Il est impératif que les nouvelles dotations pour l'aide à l'autonomie soient réorientées et transférées auprès des populations, notamment en augmentant les minima sociaux. En matière de santé, oui, il est important d'aider au développement d'hôpitaux et de structures plus spécifiques. Cela est de notre responsabilité d'aider et d'accompagner au mieux le processus d'autonomie sur les bases d'un respect mutuel afin que la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie deviennent des leviers pour des alternatives internationales, pour un progrès réel et ne plus souffrir d'un mal-développement structurel.

Les conflits sociaux en Guyane sont le symbole de collectivités d'outre-mer toujours pas sur un pied d'égalité avec l'Hexagone. Quelles sont les mesures fortes que vous souhaitez impulser dans les départements et territoires d'outre-mer ?

Les outre-mer français souffrent d'un mal-développement économique, d'une économie de comptoir, sombre héritage de la période coloniale, du mercantilisme et des oligopoles. Nous souhaitons que nos compatriotes deviennent des acteurs de leurs territoires à part entière. Il y a trop de souffrance dans les DOM/COM. Il est impératif de changer de regard et de façon de faire. Les outre-mer ont tellement de valeurs, de richesses culturelles ; elles doivent être mises en avant pour faire l'exemple de la fraternité réelle et être à l'avant-garde du rayonnement républicain. Nous ne voulons plus que nos compatriotes soient relégués au rang de territoire de seconde zone !

La première priorité est de faire reculer les inégalités et d'éradiquer la pauvreté des outre-mer : "un ménage, un toit", obliger la baisse des loyers, les salaires réévalués en fonction des coûts de la vie et augmenter les minima sociaux. Pour nous, le début et la fin de vie doivent être dignes. Pour cela, il est primordial de développer et d'aider à la formation pour acquérir une autonomie avec un plan pluriannuel d'investissement et de développement des services publics, par le transport et l'éducation, avoir plus d'écoles, de crèches, développer des maisons de santé partout et avoir une prise en charge digne et égalitaire.

Il est urgent de se défaire des économies de comptoir et autres monopoles car ces dernières étouffent les populations et l'économie. Pour cela, nous voulons aider au développement des circuits de distribution publics alternatifs et la production en coopération, pour briser les monopoles privés. Nous sommes pour la suppression des exemptions fiscales qui existent (notamment ISF (impôt de solidarité sur la fortune, NDLR)) et pour y pratiquer le revenu maximum.

Il est essentiel d'atteindre l'autosuffisance alimentaire en soutenant le développement d'une agriculture paysanne locale et le développement d'une véritable filière agro-alimentaire locale de transformation en privilégiant des structures sociales et solidaires d'économie mixte. L'autonomie énergétique est aussi essentielle. Il faudra aider, investir et former sur place pour développer l'immense potentiel des énergies solaires et de la mer.

Il faut protéger les économies locales par un bouclier douanier : préserver l'octroi de mer, renforcer la protection commerciale des produits locaux (privilégier les importations à faible empreinte écologique, développer les partenariats commerciaux avec les pays voisins régionaux. . .).

Il est nécessaire de renforcer la lutte pour permettre une égalité sociale, développement des structures d'aide et de formation (contre illettrisme, pauvreté, délinquance, formation professionnelle. . .) et renforcer la lutte accrue contre les réseaux internationaux de prostitution et des poursuites systématiques contre le "tourisme sexuel" des ressortissants français dans les pays avoisinants. De plus, nous soutenons la mise en

place de l'enseignement des langues et cultures d'outre-mer.

Les outre-mer doivent devenir des leviers alternatifs à l'échelle mondiale, en mettant en place des pôles régionaux de codéveloppement : transfert de technologies, aides logistiques et scientifiques, investir dans des établissements de formation de hauts niveaux : une université internationale des métiers de la mer. Qu'elles soient plus largement des points d'appui des combats écologiques d'intérêt universel : préservation des forêts, biodiversité marine et terrestre; appuyer les populations victimes de la montée des eaux, des essais nucléaires (prise en charge des 1 %), défense des fonds marins contre toutes formes de prédation. Ce qui induit le renforcement des moyens locaux pour connaître, étendre et sécuriser le plateau continental en impliquant les populations d'outre-mer dans sa gestion, en mutualisant les ressources tirées de son exploitation.

Le tourisme en Polynésie française est une des principales forces économiques. Quelles mesures pourriez-vous prendre pour accentuer l'aide à son développement ?

La Polynésie est une île merveilleuse et regorge de trésors en termes de biodiversité, qu'il faut préserver. Il est important de freiner les grandes structures hôtelières qui se construisent sur le littoral et saturent les paysages. Nous optons plus pour la création de petites structures hôtelières typées afin que cela constitue une "rente" utile à la population. Il faut créer un modèle d'estimation d'impact visuel et surtout, parce que nous le voyons ailleurs, qu'il y ait une consultation des populations afin de lutter contre la privatisation du patrimoine culturel des Polynésiens.

Les blessures du nucléaire peinent à se refermer et la loi Morin n'a pas joué le jeu des indemnisations. Serez-vous vigilant à ce que les indemnisations des victimes et de leurs ayants droit se fassent désormais dans la transparence ?

La République française a une responsabilité sur les conséquences directes des essais nucléaires et nous serons plus que vigilants et respectueux envers les indemnités des victimes, en garantissant une transparence et un dialogue réel. Nous devons une réparation aux habitants avec une prise en charge des ravages causés. Les essais

nucléaires ont bouleversé de nombreuses vies et sont irréparables. Tout doit être mis en œuvre pour dédommager les victimes à partir de 1 %, assurer un véritable suivi sanitaire des populations et procéder autant que possible à la décontamination des atolls.

L'isolement est un des maux de la vie insulaire. Une continuité territoriale a été mise en place mais n'a jamais trouvé son rythme. Détournée de son but, dans un premier temps, elle a été resserrée pour ne bénéficier qu'à des ménages qui ne peuvent de toute façon pas en profiter, faute de moyens. Pensez-vous changer le système et en quoi ?

Il faut réorienter les transferts financiers publics et autres dotations vers l'ensemble de la population. Pour nous, la continuité territoriale a du sens si on se donne les moyens de la garantir, car la majorité des ultramarins ne peuvent voyager ou aller étudier ailleurs tout comme une majorité d'entre eux ne peuvent pas rendre visite à leur famille.

Pour cela, nous voulons par le biais d'une campagne publique réglementer les tarifs des billets d'avion, permettre l'interconnexion régionale et le désenclavement intrarégional (pour la Guyane notamment). Le développement endogène et du progrès humain est essentiel pour nous et pour permettre une égalité de déplacement à nos compatriotes ultramarins.

À cause du statut d'autonomie polynésien, qui confère la compétence fiscale au Pays, le nouveau régime de défiscalisation métropolitain basé sur le crédit d'impôt ne peut s'appliquer ici. L'ancien système a été prolongé de quelques années mais rien n'assure sa pérennité. Souhaitez-vous engager sa poursuite ou mènerez-vous une réflexion pour mettre en place un nouveau système spécifique ?

Que dire d'un tel modèle économique ? Il est cohérent avec les plans et la vision de la Commission à Bruxelles. Pour elle, il s'agit là de région "ultrapériphérique". Son destin est d'être le bout du tuyau par lequel se déverseront les marchandises européennes sur les continents voisins.

L'avenir de ces territoires est d'être une "économie de service", sans production puisque l'export européen doit pourvoir à tout. C'est donc une économie de comptoir. Toutes les productions

locales, quand il y en a des significatives, doivent être tournées vers l'export. C'est le cas pour la banane, le sucre et autres produits de l'agriculture productiviste héritée du modèle colonial. Le plan que nous mettons en débat part du point de vue inverse. À nos yeux, les obligations que comporte la situation insulaire fonctionnent comme un miroir grossissant à la fois pour ce qu'il faut faire et ne pas faire. Dès lors, le progrès local insulaire doit servir de modèle pour les départements enclavés de métropole. Il doit se déployer dans le cadre de la planification écologique.

L'idée est de partir de deux objectifs de premier plan, clairs et précis : l'autonomie énergétique et l'autonomie alimentaire. Le troisième volet du plan concerne le redéploiement dans la région comme partie prenante des ensembles politiques régionaux dans la Caraïbe et sur le continent.

Évidemment, cette façon de voir annule totalement la politique des cadeaux fiscaux et replace l'action de l'État au premier plan, la main dans la main avec les collectivités locales et les consultations populaires.

Le Tahoera'a propose une modification statutaire qui transformerait la Polynésie en Pays associé à la République. Y êtes-vous favorable ?

Nous y sommes favorables. Ainsi, la nature de la relation entre la France et la Polynésie va changer et s'établir sur une relation neuve, de dialogue d'égal à égal, d'échanges et de concessions pour la France.

Les addictions (alcool, drogue, sucre, tabac) pèsent lourd sur la facture santé des Polynésiens. Comment comptez-vous aider le Pays à venir à bout de ces problèmes, vecteurs par la suite de troubles sociaux ?

Les Polynésiens deviendront acteurs de leur territoire. Pour cela, nous souhaitons les aider à combattre l'ensemble des addictions qui sont les conséquences d'un mal-développement structurel,

marqué par une pauvreté, une misère et un isolement social. Il faut augmenter les minima sociaux.

Nous savons que les personnes les plus fragiles consomment beaucoup plus de produits sucrés, salés et gras et sont d'autant plus vulnérables face à la consommation d'alcool et de drogue. Il faut développer des pôles de santé avec un déploiement de l'offre de soin adapté à la configuration du territoire, tout en développant des offres sociosanitaires.

Un accord pour l'étude de faisabilité d'îles flottantes en Polynésie a été signé en janvier entre le Seasteading Institute et le gouvernement polynésien. Ce projet pose la question de l'impact écologique et mais aussi sociologique (la population polynésienne est très attachée à sa terre et ses lagons). Quelle est votre position par rapport à ce type de projet ?

Vous le savez, nous sommes engagés auprès des populations du Pacifique, victimes de la montée des eaux. Ce sont d'ailleurs les premières victimes du réchauffement climatique. Que se cache-t-il derrière le Seasteading Institute ? Nous y sommes opposés. C'est un lobby de recherche fondé par l'ultralibéral Paul Friedman.

L'arrière-plan de ce projet ne fait aucun doute : certains rêvent de s'affranchir définitivement de la tutelle des États. Ces derniers scandent que "la liberté n'est pas compatible avec la démocratie". Ce sont des futurs paradis flottants, les citoyens n'y paieraient plus d'impôts... La loi du marché y régnerait sans contrainte. Un paradis offshore à deux pas de la Polynésie en toute impunité, sous couvert de protection contre la montée des eaux. On imagine déjà le scénario, les ultra-riches iront sur ces îles offshore au lieu de payer les taxes et impôts en Polynésie.

Propos recueillis par Bertrand Prévost

François Asselineau : “Le ‘Frexit’ permettra de réaliser des économies considérables”

La Depeche – Culture – 13. Apr 14 :34

By : Bertrand Prévost

François Asselineau, candidat de l'Union populaire républicaine. (© DR)

a fait parvenir un questionnaire à chacun des candidats déclarés, dès le lendemain de la validation de leurs candidatures par le conseil d'État. Onze candidats, dix questions. À chaque candidat qui aura pris le temps de répondre, deux pages seront ouvertes pour exposer leur programme. À défaut, une page leur sera consacrée sur la base de leur programme pour l'outre-mer. Aujourd'hui, c'est François Asselineau, pour l'Union populaire républicaine, qui y répond.

Le mandat présidentiel s'achève sur des promesses de François Hollande d'un Accord de Papeete qui base de nouvelles relations entre l'État et la Polynésie française. Fixation de la nouvelle dotation globale d'autonomie, reconnaissance du fait nucléaire, appui financier au service d'oncologie de l'hôpital de Taaone, mesure de simplification des procédures d'indemnisation pour les victimes des essais et d'autres mesures. Cet accord devra être signé par le futur président. Les signerez-vous en l'état ? Que souhaiteriez-vous y apporter ?

Je souhaite que la relation entre l'État et la Polynésie repose sur la confiance, le respect mutuel et la solidarité. Le nouvel accord va dans le bon sens, mais la question qui se pose est celle de sa réalisation concrète.

En effet, la Polynésie, comme les autres territoires d'outre-mer, tous statuts confondus, souffre d'une implication insuffisante de l'État.

Je rappelle que la crise en Guyane est venue en partie de promesses non tenues par l'État, notamment en matière d'investissements.

Il faut comprendre que les moyens de l'État sont directement affaiblis par les politiques d'austérité imposées par l'appartenance de la France à l'Union européenne et à l'euro.

Le “Frexit”, c'est-à-dire la sortie unilatérale de l'Union européenne et de l'euro, que je suis le seul candidat à proposer de mettre en œuvre, permettra

à la France de retrouver des marges budgétaires significatives.

Le “Frexit” permettra de réaliser des économies considérables, par exemple en arrêtant de contribuer au budget européen ou en allégeant les normes imposées par les règles européennes, et de conduire une puissante politique de stimulation économique, engendrant un surcroît de recettes fiscales.

À titre d'exemple, la France est contributrice nette, chaque année, d'environ 9 milliards d'euros au budget européen. Cela signifie que la République donne chaque année des sommes considérables à la Bulgarie, à la Roumanie, à la Lituanie ou encore à la Slovénie par l'intermédiaire de l'Union européenne.

Je n'ai rien contre ces pays, bien entendu, mais je préfère que ces sommes soient orientées vers nos outre-mer qui en ont besoin.

A contrario, tous les autres candidats à l'élection présidentielle promettent de “renégocier les traités européens”, ce qui est impossible compte tenu du fait que l'Union européenne est un attelage baroque entre 28 États membres dont les intérêts, constamment divergents, sont impossibles à satisfaire en même temps.

Il en résulte que les autres candidats n'auront pas d'autre choix que d'appliquer les potions amères dictées par la Commission européenne et la Banque centrale européenne, ce qui se répercutera inévitablement, tôt ou tard, sur les moyens, déjà anémiés, de l'État, en particulier à destination des outre-mer.

Je suis le seul candidat qui affirme qu'il y a une vie en dehors de l'Union européenne. Ce que les Polynésiens savent d'ailleurs parfaitement bien, puisque la Polynésie française n'est ni dans l'euro, ni dans l'Union européenne.

Les conflits sociaux en Guyane sont le symbole de collectivités d'outre-mer toujours pas mis sur un pied d'égalité avec l'Hexagone. Quelles sont les mesures fortes que vous souhaitez impulser dans les départements et territoires d'outre-mer ?

Permettez-moi, tout d'abord, de dire mon attachement aux outre-mer français dans lesquels je me suis rendu à de nombreuses reprises. Ces territoires sont l'une des plus belles spécificités françaises, dotés de richesses naturelles incomparables.

Hérités de l'histoire, ils sont le symbole d'une France à la fois universelle et diverse. Il est vrai que les outre-mer ne sont pas traités sur un pied d'égalité avec la métropole. Les européistes ne s'y intéressent, en réalité, que lorsque des situations de crise y surviennent et dégénèrent.

Ils n'ont pas de vision pour les outre-mer et, loin de vouloir y consacrer réellement des moyens, caressent le rêve secret de laisser tomber ces territoires.

Pour ce qui me concerne, mon projet comporte un volet très ambitieux de développement pour nos outre-mer, qui doivent devenir des pôles de référence dans leurs régions respectives, sur leurs spécialisations économiques, en matière d'apprentissage et de formation, et en matière de protection de l'environnement et de mise en valeur des richesses naturelles.

Je compte également renforcer les liens avec la métropole, avec le développement des dessertes aériennes et d'un vaste réseau d'échanges scolaires, et avec la création d'un compte individuel de continuité territoriale financé par l'État pour se rendre en métropole.

Nous poursuivrons aussi l'objectif d'une égalité de traitement dans les salaires et de la péréquation pour la téléphonie, Internet et l'énergie. Nous assurerons aussi la défense et la promotion des emplois locaux en favorisant l'embauche de la main-d'œuvre locale, et en endiguant la concurrence de la main-d'œuvre détachée ou issue de pays voisins, dont les charges sont moins importantes.

Le tourisme en Polynésie française est une des principales forces économiques. Quelles mesures pourriez-vous prendre pour accentuer l'aide à son développement ?

L'État doit assurer des tarifs plus abordables pour les billets d'avion. Cela encouragera le tourisme et permettra de désenclaver certaines populations et îles. Les aides à l'établissement de l'industrie hôtelière seront orientées vers le tourisme rural et écologique, en plein

développement, et le respect des modes de vie, des territoires et de l'environnement.

Même si la Polynésie est un véritable joyau naturel et, en termes de biodiversité, son développement ne peut reposer uniquement sur le tourisme. Il faut développer la permaculture et l'agriculture familiale, très adaptée aux petites exploitations insulaires, en la protégeant par les appellations d'origine contrôlée et en visant l'autosuffisance.

Une meilleure exploitation des ressources de la mer ainsi que le renforcement de notre présence militaire dans la "zone économique exclusive" engendreront des créations d'emploi.

Les blessures du nucléaire peinent à se refermer et la loi Morin n'a pas joué le jeu des indemnisations. Serez-vous vigilants à ce que les indemnisations des victimes et de leurs ayants droit se fassent désormais dans la transparence ?

Je veillerai non seulement à la transparence mais à une plus grande rapidité du processus d'indemnisation. La République a mis trop longtemps à reconnaître les effets des essais nucléaires sur les populations et l'environnement.

L'Assemblée nationale a voté à l'unanimité en février une loi retirant la notion de "risque négligeable" lié au nucléaire qui avait bloqué de nombreuses indemnisations. Je salue cette avancée.

L'isolement est un des maux de la vie insulaire. Une continuité territoriale a été mise en place, mais n'a jamais trouvé son rythme. Détournée de son but dans un premier temps, elle a été resserrée pour ne bénéficier qu'à des ménages qui ne peuvent de toute façon pas en profiter, faute de moyens. Pensez-vous changer le système et en quoi ?

La continuité territoriale ne peut être uniquement un principe, mais doit s'appliquer concrètement. J'ai déjà évoqué l'aide en matière de billets d'avion.

Les aides à la continuité territoriale doivent être revalorisées pour les ménages modestes. L'État doit également prendre en charge les transports pour les étudiants afin d'encourager la mobilité et les échanges universitaires, dans les deux sens, entre la métropole et les collectivités d'outre-mer.

Tout cela à un coût, qui sera financé à hauteur de 500 millions à 1 milliard d'euros (de 60 à

120 milliards de francs environ) par an sur les fonds actuellement versés à Bruxelles, que nous récupérerons en sortant de l'Union européenne.

À cause du statut d'autonomie polynésien qui confère la compétence fiscale au Pays, le nouveau régime de défiscalisation métropolitain basé sur le crédit d'impôt ne peut s'appliquer ici. L'ancien système a été prolongé de quelques années, mais rien n'assure sa pérennité. Souhaitez-vous engager sa poursuite ou mènerez-vous une réflexion pour mettre en place un nouveau système spécifique ?

Je ne souhaite pas revenir sur le statut d'autonomie de la Polynésie française qui s'applique en termes de fiscalité. Cependant, il faudra conduire à nouveau une réflexion sur les meilleurs moyens d'orienter des flux d'investissement vers les outre-mer, dont la Polynésie française. Les systèmes de défiscalisation peuvent être un moyen, mais d'autres peuvent exister.

Le Tahoera'a propose une modification statutaire qui transformerait la Polynésie en Pays associé à la République. Y êtes-vous favorable ?

Le statut de la Polynésie française est une question sensible, qui nécessite de prendre en compte le souhait des populations, les intérêts de la France et son intégrité territoriale, et qui doit être gérée avec pragmatisme afin de trouver les solutions les plus adaptées.

La Polynésie jouit actuellement d'une large autonomie qui semble satisfaire la population et qui garantit une administration globalement efficace. Je ne suis pas fermé à l'évolution du statut, à condition qu'elle soit portée par la majorité de la population, mais je crois qu'il faut se garder des solutions hâtives en assurant le respect des intérêts de chacun.

Les addictions (alcool, drogue, sucre, tabac) pèsent lourd sur la facture santé des Polynésiens. Comment comptez-vous aider le Pays à venir à bout de ses problèmes, vecteurs par la suite de troubles sociaux ?

Ce sont des problèmes complexes qui n'ont pas de solution miracle. Cependant, j'identifie trois pistes prioritaires pour lutter contre les addictions et les troubles sociaux.

Premièrement, il faut investir dans le système de santé, à l'image de ce que je propose pour la métropole.

Deuxièmement, il faut favoriser le développement économique et l'intégration des jeunes, afin d'offrir aux populations des alternatives attractives.

Enfin, il faut lutter contre l'isolement en assurant une réelle continuité territoriale. La métropole peut et doit agir sur ces trois axes et doit en faire une priorité dans sa relation avec la Polynésie française.

Un accord pour l'étude de faisabilité d'îles flottantes en Polynésie a été signé en janvier entre le Seasteading Institute et le gouvernement polynésien. Ce projet pose la question de l'impact écologique et mais aussi sociologique (la population polynésienne est très attachée à sa terre et ses lagons). Quelle est votre position par rapport à ce type de projet ?

Ce type de projet peut dynamiser la recherche, notamment en termes d'autonomie énergétique, et créer un pôle d'attractivité. Il peut offrir des solutions dont il serait dommage de se priver.

Cependant, un projet géant ne peut se faire que si son impact écologique est nul et après concertation avec la population.

Les îles flottantes peuvent intéresser des chercheurs, des bureaux et quelques habitants, mais il est illusoire de croire que l'on va y transférer la population polynésienne, qui reste attachée aux îles et aux lagons sur lesquels elle vit depuis des siècles.

Il faut privilégier des solutions à la montée du niveau de la mer qui permettent de préserver un mode de vie traditionnel.

Comment l'État va-t-il poursuivre l'exercice de ses compétences régaliennes en Polynésie française ? Maintien de l'armée, relations internationales, protection de sa ZEE ? De plus, êtes-vous favorable au processus de réinscription sur la liste des Pays à décoloniser lancée à l'ONU sur demande du parti indépendantiste ?

L'article 5 de la Constitution dispose que le président de la République est le garant de l'intégrité du territoire. Je veillerai au respect de cet article essentiel, que les autres candidats à l'élection présidentielle semblent avoir oublié.

La Polynésie française est pleinement attachée à la République, qui doit assurer la protection de sa population, de son patrimoine et la valorisation de son potentiel économique.

La Polynésie française est dotée d'une large autonomie administrative à laquelle sont attachés les électeurs polynésiens qui refusent le projet des indépendantistes. La République doit respecter le choix des populations et réaffirmer ses liens forts avec l'outre-mer.

La ZEE française, deuxième au monde, est un atout majeur et le sera d'autant plus dans le monde de demain, avec le développement de l'"économie bleue".

Pour la protéger, il faut renforcer la présence militaire française. Cela sera rendu possible par le

nouveau budget de la Défense, que je veux porter à 3 % du PIB en cinq ans, comme cela était le cas avant 1981.

En outre, en sortant de l'Otan, je réaffirmerai la volonté de la France de conduire une politique de défense et une diplomatie indépendante de toute puissance et strictement tournées vers la protection de nos intérêts, notamment maritimes, et vers le respect du droit international. Les Polynésiens peuvent compter sur moi pour que l'État assure leur sécurité et la justice sociale.

Propos recueillis par Bertrand Prévost

Présidentielle – Nathalie Arthaud : “La jeunesse doit pouvoir se former à l'égal de celle de l'Hexagone”

La Depeche – Culture – 12. Apr 14 :50

By : Bertrand Prévost

Fête de Lutte Ouvrière, le 9 avril 2016, à la Roselière, à Montbéliard, en présence de Nathalie Arthaud. (© DR)

a fait parvenir un questionnaire à chacun des candidats déclarés, dès le lendemain de la validation de leurs candidatures par le Conseil d'État. Onze candidats, dix questions. À chaque candidat qui aura pris le temps de répondre, deux pages seront ouvertes pour exposer leur programme. À défaut, une page leur sera consacrée sur la base de leur programme pour l'outre-mer. Aujourd'hui, c'est Nathalie Arthaud, pour Lutte ouvrière, qui y répond.

Je tiens tout d'abord à souligner que je n'aspire pas à être élue présidente de la République, mais que cette campagne est pour moi l'occasion de faire entendre le camp des travailleurs, de porter un programme de lutte contenant les luttes nécessaires dont je ne doute pas qu'elles permettront d'inverser le rapport des forces en faveur des travailleurs et l'évolution réactionnaire de la société.

Car c'est uniquement par une lutte collective et consciente la plus large que les exploités pourront en finir avec la domination de la bourgeoisie sur la société et toutes ses conséquences, et ce, dans tous les domaines et sur tous les continents. C'est

dans cette perspective que s'inscrivent également les réponses au questionnaire.

Le mandat présidentiel s'achève sur des promesses de François Hollande d'un Accord de Papeete qui crée de nouvelles relations entre l'État et la Polynésie française (fixation de la nouvelle dotation globale d'autonomie, reconnaissance du fait nucléaire, appui financier au service d'oncologie de l'hôpital de Taaone, mesure de simplification des procédures d'indemnisation pour les victimes des essais et autres mesures). Cet accord devra être signé par le futur président. Le signerez-vous en l'état ? Que souhaiteriez-vous y apporter ?

Dans ce domaine comme dans bien d'autres, les promesses actuelles succèdent à d'autres restées lettres mortes. L'État français a refusé durant des décennies de reconnaître et encore plus d'assumer les conséquences des 193 essais nucléaires effectués en Polynésie, et plus particulièrement celles touchant les populations.

La loi Morin de 2010 avait semblé ouvrir un peu la voie à une prise en compte des maladies et handicaps des victimes. Mais elle a mis en place des procédures complexes qui cachaient mal la volonté de l'État de ne pas donner satisfaction aux victimes. Les indemnisations versées ont été limitées par leur nombre et par leur montant.

De nombreuses pathologies (pourtant reconnues par les États-Unis, eux-mêmes confrontés à ce douloureux problème) avaient enfin été écartées du dispositif.

Il y a à peine deux ans, le porte-parole de l'Observatoire des dispositifs de reconnaissance et d'indemnisation des victimes des essais nucléaires avait déclaré que pour être indemnisé, il fallait "être assis sur un baril de plutonium sous le champignon nucléaire". C'est grâce à la mobilisation qu'une clause a été finalement introduite dans la loi dite Égalité réelle, en février. La caractérisation choquante de "caractère négligeable" des essais nucléaires dans l'apparition de certaines maladies a été supprimée, ce qui permettra une plus large indemnisation des victimes. Mais tout le passé montre que la vigilance doit rester de mise et que ce combat est loin d'être terminé.

Les conflits sociaux en Guyane sont le symbole de collectivités d'outre-mer toujours pas mises sur un pied d'égalité avec l'Hexagone. Quelles sont les mesures fortes que vous souhaitez impulser dans les départements et territoires d'outre-mer ?

Les territoires ultramarins restent marqués par l'histoire coloniale et la façon dont les grandes entreprises en ont fait de véritables chasses gardées sur le dos des populations locales.

Ces privilèges s'ajoutent à ceux que les grandes familles de colons s'étaient arrogés par le passé et que leurs descendants actuels prétendent maintenir. En Guyane, c'est d'autant plus choquant que la plus haute technologie, les joyaux de la recherche et de l'intelligence humaine du site de Kourou se dressent dans un territoire ravagé par le chômage et la misère, les logements insalubres ou le manque d'eau courante et d'électricité.

C'est à l'image de toute cette société capitaliste que je combats et que je veux renverser : la misère et la précarité s'accumulent pour la grande masse de la population tandis qu'une fraction infime de bourgeois amasse des fortunes. La moindre des choses serait de satisfaire les revendications telles que la population locale les exprime elle-même, et en premier lieu les exigences du monde du travail. Et si je suis solidaire bien entendu avec la lutte actuelle des Guyanais, j'espère que les travailleurs seront à même de faire valoir leurs propres intérêts, leurs propres revendications de classe, y compris

face aux notables locaux et à ceux qui, comme le Medef local, espèrent à travers cette mobilisation satisfaire ses seuls intérêts.

Les objectifs des luttes futures que je porte dans cette campagne, l'interdiction des licenciements, la répartition du travail entre tous sans perte de salaire, pas un salaire en dessous de 1 800 euros net et l'augmentation de tous les salaires de 300 euros réuniront je l'espère tous les travailleurs de part et d'autre des mers et des océans qui nous séparent.

Le tourisme en Polynésie française est une des principales forces économiques. Quelles mesures pourriez-vous prendre pour accentuer l'aide à son développement ?

Sur cette question comme sur bien d'autres, la réponse doit revenir à la population elle-même. Tout l'essor du tourisme de masse dans certains pays pauvres montre qu'il est loin en effet d'apporter un réel développement économique répondant aux intérêts des travailleurs, des pêcheurs ou de la petite paysannerie.

Il sert trop souvent les intérêts des grandes sociétés de ce secteur peu soucieuses des territoires où elles s'installent et encore moins des populations. La Polynésie ne peut pas être centrée autour de ces seules activités. La jeunesse doit pouvoir se former à l'égal de celle de l'Hexagone à tous les savoirs, à toutes les sensibilités et à tous les métiers.

Elle doit trouver également un travail, bénéficier des services publics, d'activités sportives et culturelles, bref d'un avenir digne de ses aspirations et de ses capacités. Laisser dans les mains du privé l'essentiel des activités signifie inéluctablement sacrifier ces dernières pour la satisfaction des appétits d'une petite minorité. Celle leçon vaut sous toutes les latitudes.

Les blessures du nucléaire peinent à se refermer et la loi Morin n'a pas joué le jeu des indemnisations. Serez-vous vigilant à ce que les indemnisations des victimes et de leurs ayants droit se fassent désormais dans la transparence ?

Le secret d'État a longtemps couvert les conséquences de l'action de l'État français et de son armée, et ce en Polynésie comme dans toutes les régions de la planète où la France est présente ou intervient depuis des décennies. Militant d'une façon générale pour la suppression

du secret des affaires, du secret commercial ou financier qui protègent la bourgeoisie et les grandes entreprises, je suis évidemment favorable à la plus grande transparence dans ce domaine et à la liberté d'investigation des associations et des victimes. Il est révoltant qu'on leur refuse encore les informations indispensables et l'ouverture de certains dossiers.

L'isolement est un des maux de la vie insulaire. Une continuité territoriale a été mise en place mais n'a jamais trouvé son rythme. Détournée de son but dans un premier temps, elle a été resserrée pour ne bénéficier qu'à des ménages qui ne peuvent de toute façon pas en profiter, faute de moyens. Pensez-vous changer le système et en quoi ?

L'État français, qui prétend régenter ces territoires, devrait mettre les moyens nécessaires pour que les populations qui y vivent puissent bénéficier des moyens de transports modernes, fréquents et gratuits à même de donner un sens au principe, pourtant maintes fois affirmé, de "continuité territoriale".

Et ce, sans en passer par des sociétés privées dont l'unique préoccupation est la rentabilité maximale de leurs activités. Cela pourrait permettre de donner du travail à bien des chômeurs et faciliter la vie de bien des familles.

À cause du statut d'autonomie polynésien qui confère la compétence fiscale au Pays, le nouveau régime de défiscalisation métropolitain basé sur le crédit d'impôt ne peut s'appliquer ici. L'ancien système a été prolongé de quelques années mais rien n'assure sa pérennité. Souhaitez-vous engager sa poursuite ou mènerez-vous une réflexion pour mettre en place un nouveau système spécifique ?

Pas de réponse.

Le Tahoera'a propose une modification statutaire qui transformerait la Polynésie en Pays associé à la République. Y êtes-vous favorable ?

Depuis le premier statut d'autonomie interne de 1984, les rapports entre les institutions du territoire polynésien et l'État français ont connu certaines évolutions qui ont renforcé notamment les pouvoirs des notables locaux, à l'instar de ce qu'ont connu la Corse, la Martinique ou la Guyane.

Mais quelle que soit l'enveloppe juridique de ces rapports, ils n'ont pas profondément changé la vie de la population. L'actualité de ces deux

dernières décennies, faites de nombreux scandales de corruption et de clientélisme au plus haut niveau, dont le cas Flosse n'est qu'un révélateur, et ce en toute impunité judiciaire, doit cesser.

La loi les encourage même par toute une série de passe-droits fiscaux, comme cette disposition permettant à toute entreprise de déduire les pots-de-vin qu'elle averse de ses impôts. Cela fait partie du système mis en place par l'État français pour garder la mainmise sur ces territoires.

Il reviendra à la population de ces régions d'exprimer ses exigences.

En tant que communiste, je reconnais bien sûr aux peuples qui en expriment le souhait le droit de choisir la forme de gouvernement qu'ils désirent, y compris en se séparant de la France. Il est difficilement concevable que la politique de ces territoires reste pour l'essentiel dépendante des choix effectués à l'autre bout de la terre dans les ministères parisiens.

Mais en tant que communiste toujours, je milite pour une société débarrassée des frontières et de l'exploitation où les peuples pourront s'associer, coopérer et circuler librement sur la base la plus large possible.

Et pour cela, il faudra avant tout se débarrasser de la domination exercée par la bourgeoisie et les capitalistes. En Polynésie comme ailleurs.

Les addictions (alcool, drogue, sucre, tabac) pèsent lourd sur la facture santé des Polynésiens. Comment comptez-vous aider le Pays à venir à bout de ses problèmes, vecteurs par la suite de troubles sociaux ?

Ce drame, qui n'est pas propre à la Polynésie mais où il s'exprime de façon particulièrement visible, est le reflet des conditions sociales, de la misère, du chômage, du mal-logement et du désespoir qui en naît.

C'est en imposant le droit pour tous de bénéficier d'un emploi et de conserver le sien, celui de pouvoir en vivre dignement, c'est-à-dire avec un salaire permettant de satisfaire non seulement les besoins élémentaires mais aussi les loisirs, que les travailleurs pourront l'éradiquer.

Concernant le sucre, il faut rappeler que les normes des industriels du secteur ont été fixées de manière différenciée entre l'hexagone et l'outre-mer, au détriment de la santé des populations de ces territoires.

Mais il faut aussi que les moyens, matériels et humains, soient mis en œuvre pour une prise en charge de toutes les personnes frappées par ce fléau, mais aussi dans la prévention, dans l'éducation. Les emplois nécessaires doivent être créés. Il faut également s'appuyer sur les compétences et le savoir-faire des médecins, des services sociaux et des associations qui militent sur le terrain et qui doivent être partie prenante de toute politique dans ce domaine.

Un accord pour l'étude de faisabilité d'îles flottantes en Polynésie a été signé en janvier entre le Seasteading Institute et le gouvernement polynésien. Ce projet pose la question de l'impact écologique mais aussi sociologique (la population polynésienne est très attachée à sa terre et ses lagons). Quelle est votre position par rapport à ce type de projet ?

Il ne me revient pas, pas plus qu'à quiconque, de se substituer dans ce domaine comme dans bien d'autres, aux choix que les travailleurs et les classes populaires des régions concernées doivent faire. S'ils ont réellement accès aux dossiers de ces projets, s'ils peuvent vérifier leurs conséquences écologiques, foncières et humaines, je ne doute pas qu'ils sauront alors faire le meilleur choix.

Face aux intérêts des magnats de l'immobilier ou du tourisme, j'affirme cependant que la

méfiance doit être de tous les instants.

Comment l'État va-t-il poursuivre l'exercice de ses compétences régaliennes en Polynésie française (maintien de l'armée, relations internationales, protection de sa zone économique exclusive) ? De plus, êtes-vous favorable au processus de réinscription sur la liste des Pays à décoloniser, lancé à l'ONU sur demande du parti indépendantiste ?

Ce choix, encore une fois, doit être celui des travailleurs et des populations concernées. Je ne me sens pas en ce qui me concerne solidaire de l'État français, dont je combats l'impérialisme, car je sais qu'il sert avant tout à défendre les intérêts de la bourgeoisie, de ces grandes fortunes qui pillent les richesses de la planète et qui exploitent les travailleurs du monde entier.

Je suis en revanche solidaire de tous les combats des exploités et des opprimés pour faire valoir leurs droits, et ce, quelles que soient la couleur des mers, la langue et la couleur de la peau de ses habitants. Mais je suis sûre que la seule véritable émancipation de l'humanité viendra du renversement du système capitaliste à l'échelle de la planète entière et le remplacement de cette société injuste et révoltante par une autre fraternelle, égalitaire, le communisme.

Propos recueillis par Bertrand Prévost

Victimes du nucléaire : “ce combat est loin d'être terminé” (Nathalie Arthaud)

Tahiti Infos -12. Apr 06 :04

PARIS, le 12 avril 2017. “Tout le passé montre que la vigilance doit rester de mise et que ce combat est loin d'être terminé”, souligne Nathalie Arthaud, au sujet de l'indemnisation des victimes des essais nucléaires. Statut, économie..., la candidate de Lutte ouvrière (LO) à la présidentielle détaille ses positions.

Quels sont vos objectifs en tant que candidate à la présidentielle ?

“Je tiens tout d'abord à souligner que je n'aspire pas à être élue présidente de la République,

mais que cette campagne est pour moi l'occasion de faire entendre le camp des travailleurs, de porter un programme de lutte contenant les luttes nécessaires dont je ne doute pas qu'elles permettront d'inverser le rapport des forces en faveur des travailleurs et l'évolution réactionnaire de la société. Car c'est uniquement par une lutte collective et consciente la plus large que les exploités pourront en finir avec la domination de la bourgeoisie sur la société et toutes ses conséquences, et ce dans tous les domaines et sur tous les continents.

Le 17 mars, Édouard Fritch s'est déplacé à Paris pour signer avec le président de la République "l'accord de l'Élysée pour le développement de la Polynésie française", nouveau nom de l'accord de Papeete. Le document précise les orientations stratégiques des décennies à venir, en ce qui concerne les relations de la Polynésie avec la France. Suivrez-vous ces orientations ?

“Dans ce domaine comme dans bien d'autres, les promesses actuelles succèdent à d'autres restées lettres mortes. L'État français a refusé durant des décennies de reconnaître et encore plus d'assumer les conséquences des 193 essais nucléaires effectués en Polynésie, et plus particulièrement celles touchant les populations. La loi Morin de 2010, avait semblé ouvrir un peu la voie à une prise en compte des maladies et handicaps des victimes. Mais elle a mis en place des procédures complexes qui cachaient mal la volonté de l'État de ne pas donner satisfaction aux victimes. Les indemnisations versées ont été limitées par leur nombre et par leur montant. De nombreuses pathologies (pourtant reconnues par les Etats-Unis, eux-mêmes confrontés à ce douloureux problème) avaient enfin été écartées du dispositif.

Il y a à peine deux ans, le porte-parole de l'Observatoire des dispositifs de reconnaissance et d'indemnisation des victimes des essais nucléaires avait déclaré que pour être indemnisé, il fallait « être assis sur un baril de plutonium sous le champignon nucléaire ». C'est grâce à la mobilisation qu'une clause a été finalement introduite dans la loi dite Égalité réelle en février dernier. La caractérisation choquante de « caractère négligeable » des essais nucléaires dans l'apparition de certaines maladies a été supprimée, ce qui permettra une plus large indemnisation des victimes. Mais tout le passé montre que la vigilance doit rester de mise et que ce combat est loin d'être terminé.”

Quelles sont les mesures fortes que vous mettrez en place outre-mer ?

”Les territoires ultramarins restent marqués par l'histoire coloniale et la façon dont les grandes entreprises en ont fait de véritables chasses gardées sur le dos des populations locales. Ces privilèges s'ajoutent à ceux que les grandes

familles de colons s'étaient arrogés par le passé et que leurs descendants actuels prétendent maintenir. En Guyane, c'est d'autant plus choquant que la plus haute technologie, les joyaux de la recherche et de l'intelligence humaine du site de Kourou se dressent dans un territoire ravagé par le chômage et la misère, les logements insalubres ou le manque d'eau courante et d'électricité. C'est à l'image de toute cette société capitaliste que je combats et que je veux renverser : la misère et la précarité s'accumule pour la grande masse de la population tandis qu'une fraction infime de bourgeois amasse des fortunes. La moindre des choses serait de satisfaire les revendications telles que la population locale les exprime elle-même, et en premier lieu les exigences du monde du travail. Et si je suis solidaire bien entendu avec la lutte actuelle des Guyanais, j'espère que les travailleurs seront à même de faire valoir leur propre intérêts, leurs propres revendications de classe, y compris face aux notables locaux et à ceux qui, comme le Medef local, espère à travers cette mobilisation satisfaire ses seuls intérêts. Les objectifs des luttes futures que je porte dans cette campagne, l'interdiction des licenciements, la répartition du travail entre tous sans perte de salaire, pas un salaire en dessous de 1800 euros net et l'augmentation de tous les salaires de 300 euros réuniront je l'espère tous les travailleurs de part et d'autre des mers et des océans qui nous séparent.

Le tourisme au fenua est une activité économique très importante. Que ferez-vous pour favoriser son développement ?

“Sur cette question comme sur bien d'autres, la réponse doit revenir à la population elle-même. Tout l'essor du tourisme de masse dans certains pays pauvres montre qu'il est loin en effet d'apporter un réel développement économique répondant aux intérêts des travailleurs, des pêcheurs ou de la petite paysannerie. Il sert trop souvent les intérêts des grandes sociétés de ce secteur peu soucieux territoires où elles s'installent et encore moins des populations. La Polynésie ne peut pas être centrée autour de ces seules activités. La jeunesse doit pouvoir se former à l'égal de celle de l'hexagone à tous les savoirs, à toutes les sensibilités et à tous les métiers. Elle doit trouver également un travail, bénéficier des

services publics, d'activités sportives et culturelles, bref d'un avenir digne de ses aspirations et de ses capacités. Laisser dans les mains du privé l'essentiel des activités signifie inéluctablement sacrifier ces dernières pour la satisfaction des appétits d'une petite minorité. Celle leçon vaut sous toute les latitudes."

La loi Morin a été modifiée en février. La notion de "risque négligeable" a été supprimée. Serez-vous favorable à une meilleure transparence du processus d'indemnisation des victimes des essais nucléaires ?

"Le secret d'État a longtemps couvert les conséquences de l'action de l'État français et de son armée, et ce en Polynésie comme dans toutes les régions de la planète où la France est présente ou intervient depuis des décennies. Militant d'une façon générale pour la suppression du secret des affaires, du secret commercial ou financier qui protègent la bourgeoisie et les grandes entreprises, je suis évidemment favorable à la plus grande transparence dans ce domaine et à la liberté d'investigation des associations et des victimes. Il est révoltant qu'on leur refuse encore les informations indispensables et l'ouverture de certains dossiers."

Le Tahoera'a Huira'atira propose une modification statutaire qui transformerait la Polynésie en Pays associé à la République. Y êtes-vous favorable ?

"Depuis le premier statut d'autonomie interne de 1984, les rapports entre les institutions du territoire polynésien et l'État français ont connu certaines évolutions qui ont renforcé notamment les pouvoirs des notables locaux, à l'instar de ce qu'ont connu la Corse, la Martinique ou la Guyane. Mais quelle que soit l'enveloppe juridique de ces rapports, ils n'ont pas profondément changé la vie de la population. L'actualité de ces deux dernières décennies, faites de nombreux scandales de corruption et de clientélisme au plus haut niveau, dont le cas Flosse n'est qu'un révélateur, et ce en toute impunité judiciaire. La loi les encourage même par toute une série de passe-droits fiscaux, comme cette disposition permettant à toute entreprise de déduire les pots-de-vin qu'elle averse de ses impôts. Cela fait partie du système mis en place par l'État français pour garder la mainmise sur ces territoires.

Il reviendra à la population de ces régions d'exprimer ses exigences. En tant que communiste, je reconnais bien sûr aux peuples qui en expriment le souhait le droit de choisir la forme de gouvernement qu'ils désirent, y compris en se séparant de la France. Il est difficilement concevable que la politique de ces territoires restent pour l'essentiel dépendante des choix effectués à l'autre bout de la terre dans les ministères parisiens. Mais en tant que communiste toujours, je milite pour une société débarrassée des frontières et de l'exploitation où les peuples pourront s'associer, coopérer et circuler librement sur la base la plus large possible. Et pour cela, il faudra avant tout se débarrasser de la domination exercée par la bourgeoisie et les capitalistes. En Polynésie comme ailleurs."

Un accord pour l'étude de faisabilité d'îles flottantes en Polynésie a été signé en janvier entre le Seasteading Institute et le gouvernement polynésien. Quelle est votre position par rapport à ce type de projet ?

"Il ne me revient pas, pas plus qu'à quiconque, de se substituer dans ce domaine comme dans bien d'autres, aux choix que les travailleurs et les classes populaires des régions concernées doivent faire. S'ils ont réellement accès aux dossiers de ces projets, s'ils peuvent vérifier leurs conséquences écologiques, foncières et humaines, je ne doute pas qu'ils sauront alors faire le meilleur choix. Face aux intérêts des magnats de l'immobilier ou du tourisme, j'affirme cependant que la méfiance doit être de tous les instants."

En tant que présidente de la République, comment définiriez-vous le rôle de l'État dans ses compétences régaliennes en Polynésie française (armée, relations internationales, zone économique exclusive...)?

"Ce choix, encore une fois, doit être celui des travailleurs et des populations concernées. Je ne me sens pas en ce qui me concerne solidaire de l'État français, dont je combats l'impérialisme, car je sais qu'il sert avant tout à défendre les intérêts de la bourgeoisie, de ces grandes fortunes qui pillent les richesses de la planète et qui exploitent les travailleurs du monde entier. Je suis en revanche solidaire de tous les combats des exploités et des opprimés pour faire valoir leurs droits, et ce, quelles que soient la couleur

des mers, la langue et la couleur de la peau de ses habitants. Mais je suis sûre que la seule véritable émancipation de l'humanité viendra du renversement du système capitaliste à l'échelle

de la planète entière et le remplacement de cette société injuste et révoltante par une autre fraternelle, égalitaire, le communisme.”

Présidentielle – Philippe Poutou « clairement pour l'indépendance

»

La Depeche – Société – 11. Apr 14 :29

By : Bertrand Prévost

Philippe Poutou, candidat du Nouveau parti anticapitaliste. (Photo : photothèque rouge/Milo)

a fait parvenir un questionnaire à chacun des candidats déclarés, dès le lendemain de la validation de leurs candidatures par le Conseil d'État. Onze candidats, dix questions. À chaque candidat qui aura pris le temps de répondre, deux pages seront ouvertes pour exposer leur programme. À défaut, une page leur sera consacrée sur la base de leur programme pour l'outre-mer. Aujourd'hui, le candidat anticapitaliste, Philippe Poutou.

Le mandat présidentiel s'achève sur des promesses de François Hollande d'un Accord de Papeete qui crée de nouvelles relations entre l'État et la Polynésie française (fixation de la nouvelle dotation globale d'autonomie, reconnaissance du fait nucléaire, appui financier au service d'oncologie de l'hôpital du Taaone, mesure de simplification des procédures d'indemnisation pour les victimes des essais et autres mesures). Cet accord devra être signé par le futur président. Les signerez-vous en l'état? Que souhaiteriez-vous y apporter?

Les promesses d'un président sur la voie du départ n'engagent hélas pas son successeur! Il faudrait se demander pourquoi, en cinq ans, François Hollande n'a pas eu le temps de mettre en œuvre cet accord, s'il pensait réellement que c'était important. C'est en effet la moindre des choses que l'État français reconnaisse enfin sa responsabilité dans le drame vécu par les populations de l'archipel en raison des essais nucléaires ou qu'il finance un service d'oncologie,

vital pour les patients touchés par les différentes formes de cancer.

En ce qui me concerne, je ne ferai aucune promesse, car ce serait tromper les habitants de la Polynésie! Car, d'une part, comme personne ne peut l'ignorer, je ne serai pas élu président de la République mais surtout, c'est aux populations d'ici de décider de leur sort et non à un président qui vit de l'autre côté de la planète!

Les conflits sociaux en Guyane sont le symbole de collectivités d'outre-mer toujours pas mises sur un pied d'égalité avec l'Hexagone. Quelles sont les mesures fortes que vous souhaitez impulser dans les départements et territoires d'outre-mer?

Nous mettons en avant un programme d'urgence qui devrait s'appliquer, encore plus, dans tous les territoires encore sous domination française actuellement. Nous proposons un revenu décent minimum pour tout le monde à hauteur d'un Smic à 1 700 euros. Et comme le coût de la vie y est plus important, il faudra sans doute discuter de la somme. Et pour créer de l'emploi, nous ferons des embauches dans les services publics, nous développerons des structures de santé et de transports qui sont encore largement insuffisantes.

Pour protéger les salariés, nous interdirons les licenciements. La France a quand même pillé ses ex-colonies pendant des siècles et elle a un devoir de réparation. Elle doit au moins donner les moyens à ces peuples de vivre de manière autonome dans un rapport d'égalité, sans oppression et sans un détournement des richesses qui se poursuit.

Nous revendiquons aussi le droit à l'autodétermination pour que les peuples s'organisent par eux-mêmes pour vivre mieux.

Le tourisme en Polynésie française est une des principales forces économiques. Quelles mesures pourriez-vous prendre pour accentuer l'aide à son développement ?

C'est aux populations de l'archipel de décider s'il faut ou non accentuer le développement touristique... En tout cas, ce n'est pas aux multinationales du tourisme, qu'elles soient françaises ou non, de décider à leur place !

Les blessures du nucléaire peinent à se refermer et la loi Morin n'a pas joué le jeu des indemnités. Serez-vous vigilant à ce que les indemnités des victimes et de leurs ayants droit se fassent désormais dans la transparence ?

La moindre des choses est que l'État français paie désormais rubis sur l'ongle jusqu'au dernier franc polynésien tout ce qu'il doit encore à toutes les victimes des essais nucléaires. La loi Morin adoptée en janvier 2010, tout en reconnaissant les dangers potentiels, a été rédigée sur mesure pour durcir au maximum les conditions d'indemnisation.

Le ministère de la Défense a ensuite fait souvent appel des décisions de justice, même dans les très rares cas où elles le condamnaient à payer. Jusqu'à ce dernier jugement, c'est seulement une vingtaine d'anciens militaires du nucléaire qui avaient été indemnisés. C'est finalement suite aux protestations des associations de victimes lors de la visite de Hollande en Polynésie en 2016 qu'une clause a été introduite dans la loi égalité réelle adoptée en février dernier.

En supprimant l'appréciation de "risque négligeable" des essais nucléaires dans l'apparition de certaines maladies, elle a ouvert la voie à une plus large indemnisation des victimes... enfin ! Mais tout est encore à faire.

L'isolement est un des maux de la vie insulaire. Une continuité territoriale a été mise en place mais n'a jamais trouvé son rythme. Détournée de son but dans un premier temps, elle a été resserrée pour ne bénéficier qu'à des ménages qui ne peuvent de toute façon pas en profiter, faute de moyens. Pensez-vous changer le système et en quoi ?

Il faut avant toute chose permettre à tous les habitants de la Polynésie de vivre dignement. C'est la pauvreté et la précarité qui sont surtout les causes principales de l'isolement.

À cause du statut d'autonomie polynésien qui confère la compétence fiscale au Pays, le nouveau régime de défiscalisation métropolitain basé sur le crédit d'impôt ne peut s'appliquer ici. L'ancien système a été prolongé de quelques années mais rien n'assure sa pérennité. Souhaitez-vous engager sa poursuite ou mènerez-vous une réflexion pour mettre en place un nouveau système spécifique ?

Encore une fois, c'est aux populations elles-mêmes de décider, dans ce domaine-là aussi : référendums populaires et démocratie la plus directe possible !

Le Tahoera'a propose une modification statutaire qui transformerait la Polynésie en Pays associé à la République. Y êtes-vous favorable ?

La solution institutionnelle, pour nous, c'est un État indépendant. Il faut que les travailleurs, les jeunes, les pauvres, tous ceux que les élus ignorent, décident du statut qui permettra à la population polynésienne de vivre décemment. En tant qu'anti impérialistes, nous sommes clairement pour l'indépendance, mais pas une fausse indépendance comme tous ces pays d'Afrique, par exemple, qui continuent d'être vampirisés par les grands groupes français : une indépendance avec des compensations pour les souffrances occasionnées par la France, comme les essais nucléaires, par exemple.

Les addictions (alcool, drogue, sucre, tabac) pèsent lourd sur la facture santé des Polynésiens. Comment comptez-vous aider le Pays à venir à bout de ses problèmes, vecteurs par la suite de troubles sociaux ?

Avec une politique de santé publique qui s'appuie notamment sur l'augmentation des taxes et qui doit imposer l'utilisation du produit de ces taxes à la prévention et au traitement de la dépendance au tabac (idem pour l'alcool et la drogue) et en priorisant les publics les plus précaires et les plus fragiles.

Les substituts et autres traitements dont l'efficacité a été vérifiée scientifiquement doivent être d'accès gratuit. Nous refusons bien sûr toute stigmatisation des personnes dépendantes !

Un accord pour l'étude de faisabilité d'îles flottantes en Polynésie a été signé en janvier entre le Seasteading Institute et le gouvernement polynésien. Ce projet pose la question de l'impact écologique mais aussi sociologique (la population

polynésienne est très attachée à sa terre et ses lagons). Quelle est votre position par rapport à ce type de projet ?

Ce projet évalué à 50 millions de dollars est totalement déraisonnable d'un point de vue social et écologique. Plutôt que de lutter contre les effets du réchauffement climatique, notamment la montée des eaux, il va faire la part belle à l'enrichissement de promoteurs internationaux et permettre la création de nouveaux paradis fiscaux. J'y suis radicalement opposé !

Comment l'État va-t-il poursuivre l'exercice de ses compétences régaliennes en Polynésie française (maintien de l'armée, relations internationales, protection de sa zone économique exclusive) ? De plus, êtes-vous favorable au processus de réinscription sur la liste des Pays à décoloniser, lancé à l'ONU sur demande du parti

indépendantiste ?

Je répète qu'on défend un processus d'autodétermination de tous les territoires d'outre-mer, donc de la Polynésie. L'indépendance de la Polynésie passera également par son indépendance économique, mais seulement si celle-ci répond aux besoins de la population.

C'est pourquoi il ne suffira pas de quelques mesurées, mais il faut un vrai changement radical, de société et de système économique. Ce qu'il faut à l'économie polynésienne, c'est substituer à une logique de pillage et de profits une logique de coopération et de réel développement. On peut inscrire la Polynésie sur la liste de l'ONU, mais on ne pourra réellement la décoloniser qu'en partant des besoins et de la mobilisation de la population.

Propos recueillis par Bertrand Prévost

Qu'est-ce que le projet de cité flottante en Polynésie ?

Tahiti Infos – Polynésie – 03. Apr 22 :47

PAPEETE, le 03 avril 2017 – Le vendredi 13 janvier, un protocole d'accord a été signé entre le gouvernement polynésien et le Seasteading Institute concernant un projet de cité flottante en Polynésie. Les études de faisabilité ont commencé. L'organisme prévoit de lancer son prototype à l'aube 2018.

En quoi consiste le projet d'île flottante en Polynésie française ?

Le projet consisterait à construire des plateformes flottantes dans un des lagons de la Polynésie française. L'institut propose son concept d'île flottante comme "réponse aux défis liés à la montée des eaux", "Nous espérons pouvoir aider à placer la Polynésie au centre des efforts internationaux entrepris pour mitiger les effets du réchauffement climatique, notamment en développant les technologies nécessaires au maintien des populations menacées par la montée des eaux aux Tuamotu et ailleurs" précise l'institut. Ainsi selon le seasteading Institute, "ces plateformes constitueraient aussi une base pour des habitations, des bureaux et

des infrastructures diverses, afin d'encourager la formation de communautés dynamiques, et d'explorer de nouvelles manières de vivre ensemble. Parallèlement, nous souhaitons promouvoir l'innovation dans les technologies digitales et de la mer, en créant un pôle d'attractivité bénéficiant d'un cadre unique."

En soit, le but est de créer une Silicon Valley sur l'eau, des sortes de villes-états autonomes et autosuffisants.

Pourquoi la Polynésie française a-t-elle été retenue ?

Avant de penser à la Polynésie, le Seasteading Institute a envisagé d'autres pays. Au départ, le but était de monter le projet dans une zone maritime indépendante de tout Etat, cependant des problématiques juridiques et techniques ont obligé l'organisme et changer de stratégie et s'orienter vers une zone franche dans l'espace maritime d'un Pays. Ils ont tout d'abord tenté l'expérience au Honduras avant d'étudier la Polynésie. "L'Institut était en phase d'évaluation de pays d'accueil potentiels quand il a été invité par

un polynésien à considérer la Polynésie française, eu égard aux nombreux atouts du fenua“ indique l’institut.

Ainsi, selon l’institut, le Polynésie aurait été choisie du fait de sa “grande stabilité institutionnelle et état de droit moderne”, ses infrastructures mais aussi de la présence d’un marché local développé pour les biens et services essentiels. Les liaisons aériennes et maritimes fréquentes et directes vers des métropoles importantes (Los Angeles, Oackland, Paris. . .), la présence d’une connectivité internet haut débit avec prévision de redondance et capacité accrue mais aussi d’un “large bassin de professionnels qualifiés, du secteur tertiaire et de la mer”.

Néanmoins, si la Polynésie a été choisie, c’est surtout du fait de la structure de ses îles. La présence de lagons protégés par des barrières de corail, mais aussi les faibles risques sismiques, cyclonique et de tsunamis sont des atouts non négligeables pour des îles artificielles.

Combien va coûter le projet d’île flottante à la Polynésie française ?

Ce projet devrait être entièrement financé par des investissements privés. Ainsi, le gouvernement polynésien ne financera ni les études, ni la réalisation du projet. L’organisme indique par ailleurs qu’il ne fera pas appel au système de défiscalisation locale. L’Institut estime que le montant de l’investissement sera de l’ordre de 3,6 à 6 milliards CFP pour la phase pilote.

Quel sera le cadre réglementaire du projet ?

Comme le projet est conçu par des libertariens, une zone franche était pensée pour les îles flottantes. En effet, le Pays et l’institut vont élaborer un statut spécifique. Le projet d’île flottante devrait modifier le cadre traditionnel des zones économiques spéciales avec des dispositions spécifiquement conçues pour attirer les investisseurs en Polynésie française. “Les zones franches existent déjà un peu partout ailleurs et pour attirer des investissements significatifs et des partenaires innovants dans un marché francophone assez restreint et éloigné il nous faut innover, y compris sur le cadre législatif et les procédures administratives.”

A quoi ressembleront ces îles flottantes ?

Pour l’instant il n’y a pas d’architecture concernant ce qui sera sur la plate-forme. Les images disponibles sur le site du Seasteading proviennent de réflexions ou d’études engagées avant le choix de la Polynésie française et ne représentent pas ce qui sera construit. Le projet Polynésien devrait comporter entre 2 et 3 plate-formes flottantes, hébergeant environ 30 personnes par plate-forme.

Est-ce que l’environnement sera protégé ?

C’est une des questions polémiques qui agite les réfractaires au projet. Selon l’institut “l’environnement est une préoccupation majeure du projet et nos architectes y sont très sensibles. Nos îles sont conçues pour avoir un impact négligeable sur l’environnement, utiliser les énergies renouvelables et pourraient même, selon certaines études préliminaires, conduire à une amélioration de l’écosystème sous certaines conditions. Nous prévoyons de former des partenariats pour la surveillance continue des fonds marins et pour partager le savoir acquis.” Cependant les conséquences exactes que ce projet et cette construction flottante auront sur l’environnement sont encore inconnues. Par ailleurs, les porteurs du projet ne sont pas connus pour leur préoccupation de préserver l’environnement.

Que signifie le protocole d’accord signé avec le gouvernement ?

Le protocole signale la volonté du gouvernement et de l’institut de travailler ensemble. Courant 2017, l’institut va compléter puis présenter au gouvernement des études environnementales et économiques. Par la suite, le gouvernement et l’institut devraient travailler à l’élaboration d’un cadre législatif approprié pour le projet.

Quelles retombées pour la Polynésie française ?

Les avantages mis en avant au plan local sont la forte image à l’international que pourrait véhiculer ce projet innovant, l’ouverture de liens avec des sociétés et laboratoires qui pourraient s’implanter localement, générant des transferts technologiques

ou encore la création d'emplois en phases de construction et d'exploitation.

Mais des concessions sont attendues de la part des promoteurs de ce projet : "Nous travaillons actuellement avec le gouvernement de la Polynésie française pour créer une zone économique spéciale, avec des points d'attache à terre et des surfaces en mer sur lesquelles nous établirons nos infrastructures flottantes pour y habiter et développer nos activités économiques", annonce l'organisme libertarien, " Les investissements significatifs qui seront entrepris pour la construction vont se répandre

dans l'économie locale, et les entreprises et les résidents permettront de maintenir ou d'étendre l'emploi chez les fournisseurs et commerçants du pays." indique par ailleurs le Seasteading Institute dont la liberté sans entrave réglementaire ni impôt est un principe de base. Et si tout se passe comme voulu : "Nous prévoyons d'adjoindre de nombreux autres modules à ce projet pilote, dans les années à venir, évoluant de manière organique pour devenir une ville, tandis que la technologie de ces habitations flottantes se répandra à travers la Polynésie, le Pacifique et dans le monde".

La Polynésie envisage des îles artificielles contre la montée des eaux

Science & Vie – Technos Futur – 25. Mar 04 :09

By : Fiorenza Gracci

Le Seasteading Institute californien planche sur la faisabilité d'une ville flottante pour accueillir la population de la Polynésie française menacée par la montée des eaux. Un projet qui fait polémique tant au niveau du coût que de son impact environnemental.

C'est une solution extrême envisagée face à la montée des eaux qui menace la Polynésie française. En effet, au rythme actuel, deux tiers du territoire pourraient être submergés à l'horizon 2100.

Aussi le ministre du Tourisme a-t-il signé un accord avec la firme californienne Seasteading Institute afin de bâtir, dès 2019, une ville flottante destinée à accueillir les populations contraintes

de quitter leurs habitations. Logements, bureaux et infrastructures seraient soutenus par des plateformes construites au large, sur un site encore à déterminer.

Tahiti et les îles avoisinantes se prêtent particulièrement à cette entreprise jamais osée auparavant : le site est en effet baigné par des eaux calmes et protégées, et les risques de tsunami ou de cyclone sont modérés.

Le projet fait néanmoins déjà polémique : son coût (jusqu'à 50 millions d'euros pour la phase pilote) est mis en cause, ainsi que son impact environnemental incertain, bien que présenté comme "négligeable" par le constructeur.

A lire aussi :

Le isole artificiali che potrebbero tenere a galla la Polinesia Francese

Internazionale – Opinioni – 24. Mar 09:15

By: Sebastien Malo

Quando l'ex ingegnere informatico di Google Patri Friedman ha avuto l'idea di costruire delle

isole galleggianti, aveva in mente un compratore insolito: gli anarchici che desiderano poter vivere fuori dalla portata dei governi. Tuttavia il suo piano futuristico ha trovato oggi un nuovo pubblico, motivato e molto diverso da quello immaginato: gli abitanti delle isolette che sono gradualmente sommerse a causa dell'innalzamento del livello del mare.

La Polinesia Francese, nel Pacifico, sta cercando una possibile via di salvezza contro il riscaldamento globale, e lo scorso gennaio è diventata il primo paese a firmare un accordo per collocare le isole galleggianti al largo delle sue coste.

“I sogni appartengono a coloro che vogliono andare avanti e realizzarli”, ha dichiarato il ministro portavoce del governo polinesiano Jean-Christophe Bouissou in occasione di una cerimonia che si è svolta a San Francisco, durante la quale ha firmato un memorandum di intesa con il **Seasteading institute**.

L'istituto, che nel suo nome combina le parole sea (mare) e homestead (terreno demaniale), è frutto dell'ingegno di Friedman e dell'investitore della Silicon valley Peter Tiel, che ha contribuito a fondarlo e ha versato più di un milione di dollari nel progetto delle isole galleggianti. Anche se oggi non è più coinvolto nell'istituto, Friedman sta portando avanti il progetto.

Un rischio crescente

Prospettando la possibilità di creare nuovi stati galleggianti ha conquistato molti seguaci tra chi pensa che le persone prosperano se possono vivere nella più totale libertà. È quanto sostiene Doug Bandow, ricercatore presso il Cato institute, un gruppo di lavoro di orientamento anarchico con sede a Washington.

Ma la possibilità di tenere a galla un territorio che sta affondando offre a questa tecnologia ulteriori opportunità. “Se gli stati e i territori insulari si sentono minacciati dall'innalzamento del livello del mare, questa potrebbe essere la loro migliore scappatoia”, ha detto Bandow. “Naturalmente la vita su una seastead, una proprietà in mezzo al mare, è molto diversa anche rispetto alla vita su un'isola. Eppure, se la prospettiva è quella del reinsediamento, forse questa è un'opzione migliore, che consente di restare nella regione invece di essere trasferiti in massa in un altro paese”.

Simili iniziative tecnologiche potrebbero dis-

togliere l'attenzione dalla necessità di affrontare alla radice le cause del cambiamento climatico

Secondo il comitato intergovernativo sui cambiamenti climatici delle Nazioni Unite, le piccole isole del Pacifico sono molto più a rischio delle altre di essere sommerse poiché è previsto un innalzamento del livello del mare tra i 26 e i 28 centimetri entro la fine di questo secolo.

In una ricerca condotta nel 2013 su più di 1.200 isole controllate dai francesi, gli studiosi dell'università di Paris-Sud hanno rilevato che la Polinesia Francese e la Nuova Caledonia, entrambe nel Pacifico meridionale, corrono più di altri arcipelaghi il rischio di vedere le loro isole completamente sommerse. Secondo Bouissou, le città galleggianti rappresentano la classica “idea fuori degli schemi” che potrebbe risolvere il problema. Negli ultimi vent'anni le case di molti abitanti della Polinesia Francese (270mila persone) hanno subito allagamenti più frequenti rispetto al passato.

Uno sguardo alle isole

In base ai termini dell'accordo siglato con la Polinesia Francese, il **Seasteading institute** studierà per prima cosa l'impatto economico e ambientale del progetto, e lo farà a sue spese. È quanto ha dichiarato Joe Quirk, un portavoce del progetto. Se lo studio dovesse dare un esito positivo, l'istituto cercherà di trovare i fondi da investire per installare tre piattaforme pilota alimentate a energia solare, ciascuna con una superficie di circa 2.500 metri quadrati.

Le isole, che in base al piano dovrebbero essere collocate in una laguna nei pressi di Tahiti, nella Polinesia Francese, rappresenterebbero una “zona economica speciale”, con la speranza di attirare compagnie tecnologiche. “Mi aspetto che i polinesiani e gli stranieri ci vivano e ci lavorino, e che gli alunni delle scuole possano farci delle gite scolastiche”, ha proseguito Quirk.

In un rendering si vede un'isola galleggiante punteggiata da palme che sostiene un edificio a più piani progettato per somigliare al fiore nazionale della Polinesia francese, la gardenia di Tahiti, afferma Quirk. I dettagli ingegneristici dell'isola devono essere ancora sviluppati, ha spiegato.

La costruzione delle isole, che l'istituto spera di finanziare con i soldi di eventuali investitori, dovrebbe costare tra i dieci e i 50 milioni di dollari

(tra i 9,3 e i 46,5 milioni di euro) e comincerebbe già nel 2018. Quirk ha aggiunto che l'istituto sta cercando investitori interessati. "Non chiederemo soldi (alla Polinesia Francese). Chiederemo solo permessi e normative. E se il progetto dovesse fallire, assorbiremo i rischi. Smonteremo tutto e andremo via", ha detto.

L'amaro in bocca

L'immagine di città galleggianti è stata accolta con un certo scetticismo. Michael Gerrard, direttore del Sabin center for climate change law alla Columbia university di New York, avverte che simili iniziative tecnologiche potrebbero distogliere l'attenzione dalla necessità di affrontare alla radice le cause dei cambiamenti climatici. "Le mie perplessità riguardano il fatto che a volte le persone spingono idee futuristiche di questo genere per dire che in fondo il cambiamento climatico non è poi così grave, perché se dovesse verificarsi troveremo un modo per affrontarlo", ha dichiarato. "È evidente che la cosa più importante da fare è controllare le emissioni di gas serra, così da evitare che queste isole finiscano sommerse".

Alexandre Le Quéré, un giornalista radiofonico della stazione **Polynésie première** nella Polinesia Francese, ha affermato che secondo lui il progetto delle isole galleggianti non ha ancora entusiasmato la maggior parte dei cittadini.

Quirk ha spiegato che il progetto del **Seasteading** institute di insediare una comunità su un'isola galleggiante al largo delle coste dell'Honduras nel 2015 è stato rinviato a causa dei disordini politici nel paese. L'istituto continua a dirsi ottimista sulla possibilità di riavviare quel progetto. L'iniziativa nella Polinesia Francese ha una maggiore possibilità di successi, ha proseguito Quirk, poiché per la prima volta l'istituto ha siglato un accordo con un paese ospitante.

Questo, secondo Bandow del Cato institute, potrebbe essere un fattore chiave. "Se si cominciano a trovare dei governi disposti quanto meno a prendere in considerazione un accordo, se si riesce a farne andare in porto almeno uno, all'improvviso tutta l'impresa appare molto più realizzabile".

(Traduzione di Giusy Muzzopappa)

Faced with rising seas, French Polynesia ponders floating islands

GMANetwork.com - Science -20. Mar 02:56

NEW YORK—When former Google software engineer Patri Friedman came up with the idea of building floating islands, he had in mind an unusual buyer: Libertarians, seeking freedom to live beyond the reach of governments.

But his futuristic plan has now found a new, motivated and very different audience—small islands halfway around the world that are slowly being submerged by sea level rise.

The Pacific nation of French Polynesia, looking for a potential lifeline as global warming takes hold, in January became the first country to sign an agreement to deploy the floating islands off its coast.

"Dreams belong to those who want to move forward and make them happen," said Jean-

Christophe Bouissou, the country's housing minister, at a San Francisco ceremony where he inked a memorandum of understanding with The **Seasteading** Institute.

The institute—the name combines "sea" and "homesteading"—is the brainchild of Friedman and Silicon Valley investor Peter Thiel, who helped found it and initially pumped more than \$1 million into the floating islands project.

He is now no longer involved in the institute, but Friedman is taking forward the project.

With its possibility of creating new floating nation states, it has won converts among libertarians, whose ideology argues that greater freedom makes people thrive, said Doug Bandow, a senior fellow at the Cato Institute, a Washington D.C.-based libertarian thinktank.

But the possibility of keeping a sinking nation afloat clearly presents another opportunity for the technology, he said.

“If (island nations) feel threatened by the rising sea... they might view this as being the best option for their people,” Bandow said.

“Obviously, living on a seasteed is very different from even living on an island. Nevertheless, if you figure there’s going to be relocation, maybe this is a better option to stay in the region as opposed to having to literally move en masse to another country,” he said.

RISING RISK

Low-lying, small islands of the Pacific are disproportionately at risk of losing land as sea level climbs by an expected 10 inches to 32 inches (26–82 cm) by the late 21st century, according to the U.N.’s Intergovernmental Panel on Climate Change.

In a 2013 study of more than 1,200 French-controlled islands, researchers at the Paris-Sud University found that French Polynesia and the territory of New Caledonia, also in the South Pacific, were most at risk of seeing their islands entirely submerged.

Bouissou, of French Polynesia, says he sees in floating cities the kind of outside-the-box thinking that could solve such a problem.

“There are very few people that have this kind of ability to be forward looking,” said Bouissou in a telephone interview.

Many among his country’s 270,000 residents have in the last two decades already begun seeing their houses more frequently flooded, he said.

A LOOK AT THE ISLANDS

Under the terms of the deal with French Polynesia, The Seasteading Institute will first study the project’s economic and environmental impact, at the institute’s own cost, said Joe Quirk, a project’s spokesman.

If the study looks positive, the institute will try to raise investment to put in place three solar-powered pilot platforms, each roughly 165 by 165 feet (50 by 50 meters), Quirk said.

Under the plan, the islands—likely to be located inside a lagoon near French Polynesia’s

Tahiti—would be made a “special economic zone”, in the hope of attracting tech companies, he said.

“I expect French Polynesian and foreign people to live there and commute there for work, and schoolchildren to take class trips there,” Quirk said.

One rendering shows a floating island dotted with palm trees and supporting a multi-story building designed to resemble French Polynesia’s national flower, the Tahitian gardenia, said Quirk.

Sailing ships are docked in calm waters, just footsteps from an inviting beach, the drawings by Dutch engineering firm Blue21 show.

The islands’engineering details remain to be developed, Quirk said. But in a 2013 study commissioned by the institute, Dutch design firm Delta-Sync concluded that the artificial islands could best withstand the ocean’s elements as modular platforms that can be connected and arranged in branch-like structures.

Construction of the islands, which the institute hopes to fund with investor cash, could cost between \$10 and \$50 million and begin as early as 2018, Quirk said. The institute is in the process of recruiting investors, he said.

“We’re not going ask for any money (from French Polynesia). We’re just going to ask for permission, legislation. And if it fails, we absorb the risks. We’ll disassemble and move on,” Quirk said.

SKEPTICAL VOICES

The vision of floating cities has drawn some skepticism.

Michael Gerrard, director of the Sabin Center for Climate Change Law at Columbia University in New York City, warned that such technological initiatives could divert attention from dealing with the root causes of climate change.

“The caution I have is that sometimes people advance futuristic ideas of this sort as a way of saying climate change isn’t so bad because if it happens we’ll find a way around it,” he told the Thomson Reuters Foundation in a telephone interview.

“Clearly, the most important thing that can be done is to control greenhouse gas emissions so that these islands are not submerged.”

Alexandre Le Quéré, a radio host for station Polynésie 1ère in French Polynesia, said that in his view the floating island project had yet to get most citizens fired up.

The repeated scaling back of another mammoth project—the holiday resort Mahana Beach, aimed at spurring the tourism industry—has left a bitter taste in the mouths of French Polynesians, he said in an online interview.

An initiative by The Seasteading Institute to establish a floating island community off the coast of Honduras was delayed in 2015 due to political unrest in the country, Quirk said.

But the institute remains optimistic about resuming its project there, he said. The French Poly-

nesian initiative is in a stronger position to succeed, he said, in that the institute has for the first time secured an agreement with a host nation.

That one factor could be key, said the Cato Institute’s Bandow.

“If you can start finding governments that are willing to at least contemplate an arrangement—if you get one of them working somewhere—then suddenly it makes the whole enterprise look a lot more practical,” he said. — Reuters

(Reporting by Sebastien Malo, editing by Laurie Goering. Thomson Reuters Foundation, the charitable arm of Thomson Reuters, that covers humanitarian news, women’s rights, trafficking, property rights, climate change and resilience. Visit

Other source references

<i>Reuters – Industries: Technology, Media & Telecom</i>	19. Mar – 19:10
<i>Reuters India – Markets</i>	19. Mar – 19:06
<i>The Times of India – Business</i>	19. Mar – 19:06
<i>Reuters UK – Business: News: Top Stories</i>	19. Mar – 19:05
<i>Sharenet – Business News</i>	19. Mar – 19:05
<i>Daily Mail – Wires</i>	19. Mar – 19:04
<i>The Mail On Sunday</i>	19. Mar – 19:04
<i>World Economic Forum</i>	23. Mar – 08:07
<i>PreventionWeb.net</i>	20. Mar – 11:48
<i>The Tribune India – World</i>	20. Mar – 01:05

FEATURE-Faced with rising seas, French Polynesia ponders floating islands

DNA India – World – 19. Mar 19:06

By: Sebastien Malo

By Sebastien Malo

NEW YORK, March 20 (Thomson Reuters Foundation) – When former Google software engineer Patri Friedman came up with the idea of building floating islands, he had in mind an unusual buyer: Libertarians, seeking freedom to live beyond the reach of governments.

But his futuristic plan has now found a new, motivated and very different audience – small islands halfway around the world that are slowly being submerged by sea level rise.

The Pacific nation of French Polynesia, look-

ing for a potential lifeline as global warming takes hold, in January became the first country to sign an agreement to deploy the floating islands off its coast.

“Dreams belong to those who want to move forward and make them happen,” said Jean-Christophe Bouissou, the country’s housing minister, at a San Francisco ceremony where he inked a memorandum of understanding with The Seasteading Institute.

The institute – the name combines combines “sea” and “homesteading” – is the brainchild of Friedman and Silicon Valley investor Peter Thiel, who helped found it and initially pumped more

than \$1 million into the floating islands project.

He is now no longer involved in the institute, but Friedman is taking forward the project.

With its possibility of creating new floating nation states, it has won converts among libertarians, whose ideology argues that greater freedom makes people thrive, said Doug Bandow, a senior fellow at the Cato Institute, a Washington D.C.-based libertarian thinktank.

But the possibility of keeping a sinking nation afloat clearly presents another opportunity for the technology, he said.

“If (island nations) feel threatened by the rising sea... they might view this as being the best option for their people,” Bandow said.

“Obviously, living on a seastead is very different from even living on an island. Nevertheless, if you figure there’s going to be relocation, maybe this is a better option to stay in the region as opposed to having to literally move en masse to another country,” he said.

RISING RISK

Low-lying, small islands of the Pacific are disproportionately at risk of losing land as sea level climbs by an expected 10 inches to 32 inches (26–82 cm) by the late 21st century, according to the U.N.’s Intergovernmental Panel on Climate Change.

In a 2013 study of more than 1,200 French-controlled islands, researchers at the Paris-Sud University found that French Polynesia and the territory of New Caledonia, also in the South Pacific, were most at risk of seeing their islands entirely submerged.

Bouissou, of French Polynesia, says he sees in floating cities the kind of outside-the-box thinking that could solve such a problem.

“There are very few people that have this kind of ability to be forward looking,” said Bouissou in a telephone interview.

Many among his country’s 270,000 residents have in the last two decades already begun seeing their houses more frequently flooded, he said.

A LOOK AT THE ISLANDS

Under the terms of the deal with French Polynesia, The Seasteading Institute will first study the project’s economic and environmental impact, at the institute’s own cost, said Joe Quirk, a project’s spokesman.

If the study looks positive, the institute will try to raise investment to put in place three solar-powered pilot platforms, each roughly 165 by 165 feet (50 by 50 meters), Quirk said.

Under the plan, the islands—likely to be located inside a lagoon near French Polynesia’s Tahiti—would be made a “special economic zone”, in the hope of attracting tech companies, he said.

“I expect French Polynesian and foreign people to live there and commute there for work, and schoolchildren to take class trips there,” Quirk said.

One rendering shows a floating island dotted with palm trees and supporting a multi-story building designed to resemble French Polynesia’s national flower, the Tahitian gardenia, said Quirk.

Sailing ships are docked in calm waters, just footsteps from an inviting beach, the drawings by Dutch engineering firm Blue21 show.

The islands’engineering details remain to be developed, Quirk said. But in a 2013 study commissioned by the institute, Dutch design firm Delta-Sync concluded that the artificial islands could best withstand the ocean’s elements as modular platforms that can be connected and arranged in branch-like structures.

Construction of the islands, which the institute hopes to fund with investor cash, could cost between \$10 and \$50 million and begin as early as 2018, Quirk said. The institute is in the process of recruiting investors, he said.

“We’re not going ask for any money (from French Polynesia). We’re just going to ask for permission, legislation. And if it fails, we absorb the risks. We’ll disassemble and move on,” Quirk said.

SKEPTICAL VOICES

The vision of floating cities has drawn some skepticism.

Michael Gerrard, director of the Sabin Center for Climate Change Law at Columbia University in New York City, warned that such technological initiatives could divert attention from dealing with the root causes of climate change.

“The caution I have is that sometimes people advance futuristic ideas of this sort as a way of saying climate change isn’t so bad because if it happens we’ll find a way around it,” he told the Thomson Reuters Foundation in a telephone inter-

view.

“Clearly, the most important thing that can be done is to control greenhouse gas emissions so that these islands are not submerged.”

Alexandre Le Quéré, a radio host for station **Polynésie 1ère** in French Polynesia, said that in his view the floating island project had yet to get most citizens fired up.

The repeated scaling back of another mammoth project – the holiday resort Mahana Beach, aimed at spurring the tourism industry – has left a bitter taste in the mouths of French Polynesians, he said in an online interview.

An initiative by The **Seasteading** Institute to establish a floating island community off the coast of Honduras was delayed in 2015 due to political

unrest in the country, Quirk said.

But the institute remains optimistic about resuming its project there, he said. The French Polynesian initiative is in a stronger position to succeed, he said, in that the institute has for the first time secured an agreement with a host nation.

That one factor could be key, said the Cato Institute’s Bandow.

“If you can start finding governments that are willing to at least contemplate an arrangement – if you get one of them working somewhere – then suddenly it makes the whole enterprise look a lot more practical,” he said.

(This article has not been edited by DNA’s editorial team and is auto-generated from an agency feed.)

Des îles flottantes refuges pour riches

Neoplanete – Accueil – 09. Mar 04 :01

Créer des îles flottantes indépendantes des états, des économies et des droits de douane, c’est le pari que font quelques milliardaires ; en Polynésie, on mise sur ce futur-là. Au prix de peut-être une certaine solidarité.

Écoutez Yolaine de la Bigne derrière le micro de Sud Radio ! Retrouvez-la chaque matin à 6h10 et 7h22 du lundi au vendredi, dans « Quelle époque éthique », une chronique à télécharger :

Version audio :

Version écrite, collaboration Nathalie Cayzac :

L’ institut américain **Seasteading** veut construire une île flottante artificielle pour échapper aux politiques en vigueur sur les continents. La **Polynésie** française vient de donner son accord pour cette construction océanique. Ça semble utopique mais est-ce très éthique ?

L’idée est simple et pourrait faire rêver : pourquoi ne pas constituer des micro-nations sous forme d’îles flottantes au large des côtes ? Une belle façon d’échapper aux règles étatiques en vivant dans des paysages féériques aux eaux turquoises. L’idée séduit tellement les entrepreneurs de la Silicon Valley qu’elle a pris

un nom : le **Seasteading** Institute, une ONG créée en 2008 par le millionnaire et fondateur de Paypal, Peter Thiel, aidé de bien d’autres tout aussi blindés de millions de dollars. A noter que Peter Thiel faisait partie des soutiens de Donald Trump à la présidence des États-Unis.

Elles seraient comment concrètement ces îles flottantes ?

Ce serait des plateformes flottantes à la technologie dernier cri sur lesquelles on trouverait des résidences, centres commerciaux, activités aquacoles ou instituts de recherche. Tout ou presque serait prévu sur place pour fabriquer l’énergie ou traiter les déchets. D’un point de vue politique, ces îles flottantes – car celle de **Polynésie** ne serait que la 1^{ère}, seraient indépendantes, chacune ayant sa propre organisation politique et économique. Leurs citoyens seraient donc libres de changer d’île à leur guise : pas de droits de douane, pas de charges, aucune obligation ni morale, ni légale. Le but : ne rien devoir à personne.

Cela semble très cynique : pourquoi la **Polynésie** française a-t-elle accepté un tel marché ?

Parce que c’est une solution contre la montée des eaux : d’ici la fin du siècle la montée du

niveau des océans pourrait être plus rapide que prévu selon l'Agence américaine océanique et atmosphérique citée par Géo. Or, la Polynésie représente un environnement particulièrement stable avec ses lagons abrités et une activité cyclonique moins importante qu'ailleurs.

Cette utopie de milliardaire pose donc

quelques questions : sous prétexte de survie de l'espèce humaine, n'est-on pas en train de créer un refuge pour riches qui laisseront les populations se débrouiller avec les soucis écologiques de la planète ? Et comme le dénonce Alexandre Le Quéré de Polynésie 1 dans Géo, n'est-ce pas « une arche de Noé à la sauce Wall Street » ?

Seasteading Institute : des utopies flottantes

Glowbi Italia – Sante – 16. Feb 01 :16

Article – Magazine Des entrepreneurs américains rêvent de créer des cités flottantes artificielles, où établir des édens libertariens. L'une des premières pourrait voir le jour en Polynésie française....
[Lire la suite]

La première ville flottante du monde devrait être prête en 2020

Konbini – 13. Feb 11 :09

By : Kate Lismore

De nombreuses initiatives existent pour penser un futur viable afin que les villes de demain puissent affronter la pollution, la surpopulation et aussi, proposer des manières plus écologiques de vivre.

L'association Seasteading Institute espère être l'une des premières à construire la première ville flottante. Située dans les eaux au large de la Polynésie française, l'objectif de cette ville est d'être habitée et totalement fonctionnelle d'ici 2020. Ce projet est critiqué par certains, entre autres car l'association a connu des échecs et parce que cela pourrait peut-être produire des chamboulements écologiques.

D'après Designboom, cette île flottante ne fournirait pas seulement l'occasion de savoir s'il

est possible de vivre au large, mais permettrait également « d'expérimenter de nouveaux types de gouvernements et de sociétés au sein d'une communauté presque utopique posée sur la mer ». Le concept de cette ville flottante surnommée « Artisanopolis » n'est pas si éloigné de l'utopie spatiale

Asgardia.

Comme le montrent les graphiques et les maquettes, la ville est constituée de bases géométriques qui peuvent être combinées ou dissociées en fonction des besoins des habitants. Ces sections interchangeables pourraient facilement être déplacées par un remorqueur, ce qui permettrait d'intégrer parfaitement chaque élément à la ville, voir au sein de villes additionnelles.

Other source references

Glowbi Italia – Culture 13. Feb – 14 :06
Hellocoton – Culture 13. Feb – 11 :11

Projet d'île flottante: Seasteading cherche son chargé de com

Tahiti Infos – Accueil – 03. Feb 14 :11

PAPEETE, le 3 février 2017- L'annonce d'un projet d'île flottante en Polynésie a provoqué de nombreuses réactions de la part des commentateurs sur les réseaux sociaux. Beaucoup d'interrogations, de questions, et, comme toujours lorsqu'un sujet est mal compris, de doutes et de critiques...Le sujet est en effet complexe et mérite d'être bien expliqué. C'est en tous les cas ce que semblent estimer les porteurs du projet qui se sont lancés ce vendredi dans la recherche d'un chargé de communication.

Le candidat devra :

Vivre en Polynésie Française.

Parler Français, Anglais (Tahitien, plus un).

Maîtriser les réseaux sociaux.

Expérience en gestion d'événements.

Être patenté (e).

L'annonce est ICI : <https://www.seasteading.org/poste-charge-de-communication/>

Rédigé par () le Vendredi 3 Février 2017 à 10 :02 | Lu 175 fois

Nouveau commentaire :

800 caractères maxi autorisés.

Les dispositifs mis en œuvre pour lutter contre les contenus illicites, s'agissant des contenus publiés sur les espaces de contribution personnelle des internautes, exposés par le 10° de l'article 1er du décret du 29 octobre 2009, autorisent toute personne à signaler la présence de tels contenus et à l'éditeur de les retirer promptement ou d'en rendre l'accès impossible". Merci de nous signaler tout contenu illicites à contact@tahiti-infos.com. D'autre part, l'équipe de Tahiti-infos ne peut être tenue pour responsable de la valeur des propos qui seront entretenus dans les commentaires. Elle attire cependant votre attention sur le fait qu'elle ne pourra tolérer aucun commentaire à caractère insultant, diffamatoire, raciste, discriminatoire, infamant, pornographique ou ne respectant pas l'éthique de la personne ou les bonnes mœurs de quelque manière qu'il soit. Tahiti Infos se réserve le droit de supprimer immédiatement ce type de message s'il devait se présenter. Tahiti Infos se réserve le droit de supprimer l'adresse d'un site internet dans un message s'il est estimé qu'il dissimule un caractère publicitaire ou s'il a été "emprunté" de manière malveillante. Merci de votre compréhension.

Projet d'île flottante : Seasteading cherche son chargé de com

DomTom News – 02. Feb 17 :00

PAPEETE, le 3 février 2017- L'annonce d'un projet d'île flottante en Polynésie a provoqué de nombreuses réactions de la part des commentateurs sur les réseaux sociaux. Beaucoup d'interrogations, de questions, et, comme toujours lorsqu'un sujet est mal compris, de doutes et de critiques...Le sujet est en effet complexe et mérite d'être bien expliqué. C'est en tous les cas ce que semblent estimer les porteurs du projet qui se sont lancés ce vendredi dans la recherche d'un chargé

de communication.

Le candidat devra :

Vivre en Polynésie Française.

Parler Français, Anglais (Tahitien, plus un).

Maîtriser les réseaux sociaux.

Expérience en gestion d'événements.

Être patenté (e).

L'annonce est ICI : <https://www.seasteading.org/poste-charge-de-communication/>

Tahiti-Infos, le site N°1 de l'information à Tahiti

Floating island city project set to go in French Polynesia

Irish Times Online – Innovation – 01. Feb 23:07

By: Martyn Turner

Californian non-profit's hi-tech response to rising sea levels could begin in 2018

You might call it a Noah's Ark for an era of melting polar ice sheets. An audacious plan to respond to climate change by building a city of floating islands in the South Pacific is moving forward, with the government of French Polynesia agreeing to consider hosting the islands in a tropical lagoon.

The project is being put forward by a California nonprofit, the Seasteading Institute, which has raised about \$2.5 million from more than 1,000 interested donors.

Randolph Hencken, the group's executive director, said work on the project could start in French Polynesia as early as next year, pending the results of some environmental and economic feasibility studies.

"We have a vision that we're going to create an industry that provides floating islands to people who are threatened by rising sea levels," Hencken said.

Hencken said the project's pilot islands would cost a total of \$10 million to \$50 million and house a few dozen people and that the initial residents would most likely be middle-income buyers from the developed world. He added that the institute was seeking to build the islands in what would be a nautical version of a special economic zone and that it would showcase innovations in solar power, sustainable aquaculture and ocean-based wind farms.

The project's leaders face many hurdles, such as building waste-management systems for the islands and convincing investors to buy property in such an untested environment. Joe Quirk, a spokesman for the Seasteading Institute, said in a 2014 video that the cost of housing on the artificial islands would initially be on par with real estate in London or New York City.

But the project also appears to show how the acceleration of climate change has prompted technology entrepreneurs to devise innovative solutions to climate-related problems such as rising sea levels.

"The oceans are the most ignored part of the planet, so I'm excited by the possibilities which will emerge when you get some of Silicon Valley's more adventurous souls focusing on the sustainable use of our coastal and marine areas," Lelei LeLaulu, a development entrepreneur from Samoa who specialises in the Pacific islands and advises the International Finance Corporation on sustainable business, said in an email from French Polynesia.

But the project has critics in French Polynesia and beyond.

Alexandre Le Quéré, a radio host at the station *Polynésie 1ère*, said this month that the Seasteading Institute's project reminded him of a plan to build artificial islands off the Indonesian resort island of Bali that has drawn heavy criticism amid concern over its projected environmental effects.

"One might think the engineers behind Seasteading have responses to these ecological questions," Le Quéré said. "Nevertheless it doesn't stop skepticism about this slightly crazy project."

Hencken said that he expected the project to eventually include dozens of artificial islands and that similar projects could eventually be built in other atoll nations or coastal areas threatened by rising sea levels. He added that the cost of housing on the islands would decrease as the island platforms became cheaper to manufacture.

"I certainly don't think this is a project that is exclusively for the wealthy," he said, adding that his background was in social justice activism.

But experts familiar with climate change and the South Pacific said they doubted the project would be feasible on a wide scale in a region with some of the world's poorest countries. They also wondered whether the money could be better spent on education or health care.

"I wouldn't write it off entirely; I just come to these things with a healthy skepticism," said Matthew Dornan, deputy director of the Development Policy Centre at Australian National University in Canberra.

"There is a tendency for very technologically focused solutions be put forward to the challenges in

the Pacific without any real input from the Pacific islanders themselves,” he added.

Simon Donner, a geography professor at the University of British Columbia in Vancouver, who studies the effects of climate change in the Pacific islands, said that the French Polynesia project looked intriguing and that he had no reason to doubt that its backers were well-intentioned.

But he said the project reflected a cruel reality: The developed world is both responsible for climate change and better able to cope with it.

The French Polynesia project would effectively be a “cruise ship,” Donner said. “Meanwhile, the other actual islands in the Pacific are stuck with the impacts of climate change.”

Hencken disputed that assessment, saying it was unfair to compare his initiative with traditional aid projects.

“We’re not taking French Polynesia’s money,” he said. “We’re investing our own money with the hopes of making a direct and indirect benefit to our host.”

The French Foreign Ministry did not respond to an emailed request for comment on the Seasteading Institute’s plan.

Recent climate models predict that the world’s oceans could rise 5 to 6 feet by 2100, roughly twice the increase reported as a plausible worst-case scenario by a UN panel in 2013.

Atoll nations in the Pacific are seen as uniquely vulnerable to sea level rise because they are often low-lying and extremely narrow. One of them, Kiribati, has become an unofficial champion of a movement to call global attention to the threat.

In an interview last year, Kiribati’s president at the time, Anote Tong, said he had commissioned experts from the government of the United Arab Emirates to study the feasibility of artificially raising Kiribati’s islands as a climate adaptation strategy. But he declined to provide specifics, and subsequent attempts to reach officials in Kiribati and the United Arab Emirates for details were unsuccessful.

Koen Olthuis, an architect in the Netherlands, whose projects are entirely water-based, said that interest in amphibious construction among developers and municipalities had surged worldwide in the last four years and that floating projects could potentially have an enormous range of beneficial social uses. An early example, he said, is a floating school he designed recently for Bangladesh, where sea level rise threatens low-lying coastal communities.

Olthuis said the technical challenges of artificial island construction could be resolved, and he hoped the French Polynesia project would succeed. But it was still an open question, he added, what the ultimate goal or scale of such projects should be.

“What do we want to save? How much money do we want to spend on it, and what does it bring for those people?” he said. “With billions, you can save 300,000 people. But you can also take them away and put them in other countries and use those buildings to help people in slums worldwide.”

– New York Times Service

Other source references

<i>The Bulletin – Nation</i>	29. Jan – 02:06
<i>The Malay Mail Online – Features</i>	28. Jan – 04:40
<i>Walla Walla Union-Bulletin – Northwest</i>	27. Jan – 22:11
<i>Seattle Times – Nation & World News</i>	27. Jan – 20:55

Marre de l’Etat? Cette île est faite pour vous

Les Echos – A la Une – 01. Feb 04 :29

By : Gaspard Koenig

CHRONIQUE // Entrepreneurs, geeks, écololibertaires et simples idéaliste pourraient

bientôt développer leur projet de société idéale sur une île artificielle, au large de la Polynésie

française.

Qui a jamais douté du rôle avantgardiste de la France dans le combat mondial pour les libertés? C'est en effet avec des élus de notre République que le Seasteading Institute a signé son tout premier accord. Etablie en 2008 par Patri Friedman, le petit-fils de Milton, et l'infatigable Peter Thiel, cette fondation a pour vocation de créer des îles artificielles où pourront être expérimentés des projets politiques libertariens.

Imparable raisonnement de startuppeur : puisque les Etats se sont réparti la totalité des terres émergées et ne semblent guère disposés à en céder le contrôle, pourquoi ne pas leur faire concurrence en créant de nouveaux territoires en dehors de leur juridiction? Entrepreneurs géniaux, geeks paranoïaques, écolo-libertaires et simples idéalistes pourront y réaliser leurs aspirations loin de tout pouvoir central. "Welcome", John Galt, Henry David Thoreau, Jean-Jacques Rousseau, Crusoé et autres de la société.

à lire aussi

ARTICLE

Les voitures volantes prêtes à décoller

Après avoir buté sur des obstacles techniques et financiers liés aux installations en haute mer, l'équipe du Seasteading Institute, qui comporte aussi bien des scientifiques que des juristes ou des investisseurs, s'est rabattue sur la recherche de partenariats avec des Etats existants qui puissent héberger son rêve en eaux territoriales. Et c'est donc au large de la Polynésie française, collectivité d'outre-mer régie par l'article 74 de notre Constitution, que s'est porté son dévolu. Il y a quelques semaines a été signé à San Francisco, entre la fondation libertarienne et la France, représentée par les autorités polynésiennes, un contrat-cadre prévoyant le développement d'un projet pilote d'île flottante accueillant quelques centaines de résidents.

La Polynésie y voit la possibilité d'accélérer les promesses de l'économie bleue, la perspective d'investissements importants, ainsi qu'à plus long terme une possible solution à la montée des eaux. Elle promet donc aux libertariens "toute la collaboration intellectuelle provenant des ministères", ainsi que la facilitation de "toutes les démarches nécessaires auprès de l'Etat français".

Il est particulièrement inattendu d'entendre le porte-parole du gouvernement, Jean-Christophe Bouissou, exprimer dans une chemise à fleurs son espoir d'une "meilleure vie"... Savoureux retournement, où élus et fonctionnaires travaillent activement à leur propre obsolescence.

Une "utopie des utopies"

Quelle que soit la viabilité de cette entreprise, il faut prendre le Seasteading Institute au sérieux. Son ambition est éminemment morale : combattre la pauvreté, réduire la pollution, vivre en accord avec la nature, développer de nouvelles formes d'énergie et – en passant – mettre fin à la guerre : faute de nations belliqueuses, qui serait encore assez fou pour prendre les armes? Ce dont rêvaient nos parents soixante-huitards dans les bergeries du Larzac, sous l'étendard de la décroissance, se décline aujourd'hui dans une version entrepreneuriale et technophile.

à lire aussi

ARTICLE

Skier le matin, bosser l'après-midi : la vie des digital nomades

L'utopie s'éloigne du champ du débat démocratique et des programmes politiques : la voilà privatisée à son tour. Utopie, ou plutôt «utopie des utopies», pour reprendre le concept de Robert Nozick, le philosophe libertarien rendu célèbre par sa controverse avec Rawls : un espace dans lequel chaque individu ou communauté est libre de réaliser sa propre utopie. Les îles flottantes prodigueraient ce cadre de coexistence formel où chacun peut définir et mettre en oeuvre son chemin de vie. En ce sens, elles s'inscrivent par-delà l'exigence de délibération collective.

Même si le Seasteading Institute reste réservé à une minuscule avant-garde, il s'inscrit dans un puissant mouvement mondial de sécessionnisme qui a fait l'objet de précédents articles. L'idée d'un peuple homogène, rattaché à un Etat-nation et soudé par un même passeport, disparaît à mesure que s'éloigne l'ère industrielle. La révolution numérique fait soudain place à la possibilité vertigineuse de choisir son identité parmi une infinité d'appartenances virtuelles.

Nous vivons aujourd'hui une période de transition douloureuse, traversée de poussées nostalgiques dont les nationalismes se font l'écho.

Transition qui pose des difficultés économiques et sociales mais, aussi, juridiques : l'accord-cadre entre la Polynésie et le Seasteading Institute mentionne ainsi que "les parties signataires doivent agir dans le cadre d'une réglementation

spéciale". Quelle réglementation pourra jamais prévoir l'absence de réglementation ? En d'autres termes : l'Etat acceptera-t-il de faciliter sa propre disparition ? Voilà la question de notre siècle.

Other source references

<i>Les echos start – Actu-internationales</i>	01. Feb – 04 :19
<i>Les Echos – Le Cercle</i>	31. Jan – 22 :58
<i>Les Echos – Editos Analyses</i>	31. Jan – 04 :38

En Polynésie, la première ville flottante du monde devrait voir le jour en 2020

Tuxboard – Insolites – 31. Jan 07 :55

Il y a deux semaines, un protocole d'entente a été signé entre l'association Seasteading Institute et la Polynésie française. L'objet de celui-ci : le projet d'une ville artificielle maritime au large des côtes polynésiennes aux alentours de 2020. Une première mondiale certes réjouissante mais surtout vitale car la montée des océans ne faiblit pas.

Faire vivre 10 000 habitants

Cette utopie pourrait devenir réalité. Vivre sur l'eau, un rêve jugé aussi fou que marcher sur la lune il y a des dizaines d'années, et pourtant... De nombreuses habitations vont voir le jour d'ici quelques années, grâce à des plateformes flottantes reliées entre elles et ancrées dans les fonds marins. Le coût du prototype a été évalué à hauteur de 30 à 50 millions de dollars. Si au départ, la ville est conçue pour accueillir entre 250 et 300 habitants, le projet table sur un total de 10 000 personnes pour le futur. Mais cette prouesse technique est loin d'être un caprice luxueux, au contraire. Le Floating City Project, comme il est appelé, est surtout un motif d'espoir pour prévenir

contre la montée des eaux et offrir une réponse de choix à l'impact écologique de ce fléau.

Bâtir sur l'eau, une évolution bientôt vitale

Le belle et grande Venise n'est plus ce qu'elle est et il est plus que jamais grand temps de la visiter. Mais les capitales japonaise et anglaise que sont Tokyo et Londres sont aussi menacées par la montée des eaux, comme l'est New-York également (voir Le jour d'après). La fondation Jacques Rougerie, spécialisée dans l'architecture et la mer, a comptabilisé plus de 5 000 projets venant de 100 pays différents pour faire vivre l'homme sur l'eau.

Autre point sensible concernant l'environnement, cette première ville flottante permettra à ses occupants de produire leur propre énergie et traiter avec autonomie les déchets. Il pourrait s'agir d'une réponse forte à la problématique annoncée de l'exode climatique de millions de personnes dans les années à venir.

Voici une courte vidéo rassemblant les images de ce projet ultra-moderne :

As climate takes a turn, these cities float off the page

The Economic Times – Latest News – 30. Jan 22:28

By: By New York Times | Updated: Jan 31, 2017, 09.54 AM IST

By Mike Ives

HONG KONG: You might call it a Noah's Ark for an era of melting polar ice sheets.

An audacious plan to respond to climate change by building a city of floating islands in the South Pacific is moving forward, with the government of French Polynesia agreeing to consider hosting the islands in a tropical lagoon.

The project is being put forward by a California non-profit, the Seasteading Institute, which has raised about \$2.5 million from more than 1,000 interested donors.

Randolph Hencken, the group's executive director, said work on the project could start in French Polynesia as early as next year, pending the results of some environmental and economic feasibility studies.

"We have a vision that we're going to create an industry that provides floating islands to people who are threatened by rising sea levels," Hencken said.

Recommended By Colombia

The group's original founders included Peter Thiel, a billionaire investor and prominent supporter of President Trump, although Thiel is no longer donating to the institute, Hencken said.

Hencken said that the project's pilot islands would cost a total of \$10 million to \$50 million and house a few dozen people and that the initial residents would most likely be middle-income buyers from the developed world. He added that the institute was seeking to build the islands in what would be a nautical version of a special economic zone and that it would showcase innovations in solar power, sustainable aquaculture and ocean-based wind farms.

The project's leaders face many hurdles, such as building waste-management systems for the islands and convincing investors to buy property

in such an untested environment. Joe Quirk, a spokesman for the Seasteading Institute, said in a 2014 video that the cost of housing on the artificial islands would initially be on par with real estate in London or New York City.

But the project also appears to show how the acceleration of climate change has prompted technology entrepreneurs to devise innovative solutions to climate-related problems like rising sea levels.

"The oceans are the most ignored part of the planet, so I'm excited by the possibilities which will emerge when you get some of Silicon Valley's more adventurous souls focussing on the sustainable use of our coastal and marine areas," Lelei LeLaulu, a development entrepreneur from Samoa who specialises in the Pacific Islands and advises the International Finance Corporation on sustainable business, said in an email from French Polynesia. But the project has critics in French Polynesia and beyond.

Alexandre Le Quéré, a radio host at the station Polynésie 1ère, said this month that the Seasteading Institute's project reminded him of a plan to build artificial islands off the Indonesian resort island of Bali that has drawn heavy criticism amid concern over its projected environmental effects.

"One might think the engineers behind Seasteading have responses to these ecological questions," Le Quéré said. "Nevertheless, it doesn't stop skepticism about this slightly crazy project." Hencken said that he expected the project to eventually include dozens of artificial islands and that similar projects could someday be built in other atoll nations or coastal areas threatened by rising sea levels. He added that the cost of housing would decrease as the so-called island platforms became cheaper to manufacture. "I certainly don't think this is a project that is exclusively for the wealthy," he said, adding that his background was in social justice activism.

En Polynésie, bientôt la première ville flottante au monde

BFM TV – Rmc – 30. Jan 07 :19

Le projet serait à la fois une prouesse technique, un laboratoire écologique grandeur nature et un manifeste architectural inspiré du “libertarisme”. Il pourrait voir le jour à l’horizon 2020.

L’utopie flottante du Seasteading Institute prend forme. L’association a posé en janvier un premier jalon pour la construction d’une ville artificielle maritime, ancrée au large des côtes polynésiennes. Un protocole d’entente a été signé le 13 janvier entre la Polynésie française, représenté par son président Edouard Fritch (successeur de Gaston Flosse) et le directeur exécutif de l’association Randolph Hencken, à San Francisco. Le projet consiste à développer à l’horizon 2020 un ensemble d’habitations flottantes censées être écologiquement autonomes.

Un prototype évalué de 30 à 50 millions de dollars

Selon l’évaluation relayée par Tahiti-infos.com., le prototype du “Floating Island Project” pourrait coûter de 30 à 50 millions de dollars. Selon un communiqué de Seasteading, la “ville” se composerait de “deux ou trois plates-formes flottantes” reliées entre elles et ancrées au fond “des eaux calmes du lagon”.

>> Ci-dessous une présentation du projet

Ces logements, échoppes, fermes aquacoles centres de recherche seront conçus pour minimiser l’impact écologique. Ainsi, comme le précise Ouest-France, la population de ces îlots artificiels produiront leur propre énergie et traiteront eux-mêmes leurs déchets. Cette première ville accueillera entre 250 à 300 résidents, pour commencer.

Les libertariens à la manœuvre

Qui sont les financeurs de cet étonnant

projet? Peter Thiel, fondateur de la plate-forme de paiement en ligne PayPal et l’activiste Patri Friedman, petit fils de l’économiste libéral Milton Friedman. Les deux hommes ont en commun d’être libertariens, autrement dit et, pour simplifier, des libertaires ultralibéraux. Ce projet d’îles flottantes est pour eux une manière d’ériger un endroit où les règles et contraintes étatiques ne passent pas le seuil de la porte. Les mots d’ordre sont ici liberté et dérégulation. Ce mouvement politique anti-politique connaît un certain succès d’estime aux Etats-Unis, porté notamment par Ron Paul, ancien représentant républicain du Texas qui fut candidat à la présidentielle de 1988 pour le Parti libertarien.

Richissime, puisqu’il a revendu PayPal quatre ans après sa création pour 1,5 milliard de dollars, Peter Thiel adhère à cette vision du monde. Déjà en 2009, rappelle

La Tribune, il exposait au sein du think tank libertarien

Cato Institute, ses vues pour le projet d’îles :

“Entre le cyberspace et le cosmos, se trouve la possibilité de s’installer dans les océans. Dans mon esprit, la question de savoir si les gens vivront ici (ndlr : sur terre) est secondaire par rapport à l’arrivée des technologies permettant de faire des habitats flottants (...) Nous sommes arrivés au stade où le projet est économiquement faisable ou le sera bientôt. C’est un risque réaliste, et c’est pour cette raison que j’ai supporté avec enthousiasme ce projet.”

Pour autant, tous ne partagent pas l’engouement pour le projet. L’ancien ministre polynésien du tourisme Marc Collins a ainsi dit au quotidien The Guardian que “les Tahitiens en ont assez d’entendre parler de méga-projets qui ne mènent nulle part”. Et d’ajouter : “Il y a une prédisposition de la population à être prudente.”

Other source references

Portail Free – People 30. Jan – 17 :05
Yahoo! France – Accueil 30. Jan – 07 :23
Fr Yahoo.com – News 30. Jan – 07 :19

La Polynésie pourrait accueillir la première ville flottante au monde

RTL.fr - Actualités -30. Jan 06 :30

By : Jean-Alphonse Richard, Loïc Farge

Si le niveau des océans poursuit sa montée au rythme actuel, la Polynésie française pourrait perdre jusqu'à deux-tiers de ses terres.

C'est l'un des plus vieux rêves de l'homme : vivre sur l'eau, habiter dans une ville flottante. La plus célèbre d'entre elles, c'est évidemment Venise. Six siècles se sont écoulés depuis sa construction. Aujourd'hui, les projets se multiplient. Un chantier pharaonique s'apprête à voir le jour en Polynésie française. Tout est prêt pour poser les fondations de ce qui ressemble, sur les maquettes, à d'immenses fleurs de béton flottant dans les eaux turquoise du lagon.

Après des années de pourparlers, les accords ont été signés entre la collectivité de la Polynésie française et l'association The Seasteading Institute, installée dans la Silicon Valley, en Californie.

Trente à cinquante millions de dollars d'investissements.

Des plateformes flottantes reliées entre elles, ancrées dans les fonds marins. Une communauté indépendante qui produira sa propre énergie et traitera ses déchets, autour de 10.000 habitants : la sortie des flots est attendue dès 2020. "Cette ville sera la preuve que l'homme peut bâtir sur l'eau", écrivent ses concepteurs.

Menace de la montée des eaux

D'autres chantiers vont également s'ouvrir, mais totalement différents, et clairement dictés là par les changements climatiques.

Il s'agira de bâtir sur l'eau, mais par nécessité : pour aider à la survie de certaines populations autochtones, directement menacées

par le réchauffement de la planète. L'architecte français Jacques Rougerie, pionnier mondial des villes flottantes, a créé une fondation à son nom. Il travaille beaucoup sur cette question.

"Il y a la problématique de la montée des océans, c'est une réalité. Dans certains cas de figure où les îles vont être complètement immergées, il faudra bien rester sur place", explique-t-il. "Il y aura donc des villes flottantes au-dessus de ces îles. La technologie va permettre cette réalité", poursuit Jacques Rougerie.

Un Lego géant

Parmi ces projets figure la construction de ville flottantes aux Maldives. L'archipel risque d'être submergé. Ces petites îles ressembleront peut-être demain à un jeu de Lego géant. Il s'agira d'un assemblage de barges arrimées profondément dans le sable, accueillant des jardins – ceux qui existent et qui sont cultivés sont désormais inondés –, puis des habitations. La ville flottante est ici clairement une bouée de sauvetage. Peut-être la solution à l'exode annoncé de millions de réfugiés climatiques.

On pourrait encore citer Monaco, dont les immeubles s'étendent sur la Méditerranée. C'est aussi, en partie, une cité posée sur la mer. Les villes flottantes vont désormais faire partie de notre environnement. Rien qu'à la fondation Rougerie, on dénombre pas moins de 5.000 projets issus de 100 pays afin que l'homme puisse vivre sur l'eau. La mer et les océans commencent à se bâtir. Dans trois à cinq ans, les premiers grands projets émergeront des flots.

Floating islands: humanity's next frontier?

The Register-Guard – Home –29. Jan 19:57

– In an undated handout image, a rendering of the artificial floating island project in

French Polynesia. An audacious plan to respond to climate change by building a city of floating islands in the South Pacific is moving forward, with the government of French Polynesia agreeing to consider hosting the islands in a tropical lagoon. (Seasteading Institute via The New York Times) – NO SALES; FOR EDITORIAL USE ONLY WITH CLIMATE FLOATING ISLANDS BY MIKE IVES FOR JAN. 28, 2017. ALL OTHER USE PROHIBITED. –

By Mike Ives

The New York Times

HONG KONG — You might call it a Noah’s Ark for an era of melting polar ice sheets.

An audacious plan to respond to climate change by building a city of floating islands in the South Pacific is moving forward, with the government of French Polynesia agreeing to consider hosting the islands in a tropical lagoon.

The project is being put forward by a California nonprofit organization, the Seasteading Institute, which has raised about \$2.5 million from more than 1,000 interested donors. Randolph Hencken, the group’s executive director, said work on the project could start in French Polynesia as early as next year, pending the results of some environmental and economic feasibility studies.

“We have a vision that we’re going to create an industry that provides floating islands to people who are threatened by rising sea levels,” Hencken said.

The group’s original founders included Peter Thiel, a billionaire investor and prominent supporter of President Trump, although Thiel is no longer donating to the institute, Hencken said.

Hencken said the project’s pilot islands would cost a total of \$10 million to \$50 million and house a few dozen people and that the initial residents most likely would be middle-income buyers from the developed world. He added that the institute was seeking to build the islands in what would be a nautical version of a special economic zone and that it would showcase innovations in solar power, sustainable aquaculture and ocean-based wind farms.

The project’s leaders face many hurdles, such as building waste-management systems for the islands and convincing investors to buy property

in such an untested environment. Joe Quirk, a spokesman for the Seasteading Institute, said in a 2014 video that the cost of housing on the artificial islands initially would be on par with real estate in London or New York City.

But the project also appears to show how the acceleration of climate change has prompted technology entrepreneurs to devise innovative solutions to climate-related problems such as rising sea levels.

“The oceans are the most ignored part of the planet, so I’m excited by the possibilities which will emerge when you get some of Silicon Valley’s more adventurous souls focusing on the sustainable use of our coastal and marine areas,” said Lelei LeLaulu, a development entrepreneur from Samoa who specializes in the Pacific islands and advises the International Finance Corporation on sustainable business.

But the project has critics in French Polynesia and beyond.

Alexandre Le Quéré, a radio host at the station *Polynésie 1ère*, said this month that the Seasteading Institute’s project reminded him of a plan to build artificial islands off the Indonesian resort island of Bali that has drawn heavy criticism amid concern over its projected environmental effects.

“One might think the engineers behind Seasteading have responses to these ecological questions,” Le Quéré said. “Nevertheless, it doesn’t stop skepticism about this slightly crazy project.”

Hencken said he expected the project to eventually include dozens of artificial islands and that similar projects eventually could be built in other atoll nations or coastal areas threatened by rising sea levels. He added that the cost of housing on the islands would decrease as the island platforms became cheaper to manufacture.

“I certainly don’t think this is a project that is exclusively for the wealthy,” he said, adding that his background was in social justice activism.

Experts familiar with climate change and the South Pacific doubted the project would be feasible on a wide scale in a region with some of the world’s poorest countries, and wondered whether the money could be better spent on education or health care.

“I wouldn’t write it off entirely; I just come to these things with a healthy skepticism,” said

Matthew Dornan, deputy director of the Development Policy Center at Australian National University. “There is a tendency for very technologically

focused solutions to the challenges in the Pacific without any real input from the Pacific islanders.”
[More articles »](#)

Other source references

Boston Globe 27. Jan – 17:31

Floating cities look less like a pipe dream now

Business Standard – International –29. Jan 12:02

Climate change has prompted tech entrepreneurs to devise innovative solutions

You might call it a Noah’s Ark for an era of melting polar ice sheets. An audacious plan to respond to climate change by building a city of floating islands in the South Pacific is moving forward, with the government of French Polynesia agreeing to consider hosting the islands in a tropical lagoon.

The project is being put forward by a California nonprofit, the Seasteading Institute, which has raised about \$2.5 million from more than 1,000 interested donors. Randolph Hencken, the group’s executive director, said work on the project could start in French Polynesia as early as next year, pending the results of some environmental and economic feasibility studies.

“We have a vision that we’re going to create an industry that provides floating islands to people who are threatened by rising sea levels,” Hencken said.

The group’s original founders included Peter Thiel, a billionaire investor and prominent supporter of President Trump, although Thiel is no longer donating to the institute, Hencken said.

Hencken said the project’s pilot islands would cost a total of \$10 million to \$50 million and house a few dozen people and that the initial residents would most likely be middle-income buyers from the developed world. He added that the institute was seeking to build the islands in what would be a nautical version of a special economic zone and that it would showcase innovations in solar power, sustainable aquaculture and ocean-based

wind farms.

The project’s leaders face many hurdles, such as building waste-management systems for the islands and convincing investors to buy property in such an untested environment. Joe Quirk, a spokesman for the Seasteading Institute, said in a 2014 video that the cost of housing on the artificial islands would initially be on par with real estate in London or New York City.

But the project also appears to show how the acceleration of climate change has prompted technology entrepreneurs to devise innovative solutions to climate-related problems like rising sea levels.

“The oceans are the most ignored part of the planet, so I’m excited by the possibilities which will emerge when you get some of Silicon Valley’s more adventurous souls focusing on the sustainable use of our coastal and marine areas,” Lelei LeLaulu, a development entrepreneur from Samoa who specialises in the Pacific Islands and advises the International Finance Corporation on sustainable business, said in an email from French Polynesia.

But the project has critics in French Polynesia and beyond.

Alexandre Le Quéré, a radio host at the station *Polynésie 1ère*, said this month that the Seasteading Institute’s project reminded him of a plan to build artificial islands off the Indonesian resort island of Bali that has drawn heavy criticism amid concern over its projected environmental effects.

© New York Times News Service

As climate change increases, floating cities look like less of a dream

Brisbane Times – Breaking news – 27. Jan 19:00

Hong Kong: You might call it a Noah's Ark for an era of melting polar ice sheets.

An audacious plan to respond to climate change by building a city of floating islands in the South Pacific is moving forward, with the government of French Polynesia agreeing to consider hosting the islands in a tropical lagoon.

The project is being put forward by a California nonprofit, the Seasteading Institute, which has raised about \$US2.5 million from more than 1000 interested donors. Randolph Hencken, the group's executive director, said work on the project could start in French Polynesia as early as next year, pending the results of some environmental and economic feasibility studies.

"We have a vision that we're going to create an industry that provides floating islands to people who are threatened by rising sea levels," Hencken said.

Related Content

The group's original founders included Peter Thiel, a billionaire investor and prominent supporter of President Donald Trump, although Thiel is no longer donating to the institute, Hencken said.

Hencken said the project's pilot islands would cost a total of \$US10 million to \$US50 million and house a few dozen people and that the initial residents would most likely be middle-income buyers from the developed world. He added that the institute was seeking to build the islands in what would be a nautical version of a special economic zone and that it would showcase innovations in solar power, sustainable aquaculture and ocean-based wind farms.

The project's leaders face many hurdles, such as building waste-management systems for the islands and convincing investors to buy property in such an untested environment. Joe Quirk, a spokesman for the Seasteading Institute, said in a 2014 video that the cost of housing on the artificial

islands would initially be on par with real estate in London or New York City.

But the project also appears to show how the acceleration of climate change has prompted technology entrepreneurs to devise innovative solutions to climate-related problems such as rising sea levels.

"The oceans are the most ignored part of the planet, so I'm excited by the possibilities which will emerge when you get some of Silicon Valley's more adventurous souls focusing on the sustainable use of our coastal and marine areas," Lelei LeLaulu, a development entrepreneur from Samoa who specialises in the Pacific islands and advises the International Finance Corporation on sustainable business, said in an email from French Polynesia.

But the project has critics in French Polynesia and beyond.

Alexandre Le Quéré, a radio host at the station *Polynésie 1ère*, said this month that the Seasteading Institute's project reminded him of a plan to build artificial islands off the Indonesian resort island of Bali that has drawn heavy criticism amid concern over its projected environmental effects.

"One might think the engineers behind Seasteading have responses to these ecological questions," Le Quéré said. "Nevertheless it doesn't stop scepticism about this slightly crazy project."

Hencken said that he expected the project to eventually include dozens of artificial islands and that similar projects could eventually be built in other atoll nations or coastal areas threatened by rising sea levels. He added that the cost of housing on the islands would decrease as the island platforms became cheaper to manufacture.

"I certainly don't think this is a project that is exclusively for the wealthy," he said, adding that his background was in social justice activism.

But experts familiar with climate change and the South Pacific said they doubted the project would be feasible on a wide scale in a region with some of the world's poorest countries. They also wondered whether the money could be better

spent on education or health care.

"I wouldn't write it off entirely; I just come to these things with a healthy scepticism," said Matthew Dornan, deputy director of the Development Policy Centre at Australian National University in Canberra.

"There is a tendency for very technologically focused solutions to the challenges in the Pacific without any real input from the Pacific islanders themselves," he added.

Simon Donner, a geography professor at the University of British Columbia in Vancouver who studies the effects of climate change in the Pacific islands, said that the French Polynesia project looked intriguing and that he had no reason to doubt that its backers were well-intentioned.

But he said the project reflected a cruel reality: The developed world is both responsible for climate change and better able to cope with it.

The French Polynesia project would effectively be a "cruise ship," Donner said. "Meanwhile, the other actual islands in the Pacific are stuck with the impacts of climate change."

Hencken disputed that assessment, saying it was unfair to compare his initiative with traditional aid projects.

"We're not taking French Polynesia's money," he said. "We're investing our own money with the hopes of making a direct and indirect benefit to our host."

Recent climate models predict that the world's oceans could rise by as much as 2 metres by 2100, roughly twice the increase reported as a plausible worst-case scenario by a UN panel in 2013.

Atoll nations in the Pacific are seen as uniquely vulnerable to sea level rise because they are often low-lying and extremely narrow.

New York Times

Other source references

<i>Sydney Morning Herald–National</i>	27. Jan – 18:58
<i>The Age.com – World</i>	27. Jan – 18:57
<i>Canberra Times–World News</i>	27. Jan – 18:55

As Climate Change Accelerates, Floating Cities Look Like Less of a Pipe Dream

New York Times–Front Page –27. Jan 10:12

HONG KONG — You might call it a Noah's Ark for an era of melting polar ice sheets.

An audacious plan to respond to climate change by building a city of floating islands in the South Pacific is moving forward, with the government of French Polynesia agreeing to consider hosting the islands in a tropical lagoon.

The project is being put forward by a California nonprofit, the Seasteading Institute, which has raised about \$2.5 million from more than 1,000 interested donors. Randolph Hencken, the group's executive director, said work on the project could start in French Polynesia as early as next year, pending the results of some environmental and economic feasibility studies.

"We have a vision that we're going to create an industry that provides floating islands to people who are threatened by rising sea levels," Mr. Hencken said.

The group's original founders included Peter Thiel, a billionaire investor and prominent supporter of President Trump, although Mr. Thiel is no longer donating to the institute, Mr. Hencken said.

Mr. Hencken said that the project's pilot islands would cost a total of \$10 million to \$50 million and house a few dozen people and that the initial residents would most likely be middle-income buyers from the developed world. He added that the institute was seeking to build the islands in what would be a nautical version of a special economic zone and that it would showcase innovations in

solar power, sustainable aquaculture and ocean-based wind farms.

A Remote Pacific Nation, Threatened by Rising Seas

JULY 2, 2016

Climate Model Predicts West Antarctic Ice Sheet Could Melt Rapidly

MARCH 30, 2016

Scientists Warn of Perilous Climate Shift Within Decades, Not Centuries

MARCH 22, 2016

The project's leaders face many hurdles, such as building waste-management systems for the islands and convincing investors to buy property in such an untested environment. Joe Quirk, a spokesman for the Seasteading Institute, said in a 2014 video that the cost of housing on the artificial islands would initially be on par with real estate in London or New York City.

But the project also appears to show how the acceleration of climate change has prompted technology entrepreneurs to devise innovative solutions to climate-related problems such as rising sea levels.

"The oceans are the most ignored part of the planet, so I'm excited by the possibilities which will emerge when you get some of Silicon Valley's more adventurous souls focusing on the sustainable use of our coastal and marine areas," Lelei LeLaulu, a development entrepreneur from Samoa who specializes in the Pacific islands and advises the International Finance Corporation on sustainable business, said in an email from French Polynesia.

But the project has critics in French Polynesia and beyond.

Alexandre Le Quéré, a radio host at the station *Polynésie 1ère*, said this month that the Seasteading Institute's project reminded him of a plan to build artificial islands off the Indonesian resort island of Bali that has drawn heavy criticism amid concern over its projected environmental effects.

"One might think the engineers behind Seasteading have responses to these ecological questions," Mr. Le Quéré said. "Nevertheless it doesn't stop skepticism about this slightly crazy project."

Mr. Hencken said that he expected the project to eventually include dozens of artificial islands and that similar projects could eventually be built

in other atoll nations or coastal areas threatened by rising sea levels. He added that the cost of housing on the islands would decrease as the so-called island platforms became cheaper to manufacture.

"I certainly don't think this is a project that is exclusively for the wealthy," he said, adding that his background was in social justice activism.

But experts familiar with climate change and the South Pacific said they doubted the project would be feasible on a wide scale in a region with some of the world's poorest countries. They also wondered whether the money could be better spent on education or health care.

"I wouldn't write it off entirely; I just come to these things with a healthy skepticism," said Matthew Dornan, the deputy director of the Development Policy Center at Australian National University in Canberra.

"There is a tendency for very technologically focused solutions to the challenges in the Pacific without any real input from the Pacific islanders themselves," he added.

Simon Donner, a geography professor at the University of British Columbia in Vancouver who studies the effects of climate change in the Pacific islands, said that the French Polynesia project looked intriguing and that he had no reason to doubt that its backers were well-intentioned.

But he said the project reflected a cruel reality: The developed world is both responsible for climate change and better able to cope with it.

The French Polynesia project would effectively be a "cruise ship," Mr. Donner said. "Meanwhile, the other actual islands in the Pacific are stuck with the impacts of climate change."

Mr. Hencken disputed that assessment, saying it was unfair to compare his initiative with traditional aid projects.

"We're not taking French Polynesia's money," he said. "We're investing our own money with the hopes of making a direct and indirect benefit to our host."

The French Foreign Ministry did not respond to an emailed request for comment on the Seasteading Institute's plan.

Recent climate models predict that the world's oceans could rise five to six feet by 2100, roughly twice the increase reported as a plausible worst-case scenario by a United Nations panel in 2013.

Atoll nations in the Pacific are seen as uniquely vulnerable to sea level rise because they are often low-lying and extremely narrow. One of them, Kiribati, has become an unofficial champion of a movement to call global attention to the threat.

In an interview with The New York Times last year, Kiribati's president at the time, Anote Tong, said that he had commissioned experts from the government of the United Arab Emirates to study the feasibility of artificially raising Kiribati's islands as a climate adaptation strategy. But he declined to provide specifics, and subsequent attempts to reach officials in Kiribati and the United Arab Emirates for details were unsuccessful.

Koen Olthuis, an architect in the Netherlands whose projects are entirely water-based, said that interest in amphibious construction among developers and municipalities had surged worldwide in the last four years and that floating projects could potentially have an enormous range of beneficial social uses. An early example, he said, is a floating school he designed recently for Bangladesh, where sea level rise threatens low-lying coastal

communities.

Mr. Olthuis said that the technical challenges of artificial island construction could be resolved and that he hoped the French Polynesia project would succeed. But it was still an open question, he added, what the ultimate goal or scale of such projects should be.

"What do we want to save? How much money do we want to spend on it, and what does it bring for those people?" he said. "With billions, you can save 300,000 people. But you can also take them away and put them in other countries and use those buildings to help people in slums worldwide."

A Remote Pacific Nation, Threatened by Rising Seas

JULY 2, 2016

Climate Model Predicts West Antarctic Ice Sheet Could Melt Rapidly

MARCH 30, 2016

Scientists Warn of Perilous Climate Shift Within Decades, Not Centuries

MARCH 22, 2016

Other source references

The Boston Globe – G Page 27. Jan – 17:26

Le protocole d'accord entre le Pays et le Seasteading Institute dévoilé

La Depeche – Politique – 27. Jan 01 :16

L'accord signé par le gouvernement concerne, à l'heure actuelle, un prototype d'île flottante de 7 500 m², « soit la superficie d'un terrain de football », rappelle Marc Collins. L'île et une zone terrestre proche deviendraient une « zone économique spéciale » dont le statut précis reste à trouver. C'est l'enjeu principal. (© Dessin d'architecte : The Seasteading Institute)

signé par le Pays et le Seasteading Institute. Il pose les premières bases d'un projet qui devra, si les études sont convaincantes, faire l'objet d'un accord beaucoup plus élaboré par la suite. Son premier objectif, si l'on en juge par le nombre de mentions dans le texte, est la création d'une zone

économique spéciale propice à l'investissement étranger. Le Seasteading Institute veut organiser cette année à Tahiti la première conférence internationale sur les îles flottantes.

Signé le 13 janvier, le protocole d'entente, ou « memorandum of understanding », entre le gouvernement polynésien et le Seasteading Institute a fait couler beaucoup d'encre. On a pu mesurer, notamment sur les réseaux sociaux, les réactions parfois hostiles à ce projet pas toujours très bien cerné.

Ce protocole, le voici, dans son intégralité. Marc Collins, qui porte désormais le titre d'« ambassadeur » du Seasteading Institute, nous a accordé un entretien exclusif.

« Nous sommes en accord avec le gouvernement sur une vision », dit-il. « Il a fallu plusieurs mois d'échanges pour aligner nos vues. Cinq ministères ont été impliqués, chacun avec ses conseillers techniques et ses juristes. »

Pour mémoire, le coût des études à mener dans l'année est de l'ordre de 150 millions de francs et la construction ultérieure d'un prototype flottant de 7 500 m (la taille de la zone terrestre requise n'est pas encore définie) est estimée par le Seasteading Institute à 50 millions de dollars (5,59 milliards de francs). « Aujourd'hui, nous avons un contrat qui est non contraignant pour le Pays et pour lequel nous payons tout. »

« Aucune ressource minière terrestre ou océanique »

En huit points préalables, le gouvernement polynésien affirme son intérêt pour le projet dans un contexte mondial de réchauffement climatique et sa volonté de développer l'économie bleue tout en limitant son impact environnemental.

Les signataires se sont mis d'accord pour « mettre en commun leurs efforts en vue de la réalisation d'un projet pilote d'îles flottantes en Polynésie française. L'élaboration de ce projet passe par diverses études abordant la faisabilité technique et juridique du projet (...) Les parties signataires comprennent qu'elles doivent agir dans le cadre d'une réglementation spéciale établie en vertu des lois et règlements de la Polynésie française. »

Le projet doit favoriser « le développement de nouvelles technologies dans la zone d'ancrage terrestre et dans la zone d'îles flottantes. Le projet d'îles flottantes respectera les normes environnementales définies par la Polynésie française. Il utilisera des énergies renouvelables. Il accueillera le développement de technologies innovantes pour la protection de l'environnement. Il ne s'intéressera à aucune ressource minière terrestre ou océanique. »

« Nous sommes une sorte d'incubateur pour des technologies qui n'existent pas encore », explique Marc Collins. « Nous rassemblons énergie solaire, traitement des eaux usées et des déchets, etc., et nous mettons tout ça sur une infrastructure flottante. Personne n'a jamais fait ça, nulle part. L'autre aspect excitant, c'est la construction d'une

communauté qui va vivre sur cette île. »

Le projet, précise l'accord, devra également « avoir un impact intéressant et significatif sur l'économie locale avec la mise en place de la zone économique spéciale qui facilitera la création et la gestion d'entreprises » et les signataires s'engagent à « collaborer à l'étude de cette réglementation spéciale ».

Du côté du Seasteading Institute, on s'engage donc à financer intégralement les études nécessaires, tout d'abord sur trois points : la recherche d'espaces maritimes propices, les études de faisabilité technique et les études de faisabilité juridique et fiscale « au regard de toutes les attentes du Seasteading Institute en ce qui concerne la création de zones économiques spéciales innovantes, en particulier sur les aspects économiques, de gouvernance, du droit du travail, des droits douaniers, des relations internationales, de pavillon et d'immatriculation, de permis d'entrée et de séjour, etc. »

Toutes ces études seront communiquées au Pays. En contrepartie, la Polynésie française s'engage à apporter aux études les éléments dont elle dispose et à faciliter activement « toutes les démarches nécessaires auprès de l'État français ».

En clair, il s'agit de regrouper dans un seul cadre différentes mesures propices à l'investissement étranger, dont certaines ont déjà été mises en œuvre au compte-gouttes, par exemple à Hao.

Et maintenant? Les signataires se donnent jusqu'à la fin de l'année pour « finaliser le cadre réglementaire spécial ». Enfin, l'article 7 stipule que « ce protocole d'entente n'établit aucune obligation légale entre les parties » et que chacune d'entre elles « peut résilier ce protocole à tout moment ».

Le Seasteading Institute veut maintenant convaincre de façon plus large. Pour ce faire, il prévoit d'organiser cette année, sur deux ou trois jours, la première conférence internationale sur les îles flottantes, annonce Marc Collins.

« Une centaine de participants, des experts dans plusieurs domaines, viendraient de l'étranger. Ce sera également une façon de partager avec la communauté locale. Nous voulons aussi provoquer des rencontres avec les gens et les institutions de Tahiti : nous avons le cluster maritime, l'IRD

(Institut de recherche pour le développement, NDLR), l'Ifremer, etc. Sans compter que toutes ces technologies nécessaires à une île flottante sont

applicables à une île non flottante ! C'est là que le pays est gagnant. »
C.P.

Des villes flottantes en Polynésie française ?

GEO.fr - Reportages GEO -25. Jan 05 :40

Polynésie française – Rédaction GEO – Mercredi 25 janvier 2017

Face à la montée des eaux, un groupe américain de la Silicon Valley propose de créer des îles artificielles flottantes. Un projet pilote pourrait voir le jour en Polynésie française.

Cela faisait cinq ans que le Seasteading Institute cherchait le lieu idéal pour tester une idée, folle pour certains, visionnaire pour d'autres : construire une cité flottante et durable, alimentée par l'énergie solaire. Une réponse concrète, selon l'institut, pour les territoires menacés par la hausse du niveau des mers, de Miami aux îles Kiribati en passant par le Bangladesh. Un protocole d'accord a été signé par les autorités polynésiennes le 13 janvier dernier et les travaux pourraient débuter dès 2019.

Pourquoi la Polynésie française ?

À cause de sa géographie : l'archipel possède en effet des lagons abrités, qui offrent un environnement stable pour ces plate-formes flottantes. Autre critère : l'activité cyclonique, qui est moins intense en Polynésie française que dans d'autres zones, comme le Vanuatu ou La Réunion.

À quoi ressemblera la vie dans cette île flottante ?

L'idée du Seasteading Institute est de construire "deux ou trois plate-formes flottantes, reliées entre elles". Elles seront ancrées aux fonds marins et accueilleront logements et commerces. L'objectif est de créer des villes auto-suffisantes, avec des communautés qui produiront leur propre énergie et traiteront elles-mêmes leurs déchets.

Vidéo – Projet de cité flottante : ce que vous en pensez

DomTom News -20. Jan 17 :00

QUESTION DE LA SEMAINE – Que pensez-vous du projet de cité flottante ? C'est la question que nous vous avons posée cette semaine sur internet mais aussi dans la rue. Le 13 janvier, le gouvernement et The Seasteading Institute ont signé un protocole d'accord. Une étude devra à présent déterminer la faisabilité de la mise en place d'une cité flottante dans les eaux polynésiennes.

Le Seasteading Institute regroupe des chercheurs, biologistes, investisseurs et ingénieurs. Il s'intéresse depuis 2008 au développement de l'humanité sur les océans.

Sur internet comme dans les rues, vos réactions à ce projet de cité flottante en Polynésie sont plutôt négatives. Inquiétude principale : la pollution de l'océan. D'autres ne croient pas en l'aboutissement du projet. ♦

Certains Polynésiens sont tout de même enthousiastes. Un nouveau projet pourrait amener de l'emploi au fenua. Une cité flottante pourrait aussi être une solution à la menace de la montée des eaux. ♦

Le projet devrait en effet nécessiter de la main-d'œuvre, des services, de nouvelles formations... Et les chercheurs qui composent le Seasteading Institute cherchent des réponses à la montée des

eaux, à la production d'eau potable et d'énergies à partir de la mer... des solutions qui pourraient profiter, à terme, à nos atolls, et pas seulement.

Pour ou contre, une cité flottante au fenua, ce n'est pas encore pour demain. Rien que l'étude de faisabilité devrait durer un an. ♦

♦ Rédaction web ♦

Relire notre dernier article sur ce projet en cliquant ♦ICI

Le micro-trottoir et l'analyse de Sam Teinaore
Les réponses des internautes <http://www.tntv.pf/video/>

La première ville flottante au monde pourrait voir le jour en 2019

Accueil – SciencePost – cielespace – 20. Jan 11 :52

By : Brice Louvet

La Polynésie Française s'apprête à soutenir dans ses eaux la première ville flottante au monde. Le projet, financé par The SeaSteadyng Institute, pourrait voir le jour à l'horizon 2019. Si le...

La Polynésie Française s'apprête à soutenir dans ses eaux la première ville flottante au monde. Le projet, financé par The SeaSteadyng Institute, pourrait voir le jour à l'horizon 2019.

Si le niveau des océans continue d'augmenter au rythme actuel, la Polynésie française pourrait perdre jusqu'à deux tiers de ses terres d'ici à 2050. Cette semaine, le porte-parole du gouvernement polynésien Jean-Christophe Bouissou signait un accord avec l'association The SeaSteadyng Institute, une firme de design américaine, pour développement de la première ville flottante du monde dans le Pacifique Sud. Le projet dont le coût est estimé à entre 30 et 50 millions de dollars devrait être composé de « deux ou trois plates-formes flottantes, reliées entre elles », indique l'association américaine.

« Le projet est destiné à répondre à l'élévation du niveau de la mer, mais pas que. Il s'agit également de promouvoir la croissance économique et technologique de ces îles du pacifique », indique Randolph Hencken, directeur exécutif de Seasteading qui soutient que « l'idée n'est pas seulement de sauver les habitants des îles comme Tahiti — l'île la plus peuplée de la Polynésie française — qui devront abandonner

leurs foyers dans les décennies à venir, mais également d'offrir une expérience touristique unique pour aider ces îles à se renforcer économiquement ». L'accord stipule notamment que les plans devront être achevés cette année et qu'ils seront intégrés dans un projet de loi. Si elle est adoptée à la fin de l'année 2018, les travaux pourront commencer à l'horizon 2019.

« Les eaux peu profondes de la Polynésie française sont l'endroit idéal pour ériger un habitat permanent flottant », estiment les responsables du projet qui prévoient de commencer « petit » avec la construction de premiers abris pour des dizaines de premiers résidents. À terme, ils espèrent pouvoir élargir la ville pour englober « des centaines et des milliers de personnes ». Ancrée aux fonds marins, la ville flottante devrait également « accueillir des enseignes commerciales et ses habitants devraient produire leur propre énergie et traiter eux-mêmes leurs déchets ».

En attendant, le projet de ville flottante fait débat sur place. Un ancien ministre du Tourisme, Marc Collins, confiait au Guardian l'accueil plutôt négatif des Polynésiens au projet : « Les Tahitiens en ont marre et sont fatigués d'entendre parler de mégaprojets qui mènent à nulle part [...]. Il y a une prédisposition de la population à être prudente ». Toutefois, l'ancien ministre du Tourisme espère que cette ville flottante développera le dynamisme économique de la Polynésie ».

Une ville flottante pour tester de nouvelles formes de gouvernance

Nieuws – Home Page – 20. Jan 09 :37

Peter Thiel a presque abandonné son rêve d'utopie libertaire au milieu de l'océan. En 2008, ce milliardaire cofondateur de

Paypal et membre de l'équipe de transition de Donald Trump avait fait le pari de créer une ville flottante qui abriterait une colonie politiquement indépendante.

Il avait alors versé 1,7 millions de dollars au Seasteading Institute chargé de développer le projet, mais en a depuis quitté le conseil d'administration. Dans une interview ce mois-ci pour le New York Times, Thiel a écarté l'idée d'une ville flottante, expliquant qu'un tel projet ne serait pas réalisable du point de vue de l'ingénierie avant longtemps.

Le projet suit son cours

Mais le Seasteading Institute continue sans son soutien. Ainsi, l'ONG a semble-t-il convaincu le gouvernement de la Polynésie française de l'aider à développer un projet pilote de ville

flottante formée de 2 ou 3 plateformes. Chacune a une superficie d'un demi-terrain de foot et elle sera capable de loger 30 personnes. Si le programme est un succès, plus de plateformes seront ajoutées. L'île artificielle doit inclure des systèmes de production d'énergie durable et d'aquaculture peut satisfaire tous les besoins.

Selon Hencken, le directeur général, le coût pour lancer la construction pourrait atteindre 30 millions de dollars, et chaque plateforme ajoutée pourrait coûter 15 millions de dollars de plus.

Auparavant, le Seasteading Institute voulait implanter la ville flottante dans les eaux internationales – mais les coûts de construction étant trop élevés, l'ONG a finalement choisi d'établir un partenariat avec un pays hôte.

Mais cela pose un autre problème, celui de la création d'une zone économique spéciale avec des lois autres que celles de la Polynésie française.

The post Une ville flottante pour tester de nouvelles formes de gouvernance appeared first on Express [FR].

Other source references

Express French – Articles 20. Jan – 09 :25

Seasteading : création d'une ville flottante au large de la Polynésie française

Europe1 – Tennis – 19. Jan 00 :41

Innovation est une chronique de l'émission La matinale d'Europe 1 diffusée le jeudi 19 janvier 2017

Partagez sur :

Anicet Mbida nous offre chaque matin ce qui se fait de mieux en matière d'innovation.

Un projet fou vient de démarrer : la création d'une ville flottante au large de la Polynésie française

Au départ, c'était un rêve. Mais tout doucement, il devient réalité.

Il s'agit de plates-formes flottantes, interconnectées entre elles, sur lesquelles on va installer des habitations, des commerces, mais aussi de quoi cultiver, produire de l'énergie et traiter les déchets. Donc une ville totalement autosuffisante.

C'est l'institut Seasteading qui pousse l'idée depuis 2008. Cette fois, ça y est ! Un protocole d'accord vient d'être signé avec le gouvernement polynésien. Il y voit une façon de remédier à la montée des eaux, puisqu'une grosse partie de l'île risque d'être submergée à cause du réchauffement

climatique.

Qui va financer? Le fameux institut Seasteading?

Oui. Ils prennent tout en charge. Il n'y aura aucune subvention du gouvernement.

Il faut quand même savoir que derrière Seasteading, il y a des millionnaires de la Silicon Valley. Et que l'idée de départ était de créer une principauté dans les eaux internationales, avec ses propres règles, pour s'affranchir des lois et de la fiscalité.

Depuis, ils ont mis de l'eau dans leur vin. Donc

en Polynésie, ils seront soumis à la loi française... même s'ils négocient un statut de zone franche pour attirer les entrepreneurs.

Il y a déjà un calendrier de construction ?

Oui. Les travaux devraient commencer en 2019. C'est un chantier en plein océan, avec plusieurs technologies testées pour la première fois... donc il y a besoin de beaucoup d'études préalables.

En tout cas, le gouvernement a dit qu'il resterait vigilant. Le projet devra respecter l'environnement et la culture polynésienne.

Other source references

Glowbi Italia – Sport 19. Jan – 02 :54

Une cité flottante en Polynésie : quel apport pour le fenua?

DomTom News – L'info en continu – 17. Jan 01 :32

RECHERCHE – Une étude de faisabilité débute, menée par The Seasteading institute. Si le projet peut sembler surprenant de prime abord, les retombées pour le fenua pourraient être majeures. La Polynésie en passe de réaliser une première mondiale? C'est ce qu'espèrent le gouvernement local et The Seasteading institute, signataires d'un protocole d'accord vendredi, pour étudier un projet de cité flottante...♦

Le Seasteading institute, qui regroupe des chercheurs, biologistes, investisseurs et ingénieurs, s'intéresse depuis 2008 au développement de l'humanité sur les océans... et a imaginé une sorte de laboratoire off-shore qui pourrait voire le jour au fenua.♦

Pourquoi ces scientifiques et techniciens ne s'installent pas sur l'une de nos 118 îles? Justement car ils cherchent des réponses à la montée des eaux, à la production d'eau potable et d'énergies à partir de la mer... des solutions qui pourraient profiter, à terme, à nos atolls, et pas seulement...♦

“L'intérêt, c'est pas tant l'île flottante que toutes celles et ceux qui s'intéressent aujourd'hui

♦à concourir ensemble pour réaliser un certain nombre de prouesses technologiques sur ce qui pourrait se faire lorsque les gens vivent en communauté” explique le porte parole du gouvernement, Jean-Christophe Bouissou. “Par exemple : comment on traite les déchets, comment on fabrique de l'électricité à partir de ces déchets, comment on tire de l'énergie de la mer, comment à partir de la nanotechnologie on peut fabriquer des matériaux pour réaliser des plateformes qui tiennent sur la mer. Cette idée d'île flottante c'est la collaboration de plusieurs universités américaines, d'industriels qui s'intéressent à ce sujet. La Polynésie pourrait en profiter (...)♦Demain, nous pourrions aussi avoir des solutions à apporter au monde en matière de climat, de montée des eaux“, espère le ministre.

Aux sceptiques, il répond : “La Polynésie est la destination où toutes ces intelligences sont en train de regarder, parce-que nous acceptons de travailler avec eux. ♦Nous allons avoir, demain, des chercheurs, des scientifiques, des industriels, des gens qui ont la capacité financière de faire des choses chez nous, et nous leur dirions : ça ne nous intéresse pas? Bien sûr que ça nous intéresse ! C'est pour cela que le président et tout

le gouvernement souhaitent passer toute l'année à étudier la faisabilité d'un tel projet (...) Il faut s'intéresser aux aspects réglementaires, à l'impact sur l'environnement, au traitement des déchets dans ces ensembles là... Ces personnes ne jettent pas leur argent par les fenêtres, ils veulent savoir

quelle est la faisabilité d'un tel projet", conclut-il. ♦

Si cette cité de 7 500 m² voit le jour, ♦ le Seasteading Institute assure qu'elle respectera l'environnement et la culture locale. ♦ Laure Philiber ♦

Projet d'île flottante : mise à l'eau prévue en 2018

DomTom News – L'info en continu – 16. Jan 23 :51

PAPEETE, le 16 janvier 2017 – Vendredi 13 janvier, un protocole d'accord a été signé entre le gouvernement polynésien et le Seasteading Institute. Les études de faisabilité ont commencé. L'organisation prévoit de lancer son prototype dans un an.

"C'est l'aboutissement de huit ans de travail", se réjouit Marc Collins, collaborateur associé au Seasteading Institute, trois jours après la signature du protocole d'accord entre le groupe et le gouvernement polynésien sur un projet d'île flottante au fenua.

L'organisation non gouvernementale californienne rassemble des experts et des investisseurs qui ont pour objectif de développer des cités flottantes en s'appuyant sur des technologies innovantes et écologiques. Ces plateformes flottantes modulaires peuvent être propices à l'implantation de résidences ou d'activités économiques comme des parcs d'affaires, des activités aquacoles ou encore des instituts de recherche.

Après une première prospection au fenua en septembre dernier, le Seasteading Institute et le Pays ont signé un protocole d'accord. Cette signature va permettre aux dirigeants du Seasteading et à leurs investisseurs de faire des études sur le terrain afin de rendre compte de la viabilité, ou non, de leur projet. "Nous allons analyser tous les aspects de cette île flottante : économiques, environnementaux, sociétaux... Nous ne ferons pas ce projet en Polynésie sans les Polynésiens et sans l'aval du gouvernement", assure Randolph Hencken directeur exécutif du

Seasteading Institute.

Dernièrement, un vent de critiques et d'inquiétudes a soufflé sur le projet via les réseaux sociaux et les médias. "Ce projet pourrait être bénéfique pour la Polynésie au niveau local car les investisseurs vont emprunter l'aéroport, les routes et les hôtels. Pour notre projet, nous aurons besoin d'employer des locaux pour le faire fonctionner."

CADRE JURIDIQUE À DÉFINIR L'un des volets les plus importants de ces études concernera l'aspect juridique du projet. En effet, rien ne prévoit une telle implantation dans les eaux de la Polynésie française. Le gouvernement et le Seasteading travailleront ensemble pour mettre sur pied un cadre légal à cette île flottante.

"Ce MoU (NDLR : protocole d'accord), est un travail conjoint avec le Pays. Nous ne ferons rien sans eux. Rien n'est fait dans la précipitation. Il a fallu plus de trois mois pour ce MoU, qui signifie juste que nous nous mettons d'accord pour étudier quelque chose, pas que le projet va se faire. C'est un processus très sain et démocratique", renchérit Marc Collins. Le Seasteading et le Pays devront réfléchir à la réglementation pour cette cité flottante et à la création d'une zone économique particulière.

Après la signature du protocole, le Seasteading Institute a souhaité rassembler des entreprises américaines spécialisées dans le numérique et l'économie bleue, qui pourraient contribuer à la réalisation d'une base de vie flottante lors d'un séminaire qui a eu lieu samedi à San Francisco. En effet, le besoin de produire de l'eau potable, de produire de l'énergie, de traiter ses déchets, de préserver l'environnement marin, tout en hébergeant une véritable économie numérique et

une économie bleue est imputable à cette idée de plateforme flottante.

Divers ateliers sur la question se tiennent tout au long de la semaine aux Etats-Unis. “D’ici, nous allons pouvoir déterminer par quoi commencer ainsi que qui et à quel moment, nous allons devoir nous rendre à Tahiti”, détaille Randolph Hencken.

OBJECTIF 2018 Le protocole d’accord signé, les membres du Seasteading Institute n’ont plus qu’un seul objectif : mettre à l’eau le prototype en 2018. Si l’opération réussit, l’ONG prévoit de développer son concept ailleurs dans le monde.

“C’est une nouvelle industrie que nous sommes en train de créer. Avec le niveau de l’eau qui monte, les îles du Pacifique sont menacées. Nous espérons que nous pourrions répandre notre projet un peu partout dans le Pacifique pour résoudre ce problème. La technologie de ces îles flottantes ne peut se faire sans la population”, affirme Randolph Hencken.

Un projet avorté au Honduras L’équipe du Seasteading Institute travaille sur le projet depuis 2008. Avant de venir en Polynésie, les dirigeants de l’ONG s’étaient tournés vers le Honduras. Finalement, le projet ne s’est pas fait là-bas. Randolph Hencken explique : “Il n’y avait pas assez de transparence dans la politique du gouvernement. Nous avons senti qu’il y avait beaucoup de corruption et de problèmes là-bas. . . De plus, nous sommes beaucoup plus heureux d’installer notre projet à Tahiti. Il n’y a pas de corruption et tout se fait dans un souci de transparence. Il y a une bonne administration et des institutions stables.”

Une ligne directe vers San Francisco ? Michel Monvoisin, P-dg de la compagnie aérienne Air Tahiti Nui était aussi de la partie à San Francisco. Selon certains bruits, le P-dg a fait partie du voyage pour discuter de l’éventuelle ouverture d’une ligne

reliant la Polynésie à San Francisco.

L’espoir de certains est vite balayé par Michel Monvoisin : “J’ai accompagné Jean-Christophe Bouissou là-bas, à sa demande, car j’étais déjà à Los Angeles pour d’autres affaires. Comme dans toutes les villes où je vais, les gens m’ont demandé pourquoi il n’y avait pas de liaison directe entre Papeete et San Francisco. Certains voudraient que Air Tahiti Nui en ouvre une, mais pour faire quoi ? Il n’y a aucun intérêt à en avoir une. Hawaiian Airlines a déjà étudié la chose et s’est rendu compte que cela ne marcherait pas. De plus, nous assurons déjà une liaison vers San Francisco, en passant par Los Angeles. Quand les gens vont là-bas avec Air Tahiti Nui, les bagages vont jusqu’à San Francisco et ils ont leur carte d’embarquement dès Papeete.”

Un projet “très loin dans le futur” Peter Thiel est un millionnaire américain qui a participé financièrement à la création du Seasteading Institute en 2008. Il a démissionné du comité de direction en 2011. Le 11 janvier dernier, il a donné une interview au New York Times, dans laquelle il s’explique sur son engagement politique auprès du nouveau président américain, Donald Trump. Le projet du Seasteading Institute y est aussi brièvement évoqué.

Peter Thiel explique que ces îles flottantes “ne sont pas vraiment réalisables d’un point de vue technique” et que le projet reste “très loin dans le futur.”

Randolph Hencken précise que la dernière fois qu’il a parlé à Peter Thiel était en 2014. “J’ai attendu d’avoir un projet sûr pour lui en parler. Bien sûr que de construire ce type de projet en plein océan reste très loin dans le temps ! C’est pourquoi nous sommes en train de construire cette relation avec Tahiti, pour y installer un prototype.”

Tahiti-Infos, le site N°1 de l’information à Tahiti

Déjà des entreprises américaines associées au projet de l’île flottante à Tahiti

DomTom News –16. Jan 22 :03

Le ministre Jean-Christophe Bouissou a signé vendredi un accord avec le Seasteading Institute pour des études de faisabilité d'un projet d'île flottante en Polynésie française. Le MoU signé, un séminaire a été organisé réunissant une soixantaine de chefs d'entreprises, d'ingénieurs de la SiliconValley, d'investisseurs américains et d'enseignants de l'Université de Californie.

Un protocole (MoU, memorandum of undestanding) a été signé entre le ministre Jean-Christophe Bouissou et la direction de Seasteading Institute vendredi et sans perdre de temps la société a organisé un séminaire réunissant une soixantaine de chefs d'entreprises, d'ingénieurs de la SiliconValley, d'investisseurs américains et d'enseignants de l'Université de Californie, le lendemain. Un événement qui s'est déroulé au Hult Business School, à San Francisco. Au total, 17 personnes, chefs d'entreprises spécialisés dans les hautes technologies pour les énergies renouvelables, le numérique, le traitement des déchets, les technologies sous-marines, la sociologie, la nanotechnologie, la production d'eau potable ou encore la production d'énergie électrique ont présenté leur travaux. A travers ce séminaire, le Seasteading Institute a souhaité rassembler des entreprises américaines à la pointe de la recherche dans le numérique

et l'économie bleue, qui pourraient contribuer utilement à la réalisation d'une base de vie flottante, peut-on lire dans le communiqué envoyé par la présidence. Le ministre Jean-Christophe Bouissou, le conseiller spécial du président de la Polynésie française, Thierry Nhun Fat, le P-dg d'Air Tahiti Nui, Michel Monvoisin, ont assisté à ce séminaire. Neil Davies, directeur de l'antenne de recherche de l'Université de Berkeley à Moorea, Lelei Lelaulu, conseiller auprès du Forum des îles du Pacifique, et Marc Collins, collaborateur associé au groupe Seasteading Institute, étaient également présents. Pour Lelei Lelaulu, le projet impulsé par Seasteading Institute est véritablement digne d'intérêt et pourrait apporter des solutions viables et utiles à l'ensemble des îles de l'Océan Pacifique. Dans le communiqué, il est précisé que la société américaine est consciente des interrogations ou des craintes suscitées par son projet pilote d'une île flottante de 7 500 m², basé sur l'innovation technologique. Les membres de l'Institut assurent que leur projet «prend pleinement en compte les problématiques de réchauffement climatique et de montée des eaux». Ils insistent aussi sur le fait que le projet s'inscrit «dans une démarche de développement durable et de respect de la culture polynésienne».

D'après communiqué

Other source references

Radio 1 – Infos 15. Jan – 22 :10

Projet d'île flottante : mise à l'eau prévue en 2018

Tahiti Infos – Polynésie – 16. Jan 21 :59

PAPEETE, le 16 janvier 2017 – Vendredi 13 janvier, un protocole d'accord a été signé entre le gouvernement polynésien et le Seasteading Institute. Les études de faisabilité ont commencé. L'organisation prévoit de lancer son prototype dans un an.

“C'est l'aboutissement de huit ans de travail”, se réjouit Marc Collins, collaborateur associé au Seasteading Institute, trois jours après la signature du protocole d'accord entre le groupe

et le gouvernement polynésien sur un projet d'île flottante au fenua.

L'organisation non gouvernementale californienne rassemble des experts et des investisseurs qui ont pour objectif de développer des cités flottantes en s'appuyant sur des technologies innovantes et écologiques. Ces plateformes flottantes modulaires peuvent être propices à l'implantation de résidences ou d'activités économiques comme des parcs d'affaires, des activités aquacoles ou encore des

instituts de recherche.

Après une première prospection au fenua en septembre dernier, le Seasteading Institute et le Pays ont signé un protocole d'accord. Cette signature va permettre aux dirigeants du Seasteading et à leurs investisseurs de faire des études sur le terrain afin de rendre compte de la viabilité, ou non, de leur projet. "Nous allons analyser tous les aspects de cette île flottante : économiques, environnementaux, sociétaux... Nous ne ferons pas ce projet en Polynésie sans les Polynésiens et sans l'aval du gouvernement", assure Randolph Hencken directeur exécutif du Seasteading Institute.

Dernièrement, un vent de critiques et d'inquiétudes a soufflé sur le projet via les réseaux sociaux et les médias. "Ce projet pourrait être bénéfique pour la Polynésie au niveau local car les investisseurs vont emprunter l'aéroport, les routes et les hôtels. Pour notre projet, nous aurons besoin d'employer des locaux pour le faire fonctionner."

CADRE JURIDIQUE À DÉFINIR

L'un des volets les plus importants de ces études concernera l'aspect juridique du projet. En effet, rien ne prévoit une telle implantation dans les eaux de la Polynésie française. Le gouvernement et le Seasteading travailleront ensemble pour mettre sur pied un cadre légal à cette île flottante. "Ce MoU (NDLR : protocole d'accord), est un travail conjoint avec le Pays. Nous ne ferons rien sans eux. Rien n'est fait dans la précipitation. Il a fallu plus de trois mois pour ce MoU, qui signifie juste que nous nous mettons d'accord pour étudier quelque chose, pas que le projet va se faire. C'est un processus très sain et démocratique", renchérit

Marc Collins. Le Seasteading et le Pays devront réfléchir à la réglementation pour cette cité flottante et à la création d'une zone économique particulière.

Après la signature du protocole, le Seasteading Institute a souhaité rassembler des entreprises américaines spécialisées dans le numérique et l'économie bleue, qui pourraient contribuer à la réalisation d'une base de vie flottante lors d'un séminaire qui a eu lieu samedi à San Francisco. En effet, le besoin de produire de l'eau potable, de produire de l'énergie, de traiter ses déchets, de préserver l'environnement marin, tout en hébergeant une véritable économie numérique et une économie bleue est imputable à cette idée de plateforme flottante.

Divers ateliers sur la question se tiennent tout au long de la semaine aux Etats-Unis. "D'ici, nous allons pouvoir déterminer par quoi commencer ainsi que qui et à quel moment, nous allons devoir nous rendre à Tahiti", détaille Randolph Hencken.

OBJECTIF 2018

Le protocole d'accord signé, les membres du Seasteading Institute n'ont plus qu'un seul objectif : mettre à l'eau le prototype en 2018. Si l'opération réussit, l'ONG prévoit de développer son concept ailleurs dans le monde.

"C'est une nouvelle industrie que nous sommes en train de créer. Avec le niveau de l'eau qui monte, les îles du Pacifique sont menacées. Nous espérons que nous pourrions répandre notre projet un peu partout dans le Pacifique pour résoudre ce problème. La technologie de ces îles flottantes ne peut se faire sans la population", affirme Randolph Hencken.

Premier accord signé entre le Pays et le Seasteading Institute

LaDepeche -16. Jan 13 :39

Jean-Christophe Bouissou, qui a signé l'accord pour la Polynésie française, entouré de Thierry Nhun Fat, Michel Monvoisin et les membres du Seasteading Institute, vendredi dernier, à San Francisco. Créé en 2008, le Seasteading Institute a présenté dès 2013 son projet de

ville flottante, un croisement de base de vie en mer et d'incubateur d'entreprises de pointe. (© Présidence)

Le Pays et le Seasteading Institute se donnent un an pour étudier la faisabilité du projet. L'accord

stipule que le projet ne recevra aucun argent public et qu'il ne s'intéresse "à aucune ressource minérale, terrestre ou océanique". Il prévoit également la conception d'une "zone économique novatrice".

Le protocole d'entente entre la Polynésie française et le Seasteading Institute a été signé vendredi dernier à San Francisco (États-Unis). Jean-Christophe Bouissou représentait le Pays. Il était également accompagné de Thierry Nhun Fat, conseiller spécial d'Édouard Fritch, et de Michel Monvoisin, PDG d'Air Tahiti Nui.

Le président du Pays est intervenu depuis Papeete, via Skype, lors de la cérémonie de signature. Cet accord ne prévoit que la mise en route d'études de faisabilité, tant sur le plan juridique que technique, qui seront éventuellement suivies d'un véritable accord d'ici à la fin 2017.

Une partie du protocole signé vendredi dernier a été dévoilée (lire ci-dessous) sur le site reason.com, défenseur de la vision libertarienne à l'origine du projet.

Pour mémoire, le projet du Seasteading Institute en Polynésie est de construire un prototype de "deux ou trois plateformes flottantes reliées entre elles", capables de produire leur propre énergie et de traiter leurs propres déchets. Il s'agit pour l'institut de démontrer à ses investisseurs potentiels, voire à de futurs pays hôtes, la faisabilité de la partie ingénierie – et construire ce prototype à l'abri d'un lagon présente des avantages évidents. Cela dit, tout ou presque serait envisageable pour ces plateformes modulables : structures résidentielles ou commerciales, laboratoires de recherches en tout genre, etc.

Attirer des investisseurs d'un nouveau genre

Le coût du projet pour la phase pilote est évalué entre 30 et 50 millions de dollars US (3,3 à 5,6 milliards de francs) mais, assurent ses promoteurs, il ne suppose aucune mise de fonds de la part de la Polynésie française.

Toutefois, le Seasteading Institute aura besoin pour construire son prototype d'une zone maritime et d'une zone "d'ancrage" sur le rivage. Les études devront déterminer le meilleur emplacement possible.

Surtout, l'institut et le gouvernement devront travailler à l'élaboration d'une zone économique spéciale "avec des dispositions spécifiquement conçues pour attirer les investisseurs en Polynésie française."

"Les zones franches existent déjà un peu partout ailleurs et pour attirer des investissements significatifs et des partenaires innovants dans un marché francophone assez restreint et éloigné il nous faut innover, y compris sur le cadre législatif et les procédures administratives", indique le site Internet du Seasteading Institute.

Joe Quirk, auteur d'un livre à paraître en mars sur le sujet, reconnaît que l'institut doit passer à la vitesse supérieure en 2017 en termes de recherche d'investisseurs et de collecte de fonds.

Plusieurs personnalités notables étaient présentes à cette signature. Parmi elles, Joby Pritzker, l'un des héritiers de la fortune Hyatt, dont la société Tao Capital Partners investit entre autres dans la biotechnologie et l'industrie de la marijuana légale. Ou encore Jim von Ehr, créateur de Zyvex (nanotechnologie moléculaire), qui siège également au conseil d'administration de l'institut.

C.P.

Toutes les problématiques liées à une base de vie flottante en discussion

TahitineWS –15. Jan 23 :57

By : Redaction TahitineWS

Après la signature du protocole (MoU, memorandum of understanding), vendredi, entre la Polynésie française et The Seasteading

Institute, à San Francisco, la phase des études de faisabilité technique, environnementale et économique, va donc pouvoir démarrer, ont

indiqué les dirigeants du **Seasteading Institute**.

Ces études seront menées par le **Seasteading Institute** et ses partenaires américains et européens. Elles seront entièrement à la charge de cet organisme, la **Polynésie française** n'effectuant aucune dépense pour la réalisation des études.

Le **Seasteading Institute** a, en parallèle, organisé, dès samedi, un séminaire au **Hult Business School**, à San Francisco. Cet événement a permis de rassembler, durant toute une journée, une soixantaine de chefs d'entreprises, d'ingénieurs de la **Silicon Valley**, d'investisseurs américains et d'enseignants de l'Université de Californie. Les échanges se sont avérés particulièrement intéressants.

Au total, dix-sept personnes, chefs d'entreprises spécialisés dans les hautes technologies pour les énergies renouvelables, le numérique, le traitement des déchets, les technologies sous-marines, la sociologie, la nanotechnologie, la production d'eau potable ou encore la production d'énergie électrique ont présenté leur travaux. A travers ce séminaire, le **Seasteading Institute** a souhaité rassembler des entreprises américaines à la pointe de la recherche dans le numérique et l'économie bleue, qui pourraient contribuer utilement à la réalisation d'une base de vie flottante. Celle-ci aura, en effet, notamment besoin de produire de l'eau potable, de produire de l'énergie, de traiter ses déchets, de préserver l'environnement marin, tout en hébergeant une véritable économie numérique et une économie bleue.

Les problématiques environnementales et

économiques sont en fait similaires à celles qu'un atoll ou qu'une île isolée a à résoudre. Les solutions technologiques proposées pour une base de vie flottante sont ainsi transposables aux besoins des communautés insulaires de la **Polynésie française**, en matière notamment de traitement des déchets ou de production d'eau potable.

Outre le ministre **Jean-Christophe Bouissou**, le conseiller spécial du Président de la **Polynésie française**, **Thierry Nhun Fat**, le pdg d'**Air Tahiti Nui**, **Michel Monvoisin**, ont également assisté à ce séminaire, aux côtés aussi de **Neil Davies**, directeur de l'antenne de recherche de l'Université de Berkeley à Moorea, de **Lelei Lelaulu**, conseiller auprès du Forum des îles du Pacifique, basé à Washington et d'origine samoane, et de **Marc Collins**, collaborateur associé au groupe **Seasteading Institute**. Pour **Lelei Lelaulu**, le projet impulsé par le **Seasteading Institute** est véritablement digne d'intérêt et pourrait apporter des solutions viables et utiles à l'ensemble des îles de l'Océan Pacifique.

Le **Seasteading Institute**, qui rassemble des investisseurs et des chercheurs américains, est bien conscient que son projet pilote de construction d'une île flottante de 7500 m², basé sur l'innovation technologique, peut susciter des interrogations ou des craintes. Les membres de l'Institut assurent toutefois que leur projet prend pleinement en compte les problématiques de réchauffement climatique et de montée des eaux. Ils insistent aussi sur le fait que le projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et de respect de la culture polynésienne.

Communiqué du gouvernement

Projet d'île flottante au fenua : un séminaire sur la question à San Francisco

DomTom News – L'info en continu – 15. Jan 21 :43

SAN FRANCISCO, le 15 janvier 2017 – Après la signature du protocole (MoU, memorandum of understanding), vendredi, entre la **Polynésie**

française et The **Seasteading Institute**, à San Francisco, un séminaire a eu lieu à San Francisco ce samedi. Cet événement a permis de rassembler, durant toute une journée, une soixantaine de chefs d'entreprises, d'ingénieurs de la **Silicon**

Valley, d'investisseurs américains et d'enseignants de l'Université de Californie.

Au total, 17 personnes, chefs d'entreprises spécialisés dans les hautes technologies ont présenté leur travaux. A travers ce séminaire, le Seasteading Institute a souhaité rassembler des entreprises américaines à la pointe de la recherche dans le numérique et l'économie bleue, qui pourraient contribuer utilement à la réalisation d'une base de vie flottante. Celle-ci aura, en effet, notamment besoin de produire de l'eau potable, de produire de l'énergie, de traiter ses déchets, de préserver l'environnement marin, tout en hébergeant une véritable économie numérique et une économie bleue.

Les problématiques environnementales et économiques sont en fait similaires à celles qu'un atoll ou qu'une île isolée a à résoudre. Les solutions technologiques proposées pour une base de vie flottante sont ainsi transposables aux besoins des communautés insulaires de la Polynésie française, en matière notamment de traitement des déchets ou de production d'eau potable.

Outre le ministre Jean-Christophe Bouissou, le conseiller spécial du Président de la Polynésie française, Thierry Nhun Fat, le pdg d'Air Tahiti Nui, Michel Monvoisin, ont également assisté à ce séminaire, aux côtés aussi de Neil Davies,

directeur de l'antenne de recherche de l'Université de Berkeley à Moorea, de Lelei Lelaulu, conseiller auprès du Forum des îles du Pacifique, basé à Washington et d'origine samoane, et de Marc Collins, collaborateur associé au groupe Seasteading Institute. Pour Lelei Lelaulu, le projet impulsé par le Seasteading Institute est véritablement digne d'intérêt et pourrait apporter des solutions viables et utiles à l'ensemble des îles de l'Océan Pacifique.

Le Seasteading Institute, qui rassemble des investisseurs et des chercheurs américains, est bien conscient que son projet pilote de construction d'une île flottante de 7500 m², basé sur l'innovation technologique, peut susciter des interrogations ou des craintes. Les membres de l'Institut assurent toutefois que leur projet prend pleinement en compte les problématiques de réchauffement climatique et de montée des eaux. Ils insistent aussi sur le fait que le projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et de respect de la culture polynésienne.

Suite à la signature de ce protocole, les études pour le projet de cité flottante devraient bientôt démarrer selon les dirigeants de la Seasteading.

Tahiti-Infos, le site N°1 de l'information à Tahiti

Other source references

Tahiti Infos – Accueil 15. Jan – 20 :59

World's first custom-built floating city to rise off French Polynesian waters

ABC Online – News – 15. Jan 20:26

The world's first floating city could be constructed off the waters of French Polynesia after the Government signed an agreement with a United States company in San Francisco at the weekend.

Key points

The Seasteading Institute has been researching the potential for what it describes as permanent, innovative communities floating at sea for the past five years.

After signing a memorandum of understanding with the French Polynesian Government, it is hopeful construction can start by 2019.

The institute's executive director, Randolph

Hencken, told Pacific Beat finding a host nation was a significant milestone.

He said the next steps involved economic and environmental impact studies as well as legal investigations to figure out the special governing framework the institute believes is crucial to the ongoing success of its floating communities.

The Seasteading Institute was founded by Wayne Gramlich and Patri Friedman in 2008 to establish autonomous, mobile communities on seaborne platforms operating in international waters.

The French Polynesian prototype will not be in international waters but the institute still hopes its vision can be incorporated.

Mr Hencken said the detail of political autonomy needed to be negotiated and considered under the sovereignty of French Polynesia and France, of which French Polynesia is a territory.

“What we’re interested in is societal choice and having a location where we can try things that haven’t been tried before,” Mr Hencken said.

“I don’t think it will be that dramatically radical in the first renditions.

”But I imagine it has the opportunity to have different ways of voting for how things are run off the island instead of using the same systems that our great great-grandparents have given us that seem to have failed in so many first-world nations.“

Mr Hencken said a former minister from the Government in Papeete approached his company last year and after a site inspection, the azure seas of the Pacific appealed for several reasons.

Media player: ”Space“ to play, ”M“ to mute, ”left“ and ”right“ to seek.”We were looking for sheltered waters — we don’t want to be out in the open ocean — it’s technologically possible but economically outrageous to afford,“ he said.

”If we can be behind a reef break, then we can design floating platforms that are sufficient for those waters at an affordable cost.“

A plan to create cities which float on the ocean

Other attractions included fewer cyclones, a major airport in Tahiti and other aspects of modern life,

like restaurants.

”We don’t have to start from scratch as this is a pilot project,“ he said.

”They also have very stable institutions so we’re able to work with a government that wants us there, that we have respect for and they have respect for us.“

One of the challenges in the lead-up will be to prove the economic benefit to the Government.

”We are confident there will be both a direct and an indirect benefit for them economically,“ Mr Hencken said.

”They are a tourist-based economy and they’re excited to bring us in because we are a technology-based idea.

”The first islands are going to be a pilot project and there will just be many dozens [of people] to get started with and then . . . we grow and are more successful, we will hopefully see hundreds and thousands of people living there.

”What excites me about the project is a location where people are going to create a community based on interests on floating islands rather than have a community because they happen to be born there and this is their ethnicity.“

The agreement with the French Polynesian Government is for the studies to be completed this year and incorporated into draft legislation. If passed by the end of 2018, construction can start in the next year.

A solution to the Pacific’s rising sea levels

The Seasteading Institute believes their vision for “sustainable, floating islands and innovative islands” will prove to be part of the solution to rising sea levels.

”So much of the world — places like Kiribati and many of the islands of French Polynesia — are threatened by rising sea levels,“ Mr Hencken said.

”We are planning to spin off a new industry of floating islands that will allow people to stay tethered to their sovereignty as opposed to having to flee to other countries.

”That’s certainly why the Tahitians are interested in us. They want the environmental resiliency as well as the economic opportunities.“

Le projet de l'île flottante suscite des critiques

La1ere – Polynesie – 15. Jan 15 :13

polynesie1ere.fr, Pierre Emmanuel Garot
Publié le 15/01/2017 à 11 :12

POLYNÉSIE 1ÈRE

La première cité flottante au monde pourrait bien voir le jour en Polynésie française. Le protocole d'accord a été signé, à San Francisco, en fin de semaine. Le projet suscite néanmoins des critiques.

La signature du protocole a eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi, entre Jean-Christophe

Bouissou, désormais ministre du Logement, et les dirigeants de la « Sea Steading Institute ». L'ONG californienne envisage, au cours de la prochaine décennie, de développer des villes flottantes à travers les océans du monde.

Les investisseurs étaient venus en Polynésie française en septembre dernier. Le projet, financé par des membres de la Silicon Valley, suscite des doutes et des critiques, notamment sur la finalité réelle des investisseurs. C'est ce qu'explique la tavana d'Uturoa, Sylviane Teroatea.

Projet d'île flottante : Jean-Christophe Bouissou signe un accord avec le Seasteading Institute pour des études – DomTomNews

DomTom News – L'info en continu – 14. Jan 23 :24

PAPEETE, le 14 janvier 2017- Le ministre Jean-Christophe Bouissou, représentant la Polynésie française, a signé, vendredi, à San Francisco, aux Etats-Unis, un protocole d'accord avec le Seasteading Institute portant sur un projet innovant d'île flottante.

Vendredi 13 janvier, Jean-Christophe Bouissou, représentant de la Polynésie, a signé un accord avec le Seasteading Institute concernant le projet innovant d'une île flottante. La signature s'est faite à San Francisco, aux Etats-Unis.

La signature s'est tenue en présence de Randy Hencken, directeur exécutif au Seasteading Institute, devant un public composé de personnalités, d'investisseurs de la Silicon valley, et de médias américains. Ce protocole va permettre la mise en œuvre d'études de faisabilité d'un tel projet, et ce sans que la Polynésie française n'ait à investir des fonds publics pour cette opération.

Les études porteront sur les aspects juridiques, fiscaux, techniques et environnementaux. La géographie de la Polynésie française, notamment, est un atout précieux qui a conduit le Seasteading Institute à choisir nos îles pour son projet.

L'institut signataire du protocole est particulièrement à la pointe pour ce concept d'île flottante, en passe de devenir une réalité, dans un futur proche, au fur et à mesure que la recherche et les technologies progressent.

Le Seasteading Institute, en relation avec de nombreuses entreprises de haute technologie de la Silicon valley, près de San Francisco, souligne le fait que son projet est respectueux de l'environnement puisqu'il fera appel en particulier aux énergies renouvelables. La Polynésie entend ainsi accompagner une telle démarche, dans une vision dynamique et innovante, susceptible de générer des retombées économiques importantes.

Tahiti-Infos, le site N°1 de l'information à Tahiti

Other source references

Tahiti Infos – Polynésie 14. Jan – 21 :22
Tahitinews 14. Jan – 17 :37

Projet d'île flottante : un accord est signé

DomTom News – L'info en continu – 14. Jan 19 :24

Le ministre Jean-Christophe Bouissou a signé, vendredi, à San Francisco, aux États-Unis, un accord avec le Seasteading Institute pour des études de faisabilité d'un projet d'île flottante.

Un accord a été signé vendredi aux États-Unis entre le ministre Jean-Christophe Bouissou et le Seasteading Institute portant sur un projet innovant d'île flottante. La direction de Seasteading Institute avait été reçue sur le fenua en septembre dernier et avait présenté son projet au président Fritch, une partie du gouvernement et des maires. La signature a eu lieu en présence de Randy Hencken, directeur exécutif au Seasteading Institute, devant un public composé de personnalités, d'investisseurs de la Siliconvalley

et de médias américains. Ce protocole va permettre la mise en œuvre d'études de faisabilité d'un tel projet, sans que la Polynésie française n'ait à investir des fonds publics pour cette opération, est-il précisé dans un communiqué de la présidence. Les études porteront sur les aspects juridiques, fiscaux, techniques et environnementaux. Le Seasteading Institute est particulièrement à la pointe sur ce concept d'îles flottantes. L'entreprise a souligné que son projet était respectueux de l'environnement et qu'il fera appel en particulier aux énergies renouvelables. Le gouvernement de la Polynésie entend ainsi accompagner une telle démarche, dans une vision dynamique et innovante, susceptible de générer des retombées économiques importantes.

D'après communiqué

Other source references

Radio 1 – Accueil 14. Jan – 18 :18

Polynésie française: Vers la première ville flottante au Monde

?

Outremers 360 – 14. Jan 10 :13

Exemple de projet The Seasteading Institute ©The Seasteading Institute

La nouvelle fait le buzz des réseaux sociaux en Polynésie française depuis décembre. La Collectivité du Pacifique s'apprêterait à accueillir dans ses eaux la première ville flottante au monde. Le projet, financé par des membres de la Silicon Valley, suscite des doutes et des critiques sur la finalité réelle des investisseurs, rapporte La Tribune.

En décembre dernier, le Président de la Polynésie française Edouard Fritch et l'association The SeaSteadng Institute signaient un protocole d'entente pour la construction d'une ville flottante dans les eaux polynésiennes. Ce vendredi 13 janvier à San Francisco, le porte-parole

du gouvernement polynésien Jean-Christophe Bouissou, a signé un « memorandum of understanding », prévoyant la mise en route d'études de faisabilité et permettant « de consolider notre accord pour collaborer sur le développement du projet d'habitats flottants dans le lagon de la Polynésie française », selon un communiqué du directeur exécutif de l'association Randolph Hencken daté du 25 décembre dernier.

Exemple de projet The Seasteading Institute
©The Seasteading Institute

L'association SeaSteadng Institute a étudié plusieurs possibilités de sites d'implantation de sa ville flottante avant d'opter finalement pour la Polynésie française, en raison de son statut d'autonomie élargie. Selon

Tahiti-infos, le projet est estimé entre 30 et

50 millions de dollars et la structure devrait être composée de « deux ou trois plate-formes flottantes, reliées entre elles », indique l'association américaine. Ancrée aux fonds marins, la ville flottante devrait accueillir des logements ou des enseignes commerciales et ses habitants devraient

produire leur propre énergie et traiter eux-mêmes leurs déchets. Si le projet doit voir le jour en 2020 selon un premier calendrier, la Polynésie française doit encore établir un cadre législatif spécifique qui devrait être débattu en 2017.

« Îles flottantes » : premier accord signé entre le Seasteading Institute et le Pays

La Depeche – Faits divers – 13. Jan 23 :38

Le « memorandum of understanding » entre la Polynésie française et le Seasteading Institute a été signé vendredi après-midi à San Francisco. C'est Jean-Christophe Bouissou, encore porte-parole du gouvernement jusqu'à la publication des nominations du gouvernement Fritch 3, qui représentait le Pays. Il était également accompagné de Thierry Nhun Fat, conseiller spécial d'Édouard Fritch, et de Michel Monvoisin, P-dg d'Air Tahiti Nui.

Le président est intervenu depuis Papeete, via Skype, lors de la cérémonie de signature. Ce « MOU » ne prévoit que la mise en route d'études de faisabilité, qui devront éventuellement être suivies d'un véritable accord d'ici la fin 2017. Jean-Christophe Bouissou est ici entouré de Joe Quirk et de Randy Hencken, directeur général du Seasteading Institute. (Photo DR)

L'argent à l'assaut du lagon

Le Télégramme – Monde – 13. Jan 19 :23

[PL_AUTISSIER]C'est une amie, heureuse habitante de Polynésie, qui a attiré mon attention sur un projet futuriste dans le lagon : une ville flottante, pour le moment d'une trentaine de personnes, pourrait voir le jour. En ces temps de montée des eaux, et même avant, les envies d'habiter sur ou sous la mer ont toujours fait rêver les hommes. Un projet de plus? Voyons un peu. Dans l'association Seasteading, porteuse du projet, on retrouve Peter Thiel, fondateur de Paypal, grand financeur de l'Institut de la Singularité qui se propose, rien de moins, de vaincre la mort. Pourquoi pas? C'est également un libertarien, prônant « l'allègement » de l'influence des États au profit des lois du marché (théorie dont nous avons eu, en 2008,

la démonstration de sa capacité à générer des crises formidables). Ce n'est pas tant le prix du joujou (15 millions de dollars, ce qui met le mètre carré au prix de l'immobilier parisien) qui fait dresser l'oreille, que le jargon qui l'accompagne : « Offrir à des entreprises modernes, branchées et innovantes un cadre idéal pour inventer le monde de demain », ou, plus encore : « L'occultation des rayons lumineux par ces vastes structures flottantes réduirait l'échauffement de l'eau d'un lagon, ce qui aurait pour effet de diminuer le blanchiment du corail des récifs »! Y a-t-il des gogos pour croire qu'un paradis fiscal (nommons les choses) soit la solution au réchauffement climatique? Heureusement, on explique pudiquement qu'il faut encore créer

le cadre législatif d'une telle implantation. Espérons qu'il ne le soit jamais et que ces millions de dollars servent, pourquoi pas,

à aider les chercheurs qui travaillent à la maîtrise sérieuse du réchauffement.

Une Atlantide pour les riches pourrait sortir de l'eau en Polynésie française

France 24 fr - Mashable - 12. Jan 17 :00

By : Benjamin Bruel

Imaginez un paradis technologique au milieu du Pacifique. Un véritable îlot de soleil, paisible, avec ses propres lois, loin des tracas du reste du monde. Vous en rêvez? Vous n'irez pas. Sauf si vous venez de la Silicon Valley et gagnez beaucoup, beaucoup d'argent. Désolé.

VOIR AUSSI : Atlantropa voulait vider la Méditerranée pour réunir l'Europe et l'Afrique en un seul continent

Fondé en 2008 à la Silicon Valley, le Seasteading Institute promeut la création de plates-formes flottantes sur l'océan, interconnectées entre elles, et sur lesquelles l'organisation non gouvernementale veut installer de véritables villes autonomes.

La première ville insulaire du Seasteading Institute devrait voir le jour en 2019, au large de la Polynésie française. Un premier protocole d'accord, intitulé "The Floating Island Project"

La Polynésie s'apprête à accueillir la première ville flottante au monde

La Tribune - 12. Jan 09 :25

La Polynésie française a récemment donné son accord pour construire une ville flottante financée par des membres de la Silicon Valley. Ce projet utopique suscite déjà des doutes et des critiques sur la finalité réelle des investisseurs.

Le projet utopique de ville flottante se concrétise. Un protocole d'entente a été signé en décembre entre la Polynésie et l'association The Sea Steading Institute pour construire des habitats flottants au large côtes polynésiennes. Le président de la Polynésie Édouard Fritch, qui a succédé à l'ancien dirigeant condamné Gaston Flosse, a prévu de venir à San Francisco ce vendredi 13 janvier pour signer un mémorandum. Selon un communiqué du directeur exécutif de l'association

Randolph Hencken publié le 25 décembre dernier, cette signature doit permettre "de consolider notre accord pour collaborer sur le développement du projet d'habitats flottants dans le lagon de la Polynésie Française".

Une vitrine à 50 millions de dollars

Après plusieurs années à étudier des sites qui pourraient accueillir ce projet, le Sea Steading Institute a privilégié cette collectivité d'Outre-mer qui bénéficie d'une autonomie administrative particulière. Le prototype est estimé entre 30 et 50 millions de dollars américains selon des chiffres relayés par tahiti-infos.com.. D'après un communiqué de l'organisation américaine, la structure devrait être composée de "deux ou trois plate-formes flottantes, reliées entre elle".

Les bâtiments flottants doivent être ancrés aux fonds marins et doivent permettre l'implantation de logements ou d'enseignes commerciales. Il est prévu que les communautés vivant sur l'île produisent leur propre énergie et traitent eux-mêmes leurs déchets comme le précise Ouest-France.

Crédits : Seasteading institute

D'après un premier calendrier, le projet devrait voir le jour en 2020. Pour accueillir cette réalisation, le gouvernement polynésien doit encore mettre en place un cadre législatif spécifique qui devrait être débattu en 2017.

Un projet politique qui veut s'affranchir des Etats

Derrière cette réalisation se cache un véritable projet politique mené par Peter Thiel, le fondateur de Paypal et Patri Friedman, activiste libertarien, petit-fils de l'économiste Milton Friedman. Les deux porteurs de projet souhaitent en effet s'affranchir des lois et des règles attachées aux Etats ainsi que de la fiscalité. L'icône de la Silicon Valley Peter Thiel qui a revendu Paypal quatre ans après sa création pour 1,5 milliard de dollars expliquait sa pensée dans des propos rapportés par Le Monde :

“Je ne crois plus que la liberté et la démocratie soient compatibles. [...] Je reste attaché, depuis mon adolescence, à l'idée que la liberté humaine authentique est une condition sine qua non du bien absolu. Je suis opposé aux taxes confiscatoires, aux collectifs totalitaires.”

Cet ancien étudiant en philosophie qui a développé sa pensée libertarienne à l'université de Stanford en Californie avait publié un texte intitulé L'éducation d'un libertarien sur le site du groupe de réflexion libertaire Cato Institute dans lequel il précisait déjà ses idées pour son projet d'île utopique en 2009 :

“Entre le cyberspace et le cosmos, se trouve la possibilité de s'installer dans les océans. Dans mon esprit, la question de savoir si les gens vivront

ici (ndlr : sur terre) est secondaire par rapport à l'arrivée des technologies permettant de faire des habitats flottants [...] Nous sommes arrivés au stade où le projet est économiquement faisable, ou le sera bientôt. C'est un risque réaliste, et c'est pour cette raison que j'ai supporté avec enthousiasme ce projet”.

Celui qui se définit comme un “athée politique” pourrait ainsi concrétiser son projet d'utopie post-politique avec cette réalisation. Dans les colonnes du New-Yorker, il avait d'ailleurs résumé son idée de la politique. “Au mieux, la politique est plutôt mauvaise, et au pire, elle est affreuse. Je pense que ce serait bien si nous avions un monde moins politique”.

Un projet critiqué

Le projet mené par le Sea Steading Institute a suscité de nombreuses critiques. D'abord parce que l'ONG a connu quelques échecs depuis sa mise en place comme le rappelle

France TV Info. L'association avait prévu de faire construire un immense paquebot au large de San Francisco mais le projet aurait subi des déboires. Par ailleurs, l'ancien ministre du tourisme polynésien Marc Collins a évoqué dans les colonnes du Guardian il y a quelques jours, les réactions négatives et les doutes que le projet pouvait susciter chez les insulaires :

“Les Thaïtiens en ont marre et sont fatigués d'entendre parler de ce méga-projet qui mène à nulle part [...] Il y a une prédisposition de la population à être prudente”.

Marc Collins espère néanmoins que cette réalisation pour dynamiser l'économie, en permettant aux habitants d'être en contact avec des innovateurs de la Silicon Valley et les “aider à combattre 'la fuite des cerveaux' des Tahitiens qui quittent l'île pour aller trouver du travail,” précise le quotidien britannique. En attendant, de nombreuses modalités restent à régler avant que le projet puisse voir le jour.

Other source references

Yahoo Finance – La Tribune 13. Jan – 04 :17

Seasteading souhaite construire une cité flottante en Polynésie française

Fredzone – Logiciels – 12. Jan 05 :02

By : Andy Rakotondrabe

Seasteading, une ONG venant tout droit des États-Unis, souhaite construire une cité flottante artificielle en Polynésie française afin de s'affranchir de toutes les réglementations imposées par les états. Edouard Fritch, le président de la collectivité, ne serait pas forcément contre cette idée. Pas d'après la dépêche de Tahiti en tout cas.

Seasteading affiche des ambitions claires. L'organisation américaine souhaite permettre aux entrepreneurs branchés de prendre leur indépendance face aux nombreuses réglementations imposées par les états.

Pour ce faire, ils projettent tout simplement de construire une ville flottante en Polynésie française, une ville où les habitants seront totalement autonomes et libres de leurs actions.

L'ONG a présenté son projet au président de la collectivité, Edouard Fritch, en fin de semaine dernière. Étaient présents les ministres Teva Rohfritsch (économie numérique), Jean-Christophe Bouissou (tourisme), Tearii Alpha (logement) et Patrick Howell (santé).

La présentation était visiblement très convaincante, car un protocole d'accord a été initié. L'institut aimerait démarrer la construction de la cité dans trois ans, en 2020.

Beaucoup de points sont encore à déterminer, mais Randolph Hencken, le directeur de **Seasteading**, semble avoir une vision assez claire sur la forme que devrait prendre cette cité artificielle. Il la voit en effet comme une île modulaire constituée de plusieurs pentagones d'une cinquantaine de mètres de côté. Chaque module coûterait environ 15 millions de dollars et serait capable d'abriter entre 20 et 30 personnes en fonction de la disposition des lieux et des

équipements présents.

Le coût provisoire a donc été estimé à environ 5 100 € du mètre carré. Pour le moment, du moins.

Un livre dédié au projet

Seasteading compte publier un livre en mars prochain. L'ouvrage apportera plus de détails sur la technicité du projet et sur le déroulement des opérations. L'ONG devrait notamment aborder la question de l'énergie et du recyclage des déchets. L'organisation se veut en effet respectueuse de l'écosystème et de l'environnement.

Elle pense d'ailleurs que sa cité pourrait améliorer la qualité des eaux en mettant en place des machines capables de récupérer les déchets polluants déversés dans la mer pour les transformer en biocarburant.

Par ailleurs, l'implantation de cette communauté d'entrepreneurs sur la zone serait bénéfique au lagon. Toujours selon Randolph Hencken, les rayons lumineux provoqués par la structure engendreraient une forme d'occultation. Celle-ci réduirait ensuite l'échauffement de l'eau des lagons aux alentours. Par conséquent, le phénomène de blanchiment du corail des récifs s'amoinerait. Ce phénomène serait en fait lié à la température. Toutefois, la véracité de cette hypothèse reste encore à vérifier.

Il faut tout de même signaler que **Seasteading** n'est pas une ONG comme les autres. En réalité, l'organisme est financé par certaines des plus grosses fortunes de la Silicon Valley, et notamment par Peter Thiel, le fondateur de Paypal et un des nombreux investisseurs de Facebook.

En attendant, l'institut n'est pas le premier ni le seul à travailler sur de tels projets. Shimizu, une entreprise japonaise, a elle aussi imaginé une cité de ce type, construite cette fois sous les eaux.

La Polynésie va-t-elle accueillir la première ville flottante du monde ?

La1ere -10. Jan 10 :45

OUTRE-MER 1ÈRE

Le projet de créer une ville flottante dotée de son organisation politique propre a retenu toute l'attention du président de la Polynésie Edouard Fritch et de son gouvernement. Un protocole a été signé avec le groupe The Sea Steading Institute il y a quelques semaines.

La vision de l'ONG **Seasteading**, c'est la Silicon Valley en mer : au milieu d'un lagon, des îles artificielles reliées les unes aux autres qui accueilleraient des entreprises modernes, branchées et innovantes. Le projet prévoit soit des constructions résidentielles ou commerciales, soit des activités aquacoles, ou encore des instituts de recherche. Des communautés flottantes qui fabriqueraient leur énergie et traiteraient leurs déchets.

En Polynésie, le prototype prévoirait la construction de deux ou trois plateformes flottantes et reliées entre elles pour un coût estimé entre 30 et 50 millions de dollars et en cas de succès le développement d'une vraie ville.

Des cités flottantes hors de portée des vellétés de taxation et de contrôle gouvernementaux

Ce projet qui a convaincu Edouard Fritch,

président de la Polynésie, est développé par des entrepreneurs de la Silicon Valley aux Etats-Unis, très opposés aux réglementations et aux nations, et adepte du courant libertarien, qui veut alléger l'influence des Etats tout en s'alignant sur les lois du marché économique. Parmi ces entrepreneurs figure l'une des personnalités les plus écoutées de la Silicon Valley, Peter Thiel, un des fondateurs de PayPal, le système de paiement en ligne qu'il a revendu en 2002 pour 1,5 milliards de dollars.

Aujourd'hui, le milliardaire finance l'ONG **Seasteading Institute** avec l'objectif de développer des cités flottantes dans les eaux internationales, hors de portée des vellétés de taxation et de contrôle gouvernementaux

Mais avant que le projet ne devienne réalité, le gouvernement de Polynésie devra auparavant créer un cadre législatif pour cette réalisation. Les discussions devraient débuter cette année. S'agissant du lieu, il n'est pas encore déterminé. Trois sites sont néanmoins envisagés : la baie de Phaëton, à Tahiti, entre l'île et la presqu'île, près de Taravao, côté sud-ouest ; Raiatea, à 210 km, au nord-ouest de Tahiti et proche de Bora-Bora ; et Tupai, un atoll en forme de cœur, très près de Bora-Bora et connu des touristes fortunés.

Villes du futur : bientôt une cité flottante dans un lagon polynésien ?

Archipel des Sciences - Home -10. Jan 10 :38

En Polynésie française, un projet visionnaire d'île artificielle flottante, pouvant accueillir des entreprises et une communauté très branchée, pourrait voir le jour en 2020. Ce ne serait rien de moins, expliquent ses créateurs riches venus de la Silicon Valley, qu'un prototype de cités océaniques qui abriteront un jour de fructueuses activités économiques.

Il est prévu qu'elles montent en même temps que le niveau de la mer.

L'institut **Seasteading**, une ONG venue des Etats-Unis, a semble-t-il convaincu Édouard Fritch, président de la Polynésie française, une communauté territoriale jouissant d'une autonomie importante vis-à-vis de la Métropole.

Un protocole d'accord est en effet promis pour la construction d'une véritable cité flottante qui accueillerait une population aisée et entreprenante, susceptible d'enrichir la vie économique de ce vaste territoire océanique (voir La Dépêche de Tahiti). Mieux, parce que la réalisation est annoncée comme « durable », elle ferait du bien au lagon, réduisant la pollution et repoussant le blanchiment du corail par une action rafraîchissante sur l'eau.

Pour le calendrier, l'objectif est 2020. Il faudra

auparavant que le gouvernement de Polynésie crée un cadre législatif pour cette réalisation, qui n'est pas un hôtel, mais l'accueil d'une nouvelle communauté, ce qui sera discuté en 2017. Le lieu, lui, n'est pas déterminé. Trois sites sont envisagés : la baie de Phaëton, à Tahiti, entre l'île et la presqu'île, près de Taravao, côté sud-ouest ; Raiatea, à 210 km, au nord-ouest de Tahiti et proche de Bora-Bora ; Tupai, un atoll en forme de cœur, très près de Bora-Bora et connu des touristes fortunés.

Other source references

Futura-Sciences – Front Page 10. Jan – 07 :54

Cité flottante : Seasteading annonce une date de signature, pas de confirmation du Pays – DomTomNews

DomTom News – L'info en continu – 06. Jan 20 :40

PROJET – Le président de la Polynésie pourrait signer un protocole d'entente en vue du développement de la première cité flottante en Polynésie. Le directeur exécutif du Seasteading institute a signé un communiqué sur internet dans lequel il affirme qu'Edouard Fritch signera le 13 janvier. Le site Internet de Seasteading institute annonce que le président Édouard Fritch se rendra à San Francisco le 13 janvier prochain afin de signer un protocole d'entente en vue du développement de la première cité flottante dans un lagon polynésien. ♦

Le Pays lui, ne se prononce sur aucune date. ♦

Edouard Fritch avait reçu le directeur exécutif de Seasteading institute Randolph Hencken, ♦ en septembre dernier

♦ à la présidence. ♦ Son équipe prospectait à l'initiative de Marc Collins, d'éventuels points d'ancrage au fenua

Après avoir déjà visité plusieurs lieux, comme les lagons de Raiatea-Tahaa ou Tupai, ainsi que

la baie de Phaeton, la délégation avait présenté au gouvernement son concept qui peut également apporter une réponse aux problèmes de la montée des eaux liée au réchauffement climatique. ♦

♦♦

En novembre, le conseil des ministres a bien autorisé le président du Pays à signer un protocole d'entente avec l'institut. Mais pour l'instant, rien n'est officiellement décidé. ♦

Le Seasteading institute se serait-il un peu trop avancé ? En tout cas, la presse anglophone a largement partagé le communiqué publié sur son site Internet et signé du directeur exécutif. ♦

Seasteading rassemble des experts et des investisseurs ayant pour objectif de développer des cités flottantes en s'appuyant sur des technologies innovantes et respectueuses de l'environnement. Ce concept repose sur des plateformes flottantes modulaires qui peuvent être propices à l'implantation de résidences ou d'activités économiques comme des parcs d'affaires, des activités aquacoles ou encore des instituts de recherche. ♦

Rédaction web ♦ <http://www.tntv.pf/video/>

Floating Island Project : Edouard Fritch attendu à San Francisco

DomTom News – L'info en continu – 06. Jan 12 :53

PAPEETE, le 5 janvier 2016 – Le président Edouard Fritch a été mandaté par le gouvernement pour signer un protocole d'entente avec l'organisation non gouvernementale californienne la Seasteading Institute, en vue de la concrétisation du Floating Island Project en Polynésie française. D'après le site web de l'organisation, Edouard Fritch se rendra vendredi 13 janvier à San Francisco pour signer le protocole d'accord.

L'information n'est pas confirmée ou infirmée par la présidence. Pourtant, la Seasteading Institute a annoncé sur son site internet la venue du président de la Polynésie française à San Francisco aux Etats-Unis pour signer le protocole d'accord en vue de la création d'une cité-Etat flottante au fenua.

L'article, paru sur le site web de l'organisation le 25 décembre 2016, a été repris plusieurs fois dans la presse anglophone. Il est signé de la main de Randolph Hencken, directeur exécutif du Seasteading institute. "Le président Fritch viendra la semaine prochaine pour signer le MOU (NDLR : abréviation de Memorandum of Understanding ce qui signifie protocole d'accord)", confirme-t-il par email.

Le Seasteading Institute envisage, au cours de la prochaine décennie, de développer des villes flottantes à travers les océans du monde. Après plusieurs années d'études, l'organisation non-gouvernementale a finalement décidé d'installer son projet au fenua.

Les initiateurs du projet ont rencontré les autorités polynésiennes pour la première fois en septembre 2016. Lors du conseil des ministres le 30 novembre dernier, le président a été mandaté pour signer le protocole d'entente (MOU).

"Ce MOU va nous obliger à diriger une étude économique, afin de prouver que nous apporterons d'importants bénéfices à la Polynésie française, mais aussi de réaliser une évaluation d'impact environnemental, pour s'assurer que nous n'endommagerons pas les océans. Lorsque nous aurons prouvé ces deux choses, nous allons travailler avec le gouvernement local pour créer notre "SeaZone" afin de piloter la première cité-Etat flottante durable", détaille le directeur exécutif.

> Lire aussi : La Polynésie accueillera-t-elle la première cité-Etat flottante ?

D'après Randolph Hencken, le coût de ce prototype est estimé entre 10 et 50 millions de dollars américains (entre 1 et 6 milliards Fcfp). L'ONG ne recevra aucune aide financière du Pays.

"Ce Floating Island Project sera réalisé en partenariat avec le gouvernement et les habitants de Polynésie française afin d'attirer les investisseurs, d'améliorer l'éducation et d'apporter de nouvelles opportunités. Notre présence va créer et préserver des emplois (directement ou indirectement) et apportera des capitaux dans toute la Polynésie française. Nous voulons apporter et développer des technologies qui inciteront les jeunes polynésiens à nous rejoindre dans les carrières innovantes", affirme Randolph Hencken.

Tahiti-Infos, le site N°1 de l'information à Tahiti

La première ville flottante du monde sera-t-elle française ?

Les Petits Frenchies – A la Une – 06. Jan 10 :54

By : Lisa Forrler

L'ONG américaine Seasteading a exposé son intention de construire une cité flottante, autonome et politiquement indépendante, après un investissement de 150 millions de

dollars dans le projet. La Polynésie française a donné son accord pour la construction de quelques îles d'essai au large de ses côtes.

« L'ère aquatique » débutera-t-elle à Tahiti ?

Au large de Tahiti, flottant sur les lagons bleus de Polynésie française, un idée folle barbote...

En septembre dernier, le Seasteading Institute achevait une mission d'exploration en Polynésie française, dans les lagons de Raiatea, de Tupai et dans la baie de Phaëton.

L'ONG, créée en 2008 par le millionnaire et fondateur de PayPal Peter Thiel et Patri Friedman, un activiste libertarien, a formulé le souhait de construire des cités flottantes dotées de leur propre organisation politique, et ce dans les eaux calmes d'un de nos territoires d'Outre-mer. Le projet

futuriste semble un peu loufoque, mais suite à l'accord donné par le Président de la Polynésie française Edouard Fritch et sa délégation, tout paraît possible !

Un Atlandide version high tech

Côté énergie, pas de panique ! L'ambition de créer des villes parfaitement autonomes va de paire avec l'idée d'une énergie renouvelable et constamment à disposition : celle du soleil. Ainsi équipées, les cités flottantes pourraient accueillir des habitations, des commerces, des centres de recherches et des activités aquacoles.

La première ville flottante sera-t-elle en France ?

Le Point – Tech & Net – 05. Jan 14 : 13

Au milieu d'un lagon, des îles artificielles ancrées sur les fonds marins sous forme de plates-formes modulables reliées les unes aux autres et utilisant l'énergie solaire. Le tout bourré de nouvelles technologies et pouvant accueillir des habitations, des commerces ou des encore des instituts de recherches. Cela pourrait prendre vie prochainement en Polynésie française, comme le raconte La dépêche de Tahiti. Le lagon de Raiatea, de Tupai ou la baie de Phaëton, à Tahiti, pourraient devenir l'écrin de ces villes du futur, qualifiées de "paradis pour geek" par Tahiti Info.

Un pas a en tout cas été fait dans cette direction par le président de cette collectivité d'outre-mer qui possède une grande autonomie par rapport à la France métropolitaine. Édouard Fritch va signer un protocole d'accord avec l'ONG Seasteading Institute qui est derrière ce rêve du futur. Pour les représentants français, cela pourrait représenter une manne financière et constituer une vitrine incroyable pour ces archipels menacés par la montée des eaux.

De son côté, l'organisation se félicite de pouvoir "développer le prototype de la première plate-forme flottante dans les eaux calmes de la Polynésie française". Ce prototype prévoit la construction de "deux ou trois plates-formes

flottantes, reliées entre elles" pour un coût de 30 à 50 millions de dollars et, en cas de succès, le développement d'une "vraie" ville. Mais cette installation pourrait faire grincer des dents.

Patrons libertariens

En effet, derrière le Seasteading Institute ne se cache pas de doux rêveurs, mais des patrons et des entrepreneurs de la Silicon Valley à la recherche du monde le plus favorable possible pour eux. Le Seasteading Institute a été fondé par Patri Friedman, activiste libertarien et petit fils de l'économiste libéral Milton Friedman. Et parmi ses financeurs on trouve le cofondateur de PayPal, Peter Thiel, qui se dit aussi libertarien. Dans un portrait que Le Monde lui consacre, on peut y lire un texte qui représente le "coeur" de cette doctrine : "Je ne crois plus que la liberté et la démocratie soient compatibles. [...] Je reste attaché, depuis mon adolescence, à l'idée que la liberté humaine authentique est une condition sine qua non du bien absolu. Je suis opposé aux taxes confiscatoires, aux collectifs totalitaires et à l'idéologie de l'inévitabilité de la mort."

Comme il est difficile de s'affranchir des règles étatiques sur terre, la mer représente donc un territoire d'avenir pour les libertariens. Et comme l'écrivit

Ouest France, ces îles du futur “seraient indépendantes les unes des autres avec chacune une organisation politique différente”. Concernant la Polynésie française, l’organisation explique que l’accord prévoit que soit “créer une structure légale

pour des ‘zones de mer’ avec une”structure de gouvernance spéciale“. Elle assure aussi qu’elle étudiera les impacts écologiques et économiques de l’installation de cette ville flottante.

Other source references

Fr Yahoo.com – News	05. Jan – 14 :38
Yahoo! France – Accueil	05. Jan – 14 :32
Mondialnews	06. Jan – 02 :40

Rétrospective 2016 : les temps forts de novembre – DomTomNews

DomTom News – L’info en continu – 05. Jan 10 :39

EN BREF

1er novembre

Une jeune femme de 29 ans s’est fait tabasser mardi soir par son conjoint, à Raiatea. Perdue avec son fils de 4 ans, elle ne savait plus vers qui se tourner et a contacté la rédaction de Tahiti Infos. Nous l’avons dirigée vers l’association Vahine Orama no Raromatai.

3 novembre

Le Conseil des ministres a autorisé Edouard Fritch à conclure au nom de la Polynésie française un accord de coopération internationale avec la Nouvelle-Zélande, les îles Cook, Samoa et Niue pour le cofinancement d’un câble numérique en liaison avec la Nouvelle Zélande.

9 novembre

Le comité politique de ce parti s’était réuni afin d’entériner le choix du candidat qui sera soutenu par le Tapura. Alors que la majorité a décidé de soutenir Alain Juppé, le maire de Paea, Jackie Graffe, a décidé de faire cavalier seul, en soutenant Nicolas Sarkozy. (photo 3)

17 novembre

Une opération ciblée de lutte contre la revente de produits stupéfiants a été menée dans le quartier Vaitavatava, l’un des spots les plus connus des dealers et de leurs clients. C’était une première pour le chien Gipsy de la brigade canine, créée en juillet dernier.

22 novembre

Si aujourd’hui 98 % des Polynésiens sont couverts par la Caisse de prévoyance sociale, tous n’ont pas le même accès au personnel soignant. Avec 218 médecins généralistes, de nombreuses zones du territoire sont totalement démunies de médecins libéraux.

23 novembre

Le clip de la chanson “Le bleu lumière” a été mis en ligne ce mercredi. La chanson est interprétée par Cerise Calixte. Le clip a été tourné à Tetiaroa. (photo 2)

24 novembre

Un avion d’American Airlines a dérouté sa trajectoire, ce jeudi matin à Fa’a’a. Après avoir quitté Los Angeles pour se rendre à Auckland, une femme a eu un malaise en plein vol. Rapidement, le pilote a pris la décision de détourner son appareil et de se poser à Tahiti. Il est reparti le lendemain à 6 heures pour la Nouvelle-Zélande. (Photo 1)

30 novembre

“Mets ta capote” une campagne de prévention contre les IST : Le ministre de la Santé a lancé une campagne de communication pour lutter contre la propagation des IST qui ne cesse de gagner du terrain parmi la jeunesse polynésienne. Après trois années de très forte hausse du nombre d’infections sexuellement transmissibles (en 2015 il y a 177% de cas de syphilis positifs en plus qu’en 2014, en 2016 il y a 7 fois plus de cas de syphilis qu’en 2015), le ministère de la Santé a enfin pris conscience du problème.

“Pas facile de se faire accepter”, les confidences de Miss Vahine Tane 2016 SOCIETE – Tepoea Teikiteepupuni a été élue Miss Vahine Tane 2016 samedi 12 novembre à Moorea.

D’origine marquisienne, la reine des travestis du fenua nous a raconté son parcours scolaire et son ressenti face aux critiques d’une partie de notre société à l’égard des transgenres.

Après s’être présentée à l’élection de Miss Vahine Tane aux deux dernières éditions, Tepoea a décidé de retenter sa chance cette année, et heureusement pour elle, puisqu’elle a remporté le titre du plus beau travesti du fenua.

Être un transgenre n’est pas tout le temps évident, puisqu’il faut faire face aux critiques, et surtout se faire accepter par sa propre famille. “Quand j’étais toute petite, je savais que j’allais devenir transgenre. Pour moi, c’était naturel. C’était difficile pour mon père d’accepter car cela a touché à sa réputation. Mais, je n’ai jamais reçu de coup de sa part. Quant à ma mère, elle me disait que la priorité était de décrocher le bac. Après, je pouvais faire ce que je voulais”, se rappelle Tepoea.

Toutefois, assumer sa féminité et se faire accepter par les autres a été beaucoup plus difficile. “À partir de la seconde, j’avais décidé de m’assumer en portant des robes. Mes amis proches ont accepté. Malheureusement, les autres n’avaient pas compris. Plus tu t’assumes en tant que raerae, plus tu perds des amis. Ce sont surtout les garçons qui me rejetaient”, explique-t-elle.

Tepoea reconnaît aussi que les transgenres sont très mal acceptés en Polynésie, à cause notamment de la religion. “Dieu est amour, il aime toutes les personnes sans distinction”, clame-t-elle.

Des critiques virulentes, Tepoea et amies y sont habituées. “Qu’ils balayent d’abord devant leur porte avant de regarder les autres”.

Malgré cela, Tepoea ne baisse pas les bras. La belle préfère tout miser sur son avenir. Elle prévoit, notamment, de partir le mois prochain en Nouvelle-Zélande, pour suivre des études d’anglais. Tepoea souhaiterait devenir professeur d’anglais ou travailler dans le tourisme.

En attendant, Tepoea promet de porter haut les couleurs du fenua à l’élection de Miss International Queen qui se déroulera en Thaïlande, l’année prochaine.

Laurent et Meherio, sains et saufs, racontent leurs sept jours de dérive SECOURS – Laurent et Meherio ont été retrouvés sains et saufs par un pêcheur de Paea.

Ils étaient portés disparus depuis mardi dernier. Entourés de leur famille et visiblement en bonne forme, ils ont raconté leur mésaventure. Partis avec 10 litres d’eau et des vivres, ils ont pu pêcher pour se nourrir et ont installé une voile sur leur poti marara pour naviguer avec le maramu.

Le pêcheur les a aperçus à seulement 15 nautiques de Papara vers 14 h 30 un lundi après-midi. Il a alors remorqué le bateau jusqu’à Papara où Laurent et Meherio ont pu retrouver les membres de leur famille.

Laurent et Meherio sont partis mardi 8 novembre au matin de Huahine. Alors qu’ils auraient dû arriver en milieu de journée, Laurent sent au bout de plusieurs heures qu’ils sont sur la mauvaise route. Il décide alors de couper le moteur et de laisser l’embarcation dériver. Il souhaite garder du carburant au cas où ils passeraient à proximité d’une île.

A bord de leur bateau, Laurent et Meherio ont 10 litres d’eau et des vivres. Equipés, ils pourront aussi pêcher. Mercredi, après un jour de dérive, ils prennent une bâche et s’en font une voile. Des cannes à pêche font office de mât. L’embase du moteur fait office de gouvernail, raconte Laurent, qui compte sur le maramu pour retrouver son île. Vendredi, le frère et la sœur aperçoivent le mont Orohena. Malheureusement, leur réservoir de carburant a été vidé par leur déplacement pour pêcher afin de se nourrir. Le dimanche matin, les recherches ont été officiellement arrêtées par les autorités. Les 55 heures de recherches aériennes n’ont rien donné. La famille, elle, garde encore l’espoir de les retrouver. Les proches des disparus continuaient les recherches en finançant sur fonds propres la poursuite de recherches aéroportées, avec le secours d’un avion privé et de pilotes bénévoles. Deux thoniers et plusieurs poti marara ont également participé à ces recherches vers Tikehau, au Tuamotu où ils étaient supposé avoir dérivé. Un appel aux dons avait été lancé pour participer à l’approvisionnement en carburants des moyens nautiques et à la location de l’avion.

Hawaiki Nui Va’a : des retombées économiques importantes dans les îles CULTURE – La Hawaiki

Nui rythme la vie des habitants des îles pendant plusieurs jours et avec ça, leur forme économique.

Quelques jours avant le départ de la course, la fête a déjà commencé à Huahine. Les touristes, habitants des autres îles et sportifs commencent à arriver. Dans la ville de Fare, les stands s'installent. Fruits, mono'i, poissons et produits artisanaux abondent. "Je vends des beignets de crabe, du poulet et du coco frais. J'installe mon stand ici tous les ans pour la Hawaïki Nui de vendredi à mercredi. Je fais environ 50 000 francs, c'est beaucoup pour moi", se félicite une commerçante de l'île.

A l'arrivée de la deuxième étape, à Uturoa sur l'île de Raiatea, l'ambiance est sensiblement la même. Près du grand chapiteau monté pour l'occasion, les locaux ont aussi installé différents stands. "La Hawaïki Nui nous amène du monde. Cela a un impact économique dans chaque île. Tout le monde est content. Tout le monde en profite", s'exclame Mirella, qui tient un snack dans la petite commune de Fetuna le reste de l'année, à plusieurs kilomètres de Uturoa.

En face de Raiatea, Taha'a, arrivée de la deuxième étape, bénéficie à son tour du passage des rameurs, de leurs familles et supporters sur l'île. Sous le grand chapiteau où se déroule la remise des prix, plusieurs artisans vendent leurs produits. Ils profitent de cette arrivée de population en masse pour faire gonfler leurs chiffres d'affaires.

Les pensions de famille et les hôtels ne sont pas en reste non plus. A l'occasion de la Hawaïki Nui, chaque établissement fait le plein. A Bora Bora, par exemple, impossible de trouver de la place pour se loger quelques semaines avant la course.

Tous les secteurs et toutes les îles profitent du passage des pirogues de la Hawaïki Nui et ce, depuis le premier jour. L'événement offre un rebond exceptionnel à la vie économique des Raromatai.

La Polynésie accueillera-t-elle la première cité-Etat flottante? SOCIETE – Le président Edouard Fritch est mandaté par le gouvernement pour la signature d'un protocole d'entente avec le Seasteading Institute en vue de l'installation en Polynésie d'un prototype de cité flottante imaginée par le think tank californien.

Des villes-nations flottantes et modulaires, autonomes, un peu partout sur la planète? Pour

ce think tank californien, créé en 2008 par Patri Friedman, petit-fils du célèbre économiste libéral Milton Friedman, l'avenir de l'humanité se jouera sur ces myriades d'îles artificielles, peuplées de communautés offshore, bardées de technologies et affranchies de la souveraineté des Etats. Un paradis pour geek fortuné.

Après plusieurs années d'études et de nombreux choix de sites potentiels, dont un projet avorté au Honduras, le Seasteading Institute aurait jeté son dévolu sur la Polynésie française, pour initier la réalisation de son concept. Le premier embryon de cité-état flottante pourrait voir dans les eaux du fenua. C'est en tout cas ce qu'envisage sérieusement le Seasteading Institute sur sa page officielle : "Notre ambition est de développer le prototype de la première plate-forme flottante dans les eaux calmes de la Polynésie française", expose l'organisation, après une première rencontre prometteuse avec les autorités polynésiennes, en septembre dernier. La prochaine étape pourrait être la construction d'un prototype imaginé autour de "deux ou trois plate-formes flottantes, reliées entre elles" pour un coût de 30 à 50 millions de dollars américains (entre 4 et 6 milliards Fcfp) : le "Floating Island Project".

Les chiffres clés du mois 122

Le volume en mètres cubes des graviers débarqués à Rikitea, aux Gambier en provenance de Hao.

6

Le nombre de jours passés en mer au large de Tahiti pour un frère et une sœur de Papara.

Les phrases du mois "Désirant mettre ma famille et mes proches à l'abri des insultes et de la calomnie gratuites, j'ai décidé de demander au gouvernement de ne plus utiliser les gravats et donc de suspendre le chantier de bétonnage de la roue de ceinture de Rikitea.", le maire de Rikitea, à propos de l'affaire des graviers de Hao qui devaient être livrés dans sa commune.

"Ils sont là en forme! Ils n'ont pas maigri", souligne Robert Para, le papa des rescapés.

"Je ne veux pas que vous le jugiez comme une victime", a averti d'emblée le représentant du ministère public, visiblement hermétique à la ligne de défense de l'accusé, qui comparait devant la cour d'assises pour avoir tué à coups de couteau de boucher un jeune de 28 ans lors d'une rixe qui

La Polynésie rêve d'une île flottante

Ouest-France – Jactiv – 04. Jan 15 :08

By : Baptiste Denis

L'institut américain **Seasteading** veut construire une ville flottante artificielle, pour échapper aux politiques en vigueur sur les continents. La **Polynésie** française a récemment donné son accord pour la construction, près de ses côtes, de quelques îles d'essai. Navigue-t-on vraiment en plein rêve ?

L'idée paraît simple et peut faire rêver. Pourquoi ne pas constituer des micro-nations sous formes d'îles flottantes au large des côtes ? Une bien belle façon d'échapper à l'emprise étatique, en plus de profiter d'un bon air marin... L'idée séduit tellement les entrepreneurs et les patrons de la Silicon Valley, qu'elle a fini par prendre un nom : **Seasteading**.

Vous devez être connecté pour visionner cette vidéo.

C'est le millionnaire et fondateur de PayPal Peter Thiel, et Patri Friedman, un activiste libertarien, qui ont créé en 2008 l'organisation non-gouvernementale (ONG) The Seasteading Institute, en investissant 150 millions de dollars dans ses îles flottantes du futur. Celles-ci seraient indépendantes les unes des autres, avec chacune une organisation politique différente. Les citoyens investiraient les lieux et seraient libres de changer

de ville et de politique à leur guise.

(Photo : The Seasteading Institute)

Dans la forme, ces îles artificielles seraient composées de plateformes flottantes modulaires de la taille d'une moitié de terrain de foot, remplies de technologies dernier cri. Elles seraient ancrées sur les fonds marins et pourraient accueillir des constructions résidentielles ou commerciales, des activités aquacoles ou encore des instituts de recherche. Ces communautés flottantes fabriqueraient également leur énergie et traiteraient leurs déchets. Pas grand-chose à redire.

(Photo : The Seasteading Institute)

Le projet a charmé la Polynésie française. Elle a signé un protocole d'entente avec l'organisation non gouvernementale californienne, en vue de la concrétisation du Floating Island Project.

« Notre ambition est de développer le prototype de la première plateforme flottante dans les eaux calmes de la Polynésie française », explique l'organisation dans un communiqué. La prochaine étape doit être la construction d'un prototype imaginé autour de « deux ou trois plates-formes flottantes, reliées entre elles ». En cas de succès, la chaîne d'îles artificielles grandira. Mais la liberté a un prix : les plateformes d'essai valent 30 à 50 millions de dollars.

Other source references

Maville – Arras : Info en continu 04. Jan – 15 :53
Béthune Maville – Accueil 04. Jan – 15 :52

Seasteading: tech leaders' plans for floating city trouble French Polynesians

Equities – News – 02. Jan 06:35

A futuristic plan to build a floating techno-libertarian city in a French Polynesian lagoon has left some local residents worried they could be the next unsuspecting inhabitants of a peaceful planet in a science-fiction movie.

“It reminds me of the innocent Ewoks of the moon of Endor who saw in the Galactic Empire a providential manna,” said Tahitian TV host Alexandre Taliercio. “They let them build what they wanted on earth and in orbit, but that’s not to say that the Empire shared the blueprints of the Death Star with them.”

The proposal for a seastead – an autonomous oceanic colony; think homesteading, but wetter – took a significant step on Christmas Day, when a Silicon Valley group announced it had reached an agreement with the French Polynesian government, with officials poised to explore serving as the group’s host.

Seasteaders said it was a breakthrough that could change the world, but Taliercio worried that rich Americans simply wanted to use his home to dodge taxes.

“These millionaires,” he said, “lulled by an illusory desire to free themselves from the existing states, seem to have much more to gain than we do.”

The idea of seasteading – escaping the laws, regulations, and taxes of life on terra firma by establishing an outpost in international waters – has long enchanted libertarians.

“The question of whether seasteading is possible or desirable is in my mind not even relevant. It is absolutely necessary,” the billionaire PayPal founder Peter Thiel said at a 2009 seasteading conference.

After Thiel helped launch the Seasteading Institute with a \$500,000 investment, seasteading became the movement of the moment in Silicon Valley, where regulation and government bureaucracy are anathema and the billionaire’s success as an investor – his current fortune is largely due to his early stake in Facebook – has given him the

reputation of a visionary.

The logistical and financial challenges of establishing a colony in international waters, however, proved steep. So this year the Seasteading Institute began negotiations with French Polynesia, which is a part of France, but has significant autonomy.

On 30 November, French Polynesia’s cabinet gave president Edouard Fritch a mandate, and he will travel to

San Francisco in January to sign an agreement to develop a “special governing framework” for “seazones”, according to Randolph Hencken, the Seasteading Institute’s executive director.

Hencken said by email that the agreement stipulated that the institute must prove that seasteading will provide economic benefits and not harm the environment, and that the government will not provide any subsidies.

“Our seasteading collaboration with French Polynesia was initiated by the Tahitians themselves and will bring jobs, economic growth, and environmental resiliency to the region,” Hencken said.

Hencken predicts a close relationship between the seastead and the islands. In an interview with Business Insider in October, he suggested that he would be able to take a speedboat to French Polynesia to take yoga classes and go to restaurants. The islands would also provide a construction base, he said, further reducing costs.

While Hencken argued that seasteading would be a boon for French Polynesia, exemption from taxes is a key factor in the seasteading movement.

In his 2009 speech, Thiel argued that “anything that can be done to create much larger numbers of countries will be very good”, largely because the proliferation of nations would drive down marginal tax rates.

“If we want to increase freedom, we want to increase the number of countries.”

It is that attitude that draws the suspicion of local residents like Taliercio, who questioned whether “facilitating the tax evasion of the world’s greatest fortunes” would be healthy for South Pacific nations.

“I grew up in what is for the rest of the world a terrestrial paradise, but I can testify today that the other side of the picture is not glorious and makes me sad,” Taliercio said. “The unemployment rate is distressing; the impoverishment of the population is palpable everywhere; our social protection system is in deficit and is in peril.”

Indeed, French Polynesia’s GDP is just \$5.6bn, or about the equivalent of two Peter Thiels.

Alexandre Le Quéré, a Tahitian radio journalist, poked fun at the idea on Polynésie 1ère, a local media outlet. He quipped that proponents of the “futuristic delirium” of seasteading wanted a “Noah’s Ark to the Wall Street gravy”. Le Quéré also expressed concern that the project could produce “chaos” for the local population.

Hervé Raimana Lallemand-Moe, a professor of international and environmental law at the Université de la Polynésie Française, pointed out that the island nation was “particularly vulnerable” due to its isolation, size, economy, and the threat of climate change, and that the population was generally opposed to large projects on environmental grounds.

“It is clear that the people do not think that the creation of artificial islands should be a priority,” he said.

The president’s office declined to comment on the plan to the Guardian, but a statement cited the potential for economic development as a benefit to the country. The government also mentioned the importance of “the presence of serious investors”

and named Thiel as a backer.

Thiel’s spokesman told the Guardian that he was not “involved in the French Polynesia seasteading efforts”.

Marc Collins, a Tahitian businessman and former minister of tourism, said that the negative reaction to the project was to be expected.

“Tahitians are sick and tired and hearing of these mega, massive projects that go nowhere,” he said. “There is a predisposition of the population to be very cautious.”

But Collins, who invited the Seasteading Institute to consider French Polynesia after reading about the group’s attempts to find a host country in Wired, said that he believed the project was in the best interest of his country.

Collins hopes that the seastead will boost the economy, bring the country into more contact with technological innovators in Silicon Valley, and help combat the “brain drain” that sees educated Tahitians leave the islands in search of work.

“If anyone knows how to live on the oceans it’s Tahitians,” he said. “Polynesians are the original seasteaders.”

DISCLOSURE: The views and opinions expressed in this article are those of the authors, and do not represent the views of equities.com.. Readers should not consider statements made by the author as formal recommendations and should consult their financial advisor before making any investment decisions. To read our full disclosure, please go to: <http://www.equities.com/disclaimer>

Other source references

<i>The Observer</i>	02. Jan – 06:09
<i>The Guardian</i>	02. Jan – 06:07

Une île artificielle pour milliardaires anti-fisc bientôt au Fenua – EDITO 01/12/2016

Radio 1 –02. Dec 2016 12 :45

By : Alexandre Taliercio

Hier via le compte rendu du Conseil des Ministres on apprenait que le Président

Fritch venait d’être mandaté afin de signer un protocole d’entente avec l’organisation non gouvernementale californienne Seasteading Institute, en vue de la concrétisation du « Floating

Island Project ».

Cette ONG veut construire des villes sur l'eau, des plateformes reliées entre elles, des petits paradis technologiques, mais pas seulement. L'idée est de les créer dans les eaux internationales et de n'être dépendant d'aucun état. Chaque ville flottante serait un micro-état avec ses propres lois, son propre modèle de gouvernement, mais surtout . . . sa propre fiscalité. Car ne nous leurrons pas, il y a encore largement assez de place sur les continents pour s'y établir, ce projet qui sent la science-fiction n'est pas destiné qu'aux technophiles rêveurs, mais aussi et surtout à ceux qui veulent en finir avec les impôts de leur pays.

Parmi les financiers de cet institut, et il en est aussi le co-créateur, Peter Thiel, fondateur avec Elon Musk de la solution de paiement en ligne Paypal. Il est aujourd'hui à la tête d'un important fonds d'investissement en capital risque de plus de 5 milliards de dollars. Ce n'est pas un enfant de cœur, si par son activité l'étiquette libérale lui colle à la peau, il se trouve qu'il est en train de passer au à la vitesse supérieure avec ce projet totalement libertariste.

Le libertarisme qu'est ce que c'est? C'est une philosophie politique qui correspond à une manière de concevoir la société où chaque individu verrait sa liberté d'acquiescer placée au premier plan, sans limite. On y prône aussi la disparition de l'état au profit d'une organisation basée sur la coopération. Ok, on met le doigt sur une communauté hippie new age de milliardaires qui préfèrent fuir leur pays plutôt que de participer à l'effort national en y payant leurs impôts.

Car figurez-vous que ce Seasteading Institute veut que la Polynésie transforme ce projet de ville flottante en zone franche, totalement exonérée de taxes. Le gouvernement y voit une opportunité de donner du travail aux polynésiens pour la construction, et un transfert de technologies. J'espère que c'est bien écrit dans le protocole d'accord qu'il s'appête à signer car sinon permettre à des gens de vivre en autarcie dans nos eaux, sans rien payer il faut nous expliquer l'intérêt. Il me paraît hautement improbable que quelque multinationale que ce soit fasse profiter de ses brevets secrets quiconque, et le projet de construction paraît à ce point . . . pointu, que la main d'œuvre locale qui auraient les compétences nécessaires serait particulièrement réduite.

Je vois déjà venir les râleurs, il ne faut pas critiquer chaque initiative et patati et patata. Non, je suis bien d'accord, mais être à la fois circonspect et attentif quant à un projet aux ambitions faussement humanistes qui occultent mal des motivations bassement fiscales, sans que plus de garantie ne nous soient données, on a le droit de douter.

Cliquez pour partager sur Facebook(ouvre dans une nouvelle fenêtre) Cliquez pour partager sur Twitter(ouvre dans une nouvelle fenêtre) Cliquez pour partager sur Google+(ouvre dans une nouvelle fenêtre) Cliquez pour partager sur LinkedIn(ouvre dans une nouvelle fenêtre) Cliquez pour envoyer par e-mail à un ami(ouvre dans une nouvelle fenêtre) Cliquer pour imprimer(ouvre dans une nouvelle fenêtre)

La Polynésie accueillera-t-elle la première cité-état flottante?

DomTom News -02. Dec 2016 00 :30

PAPEETE, 30 novembre 2016 – Le président Edouard Fritch est mandaté par le gouvernement pour la signature d'un protocole d'entente avec le Seasteading Institute en vue de l'installation en Polynésie d'un prototype de cité flottante imaginée par le think tank californien.

“Les seasteaders ambitionnent de vous donner accès, avec la technologie, à votre propre nation flottante sur l'océan. Et cela est déjà en train de se produire”, clame l'écrivain américain Joe Quirk, éminence grise de la Seasteading institute, lors d'une conférence sur le thème “Pourquoi les villes flottantes sont-elles la nouvelle frontière?”, diffusée sur le site officiel de l'organisation non

gouvernementale. “Près de la moitié de la surface du globe est une feuille blanche affranchie de toute influence gouvernementale : nous projetons d’y implanter un millier de nations startup”.

Des villes-nations flottantes et modulaires, autonomes, un peu partout sur la planète? Pour ce think tank californien, créé en 2008 par Patri Friedman, petit-fils du célèbre économiste libéral Milton Friedman, l’avenir de l’humanité se jouera sur ces myriades d’îles artificielles, peuplées de communautés offshore, bardées de technologies et affranchies de la souveraineté des Etats. Un paradis pour geek fortuné.

Après plusieurs années d’études et de nombreux choix de sites potentiels, dont un projet avorté au Honduras, le Seasteading institute aurait jeté son dévolu sur la Polynésie française, pour initier la réalisation de son concept. Le premier embryon de cité-état flottante pourrait voir dans les eaux du fenua. C’est en tout cas ce qu’envisage sérieusement le Seasteading institute sur sa page officielle : “Notre ambition est de développer le prototype de la première plate-forme flottante dans les eaux calmes de la Polynésie française“, expose l’organisation, après une première rencontre prometteuse avec les autorités polynésiennes, en septembre dernier. La prochaine étape pourrait être la construction d’un prototype imaginé autour de “deux ou trois plate-formes flottantes, reliées entre elles” pour un coût de 30 à 50 millions de dollars américains (entre 4 et 6 milliards Fcfp) : le “Floating Island Project”.

Zone économique spéciale

Ce projet est notamment soutenu

financièrement par le milliardaire libertarien Peter Thiel, cofondateur de PayPal, qui y a investi 150 millions USD. Le président Edouard Fritch est mandaté, depuis ce mercredi, par le gouvernement polynésien pour signer un protocole d’entente avec l’organisation non gouvernementale californienne, en vue de la concrétisation du Floating Island Project.

Les avantages mis en avant au plan local sont la forte image à l’international que pourrait véhiculer ce projet innovant, l’ouverture de liens avec des sociétés et laboratoires qui pourraient s’implanter localement, générant des transferts technologiques ou encore la création d’emplois en phases de construction et d’exploitation.

Mais des concessions sont attendues de la part des promoteurs de ce projet : “ Nous travaillons actuellement avec le gouvernement de la Polynésie française pour créer une zone économique spéciale, avec des points d’attache à terre et des surfaces en mer sur lesquelles nous établirons nos infrastructures flottantes pour y habiter et développer nos activités économiques “, annonce le Seasteading institute dont la liberté sans entrave réglementaire ni impôt est un principe de base. Et si tout se passe comme voulu : “ Nous prévoyons d’adjoindre de nombreux autres modules à ce projet pilote, dans les années à venir, évoluant de manière organique pour devenir une ville, tandis que la technologie de ces habitations flottantes se répandra à travers la Polynésie, le Pacifique et dans le monde“.

Tahiti-Infos, le site N°1 de l’information à Tahiti

Other source references

Tahiti Infos – Polynésie 30. Nov 2016 – 21 :19

Floating Island Project : ”ce projet ne coûtera rien au Pays“, assure Bouissou

DomTom News – L’info en continu – 01. Dec 2016 20 :50

PAPEETE, 1er décembre 2017 – Le président Edouard Fritch est mandaté par le gouvernement

pour signer un protocole d’entente avec l’organisation non gouvernementale Seasteading Institute, en vue de la concrétisation du Floating Island Project en Polynésie française.

Même s'il paraît fantaisiste de prime abord, le projet est très sérieux : le Seasteading Institute envisage, au cours de la prochaine décennie, de développer des villes flottantes à travers les océans du monde. Avec le soutien financier de plusieurs fortunes de la silicon valley, ce think tank californien a jeté son dévolu sur la Polynésie française, pour établir son projet pilote d'îlot flottant, qui devra servir de base de lancement et d'exemple au développement de son projet futuriste.

> Lire aussi : La Polynésie accueillera-t-elle la première cité-Etat flottante ?

Le ministre du Tourisme, Jean-Christophe Bouissou a précisé jeudi la nature de l'engagement que s'appropriait à conclure la collectivité, à travers la signature prochaine d'un protocole d'entente : "Il s'agit de l'autorisation donnée par le gouvernement, au président, de signer ce

que l'on appelle un MOU, pour Memorandum of understanding, avec la société qui envisage de construire ce prototype de ville flottante en Polynésie française. C'est un choix de leur part, compte tenu de la situation de la Polynésie et de la problématique d'élévation du niveau de la mer. Il s'agit d'autoriser le démarrage d'une étude. (...) Ce projet ne coûtera rien au Pays. L'étude doit porter sur la faisabilité du projet, la situation économique du Pays, l'évolution, éventuellement de nos règles en termes de fiscalité – c'est ce que nous faisons pour le projet de Hao, comme pour le Mahana Beach, donc il n'y a rien de particulier", a aussi souligné le porte-parole du gouvernement concernant la création de zones économiques spéciales souhaitées par la Seasteading Institute.

Tahiti-Infos, le site N°1 de l'information à Tahiti

Other source references

Tahiti Infos – Polynésie 01. Dec 2016 – 20 :11

Des investisseurs de la Silicon Valley veulent construire la première ville flottante

Hellocoton – Culture – 01. Dec 2016 10 :02

Est-ce que l'être humain vivra sur des villes flottantes dans un futur proche ? Si l'idée semble sortir tout droit d'un roman de science-fiction, elle pourrait déboucher sur des réalisations concrètes d'ici quelques années pour accueillir des réfugiés climatiques ou à l'opposé une élite triée sur le volet. Le projet porté par le Seasteading Institute pourrait notamment voir le jour dans les eaux territoriales de la Polynésie française. La première pierre marine de...

Lire la suite >

Au conseil des ministres du 30 novembre 2016

La1ere – Polynesie – 30. Nov 2016 22 :20

POLYNÉSIE 1ÈRE

Un projet d'île flottante expérimentale, le relèvement de la quote part du pays au fond intercommunal de péréquation, des mesures en

faveur de l'insertion professionnelle et le soutien à l'association d'aide aux victimes, à l'ASSEP et aux étudiants figuraient au programme du conseil des ministres.

Rencontre avec les maires de Polynésie française le 9 décembre

Tous les maires de Polynésie française sont conviés pour une journée d'échanges, le vendredi 9 décembre, sous le chapiteau de la Présidence. Cette journée sera ponctuée de présentations par des services du Pays et certains maires, sur des sujets d'actualité intéressant les communes et leurs administrés, l'organisation de l'événement étant confiée à la DDC (Délégation pour le développement des communes).

Cette journée sera l'occasion de présenter aux élus communaux des outils numériques innovants du Pays tels que Lexpol (rubrique dédiée à la production normative des communes), le site des services de l'administration (www.net.pf) ou encore le site de cartographie de la Polynésie « Tefenua ».

Cette journée comprendra également une présentation des projets en cours, avec des enjeux majeurs pour les communes : régime de solidarité de la Polynésie française, schéma directeur des transports interinsulaires, partenariats "Education, jeunesse et sports" avec les communes, habitat social, aide à la sortie de l'indivision, aliénation des remblais, ou encore stratégie touristique.

Signature d'un protocole d'entente entre la Polynésie française et The Seasteading Institute

Le Conseil des ministres a donné mandat au président de la Polynésie française pour signer un protocole d'entente entre la Polynésie française et The Seasteading Institute.

The Seasteading Institute est une association à but non lucratif, domiciliée en Californie. Fondé dans la Silicon Valley en 2008, c'est un « think tank » regroupant des experts et des financiers, ayant pour objectif de développer une cité flottante en eaux protégées en s'appuyant sur des technologies très innovantes et respectueuses de l'environnement.

Après plusieurs années d'études et de nombreux choix de sites potentiels, l'équipe de Randolph Hencken, Directeur exécutif de l'Institut, a retenu la Polynésie française en premier choix pour lancer leur projet.

En effet, la Polynésie française présente de nombreux atouts tels que :

- son lien privilégié avec la France et son statut particulier au sein de l'Union Européenne, – son statut d'autonomie : les experts du projet ont déjà bien étudié le statut de la Polynésie

française et la fiscalité locale. Ils maîtrisent le contexte institutionnel, – une stabilité et une sécurité compte tenu du contexte international, – des eaux plutôt calmes, – une excellente qualité de vie, etc. . .

Les premiers points d'intérêts de ce projet sont notamment :

- la présence d'investisseurs sérieux (dont Peter Thiel, co-fondateur de PayPal), – ce projet pourrait apporter une forte image à l'international avec un projet de ville autonome, écologique, innovante, – l'ouverture de liens avec des sociétés et laboratoires qui pourraient s'implanter localement, engendrant une immigration de matières grises et des transferts technologiques, – un concept novateur et très ambitieux : les études techniques de faisabilité ont déjà été réalisées, – les investisseurs souhaitent disposer d'un site d'accueil en mer suffisamment calme pour accueillir leur projet, – ce projet pourrait engendrer le développement d'activités nouvelles et la création d'emplois en phases de construction et d'exploitation et pour l'approvisionnement de la cité.

Le 16 septembre dernier, The Seasteading Institute a présenté son projet d'île flottante en Polynésie française. Cette rencontre a permis au gouvernement de prendre connaissance de leur projet pilote et des motivations qui les animent. A la suite de cette rencontre et de l'intérêt porté par The Seasteading Institute à la Polynésie française, le gouvernement et l'institut ont décidé de poursuivre la collaboration pour faire aboutir le projet d'Île Flottante, en signant très prochainement un protocole d'entente sur le sujet.

Cession de plants fruitiers à la commune de Faa'a

Sur proposition du Président de la Polynésie française, le Conseil des ministres a autorisé la cession de plants au profit de la commune de Faa'a. Ce sont donc 60 plants de manguier et 60 plants de uru qui seront cédés à titre gratuit, à la demande de son maire, par le SDR (Service du développement rural) à des fins d'embellissement de la commune.

Avis du Conseil des ministres sur le projet de décret fixant la quote-part du budget du Pays destinée à alimenter le FIP

Le Vice-président a présenté au Conseil des ministres le projet de décret fixant pour les années 2014 et 2016 la quote-part des ressources du budget de la Polynésie française destinée à alimenter le fonds intercommunal de péréquation (FIP).

Le Conseil des ministres a rendu un avis favorable à ce projet de décret qui propose un taux de prélèvement de 17 % conformément aux dispositions de l'article 52 de la loi organique portant statut de la Polynésie française, qui précisent que « cette quote-part ne peut être inférieure à 15 % ».

Ainsi, pour 2014, le montant calculé sur les recettes constatées au compte administratif s'établit à 13 153 109 229 Fcfp. Pour 2016, le montant calculé sur les recettes prévues au budget primitif 2016 s'établit à 13 672 250 000 Fcfp, soit une progression très significative de près de 520 millions Fcfp, au profit des communes.

Rationalisation des dépenses d'impression dans l'administration

Afin de contribuer à une maîtrise des finances publiques, des pistes de rationalisation des moyens sont recherchées. Ainsi, le ministre en charge de la modernisation a présenté au Conseil des ministres une piste concrète d'action avec l'optimisation des impressions, une rationalisation du parc des matériels correspondants et des usages. Il s'agit d'une politique de rigueur nécessaire, générant des économies substantielles, mais également raisonnée, car respectant les besoins des services).

Dans cette perspective un diagnostic sans complaisance est nécessaire et fera l'objet d'une première étape qui permettra de dégager des stratégies de gestion et un plan d'action en matière d'achat. Par ailleurs, il permettra de poser des orientations en matière d'organisation du travail.

Ce projet fait l'objet d'un partenariat entre le service de l'informatique (SIPf), la direction du budget et des finances (DBF) et la direction de la modernisation et des réformes de l'administration (DMRA) qui en assure le pilotage. Une démarche d'achat public volontaire, cohérente et concertée est ainsi initiée.

Arrêté relatif à l'agrément des entreprises d'assurance

L'arrêté du 23 juin 2010 relatif à l'agrément administratif des entreprises d'assurance avait

pour objet d'énumérer les pièces à fournir au dossier de demande d'agrément des sociétés d'assurance et de préciser la procédure et les délais de traitement de cette demande. Cet arrêté permettait donc à l'autorité compétente d'apprécier au vu du dossier transmis par l'entreprise d'assurance, si cette dernière répondait aux critères légaux d'octroi de l'agrément.

L'arrêté du 23 juin 2010 ayant été annulé par un arrêt rendu le 14 avril 2016 par la Cour d'appel de Paris, il s'est avéré nécessaire d'adopter un arrêté de même objet. L'arrêté adopté correspond, dans son contenu, à l'arrêté du 23 juin 2010, dans sa version modifiée par l'arrêté du 29 juillet 2010, laquelle satisfait à l'objectif à valeur constitutionnelle de clarté et d'intelligibilité de la norme.

L'insertion par la création ou la reprise d'activité et les contrats aidés à l'examen à l'Assemblée de la Polynésie française

Après consultation des partenaires sociaux réunis en concertation globale tripartite et du Conseil Economique, Social et Culturel de la Polynésie française, la ministre du Travail a présenté au Conseil des ministres, préalablement à leur transmission à l'Assemblée de la Polynésie française, trois projets de lois du Pays visant à renforcer la politique publique de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

1. – L'Insertion par la Création ou la Reprise d'Activité (ICRA) :

Les données de l'Institut de la statistique de la Polynésie française sur l'année 2015 révèlent que près de 2 695 entreprises ont été créées, soit 8% de plus qu'en 2014 et près de 950 entreprises ont été réactivées après une cessation d'activité, soit 14% de plus qu'en 2014.

Le dispositif de l'I.C.R.A., de par son objectif et sa cible, peut contribuer à soutenir la création d'entreprises notamment individuelles et accompagner ainsi le développement de l'économie polynésienne. Aussi, le gouvernement entend-il encourager, dans le cadre de sa politique publique de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelles, le développement de la création de petites entreprises, d'une part, en renforçant l'attractivité du dispositif et, d'autre part, en assouplissant les conditions d'octroi et d'application du dispositif d'Insertion par la

Création ou la Reprise d'Activité (I.C.R.A).

Ainsi sera-t-il proposé de porter la durée de l'aide à deux ans au lieu de un an et de fixer la prime au démarrage pour l'achat de matériels nécessaires à l'activité à un maximum de trois fois le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (S.M.I.G) mensuel, au lieu de deux fois le S.M.I.G mensuel. Ces modifications répondent à la nécessité de garantir la pérennité de l'entreprise aidée grâce à un accompagnement renforcé pendant les étapes cruciales de celle-ci, à savoir le démarrage et les deux premières années de vie de l'entreprise, réputées être les plus difficiles. Par ailleurs, les conditions d'éligibilité proposées sont volontairement larges et pourraient concerner une personne âgée au minimum de 18 ans, demandeur d'emploi ou ancien salarié.

Afin d'assouplir les conditions d'octroi, les modifications qui seront examinées permettraient le renvoi en Conseil des ministres de certaines modalités de mise œuvre : tels que l'examen d'une demande d'I.C.R.A par une commission ouverte à des personnes de droit public ou privé disposant d'une expertise dans les différents secteurs professionnels en relation avec les projets, ou encore la liste des secteurs d'activité éligibles audit dispositif, ce qui permettrait d'adapter le dispositif au marché économique polynésien et d'être plus réactif face à l'évolution perpétuelle de ce même marché.

2. – Les contrats aidés :

o Création de l'Aide au Contrat de Travail du Primo salarié (ACT PRIM)

Selon les données de l'Institut de la statistique de la Polynésie française, le statut juridique des entreprises, le plus fréquemment observé, est celui des « personnes physiques » ou des « entrepreneurs individuels », qui représente près de 82% des entreprises. On compte ainsi 19 329 entrepreneurs individuels pour 4 460 sociétés commerciales. Ces entreprises, sans salarié, concentrent un vivier d'embauches potentielles qu'il convient d'encourager et de soutenir. En effet, le recrutement du premier salarié est une étape symbolique et importante, mais parfois difficile à franchir.

Aussi, est-il proposé de compléter la palette des mesures d'aide à l'emploi de type contrat aidé par une Aide au Contrat de Travail du

Primo salarié, baptisée ACT PRIM, à l'adresse des employeurs qui embauchent leur premier salarié. Ainsi, en contrepartie de la conclusion d'un contrat de travail à durée indéterminée, l'employeur bénéficiera durant deux ans d'une aide, sous la forme d'une prise en charge des charges patronales par la Polynésie française, calculées au prorata du temps de travail du salarié sur la base du taux horaire mensuel du salaire minimum interprofessionnel garanti. Les critères d'éligibilité du public cible, volontairement larges, ouvrent le dispositif tant aux demandeurs d'emploi qu'aux anciens salariés, sans aucune condition d'âge.

o Harmonisation des dispositions de l'Aide au Contrat de Travail (ACT)

Le projet de loi du Pays propose de mettre en cohérence la mesure d'aide à l'emploi du type contrat aidé ACT avec l'ACT PRIM et d'augmenter l'attractivité du dispositif ACT. Ainsi, il est proposé d'ouvrir le dispositif tant aux demandeurs d'emploi qu'aux anciens salariés et de mettre en place un système d'avance de façon à permettre la perception de l'aide, dès le premier mois et après la signature de la convention ACT.

Soutien à l'association de l'aide aux victimes et de la prévention de la délinquance

Le Conseil des ministres a octroyé une subvention d'un montant de 4 100 000 Fcfp en faveur de l'Association polyvalente d'actions judiciaires (APAJ). Créée en juin 2000, l'association polyvalente d'actions judiciaires, divisée en 2 pôles, intervient tant auprès des victimes que des auteurs d'infractions pénales. Le pôle Te rama ora, l'aide aux victimes, assure l'accueil et le suivi de dossiers de victimes, ainsi que la réalisation de projets et d'actions en faveur de l'amélioration de la prise en charge des victimes, tandis que le pôle MIJ (Missions judiciaires) est chargé de la mise en œuvre des alternatives aux poursuites et à l'emprisonnement et de la prévention de la délinquance.

Dans un contexte où les faits de délinquance sont en augmentation, tant sur le plan quantitatif qu'en termes de degré de gravité, la Polynésie française ne peut que soutenir l'activité d'une telle structure. De surcroît, le tissage d'un partenariat étant un préalable nécessaire à toute collaboration, la Polynésie française a décidé, pour l'année 2016,

de contribuer non seulement au fonctionnement de l'APAJ, mais également à l'organisation des Assises de l'aide aux victimes et de la prévention de la délinquance qui se sont tenues du 21 au 25 novembre derniers. Ces Assises ont permis de réunir l'ensemble des professionnels du secteur afin de leur faire prendre du recul et d'échanger sur leurs pratiques respectives, mais également de leur dispenser des formations dans le domaine de la prise en charge des victimes, tout comme des auteurs.

Ces Assises marquent le renouvellement d'un partenariat étroit entre la Polynésie française, l'Etat et l'institution judiciaire pour une prise en charge efficace des victimes et des auteurs d'infraction ainsi que pour la mise en œuvre de projets contribuant à la prévention de la délinquance.

Appels à projets pour la promotion de la condition féminine

Le Conseil des ministres a octroyé les subventions suivantes :

– 401 300 Fcfp en faveur du Pu o te hau

Cette subvention permettra le financement d'un programme d'éducation à la nutrition comprenant des ateliers de sensibilisation et de prévention de l'obésité. Ces ateliers comprennent 21 heures de formation à la nutrition et 40 heures de coaching sportif au bénéfice des femmes ;

– 572 500 Fcfp pour le lycée professionnel de Faa'a

Cette subvention permettra aux élèves de réaliser des spots visant à prévenir les violences conjugales et les violences scolaires sous forme de courts-métrages. 4 spots ont été réalisés et seront diffusés sur les chaînes locales ;

– 396 519 Fcfp en faveur du collège de Taunua

Cette subvention permettra aux élèves de 3ème du collège de Taunua de réaliser un magazine féminin, pour adolescents, dans lequel divers sujets sociétaux seront abordés par les élèves, de manière à contribuer au développement de leur sens critique. Ces projets ont été sélectionnés par un jury constitué dans le cadre de l'appel à projets lancé le 8 mars dernier, à l'occasion de la Journée de la femme, par le ministère en charge de la condition féminine.

L'objectif était de faire appel à l'ensemble de la

société (communes, associations, communautés religieuses, établissements scolaires...) pour encourager des initiatives innovantes et créatives qui répondraient aux objectifs de développement en matière de condition féminine au travers de quatre thématiques prioritaires : la santé, l'éducation, l'emploi et les violences.

Etablissements publics d'enseignement : recrutement d'agents pour assurer les missions de commissaire de gouvernement

La ministre de l'Education a proposé au Conseil des ministres de supprimer la fonction de commissaire de gouvernement au sein des établissements publics d'enseignement et de faire remplir cette mission de contrôle par deux agents de catégorie A de la DGEE (Direction générale de l'éducation et des enseignements) qui seront recrutés grâce aux économies générées par cette suppression.

A ce jour, 12 commissaires de gouvernement sont en fonction dans des établissements publics d'enseignement, 5 ayant fait l'objet récemment d'une fin de fonction suite à des changements de situation professionnelle (mutations, remise à disposition du ministère de l'Education nationale, retraite). A l'heure actuelle, les attributions liées au rôle de commissaire de gouvernement s'effectuent en sus et durant le temps de service de la fonction principale de l'intéressé. L'option retenue du recrutement de deux agents s'est faite notamment après analyse des coûts financiers relatifs aux déplacements et hébergements et aux indemnités versées aux commissaires de gouvernement.

Application de la réforme des obligations de services aux professeurs d'éducation physique

En application de la loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française, un projet de convention relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives et scolaires des élèves des collèges et des lycées de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat avec l'Etat en Polynésie française doit être soumis à l'approbation préalable de l'Assemblée de la Polynésie française.

Ce projet de convention vise notamment à harmoniser le calendrier de la convention initiale du 6 juin 2016 avec celui de la nouvelle convention décennale du 22 octobre dernier relative à l'éducation entre la Polynésie française et l'Etat.

Sa date d'entrée en vigueur est, de ce fait, arrêtée au 1er janvier 2017. Il s'agit ainsi d'étendre la réforme des obligations de service des professeurs d'éducation physique et sportive qui exercent leur fonctions dans les collèges et lycées, relevant des deux ordres d'enseignement public et privé sous contrat avec l'Etat en Polynésie française.

Soutien au sport scolaire : subvention à l'ASSEP

Le Conseil des ministres a octroyé à l'association du sport scolaire de l'enseignement privé (ASSEP) une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 250 000 Fcfp. Créée en 1989, l'association du sport scolaire de l'enseignement privé (ASSEP) a pour objet d'animer, de promouvoir, d'orienter, de coordonner l'éducation physique et la pratique des sports au sein de l'enseignement privé à l'échelon du secondaire et du primaire à partir du cours préparatoire à l'exclusion des classes maternelles ou enfantines, d'organiser toute compétition sportive ainsi que de collaborer avec les organismes intéressés par ce domaine.

Soutien à la Fédération des associations d'étudiants de Polynésie française

Le Conseil des ministres a octroyé une subvention d'un montant de 7 694 988 Fcfp à la FAEPF (Fédération des associations d'étudiants de Polynésie française) dans le cadre du financement de son activité générale.

La FAEPF participe aux rencontres et manifestations organisées chaque année, en métropole, par les associations membres, avec également pour mission de coordonner les actions de chacune. Un grand rassemblement de tous les adhérents des associations des étudiants polynésiens en métropole est organisé une fois par an. Les dépenses d'hébergement, de transport et de repas sont prises en charge par le budget de la Fédération des associations d'étudiants de Polynésie française.

Attribution de subventions de fonctionnement aux associations sportives

Afin d'aider les associations à mener à bien leurs missions de service public, le Pays et l'Etat leur allouent chaque année des aides financières, sous forme de subventions de fonctionnement. Le Conseil des ministres a ainsi examiné 7 dossiers de subventions pour un montant global de 2 169 200

Fcfp.

Au titre du financement des activités générales des associations sportives suivantes, ont été octroyés :

- 160 000 Fcfp pour l'association Tikitama Beach Soccer ;
- 319 700 Fcfp pour l'association sportive du Lycée Polyvalent de Taaone ;
- 320 000 Fcfp pour l'association Comité Futsal de Ua Pou ;
- 239 800 Fcfp pour l'association Taihani ;
- 320 000 Fcfp pour l'association District de Volley Ball de Ua Pou ;
- 319 700 Fcfp pour l'association sportive Fetia Muay Thai ;
- 490 000 Fcfp pour l'association Les Fines Lames d'Arue.

Adoption des tarifs de la navette maritime « Te Ata O hiva »

La navette maritime "Te Ata O Hiva" de la flottille administrative effectuera des liaisons régulières entre Hiva Oa et les îles de Tahuata et Fatu Hiva de la manière suivante, sachant que lors des voyages vers Fatu Hiva ou en provenance de cette île, un arrêt sera effectué à Tahuata :

- une rotation aller-retour vers Fatu Hiva le lundi ;
- deux rotations aller-retour vers Tahuata le mercredi, une le matin, une l'après-midi, afin de permettre aux habitants de Tahuata de faire l'aller-retour dans la journée ;
- une rotation aller-retour vers Fatu Hiva le vendredi.

Sur la base d'un compte d'exploitation prévisionnel précis et du coût au mille nautique de cette navette maritime, une grille tarifaire permettant ne pas réaliser un service de transport public à perte, tout en permettant son accessibilité aux habitants des îles concernées a été établie :

Prix en Fcfp pour un trajet simple Hiva Oa – Tahuata Tahuata – Fatu Hiva Hiva Oa – Fatu Hiva

Passagers de moins de 3 ans gratuité

Passagers de 3 à 65 ans 2 500 Fcfp 4 500 Fcfp 6 000 Fcfp

Passagers de + de 65 ans ou carte d'invalidité Demi-tarif du passager de 3 à 65 ans

Transport sanitaire non urgent sur prescription avec demande d'entente préalable 7 500 Fcfp et passager prioritaire

-
18 000 Fcfp et passager prioritaire
Fret marchandises générales
2 000 Fcfp/tonne ou m33 600 Fcfp/tonne ou
m3 4 800 Fcfp/tonne ou m3

Animal ou deux roues accompagnant un
passager 500 Fcfp 900 Fcfp 1 200 Fcfp

En cas d'affrètement du navire sur la ligne
Hiva Oa – Tahuata, le coût d'affrètement est de
400 000 Fcfp par voyage, soit 800 000 Fcfp l'aller-
retour. Sur la ligne Hiva Oa – Fatu Hiva, ce coût
d'affrètement sera de 800 000 Fcfp le voyage
soit 1 600 000 Fcfp l'aller-retour, sachant que
les associations sportives, culturelles et culturelles
pourront solliciter un abattement auprès du
Président de la Polynésie française, l'abattement
pouvant aller jusqu'à 50 %.

Concernant les transports scolaires et les
transports sanitaires urgents ou par réquisition,
des conventions tarifaires seront établies,
respectivement avec le ministère de l'Education et
la CPS (Caisse de prévoyance sociale).

Quand bien même cette navette serait dans
un premier temps gérée par un service du Pays, il
importe de mettre en place un système durable et
pérenne, notamment dans l'optique de la mise en
place, à terme, d'une délégation de service public.
Il a donc été proposé d'engager l'exploitation du
service sur les bases définies par cet arrêté tarifaire
afin de se confronter aux différents aspects de
l'exploitation. Après une première période, et
une confrontation de l'analyse théorique à la
réalité, des ajustements pourront alors être réalisés
notamment sur le planning ou, le cas échéant, sur
la grille tarifaire, en synergie avec les communes.

Subvention à l'Institut Malardé pour l'étude sur
les polluants industriels à Hao

Le Conseil des ministres a approuvé
l'attribution d'une subvention de fonctionnement
de 2 977 030 Fcfp en faveur de l'Institut Louis
Malardé pour sa participation, cette année, aux
dépenses relatives à l'étude sur l'imprégnation aux
polluants industriels de la population de l'atoll de
Hao.

Initiée à la demande de l'Etat et du Pays dans

le cadre du chantier de réhabilitation de l'atoll de
Hao, cette étude d'un montant global de 34 527
800 Fcfp HT est cofinancée par l'Etat (80%) et le
Pays (20%) et s'échelonne sur une période de 3
ans, de 2015 à 2017.

Après une phase 2015 dite de prospection,
l'année 2016 a été plus particulièrement consacrée
à la réalisation des prélèvements biologiques sur
les populations étudiées. Ainsi, la participation du
Pays aura consisté en la prise en charge des frais
de déplacements et l'hébergement des équipes
ainsi qu'en l'achat du matériel nécessaire à cette
mission de collecte. L'analyse des prélèvements
et l'exploitation des données seront conduites au
cours de l'année 2017.

Attribution d'une subvention en faveur de
l'Association Polynésie Alzheimer

L'Association Polynésie Alzheimer, anciennement
dénommée Association France Alzheimer
Polynésie française et maladies apparentées, a
été fondée en 2013 dans le but de venir en aide
aux personnes âgées souffrant particulièrement de
troubles neurodégénératifs de type Alzheimer.

Au titre de l'année 2016, l'association a
souhaité mettre en place le « projet et forum
Aloïs, actions communes » dans deux communes
de Tahiti (Faa'a et Pirae). Ce projet, qui repose
sur un partenariat avec l'Association France
Alzheimer Nouvelle-Calédonie, consiste à favoriser
les accompagnements de proximité adaptés pour
les personnes âgées ou celles souffrant de toutes
autres pathologies ou dépendances.

Deux axes sont menés :

– Informer, prévenir et former dans l'optique
de mieux comprendre pour être en mesure
d'aider ;

– Mobiliser et aider à l'organisation pour
la mise en œuvre de moyens adaptés de façon
à optimiser les moyens existants et à développer
un réseau de solidarité.

Afin de contribuer au financement de son
action « projet et forum Aloïs, actions communes »,
le Conseil des ministres a attribué une subvention
de fonctionnement en faveur de l'Association
Polynésie Alzheimer.

Communiqué officiel du conseil des ministres

Tahitinews –30. Nov 2016 20 :15

By : Redaction Tahitinews

Retrouvez ci-dessous le communiqué officiel du conseil des ministres de ce jour.

Signature d'un protocole d'entente entre la Polynésie française et The Seasteading Institute

Le conseil des ministres a donné mandat au président de la Polynésie française pour signer un protocole d'entente entre la Polynésie française et The Seasteading Institute.

The Seasteading Institute est une association à but non lucratif, domiciliée en Californie. Fondé dans la Silicon Valley en 2008, c'est un « think tank » regroupant des experts et des financiers, ayant pour objectif de développer une cité flottante en eaux protégées en s'appuyant sur des technologies très innovantes et respectueuses de l'environnement.

Après plusieurs années d'études et de nombreux choix de sites potentiels, l'équipe de Randolph Hencken, Directeur exécutif de l'Institut, a retenu la Polynésie française en premier choix pour lancer leur projet.

En effet, la Polynésie française présente de nombreux atouts tels que :

- son lien privilégié avec la France et son statut particulier au sein de l'Union Européenne,
- son statut d'autonomie : les experts du projet ont déjà bien étudié le statut de la Polynésie française et la fiscalité locale. Ils maîtrisent le contexte institutionnel, – une stabilité et une sécurité compte tenu du contexte international,
- des eaux plutôt calmes, – une excellente qualité de vie, etc. . .

Les premiers points d'intérêts de ce projet sont notamment :

- la présence d'investisseurs sérieux (dont Peter Thiel, co-fondateur de PayPal), – ce projet pourrait apporter une forte image à l'international avec un projet de ville autonome, écologique, innovante, – l'ouverture de liens avec des sociétés et laboratoires qui pourraient s'implanter localement, engendrant une immigration de matières grises et des transferts technologiques,
- un concept novateur et très ambitieux : les études techniques de faisabilité ont déjà été

réalisées, – les investisseurs souhaitent disposer d'un site d'accueil en mer suffisamment calme pour accueillir leur projet, – ce projet pourrait engendrer le développement d'activités nouvelles et la création d'emplois en phases de construction et d'exploitation et pour l'approvisionnement de la cité.

Le 16 septembre dernier, The Seasteading Institute a présenté son projet d'île flottante en Polynésie française. Cette rencontre a permis au gouvernement de prendre connaissance de leur projet pilote et des motivations qui les animent. A la suite de cette rencontre et de l'intérêt porté par The Seasteading Institute à la Polynésie française, le gouvernement et l'institut ont décidé de poursuivre la collaboration pour faire aboutir le projet d'Île Flottante, en signant très prochainement un protocole d'entente sur le sujet.

Cession de plants fruitiers à la commune de Faa'a

Sur proposition du président de la Polynésie française, le conseil des ministres a autorisé la cession de plants au profit de la commune de Faa'a. Ce sont donc soixante plants de manguier et soixante plants de uru qui seront cédés à titre gratuit, à la demande de son maire, par le SDR (Service du développement rural) à des fins d'embellissement de la commune.

Avis du conseil des ministres sur le projet de décret fixant la quote-part du budget du Pays destinée à alimenter le FIP

Le vice-président a présenté le projet de décret fixant pour les années 2014 et 2016 la quote-part des ressources du budget de la Polynésie française destinée à alimenter le fonds intercommunal de péréquation (FIP).

Le conseil des ministres a rendu un avis favorable à ce projet de décret qui propose un taux de prélèvement de 17 % conformément aux dispositions de l'article 52 de la loi organique portant statut de la Polynésie française, qui précisent que « cette quote-part ne peut être

inférieure à 15 % ».

Ainsi, pour 2014, le montant calculé sur les recettes constatées au compte administratif s'établit à 13 153 109 229 Fcfp. Pour 2016, le montant calculé sur les recettes prévues au budget primitif 2016 s'établit à 13 672 250 000 Fcfp, soit une progression très significative de près de 520 millions Fcfp, au profit des communes.

Rationalisation des dépenses d'impression dans l'administration

Afin de contribuer à une maîtrise des finances publiques, des pistes de rationalisation des moyens sont recherchées. Ainsi, le ministre en charge de la modernisation a présenté une piste concrète d'action avec l'optimisation des impressions, une rationalisation du parc des matériels correspondants et des usages. Il s'agit d'une politique de rigueur nécessaire, générant des économies substantielles, mais également raisonnée, car respectant les besoins des services).

Dans cette perspective un diagnostic sans complaisance est nécessaire et fera l'objet d'une première étape qui permettra de dégager des stratégies de gestion et un plan d'action en matière d'achat. Par ailleurs, il permettra de poser des orientations en matière d'organisation du travail.

Ce projet fait l'objet d'un partenariat entre le service de l'informatique (SIPf), la direction du budget et des finances (DBF) et la direction de la modernisation et des réformes de l'administration (DMRA) qui en assure le pilotage. Une démarche d'achat public volontaire, cohérente et concertée est ainsi initiée.

Arrêté relatif à l'agrément des entreprises d'assurance

L'arrêté du 23 juin 2010 relatif à l'agrément administratif des entreprises d'assurance avait pour objet d'énumérer les pièces à fournir au dossier de demande d'agrément des sociétés d'assurance et de préciser la procédure et les délais de traitement de cette demande. Cet arrêté permettait donc à l'autorité compétente d'apprécier au vu du dossier transmis par l'entreprise d'assurance, si cette dernière répondait aux critères légaux d'octroi de l'agrément.

L'arrêté du 23 juin 2010 ayant été annulé

par un arrêt rendu le 14 avril 2016 par la Cour d'appel de Paris, il s'est avéré nécessaire d'adopter un arrêté de même objet. L'arrêté adopté correspond, dans son contenu, à l'arrêté du 23 juin 2010, dans sa version modifiée par l'arrêté du 29 juillet 2010, laquelle satisfait à l'objectif à valeur constitutionnelle de clarté et d'intelligibilité de la norme.

L'insertion par la création ou la reprise d'activité et les contrats aidés à l'examen à l'Assemblée de la Polynésie française

Après consultation des partenaires sociaux réunis en concertation globale tripartite et du Conseil Economique, Social et Culturel de la Polynésie française, la ministre du Travail a présenté, préalablement à leur transmission à l'Assemblée de la Polynésie française, trois projets de lois du Pays visant à renforcer la politique publique de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

1. – L'Insertion par la Création ou la Reprise d'Activité (ICRA) :

Les données de l'Institut de la statistique de la Polynésie française sur l'année 2015 révèlent que près de 2 695 entreprises ont été créées, soit 8% de plus qu'en 2014 et près de 950 entreprises ont été réactivées après une cessation d'activité, soit 14% de plus qu'en 2014.

Le dispositif de l'I.C.R.A., de par son objectif et sa cible, peut contribuer à soutenir la création d'entreprises notamment individuelles et accompagner ainsi le développement de l'économie polynésienne. Aussi, le gouvernement entend-il encourager, dans le cadre de sa politique publique de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelles, le développement de la création de petites entreprises, d'une part, en renforçant l'attractivité du dispositif et, d'autre part, en assouplissant les conditions d'octroi et d'application du dispositif d'Insertion par la Création ou la Reprise d'Activité (I.C.R.A.).

Ainsi sera-t-il proposé de porter la durée de l'aide à deux ans au lieu de un an et de fixer la prime au démarrage pour l'achat de matériels nécessaires à l'activité à un maximum de trois fois le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (S.M.I.G) mensuel, au lieu de deux fois le S.M.I.G mensuel. Ces modifications répondent à la nécessité de garantir la pérennité de l'entreprise

aidée grâce à un accompagnement renforcé pendant les étapes cruciales de celle-ci, à savoir le démarrage et les deux premières années de vie de l'entreprise, réputées être les plus difficiles. Par ailleurs, les conditions d'éligibilité proposées sont volontairement larges et pourraient concerner une personne âgée au minimum de 18 ans, demandeur d'emploi ou ancien salarié.

Afin d'assouplir les conditions d'octroi, les modifications qui seront examinées permettraient le renvoi en Conseil des ministres de certaines modalités de mise œuvre : tels que l'examen d'une demande d'I.C.R.A par une commission ouverte à des personnes de droit public ou privé disposant d'une expertise dans les différents secteurs professionnels en relation avec les projets, ou encore la liste des secteurs d'activité éligibles audit dispositif, ce qui permettrait d'adapter le dispositif au marché économique polynésien et d'être plus réactif face à l'évolution perpétuelle de ce même marché.

2. – Les contrats aidés :

Création de l'Aide au Contrat de Travail du Primo salarié (ACT PRIM)

Selon les données de l'Institut de la statistique de la Polynésie française, le statut juridique des entreprises, le plus fréquemment observé, est celui des « personnes physiques » ou des « entrepreneurs individuels », qui représente près de 82% des entreprises. On compte ainsi 19 329 entrepreneurs individuels pour 4 460 sociétés commerciales. Ces entreprises, sans salarié, concentrent un vivier d'embauches potentielles qu'il convient d'encourager et de soutenir. En effet, le recrutement du premier salarié est une étape symbolique et importante, mais parfois difficile à franchir.

Aussi, est-il proposé de compléter la palette des mesures d'aide à l'emploi de type contrat aidé par une Aide au Contrat de Travail du Primo salarié, baptisée ACT PRIM, à l'adresse des employeurs qui embauchent leur premier salarié. Ainsi, en contrepartie de la conclusion d'un contrat de travail à durée indéterminée, l'employeur bénéficiera durant deux ans d'une aide, sous la forme d'une prise en charge des charges patronales par la Polynésie française, calculées au prorata du temps de travail du salarié sur la base du taux horaire mensuel du salaire

minimum interprofessionnel garanti. Les critères d'éligibilité du public cible, volontairement larges, ouvrent le dispositif tant aux demandeurs d'emploi qu'aux anciens salariés,

sans aucune condition d'âge.

Harmonisation des dispositions de l'Aide au Contrat de Travail (ACT)

Le projet de loi du Pays propose de mettre en cohérence la mesure d'aide à l'emploi du type contrat aidé ACT avec l'ACT PRIM et d'augmenter l'attractivité du dispositif ACT. Ainsi, il est proposé d'ouvrir le dispositif tant aux demandeurs d'emploi qu'aux anciens salariés et de mettre en place un système d'avance de façon à permettre la perception de l'aide, dès le premier mois et après la signature de la convention ACT.

Soutien à l'association de l'aide aux victimes et de la prévention de la délinquance

Le conseil des ministres a octroyé une subvention d'un montant de 4 100 000 Fcfp en faveur de l'Association polyvalente d'actions judiciaires (APAJ). Créée en juin 2000, l'association polyvalente d'actions judiciaires, divisée en deux pôles, intervient tant auprès des victimes que des auteurs d'infractions pénales. Le pôle Te rama ora, l'aide aux victimes, assure l'accueil et le suivi de dossiers de victimes, ainsi que la réalisation de projets et d'actions en faveur de l'amélioration de la prise en charge des victimes, tandis que le pôle MIJ (Missions judiciaires) est chargé de la mise en œuvre des alternatives aux poursuites et à l'emprisonnement et de la prévention de la délinquance.

Dans un contexte où les faits de délinquance sont en augmentation, tant sur le plan quantitatif qu'en termes de degré de gravité, la Polynésie française ne peut que soutenir l'activité d'une telle structure. De surcroît, le tissage d'un partenariat étant un préalable nécessaire à toute collaboration, la Polynésie française a décidé, pour l'année 2016, de contribuer non seulement au fonctionnement de l'APAJ, mais également à l'organisation des Assises de l'aide aux victimes et de la prévention de la délinquance qui se sont tenues du 21 au 25 novembre derniers. Ces Assises ont permis de réunir l'ensemble des professionnels du secteur afin de leur faire prendre du recul et d'échanger sur leurs pratiques respectives, mais également de

leur dispenser des formations dans le domaine de la prise en charge des victimes, tout comme des auteurs.

Ces Assises marquent le renouvellement d'un partenariat étroit entre la Polynésie française, l'Etat et l'institution judiciaire pour une prise en charge efficace des victimes et des auteurs d'infraction ainsi que pour la mise en œuvre de projets contribuant à la prévention de la délinquance.

Appels à projets pour la promotion de la condition féminine

Le conseil des ministres a octroyé les subventions suivantes :

401 300 Fcfp en faveur du Pu o te hau

Cette subvention permettra le financement d'un programme d'éducation à la nutrition comprenant des ateliers de sensibilisation et de prévention de l'obésité. Ces ateliers comprennent 21 heures de formation à la nutrition et 40 heures de coaching sportif au bénéfice des femmes ;

572 500 Fcfp pour le lycée professionnel de Faa'a

Cette subvention permettra aux élèves de réaliser des spots visant à prévenir les violences conjugales et les violences scolaires sous forme de courts-métrages. 4 spots ont été réalisés et seront diffusés sur les chaînes locales ;

396 519 Fcfp en faveur du collège de Taunoa

Cette subvention permettra aux élèves de 3 du collège de Taunoa de réaliser un magazine féminin, pour adolescents, dans lequel divers sujets sociétaux seront abordés par les élèves, de manière à contribuer au développement de leur sens critique. Ces projets ont été sélectionnés par un jury constitué dans le cadre de l'appel à projets lancé le 8 mars dernier, à l'occasion de la Journée de la femme, par le ministère en charge de la condition féminine.

L'objectif était de faire appel à l'ensemble de la société (communes, associations, communautés religieuses, établissements scolaires...) pour encourager des initiatives innovantes et créatives qui répondraient aux objectifs de développement en matière de condition féminine au travers de quatre thématiques prioritaires : la santé, l'éducation, l'emploi et les violences.

Etablissements publics d'enseignement : recrutement d'agents pour assurer les missions de commissaire de gouvernement

La ministre de l'Education a proposé de supprimer la fonction de commissaire de gouvernement au sein des établissements publics d'enseignement et de faire remplir cette mission de contrôle par deux agents de catégorie A de la DGEE (Direction générale de l'éducation et des enseignements) qui seront recrutés grâce aux économies générées par cette suppression.

A ce jour, douze commissaires de gouvernement sont en fonction dans des établissements publics d'enseignement, cinq ayant fait l'objet récemment d'une fin de fonction suite à des changements de situation professionnelle (mutations, remise à disposition du ministère de l'Education nationale, retraite). A l'heure actuelle, les attributions liées au rôle de commissaire de gouvernement s'effectuent en sus et durant le temps de service de la fonction principale de l'intéressé. L'option retenue du recrutement de deux agents s'est faite notamment après analyse des coûts financiers relatifs aux déplacements et hébergements et aux indemnités versées aux commissaires de gouvernement.

Application de la réforme des obligations de services aux professeurs d'éducation physique

En application de la loi organique portant statut d'autonomie de la Polynésie française, un projet de convention relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives et scolaires des élèves des collèges et des lycées de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat avec l'Etat en Polynésie française doit être soumis à l'approbation préalable de l'Assemblée de la Polynésie française.

Ce projet de convention vise notamment à harmoniser le calendrier de la convention initiale du 6 juin 2016 avec celui de la nouvelle convention décennale du 22 octobre dernier relative à l'éducation entre la Polynésie française et l'Etat. Sa date d'entrée en vigueur est, de ce fait, arrêtée au 1 janvier 2017. Il s'agit ainsi d'étendre la réforme des obligations de service des professeurs d'éducation physique et sportive qui exercent leur fonctions dans les collèges et lycées, relevant des deux ordres d'enseignement public et privé sous contrat avec l'Etat en Polynésie française.

Soutien au sport scolaire : subvention à l'ASSEP

Le conseil des ministres a octroyé à l'association du sport scolaire de l'enseignement privé (ASSEP) une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 250 000 Fcfp. Créée en 1989, l'association du sport scolaire de l'enseignement privé (ASSEP) a pour objet d'animer, de promouvoir, d'orienter, de coordonner l'éducation physique et la pratique des sports au sein de l'enseignement privé à l'échelon du secondaire et du primaire à partir du cours préparatoire à l'exclusion des classes maternelles ou enfantines, d'organiser toute compétition sportive ainsi que de collaborer avec les organismes intéressés par ce domaine.

Soutien à la Fédération des associations d'étudiants de Polynésie française

Le conseil des ministres a octroyé une subvention d'un montant de 7 694 988 Fcfp à la FAEPF (Fédération des associations d'étudiants de Polynésie française) dans le cadre du financement de son activité générale.

La FAEPF participe aux rencontres et manifestations organisées chaque année, en métropole, par les associations membres, avec également pour mission de coordonner les actions de chacune. Un grand rassemblement de tous les adhérents des associations des étudiants polynésiens en métropole est organisé une fois par an. Les dépenses d'hébergement, de transport et de repas sont prises en charge par le budget de la Fédération des associations d'étudiants de Polynésie française.

Attribution de subventions de fonctionnement aux associations sportives

Afin d'aider les associations à mener à bien leurs missions de service public, le Pays et l'Etat leur allouent chaque année des aides financières, sous forme de subventions de fonctionnement. Le conseil des ministres a ainsi examiné sept dossiers

de subventions pour un montant global de 2 169 200 Fcfp.

Au titre du financement des activités générales des associations sportives suivantes, ont été octroyés :

- 160 000 Fcfp pour l'association Tikitama Beach Soccer ;
- 319 700 Fcfp pour l'association sportive du Lycée Polyvalent de Taaone ;
- 320 000 Fcfp pour l'association Comité Futsal de Ua Pou ;
- 239 800 Fcfp pour l'association Taihani ;
- 320 000 Fcfp pour l'association District de Volley Ball de Ua Pou ;
- 319 700 Fcfp pour l'association sportive Fetia Muay Thai ;
- 490 000 Fcfp pour l'association Les Fines Lames d'Arue.

Adoption des tarifs de la navette maritime « Te Ata O hiva »

La navette maritime "Te Ata O Hiva" de la flottille administrative effectuera des liaisons régulières entre Hiva Oa et les îles de Tahuata et Fatu Hiva de la manière suivante, sachant que lors des voyages vers Fatu Hiva ou en provenance de cette île, un arrêt sera effectué à Tahuata :

- une rotation aller-retour vers Fatu Hiva le lundi ;
- deux rotations aller-retour vers Tahuata le mercredi, une le matin, une l'après-midi, afin de permettre aux habitants de Tahuata de faire l'aller-retour dans la journée ;
- une rotation aller-retour vers Fatu Hiva le vendredi.

Sur la base d'un compte d'exploitation prévisionnel précis et du coût au mille nautique de cette navette maritime, une grille tarifaire permettant ne pas réaliser un service de transport public à perte, tout en permettant son accessibilité aux habitants des îles concernées a été établie :

“seasteading”, construire

Sputnik France – Lu dans la presse – 15. Nov 2016 14 :39

Cette utopie est devenue une entreprise lucrative grâce à des entrepreneurs de la

Silicon Valley.

On savait déjà que les partisans du seasteading construisaient des modèles de sociétés libres sur des plateformes pétrolières et des navires désaffectés, jusqu'à l'arrivée de visionnaires au portefeuille bien rempli. Peter Thiel et Patri Friedman ont créé en 2008 l'Institut Seasteading et ont investi quelques millions de dollars dans les îles flottantes.

Au départ, ce projet était perçu comme une lubie mais les premières parcelles de terrain

mobiles feront manifestement leur apparition en 2017 déjà. La Polynésie française a donné son accord à la construction près de ses côtes de quelques îles d'essai. Ces plateformes mesurant la moitié d'un terrain de football peuvent accueillir jusqu'à 30 personnes, peuvent se raccorder et se dissocier si ses habitants décidaient de partir dans une navigation encore plus libre.

En cas de succès, la chaîne d'îles artificielles grandira. Mais la liberté a un prix : les plateformes d'essai valent 30 millions de dollars.

La ville flottante imaginée par la Silicon Valley pourrait bientôt passer du rêve à la réalité

Atlantico – Pépites – 07. Oct 2016 01 :31

Va-t-on voir apparaître une ville flottante à quelques kilomètres des côtes franco-polynésiennes? C'est en tout cas le projet du Seasteading Institute, parrainé par le milliardaire Peter Thiel, qui œuvre à promouvoir ces îles du futur. Et le président de la collectivité d'outre-mer Édouard Fritch serait prêt à en accueillir une dans ses eaux.

1 2

Entre indépendance et mondialisation

À huit heures d'avion de Los Angeles, les atolls polynésiens sont reliés au câble de fibre optique sous-marin qui passe notamment par Hawaï, ce qui permettrait aux ingénieurs de bénéficier d'une bande-passante suffisante pour élaborer un tel projet. Les îles aux alentours pourraient également fournir les matériaux nécessaires à la construction. Les habitants de la ville flottante devraient alors obéir aux lois françaises les plus élémentaires concernant le pénal. Toutefois, les règles économiques seraient à définir ex nihilo, comme le souhaitait Peter Thiel.

Pour autant, la ville flottante ne serait pas classé territoire français, et ne recevra par exemple aucune subvention de la part des collectivités. Cette île artificielle constituerait alors un nouveau

modèle territorial, indépendant d'un État sans en constituer un par défaut, tout en demeurant connecté au monde. "Toutes les terres du monde sont revendiquées par les États. L'océan est notre dernière place sur Terre", justifie Hencken. Si ce projet finit par voir le jour, ses habitants se retrouveront ainsi dans la peau de pionniers, arrivant sur un territoire immaculé. Et Hencken d'insister sur le fait qu'il ne s'agit pas de vivre en autarcie : "Si quelqu'un veut s'isoler, il n'a qu'à acheter un bateau sur-le-champ et s'en aller naviguer au large durant des mois. Partir en ermite. Le Seasteading (le mot-valise Seasteading désigne en lui-même l'établissement d'une base maritime dans des eaux revendiquées par aucun gouvernement) est fait pour les personnes qui veulent s'engager dans une alternative régie par l'échange d'idées au sujet du commerce et des gouvernements".

Si cette ville flottante n'a pas encore été baptisée, ses ingénieurs ont déjà une certaine idée de son développement. Elle serait composée de plateformes modulables s'imbriquant les unes aux autres. À l'image d'une ville qui accueille de plus en plus d'habitants, la cité flottante se verrait quant à elle agrandie par la multiplication de ses plateformes qui s'étendraient du centre urbain vers la périphérie. La mise en oeuvre du projet devrait

débuter en 2020.

Une question reste toutefois sans réponse : qui gouvernerait cette ville ? Les villes flottantes et leur statut administratif flou pourraient relancer le débat sur la viabilité d'une société libertaire, voire anarchique.

Cette ville flottante devrait ressembler en tous points au modèle déjà présenté dans cette vidéo datant d'août 2015 :

Va-t-on voir apparaître une ville flottante à quelques kilomètres des côtes franco-polynésiennes ? C'est en tout cas le projet du Seasteading Institute, parrainé par le milliardaire Peter Thiel, qui œuvre à promouvoir ces îles du futur. Et le président de la collectivité d'outre-mer Édouard Fritch serait prêt à en accueillir une dans ses eaux. On en entend parler depuis des années. Des villes flottantes ultramodernes étaient promises, mais ces constructions pharaoniques à vocation écologique sont pour le moment toutes restées à l'état de projet. Et, comme on peut le constater sur la liste non exhaustive fournie par le journal Libération, ils sont nombreux. Nombreux, tout comme les motifs invoqués par les défenseurs de ce futur sur l'eau, justifiant ces constructions : surpopulation, submersion d'une partie des villes par la montée des eaux, écologie

Utopiste ou visionnaire ?

Mais, peut-être, y en aura-t-elle une qui finira par se concrétiser ? Le projet porté par le Seasteading Institute, qui conçoit ces villes en milieu aquatique, est en tout cas en très bonne voie, révèle Business Insider. Pour cause, le président de la Polynésie française, Édouard Fritch devrait probablement accepter d'accueillir dans ses eaux territoriales cette expérience urbaine hors du commun. Et cet accord facilite grandement les choses. On vous explique tout.

“Lors de l'écriture de la Constitution des États-Unis, nous avions des droits auxquels nous n'avons plus accès aujourd'hui. La question qui s'impose est : pouvons-nous revenir à l'état initial des choses ? Comment tout recommencer ?” Ces interrogations, entre utopie et philosophie, ont été confiées en 2011 au média Details Magazine par le milliardaire américain Peter Thiel, célèbre “capital risqueur” qui s'était notamment fait remarquer pour ses investissements aux

dimensions futuristes, tels que le financement de campagnes d'expériences dans le domaine de l'inversement du vieillissement cellulaire par la transfusion de sang ou encore celui de la singularité génétique. La volonté de revenir vers un modèle de société pas encore normé et encadré de toutes parts par les lois, décrets et accords nationaux et internationaux est-elle la nouvelle lubie du riche homme d'affaires ? C'est en tout cas l'une des ambitions affichées par le Seasteading Institute, dont Peter Thiel est l'un des cofondateurs, avec Patri Friedman, activiste libertaire et petit-fils de l'économiste Milton Friedman. Et la création d'une ville flottante, connectée au monde mais indépendante politiquement, pourrait concrétiser cette idée à première vue loufoque et irréalisable.

Territoires maritimes et montée des eaux

Depuis la création de l'institut en 2008, ces projets futuristes font réagir du côté de la Silicon Valley. Celui d'une ville flottante composée de plusieurs plateformes modulables, déplaçables et ajustables, est toutefois sujet à certaines critiques de la part de quelque actionnaires influents. Mais ce n'est pas ce qui va arrêter le déterminé Peter Thiel, qui a déjà sorti de sa poche 1,7 million de dollars (1,5 million d'euros) et s'est entouré d'une ribambelle d'investisseurs dont les noms n'ont pas été dévoilés, déplore Business Insider. Trouver des investisseurs n'était d'ailleurs pas le plus difficile. La principale complication concernait la localisation de cette ville flottante : en effet, impossible de construire cette cité à moins de 320 kilomètres des côtes américaines, réglementation en vigueur oblige. À une telle distance de la civilisation, les coûts de construction et de maintenance de cette ville flottante seraient exorbitants : 225 millions de dollars (201 millions d'euros) pour la construction, 8 millions annuels pour la maintenance (7 millions d'euros), alors que l'île en elle-même ne coûterait “que” 30 millions de dollars (27 millions d'euros). Il fallait donc pour Peter Thiel et Randolph Hencken, directeur du Seasteading Institute, se tourner vers une nation qui voudrait bien prêter ses eaux territoriales au jeu de ce projet urbain futuriste.

C'est là que la Polynésie française entre en jeu. Le Seasteading Institute s'est tourné vers la collectivité d'outre-mer et plus particulièrement son président Édouard Fritch pour accomplir ce

projet, qui s'y est montré favorable, intéressé par l'initiative. Il faut dire qu'un accord définitif (Fritch est actuellement en train de repasser en revue les termes de ce mémorandum d'entente avant de prendre sa décision) serait gagnant-gagnant.

En effet, les archipels polynésiens voient leur existence menacée par la montée des eaux. Les villes flottantes pourraient alors peut-être incarner l'avenir du territoire.

Other source references

Yahoo! France – Sciences 07. Oct 2016 – 02 :06
Planet.fr – À la une 07. Oct 2016 – 01 :58
Yahoo Finance – Partenaire Atlantico 07. Oct 2016 – 01 :25

“L'ère aquatique” débutera-t-elle au fenua ?

La Depeche – Société – 21. Sep 2016 14 :11

By : Caroline Perdrix

Un dessin réalisé durant le séjour de la délégation du Seasteading Institute, qui reprend certains codes polynésiens. (Dessin d'architecte : Seasteading Institute)

Projet de cités flottantes conçu par la fine fleur de la Silicon Valley

La Polynésie française accueillera-t-elle la première cité flottante au monde dans le lagon de Raiatea, de Tupai ou dans la baie de Phaëton, à Tahiti ? La mission exploratoire en Polynésie française du Seasteading Institute a pris fin lundi, avec la promesse de signature d'une lettre d'intention dans le mois qui vient.

“ Nous investirons ensuite les ressources pour aider Tahiti à la création d'une juridiction spéciale, basée en partie sur les expériences réussies de zones économiques spéciales ailleurs dans le monde ”, écrit l'institut dans un communiqué de presse.

La vision Seasteading, c'est la Silicon Valley en mer : des îles artificielles composées de plateformes flottantes modulaires, bardées de technologies dernier cri, ancrées sur les fonds marins, et sur lesquelles peuvent être implantées soit des constructions résidentielles ou commerciales, soit des activités aquacoles, ou encore des instituts de recherche. Ces communautés flottantes fabriqueront leur énergie et traiteront leurs déchets.

La Polynésie, vitrine d'un concept futuriste

Vendredi dernier, le président Édouard Fritch, entouré de ses ministres Teva Rohfritsch (Économie bleue et numérique), Jean-Christophe Bouissou (Tourisme), Tearii Alpha (Logement), Patrick Howell (Santé) et Albert Solia (Équipement), ainsi que de Gaston Tong Sang et du maire de Makemo, Félix Tokoragi, a reçu la délégation du Seasteading Institute (lire La Dépêche de samedi dernier).

La présentation a été jugée “ professionnelle et élégante ”. Pour le président du Pays, qui cultive sa dimension régionale et internationale en se faisant le porte-parole des victimes du réchauffement climatique, accueillir un tel projet donnerait de la substance à une démarche qui reste encore abstraite pour beaucoup.

De son côté, la Polynésie pourrait être le laboratoire et la vitrine dont le concept de seasteading a besoin pour trouver un second souffle. Le fenua possède de nombreux atouts : le câble Honotua, un bon niveau de sécurité publique, une offre médicale de qualité, et des compétences.

“ On pourrait enrayer la fuite des cerveaux ”, dit Joe Quirk, qui publie, en mars prochain, avec Patri Friedman Seasteading, comment les cités océaniques changeront le monde, aux éditions Simon & Schuster. “ Quand le livre sortira, on aura avancé ici et le monde entier entendra parler de la Polynésie française ”, espèrent les représentants du Seasteading Institute.

Caroline Perdrix

Un projet de «cité flottante» présenté au Pays

DomTom News –18. Sep 2016 04 :12

Le président Edouard Fritch, entouré d'une grande partie de son gouvernement, ainsi que des maires de Bora Bora et Makemo, a reçu, vendredi, l'équipe de l'Institut Seasteading, menée par Randolph Hencken, directeur exécutif.

Seasteading rassemble des experts et des investisseurs ayant pour objectif de développer des cités flottantes en s'appuyant sur des technologies innovantes et respectueuses de l'environnement. Ce concept repose sur des plateformes flottantes modulaires qui peuvent être propices à l'implantation de résidences ou d'activités économiques comme des parcs d'affaires, des activités aquacoles ou encore des instituts de recherche. L'équipe prospecte actuellement, à l'initiative de Marc Collins,

d'éventuels points d'ancrage en Polynésie française. Après avoir déjà visité plusieurs lieux, comme les lagons de Raiatea-Tahaa ou Tupai, ainsi que la baie de Phaeton, la délégation a présenté au gouvernement son concept qui peut également apporter une réponse aux problèmes de la montée des eaux liée au réchauffement climatique. Après un long échange, le président Edouard Fritch a convenu de l'intérêt du projet, dès lors qu'il peut apporter une opportunité de développement économique pour la Polynésie française. Seasteading a demandé à mieux connaître la législation applicable à la Polynésie. Aussi, le président a accepté que les équipes puissent se concerter avec les juristes de la Présidence.

D'après communiqué.

Other source references

Radio 1 – Infos	17. Sep 2016 – 04 :11
Tahiti Infos – Accueil	17. Sep 2016 – 03 :17
Tahitinews – Faits divers	17. Sep 2016 – 00 :49
DomTom News – L'info en continu	17. Sep 2016 – 00 :37

L'Institut Seasteading a choisi la Polynésie Française pour lancer son projet

Tahitinews – Société –13. Sep 2016 03 :15

Article mis en ligne le 12 septembre 2016 dans A la une, Economie, Environnement, Hebdo // 0 commentaire

Le ministre de la Relance économique et de l'économie bleue, Teva Rohfritsch, a rencontré, lundi après-midi, dans les locaux de son ministère, l'équipe de l'Institut Seasteading.

Fondé dans la Silicon Valley, aux Etats-Unis, en 2008, cet institut est un think tank regroupant des experts et des investisseurs, ayant pour objectif de développer une cité flottante en eaux protégées en

s'appuyant sur des technologies très innovantes et respectueuses de l'environnement.

Après plusieurs années d'études et notamment en matière de sites d'accueil potentiels, l'équipe de Randolph Hencken, le directeur exécutif de l'Institut, a retenu la Polynésie française pour lancer son projet.

Le ministre a tenu à remercier l'équipe pour ce choix et les a encouragés dans la poursuite de ce projet.

Communiqué de la Présidence de la Polynésie Française

Index

Polynésie, 5–10, 12–17, 19–34, 36–44, 46–52,
54–80, 82, 84, 86–98, 100, 102–113,
115–118, 120–128, 130–148

Polynésie Française, 9, 20, 26, 27, 46, 47, 62, 63,
88, 104, 118, 130, 148

Seasteading, 6–25, 27–32, 34–56, 58, 62, 66, 69,
73, 75, 77–87, 89–124, 127–134, 140,
145–148

SeaStead, 63, 104, 116

SEASTEADING, 37